

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLET



HENRY MASSOUL.....	<i>Les « Fiancés » de Manzoni. Comment ils furent écrits il y a cent ans.....</i>	257
YVON LAPAQUELLERIE...	<i>La Joueuse et le Jaloux, nouvelle.....</i>	279
P.-N. ROINARD.....	<i>Le Perpétuel Renouveau, poème.....</i>	288
AMIRAL DEGOUY.....	<i>La Loi Paul Boncour.....</i>	290
Z.-L. ZALESKI.....	<i>Jules Slowacki, l'Ouvrier de Dieu.....</i>	309
PIERRE DUFAY.....	<i>Chez Nina de Villard.....</i>	324
FRANCIS CARCO.....	<i>Rue Pigalle, roman (fin).....</i>	363

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : Littérature, 387 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 393 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 397 | ANDRÉ ROUVEYRE : Théâtre, 403 | EDMOND BARTHELEMY : Histoire, 410 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 415 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 421 | FLORIAN DELHORBE : Société des Nations, 427 | A. VAN GENNEP : Ethnographie, 432 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 439 | R. DE BURY : Les Journaux, 444 | GUSTAVE KAHN : Art, 447 | AUGUSTE MARGUILLIER : Musées et Collections, 456 | MICHEL PUY : Publications d'art, 461 | DIVERS : Chronique de Glozel, 465 | ROGER DÉVIGNE : Notes et Documents scientifiques, 484 | ABEL CHEVALLEY : Littérature comparée, 487 | PAUL GUITON : Lettres italiennes, 492 | JEAN CASSOU : Lettres espagnoles, 496 | MERCURE : Publications récentes, 499 | Echos, 502

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Etranger..... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, AVE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

REMY DE GOURMONT

Promenades Littéraires

VII^e série

LES ENQUÊTES LITTÉRAIRES EN 1905
SUR L'ART NOUVEAU EN 1912
DEUX PRÉFACES. COPEAUX
LES CRITIQUES DU JOUR
NOUVELLE SUITE D'ÉPILOGUES, 1895-1904

1 volume in-16 double couronne. — Prix..... 12 fr

Il a été tiré :

99 ex. sur Hollande van Gelder, numérotés à la
presse de 1 à 99, à..... 60 fr.

275 ex. sur vélin pur fil Laluma, numérotés de
100 à 374, à..... 35 fr.

HAVELOCK ELLIS

ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE SEXUELLE

VII

L'éducation sexuelle

Edition française revue et augmentée
par l'auteur

Traduite par

A. VAN GENNEP

1 volume in-8. — Prix..... 18 fr

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 500 MILLIONS DE FRANCS

Reg. Com. : Seine N° 64.462

Assemblée générale annuelle du 9 mai 1927.

L'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires s'est tenue le 9 mai sous la présidence de M. André Homberg.

Le rapport présenté aux actionnaires par le Conseil d'Administration, après avoir fait allusion aux embarras financiers dont notre pays a particulièrement souffert pendant les premiers mois de 1926, souligne le revirement heureux qui s'est produit dès la fin de juillet, grâce à l'adoption de mesures appropriées, grâce surtout à la volonté nettement affirmée de faire appel à toutes les forces contributives de la France sans violence et dans le respect des engagements de l'Etat.

Après avoir exposé la situation économique de la France pendant l'année 1926, le rapport indique que le fait le plus intéressant qui se soit produit sur le marché des capitaux a été la reprise des valeurs à revenu fixe. Ces titres ont reconquis peu à peu la faveur du public, à mesure que la valeur du franc s'est améliorée.

Les guichets de la Société Générale ont prêté leur meilleur concours aux opérations financières du Trésor, ils sont intervenus également dans le placement d'emprunts nombreux émis par les Départements et les Villes des Régions dévastées, les Compagnies de chemins de fer, le Crédit Foncier de France et les grandes Sociétés industrielles et commerciales.

Le bilan porte la trace à la fois de l'activité générale au cours de l'exercice et du développement propre pris par la Société Générale. C'est ainsi que, d'une année à l'autre, les dépôts se sont élevés de 7.443 millions à 8.603 millions.

Au cours de 1926, le niveau des prix ayant subi un mouvement continu de hausse plus rapide que pendant les années précédentes, la Société a procédé à plusieurs reprises à des relèvements d'appointements de son Personnel. En fin d'année, elle a jugé utile de procéder à une révision d'ensemble des traitements. La lourde charge qui en résulte trouve sa justification dans le dévouement et la valeur professionnelle du Personnel. Les produits nets de l'exercice s'élèvent à 43.757.948 frs. 26, sur lesquels le Conseil a proposé un dividende brut de 35 frs. par action (libérée de 250 fr.) contre frs. 27,50 en 1926.

Un acompte de frs. 10, ayant été payé le 15 novembre 1926, le solde, sous déduction des dépôts, représente un montant net de frs. 19,30 qui sera distribué au plus tard le 30 juin.

Le Conseil a proposé, en outre, d'affecter aux réserves une somme globale de frs. 15.044.164,13, dont frs. 6 millions prélevés sur les bénéfices et frs. 9.044.164,13 représentant les résultats obtenus par la Société en 1926 dans ses exploitations du Pérou, et de reporter à nouveau une somme de 12.207.701 fr. 49.

L'Assemblée générale a ratifié la désignation de M. Paul Brière, comme membre du Conseil.

MM. J.-C. Charpentier, Crozier et Simon, Administrateurs, et M. Bartholomé, Censeur, ont été réélus.

Assemblée générale extraordinaire du 9 mai 1927.

L'Assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à la suite de l'Assemblée ordinaire, a adopté les diverses résolutions qui lui étaient présentées par le Conseil, à l'effet de donner à celui-ci l'autorisation de réaliser, en une ou plusieurs fois, éventuellement, une augmentation de capital de 250 millions de francs.

Les actions nouvelles seraient soumises à un régime statutaire identique à celui des actions anciennes. Toutefois, pendant cinq ans, le Conseil pourra émettre une tranche de 50 millions de francs par création de cent mille actions qui jouiraient, dans les assemblées générales, de 5 fois plus de voix que les actions anciennes et dont la transmission serait soumise à l'agrément du Conseil ; la date de création de ces actions à ce privilège devrait être ratifiée par une Assemblée ordinaire.

Dans son rapport, le Conseil, insistant sur le caractère éventuel des dispositions adoptées, a souligné qu'elles constituaient seulement des mesures de précaution dont il n'avait pas actuellement de se servir.

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1^o Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2^o Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.



Poitiers. — Imp. du Mercure de France Marc TEXIER.

LES « FIANCÉS » DE MANZONI

COMMENT ILS FURENT ÉCRITS, IL Y A CENT ANS

—
*Au professeur Ottorino Antoniazzi, du
lycée Beccaria, à Milan.*

« Les seules œuvres durables sont des œuvres de circonstance », a dit Goethe. Sur quoi Anatole France fait cette remarque :

Il n'y a à tout prendre que des œuvres de circonstance, car toutes dépendent du lieu et du moment où elles furent créées. On ne peut les aimer d'un amour intelligent, si l'on ne connaît le lieu, le temps et les conditions de leur origine (1).

Les deux écrivains, le français aussi bien que l'allemand, n'ont certainement point entendu, par ces affirmations, dénier au génie la part qui lui revient dans la production des grandes œuvres littéraires. Ils ont voulu dire, sans aucun doute, que la puissance de créer qu'est proprement le génie, en littérature comme dans les autres arts, a besoin d'être sollicitée et excitée fortement pour sortir de son indétermination et passer à l'acte. Les circonstances, en somme, fécondent le génie. Mais quelles sont, parmi elles, celles qui le fécondent le mieux ?

C'est à cette question que je voudrais essayer de répondre en étudiant, dans la mesure trop restreinte d'un article de revue, la genèse d'un chef-d'œuvre de toutes les littératures, les *Fiancés* d'Alexandre Manzoni, dont l'Italie célèbre précisément en ces jours le centenaire.

(1) ANATOLE FRANCE. *Le Jardin d'Epicure.*

I

On conserve pieusement, à la *Brera* de Milan, la première page du manuscrit des *Promessi Sposi*; elle porte une date écrite de la main même de Manzoni : 24 avril 1821. Et une lettre du poète à son ami de Paris, Claude Fauriel, datée du 11 juin 1827, commence par ces mots :

Respice finem, cher ami... Voici, pour finir d'en parler, les dernières feuilles du dernier volume...

Manzoni commença donc d'écrire son roman au printemps de l'année 1821 et il ne l'acheva, sous sa première forme, que six ans plus tard, au cours de l'été de 1827.

L'Italie de ce temps-là ne ressemblait pas à la fière Italie de M. Mussolini. Elle n'était guère, selon un mot cruel, qu'une expression géographique. Un prince espagnol s'imposait alors à Naples. L'Autriche tenait la Lombardie sous le joug. Metternich dominait partout. C'était le plus beau temps de la Sainte-Alliance. Aux mois de mars et avril de l'année 1821, durant les « Trente jours », le maître autrichien venait de montrer « comment on prend à temps une révolution » en arrêtant sur le Tessin les libéraux piémontais qui avaient promis de délivrer Milan.

Ces événements sont bien connus. Ce que l'on sait moins, c'est que Manzoni avait trempé dans la conspiration des *Carbonari* lombards. Quand les patriotes milanais, trop confiants dans le succès des troupes constitutionnelles piémontaises, avaient voulu former un gouvernement provisoire, un des leurs, Confalonieri, avait chargé l'auteur des *Hymnes sacrés* et des *Observations sur la morale catholique, persona grata* dans le monde ecclésiastique, de pressentir sur ce point Mgr Sozzi, vicaire capitulaire de Milan, et de lui offrir éventuellement un siège dans le gouvernement insurrectionnel. Le

poète, encore que peu enclin aux démarches imprudentes, avait accepté cette mission. Et, après le terrible *si salvi chi puo* de Novara, il eût sans doute pris, à la suite de Confalonieri, de Silvio Pellico et de maints autres, le chemin douloureux du Spielberg, si le subtil prélat, son ami, n'avait su, par le ton le plus assuré et les explications les plus ambiguës, décontenancer et éconduire le policier autrichien chargé de faire une enquête à l'évêché (2). Mais l'alerte avait été chaude, et Manzoni, avançant de plusieurs mois, cette année-là, sa villégiature accoutumée, s'était retiré dès les premiers jours d'avril dans sa propriété de Brusuglio, en Basse Brianza, à une lieue et demie au nord de Milan.

Il y avait emmené, en même temps que sa famille, son ami Thomas Grossi, qui préparait alors un poème sur les Lombards de la première Croisade.

Cependant ce séjour prématuré à la campagne fut d'abord mélancolique.

Il faut courber la tête et laisser passer l'orage, écrit Manzoni à Fauriel. Dans ces *jours néfastes*, je prends un livre et j'en lis deux pages; c'est une véritable présentation de cour... (3)

Quelquefois, pourtant, il parvenait à abîmer sa pensée dans l'étude; il travaillait des matinées entières durant quatre ou cinq heures, et sa correspondance nous apprend qu'il ne se passa bientôt plus guère de jours sans qu'il réclamât quelque livre nouveau à son ami Gaétan Cattaneo, un des directeurs de la *Brera*. Le ton pressant de ses billets témoigne d'une véritable fringale de lecture. Et où va sa curiosité? Vers les histoires et les chroniques du xvii^e siècle de sa petite patrie lombarde, en premier lieu vers l'*Histoire milanaise* de Ripamonti et une compilation intitulée *Economie et Statistique* de cer-

(2) Cf. STOPPANI. *I primi e gli ultimi anni di Alessandro Manzoni*. Cogliati, Milan.

(3) *Carteggio di Alessandro Manzoni*, a cura di Giovanni Sforza e Giuseppe Gallavresi. Milan, Hoepli. — Les lettres de Manzoni à Fauriel sont en français.

tain Gioia, puis vers des recueils de *Cris* ou *Edits*, des descriptions de pestes, celle de Milan, celle de Marseille, etc. Mais voici, parmi les billets à Cattaneo, deux lignes inattendues :

Ou *L'Abbé*, ou *Le Monastère*, ou *l'Astrologue*, quelque chose par pitié!

L'Abbé, *Le Monastère*, *l'Astrologue*, ce sont des romans de Walter Scott. Il eût été bien étonnant, à vrai dire, que Manzoni ne s'intéressât pas, comme tout le monde à cette époque, à la production inlassable du « barde écossais ». Mais ces trois titres de romans modernes, jetés ainsi au beau milieu du fatras d'érudition qui occupait alors son esprit, révèlent chez lui une intention particulière. Depuis quelque temps déjà, en effet, sa pensée tournait autour du roman historique. Parlant, le 29 janvier 1821, dans une lettre à Fauriel, des projets littéraires de Grossi, il avait écrit :

La narration historique lui est interdite, puisque l'exposé des faits a pour la curiosité très raisonnable des hommes un charme qui dégoûte des inventions poétiques qu'on veut y mêler et qui les fait même paraître puériles. Mais rassembler les traits caractéristiques d'une époque de la société et les développer dans une action, profiter de l'histoire sans se mettre en concurrence avec elle, sans prétendre faire ce qu'elle fait mieux, voilà ce qui me paraît encore accordé à la poésie, et qu'à son tour, elle seule peut faire.

Or, que fait maintenant Manzoni lui-même? Spectateur et, peu s'en faut, victime d'une domination étrangère dans son pays, il a été amené à étudier dans l'histoire de la Lombardie une autre époque de servitude, celle de la domination espagnole. Il en rassemble dans des notes « les traits caractéristiques ». Il se demande sans doute comment il pourra « les développer dans une action ». Et il prend conseil auprès du grand romancier à la mode, Walter Scott.

Manzoni porte déjà en lui le sujet de son ouvrage. Il va

écrire, vraisemblablement dans la manière de Walter Scott, un roman sur la Lombardie au xvii^e siècle. Les *Promessi Sposi*, conçus sous l'influence des circonstances historiques que nous venons de raconter, sont déjà dans la première période d'incubation.

Le hasard d'une lecture fournit à Manzoni l'intrigue dont il a besoin. Il trouve dans un recueil du xvii^e siècle un édit où sont énumérés, parmi d'autres, les peines qu'encourt toute personne qui menace un curé pour l'empêcher d'accomplir un mariage. C'est de là, de cette lecture fortuite, que part l'élan de son imagination. Un mariage empêché, le bonheur de deux jeunes gens compromis par la malfaisance d'un régime, quel beau sujet de roman ! Et quoi de plus naturel pour notre auteur que d'en placer l'action dans la région de la Lombardie qu'il connaît le mieux, c'est-à-dire aux environs de Lecco, où il a passé les premières années de sa vie, au pied de ces montagnes dont il aperçoit de Brusuglio, par les claires matinées de printemps, le profil familier ? Après la circonstance de temps, celle de lieu agit à son tour.

Et voilà comment, un matin de ce printemps de 1821, au rez-de-chaussée de la blanche villa vers laquelle on va aujourd'hui en pèlerinage, dans son petit cabinet de travail encombré de vieux livres, Alexandre Manzoni prit une grande feuille de papier grisâtre, la plia en deux, écrivit quatre lignes qu'il biffa aussitôt d'une main nerveuse, s'arrêta un instant, attentif à l'inspiration, puis commença : *Quel ramo del lago di Como d'onde esce l'Adda...*

II

Manzoni n'alla pas loin dans ce premier jet. Il avait depuis de longs mois sur le métier une tragédie historique dont l'action se passait au temps de Charlemagne, l'*Adelchi* ; il en acheva la première rédaction.

Mon roman, à peine commencé, écrit-il à Fauriel, le 3 novembre 1821, a été mis de côté...

Mais, s'il n'y travaille pas de la plume, il y réfléchit longuement, ce qui, pour un écrivain, est encore une bonne façon de travailler. Il en arrive à se créer une formule du roman historique qui doit l'éloigner de la conception de Walter Scott :

Pour vous indiquer brièvement mon idée principale sur les romans historiques, explique-t-il à son ami dans la même lettre du 3 novembre 1821, je vous dirai que je les conçois comme une représentation d'un état donné de la société par le moyen de faits et de caractères si semblables à la réalité, qu'on puisse les croire une histoire véritable qu'on viendrait de découvrir.

Remarquons en passant que le roman historique entendu de cette manière ressemble déjà, toutes proportions gardées, et du moins dans ses intentions, au roman de mœurs, au moyen duquel un auteur se proposera, par exemple, « de faire raconter le second empire par ses personnages, à l'aide de leurs drames individuels ». Peut-être lui ressemble-t-il un peu, à vrai dire, comme un père ressemble à son fils (4).

Lorsque des événements et des personnages historiques y sont mêlés, poursuit Manzoni, je crois qu'il faut les représenter de la manière la plus strictement historique; ainsi, Richard Cœur-de-Lion me paraît défectueux dans *Ivanhoé*.

On voit par ces lignes que Manzoni prend avant tout grand souci de la vérité et non pas seulement de la vérité historique, dont il parle dans la dernière phrase, mais aussi de la vérité esthétique, du vrai que doit exprimer toute œuvre d'art. Il désire qu'il n'y ait point de discordance entre les personnages qu'il va créer et ceux que lui offre l'histoire. « La nature, a dit Shakespeare, ne peut

(4) Cette paternité a été notée par plus d'un critique. Cf. BRUNETIÈRE. *Le Roman naturaliste*.

être embellie par aucun moyen qui ne soit encore de la nature. » C'est un des mérites de l'auteur des *Fiancés* d'avoir pensé que l'histoire ne peut être transfigurée par aucun moyen qui ne soit encore de la vérité. Il a voulu que ses fictions fussent, si j'ose ainsi parler, *vraies*, c'est-à-dire prissent logiquement et naturellement place parmi des faits réels. Et c'était déjà là, au temps de Walter Scott et du Romantisme naissant, une très grande nouveauté.

Manzoni avait encore une autre préoccupation. Son roman devait être moral, — moral et religieux, car il ne séparait pas la religion de la morale, — la religion, la sienne, c'est-à-dire la chrétienne, lui paraissant être la plus belle expression de la pitié humaine et par conséquent le but suprême de l'art. Mais que lui offrait l'histoire lombarde du XVII^e siècle, ce temps de décadence et de bassesse qu'il se proposait de dépeindre?

Tout ce qui peut faire faire à des hommes une triste figure y est en abondance, l'assurance dans l'ignorance, la prétention dans la sottise, l'effronterie dans la corruption... Heureusement, il y a aussi des hommes et des traits qui honorent l'espèce humaine; des caractères doués d'une vertu forte, et originale en proportion des obstacles, des contrastes, et en raison de leur résistance ou quelquefois de leur assujettissement aux idées communes... (Lettre à Fauriel.)

En somme, cette matière, si triste soit-elle, lui offre le moyen d'exposer la lutte, de développer le drame éternel du bien et du mal dans ce monde, sans qu'il soit forcé de tirer de lui-même, de sa pensée, de ses rêves, les représentants de son idéal. Et cette matière brute de l'histoire lui présente des contrastes et répond par là à une des lois suprêmes de l'art.

Au milieu de ses lectures, de ses réflexions et de ses théories, voici à peu près, je crois, le canevas qui se dessina dans l'imagination de Manzoni :

Deux jeunes villageois des environs de Lecco (*Fermo*

— ou *Renzo* (5) — et *Lucia*) se sont promis l'un à l'autre. Mais le seigneur du pays (*don Rodrigo*) a résolu de ravir la fiancée et de la soumettre à sa volonté. Grâce à sa parenté, à ses accointances avec les autorités étrangères qui gouvernent le pays, et à ses sbires (*les bravi*), il compte bien n'être point empêché dans son mauvais dessein. Il fait menacer de mort le curé du village (*don Abbondio*) qui doit unir les deux jeunes gens. Celui-ci baisse la tête et diffère le mariage. Mais les fiancés possèdent un vaillant défenseur dans un capucin du voisinage (le père *Cristoforo*). Ce dernier, n'ayant pu vaincre par des paroles l'obstination de leur persécuteur, favorise leur fuite dans la nuit. La fiancée cherche un asile dans un couvent de Monza. Quant au jeune homme, il va d'abord à Milan qu'il trouve en grande rumeur à cause d'une famine, puis, après les plus désagréables mésaventures où son honnêteté et son inexpérience le jettent, il se réfugie sur le territoire de Bergame, dans l'Etat de Venise. Cependant le pervers seigneur (*don Rodrigo*) n'a pas renoncé à son détestable projet. Il sollicite l'aide d'un baron, son voisin, dont la férocité est renommée dans tout le Milanais, vraie puissance du mal que la chronique entourera de mystère (*l'Innominato*, *l'Innomé*). Ce baron fait enlever la fiancée du couvent de Monza. — Il semble que le roman doive finir là, par le triomphe du vice. — Mais de nouvelles forces entrent au service de la vertu. C'est d'abord l'innocence même de la victime, sa candeur, sa foi, qui, par un vrai miracle, touchent de pitié le bourreau. Puis c'est une des plus hautes autorités morales de ce temps, le cardinal *Frédéric Borromée*, qui achève la conversion du farouche seigneur et sauve du même coup la jeune villageoise. Et la justice divine va confirmer le triomphe de la vertu en décimant le clan des méchants par le moyen de la peste. La peste « ajuste tout », selon l'expression de Manzoni

(5) Il avait d'abord appelé son héros *Fermo*.

lui-même. Les deux fiancés construisent leur foyer à la faveur de ce désastre, au milieu d'une des plus terribles ruines de l'humanité.

Présenté de la sorte, dans la sécheresse d'un « argument », comme disait la vieille rhétorique, ce roman, avouons-le, ne fait pas sur nous grande impression. Deux partis qui s'affrontent, celui du vice et celui de la vertu : le vice orgueilleux et cruel et la vertu humble et désarmée, c'est chose banale et terriblement démodée. Les péripéties de cette lutte : un enlèvement manqué, une fuite dans les ténèbres, le refuge d'un couvent, un second enlèvement (bien ordonné cette fois, et qui réussit), puis le brusque renversement des rôles, le miracle d'une conversion, et la grande colère de Dieu éclatant là-dessus pour détruire les méchants et récompenser les bons, — que cela est donc romanesque ! Mais nous devinons les tableaux que notre auteur pourra suspendre par places dans cet échafaudage : la triste condition des vilains au XVII^e siècle, les violences d'une chevalerie dégénérée, l'impuissance et la bassesse d'une bourgeoisie en formation, les soulèvements de la plèbe dans les grandes villes, enfin les plaies générales de la famine et de la peste. Nous savons d'ailleurs que c'est dans les descriptions et les récits historiques que notre auteur entend mettre l'intérêt principal de son livre. Car il ne se rend point compte encore que l'étude du milieu ne peut être, dans un roman comme dans un drame, qu'un moyen, nullement un but.

Cependant Manzoni, à Brusuglio, se remet à écrire, et l'érudit, le théoricien, provisoirement, va faire place au poète, je veux dire au créateur, à l'artiste.

III

Qui donc nous parlait naguère de l'« enveloppement » du pays natal comme de la circonstance la plus favorable à l'inspiration ? C'était M. Léon Daudet en ouvrant

une série de brillantes conférences (6) et il prenait ses exemples, comme sa piété filiale et sa juste admiration pour l'écrivain Alphonse Daudet l'y inclinent, dans l'œuvre de son père. Il nous entretenait, un peu mystérieusement, de « l'enveloppement provençal, formé en grande partie par la lumière, par le vent, par les habitudes ancestrales et la grandeur native des paysans provençaux », et il montrait comment le génie d'Alphonse Daudet avait été fécondé dans cet enveloppement, et comment l'*Arlésienne* en était sortie. Il eût pu citer aussi bien toutes les délicieuses *Lettres de mon moulin*, et *Numa Roumestan*, et *Tartarin de Tarascon*. Rappelons-nous encore la *Mireille* de Mistral et tant d'autres.

Or, je ne crois pas me tromper en affirmant qu'Alexandre Manzoni, au cours de l'année « néfaste » de 1821, dans sa solitude de Brusuglio, dut éprouver avec une intensité singulière l'enveloppement du pays de son enfance. Là-bas, à l'horizon du nord, surgissait le *Resegone*, la montagne de Lecco, si curieusement dentelée, dont l'aspect demeurerait associé dans sa mémoire avec tous les plaisirs de son premier âge : les retours du collège à la maison paternelle, les délicieuses vacances au *Caleotto* (7), les courses par monts et par vaux, les promenades le long du lac et de l'Adda, et la pêche, et la chasse aux alouettes sur la rive de Pescarenico, proche le couvent des capucins... Ces souvenirs du pays natal et de la maison paternelle, un écrivain anglais qui s'y entendait, George Eliot, les appelle « la langue mère de notre imagination ». Ne semble-t-il pas que la première partie des *Promessi Sposi* soit due à l'« enveloppement » du lac de Lecco et des bords de l'Adda? Le roman ne commence pas, notons-le, par une de ces descriptions esthétiques dont la littérature précédente avait donné le répertoire, mais par

(6) Sur les « milieux littéraires ». Ces conférences ont été publiées dans la *Revue universelle* du 15 février au 1^{er} mai 1927.

(7) Dans la commune de Castello. C'était le manoir de la famille Manzoni.

une peinture minutieuse qui laisse tous les détails du paysage agir sur nous et qui tire sa beauté de son exactitude même. Si Manzoni eût écrit de notre temps et songé au *film* qui devait sortir un jour ou l'autre de son ouvrage, il n'eût pas ordonné autrement cette description. Mais cette fidélité, cette exactitude, ont pour résultat d'affermir l'élan de sa propre imagination. Ces lieux qu'il a si souvent parcourus étaient peuplés de gens qu'il a connus intimement. Ils ne demeurent point vides dans sa mémoire. Il le voit, ce curé qui, là-bas, sur la pente d'une colline tachée de lumières par le soleil couchant, s'en revient à petits pas vers sa maison, en lisant sans grand zèle son bréviaire et en faisant rouler sous ses pieds les cailloux sonores du mauvais chemin. Et s'il a bien souvent rencontré don Abbondio dans ses promenades au bord du lac, combien de fois n'a-t-il pas échangé le bonjour avec la servante Perpetua à la fenêtre du presbytère ou dans la rue du village, parmi les autres commères ! Et comment ne connaîtrait-il point Agnès Mondella ? Ne ressemble-t-elle pas comme une sœur à la brave paysanne qui le nourrissait et lui contait des histoires, lorsqu'il n'était encore que *Lissandrino*, le petit pensionnaire de la métairie de la Costa ? Et n'a-t-il pas souvent vu le père Cristoforo à la table de son père qui faisait si grand cas des capucins de Pescarenico ?

Je suis convaincu, dit l'abbé Stoppani, qu'il n'y a pas une création dans les *Promessi Sposi* qui n'ait eu un modèle, plus ou moins déterminé, auquel on puisse le rapporter (8).

Mais les premiers modèles dont son imagination plastique tira profit, Manzoni les dut certainement à l'atmosphère qu'il respirait à Brusuglio, celle du pays où s'étaient écoulées ses meilleurs années, et à la force et au charme de ses souvenirs. C'est de là que provient le premier fonds de la vérité humaine qu'il s'était proposé,

(8) Cf. STOPPANI, *op. cit.*

comme nous l'avons vu, de mettre dans son roman historique, et qui, en effet, frappe dès l'abord le lecteur des *Fiancés*.

IV

Outre l'impression immédiate que produit sur un auteur la période de l'histoire contemporaine dans laquelle il lui est échu de vivre, et outre l'enveloppement qu'il éprouve du pays de son enfance, à la fois réalité présente et paradis de l'idéal demeuré en arrière, avec tous ses souvenirs colorés et parfumés, l'influence dont l'action est la plus forte et la plus durable est celle des grands troubles sentimentaux que cet auteur a déjà traversés durant sa vie; c'est l'histoire de son âme avec les directions morales qu'il en a tirées.

On connaît, dans la littérature française, la conversion de Chateaubriand et celle, en sens contraire, de Renan, et leurs conséquences dans la carrière de ces deux écrivains. Pour citer un seul exemple emprunté à la littérature italienne, je rappellerai que la *Divine Comédie* est issue d'une crise morale que Dante confesse dès les premiers vers de son poème :

*Nel mezzo del cammin di nostra vita
Mi ritrovai per una selva oscura
Che la diritta via era smarrita...*

Alexandre Manzoni, étant né le 7 mars 1785, comptait trente-six ans lorsqu'il commença d'écrire les *Promessi Sposi*.

Sa vie intérieure avait subi son plus grand ébranlement onze ans plus tôt pendant qu'il demeurait pour la deuxième fois à Paris. Après les années d'idéologie et de voltairianisme de son premier et long séjour, il était rentré presque soudainement dans le giron de l'Eglise catholique et en avait repris toutes les pratiques. Le Manzoni d'avant 1810 fréquentait assidûment, avec

sa mère Julie Manzoni-Beccaria, amie de Carlo Imbonati, la fameuse société d'Auteuil où se réunissaient entre autres, autour des veuves de Condorcet et d'Helvétius, les Maine de Biran, les Cabanis, les Volney, les Garat, et aussi ce Claude Fauriel qui devait devenir l'ami de toute la vie et le confident de Manzoni. Les seuls noms de Cabanis et de Volney suffisent à caractériser l'esprit qui régnait dans ce cercle. — Le Manzoni d'après 1810 fut un pèlerin de Port-Royal, un familier du monde janséniste italien et français de Paris, en attendant qu'il devînt à Milan le fils spirituel d'un chanoine. L'occasion d'une transformation si radicale avait été la conversion au catholicisme de la jeune femme du poète, Henriette Blondel, Genevoise calviniste, conversion que Manzoni avait vu s'opérer sous ses yeux en assistant aux discussions et aux conférences, soit morales, soit dogmatiques, de la catéchumène avec le père Degola, de Gênes. L'abjuration d'Henriette avait eu lieu le 22 mai 1810. Et nous trouvons, à quatre mois de là, dans la correspondance de Manzoni ces lignes envoyées de Brusuglio à Claude Fauriel :

Je suivrai toujours la douce habitude de vous entretenir de ce qui m'intéresse, au risque de vous ennuyer. Je vous dirai donc qu'avant tout je me suis occupé de l'objet le plus important en suivant les idées religieuses que Dieu m'a envoyées de Paris...

Sa conversion était donc complète (9). Dès lors, il ne connut plus le doute, et sa production, depuis les *Hymnes sacrés* jusqu'aux *Fiancés*, en passant par les *Observations sur la morale catholique*, s'imprégna de sa foi renouvelée. Mais c'est au centre même des *Promessi Sposi* que se trouve la réminiscence la plus précise des vicissitudes religieuses de leur auteur. Que Manzoni soit demeuré ou non disciple fidèle de Port-Royal, il est indéniable qu'il a légèrement teinté de jansénisme la partie de l'action qui

(9) Sur cette conversion de Manzoni, cf. A. GAZIER, *Manzoni à Port-Royal en 1810* (« Revue Bleue », 14 mars 1908).

touche la conversion de *l'Innominato*. Notons tout de suite cependant qu'il a pris soin, en artiste qu'il était, de présenter cet événement de telle sorte qu'il puisse paraître vraisemblable.

Les trois séjours de Manzoni à Paris ont d'ailleurs laissé dans l'ouvrage qui nous occupe d'autres traces plus générales que celles-là. Par exemple, de s'être nourri de la littérature et des idées françaises du XVIII^e siècle dans les années de sa formation intellectuelle la plus intense, le jeune poète milanais, curieux et ouvert, avait gardé une empreinte qui ne devait pas s'effacer de sitôt. Ce n'était point sans bénéfice pour son esprit qu'il avait remué, selon son expression, « la fange du siècle mal-propre », la *belletta del secol sozzo*, et s'était frotté à l'auteur de *Candide*. Et c'était certainement avec un égal profit qu'il avait pratiqué Pascal et Nicole, et nos grands classiques, et Bossuet, et Bourdaloue. Sa richesse d'observation psychologique, ainsi accrue et approfondie, pénétrée d'ironie et trempée de pitié, il la versa dans son roman et l'on devine l'intensité de vie qu'en reçurent les personnages que son imagination avait conçus et que nous avons vus défiler tout à l'heure, encore à la façon de marionnettes.

C'est de la sorte qu'il advint à Manzoni, au cours de son élaboration des *Promessi Sposi*, une aventure singulière. Il avait eu dessein de mettre au premier plan, dans ce roman, la vérité historique et la vérité morale (qu'il trouvait dans la religion), et c'était de plus en plus vers la vérité simplement humaine que son génie l'entraînait. Son intrigue, l'histoire de ses deux amoureux, ne devait être qu'un support de tableaux et un prétexte à leçons; elle devint, pour lui-même, en attendant qu'elle le fût pour ses lecteurs, l'intérêt principal de l'ouvrage.

V

La création littéraire, comme tout autre genre de création véritable, reste en fin de compte entourée d'un grand mystère. Le génie est un don que Dieu — ou, si l'on veut, la Nature — confère, dans sa grâce, à de rares humains. Le grand dramaturge, le grand romancier enfantent des êtres qui se mêlent, dans la mémoire des hommes, à d'autres êtres, qui ont existé, et ils créent des événements qui, à la manière des faits réels, entrent dans l'expérience humaine. Don Quichotte, Tartufe, le père Goriot, Madame Bovary, Tartarin de Tarascon, pour en citer quelques-uns, n'ont pas été *construits*, mais *créés* par ces génies littéraires qui s'appellent Cervantès, Molière, Balzac, Flaubert, Daudet.

La création la plus complète de Manzoni est don Abbondio. Parlez de lui au premier Italien que vous rencontrerez sur votre chemin et cet Italien sourira, car il verra tout aussitôt le personnage surgir dans sa mémoire, même s'il n'a pas lu les *Promessi Sposi* (ce qui sera très peu probable). Don Abbondio, c'est en quelque sorte le héros de l'égoïsme et de la poltronnerie. Et il est, avec cela, si curieusement pétri d'ingénuité et de roublardise, il est si convaincu qu'il possède la vraie sagesse en défendant de toutes manières « sa peau », qu'il demeurera toujours un des plus réjouissants bonshommes que nous puissions connaître. Il est d'ailleurs l'enfant chéri de son auteur. Manzoni, après l'avoir produit devant soi, s'attarde dans sa contemplation, le tourne et le retourne et ne perd pas une occasion de le ramener sous nos yeux.

J'aime aussi beaucoup Renzo. Il représente admirablement le bon « populaire », généreux, bouillant, toujours en quête de justice et éternellement trompé par ceux-là mêmes qui lui en promettent le plus. *A questo mondo v'è giustizia finalmente!* (Dans ce monde, il y a une justice finalement!) s'écrie-t-il dans le moment même que la

ligue des coquins, la *lega dei birboni*, comme il dit, le serre de plus près. Et le poète, son créateur, posant alors sur lui un regard chargé de tristesse et de tendre ironie, remarque d'une voix grave et voilée : « Il est bien vrai que l'homme accablé par la douleur ne sait plus ce qu'il dit... » Renzo, c'est l'homme du peuple qui veut croire à la bonté et à la force des lois et réclame à grands cris, bien imprudemment, un régime qui assure à chacun sa petite part de bonheur. Mais à Milan, sur la place publique, au jour de l'émeute, ses compagnons de misère sont les premiers à le vouloir rouer de coups.

On a souvent critiqué la figure de jeune fille si modeste et si pure qui, enjeu de toute la lutte, s'efface au milieu du drame. Les uns la voudraient moins constamment sainte, plus apparemment éprise de son brave Renzo. Ils trouvent qu'elle sacrifie trop aisément, dans la scène du vœu, son fiancé à la Madone; est-il vraisemblable que la nature soit ainsi réduite à néant par le sentiment religieux? Que deviennent, dans ce livre, les « droits sacrés » de la passion? Les autres la trouvent pâle, insignifiante, voire niaise, en tout cas d'un caractère trop peu creusé par son auteur.

Des deux côtés, les critiques ont tort. Il n'y a dans la littérature que très peu de figures de jeunes filles aussi finement, aussi délicatement, aussi légèrement dessinées que celle-là. La Lucia des *Fiancés* me fait songer aux jeunes filles de Renan, à la petite Noémi des *Souvenirs* et plus encore à la délicieuse et vraiment héroïque Emma Kosilis des *Feuilles détachées*. Il y a sans doute entre Lucia et Emma la différence de la petite Lombarde avec la petite Bretonne; mais j'imagine qu'elles ont toutes deux, chacune selon sa race, ce teint virginal « qui produit comme un flot d'innocence et vous rend meilleur durant des heures ». La « légère et douce tristesse » d'Emma, l'*accoramento* qu'éprouve Lucia au matin de ses noces, n'est-ce pas la peur inconsciente de la vie qui

passe par instants dans les yeux des vierges? Et n'est-il point curieux que les deux auteurs emploient, chacun dans sa langue, presque les mêmes mots pour peindre leurs petites paysannes? N'en doutez pas : Lucia, au couvent de Monza et après son terrible vœu, garde son amour fidèle à son pauvre Renzo, de même qu'Emma, au couvent des Ursulines de Tréguier, portait toujours son Emilien dans la « cavité de son petit cœur ». Toutes deux sont vraies et toutes deux sont également fortes, et redoutables, par leur innocence même. Le caractère de Lucia nous aide à comprendre la conversion de *l'Innominato*.

Voilà trois exemples de créatures du génie manzonien, trois figures qui appartiennent à des types très différents et qui, par la force de l'artiste, ont été individualisées chacune de la manière la plus convenable. Il serait facile de citer d'autres personnages, Agnès par exemple, et Perpetua. Même les plus humbles comparses du roman, le sacristain Ambrogio et l'aubergiste de la Pleine Lune, vivent sous nos yeux, dans le moment qu'ils traversent la scène, de leur vie propre. Et cette vérité psychologique dans la multiplicité des individus, c'est peut-être ce qui donne à Manzoni sa signification principale dans l'histoire de la littérature italienne. Avant qu'il vint, depuis l'Arioste jusqu'à Foscolo, les lettres de son pays s'étaient nourries presque exclusivement d'imagination. En Angleterre, en France, en Allemagne, ce que les grands écrivains modernes, Byron, Chateaubriand, Goethe racontaient alors le plus volontiers, c'étaient les aventures de leur âme. « On ne peint bien, disait Chateaubriand, que son propre cœur, en l'attribuant à un autre. » Et Goethe déclarait que chacune de ses œuvres n'était que le « fragment d'une grande confession ». Manzoni rompit, dans son roman, avec la manière subjective et mit son plus grand intérêt dans l'objet, c'est-à-dire dans la vie qui s'offrait du dehors à son observation, et dans l'histoire. Il y prit ses personnages et les campa devant lui, les imaginaires et les réels,

les fit aimer, haïr, souffrir, vivre, en un mot, et il se mêla à eux, les accompagna dans leurs aventures, les admonesta, les railla doucement, et distribua parmi eux son ironie sans fiel, son « petit rire » — le *risolino* manzonien — et sa pitié.

Le 11 juin 1827 qui vit paraître cette œuvre est donc une très grande date littéraire. Nos critiques n'y ont pas assez pris garde. Ferdinand Brunetière, par exemple, a traité des origines du roman réaliste sans parler des *Fiancés*, et il s'est appesanti sur le naturalisme anglais sans apercevoir tout ce que George Eliot a de commun avec le grand Manzoni.

L'importance du livre me semble n'avoir été exprimée par personne aussi bien que par Francesco De Sanctis :

Tout ce qui vient de l'imagination de Manzoni, dit ce maître de la critique italienne, a le caractère d'une réalité positive, en sort limité, mesuré et si minutieusement conforme au lieu, au temps, aux caractères, aux passions, aux coutumes, aux opinions, que vous voyez surgir devant vous une individualité concrète et pleine, un véritable être vivant. La plupart des romanciers s'appliquent à embellir, à produire des effets plus grands que la réalité; l'effort de Manzoni est de limiter les contours, les proportions, les couleurs, selon la nature et l'histoire, de telle sorte que vous disiez : Cela est vrai (10).

En somme, ce romantique a été, avant Balzac, l'introducteur du réalisme, du seul réalisme que l'art permette, celui qui accepte la discipline de la mesure et du goût.

VI

Si Manzoni, à partir du jour où il conçut les *Fiancés*, c'est-à-dire dès le printemps de l'année 1821, s'était mis à écrire son roman, et s'il l'eût fait d'une traite, il est probable que ses intentions historiques et sa thèse morale et catholique y eussent été plus apparentes. Mais il « *musa* »,

(10) FRANCESCO DE SANCTIS. *Scritti critici*. Naples.

si j'ose ainsi dire, durant six ans, et il crut par instants, qu'il ne sortirait plus de sa *cantafavola*, sa *filastrocca*, sa « rapsodie », sa « fastidieuse histoire ».

En prolongeant ainsi sa création, il devint naturellement de plus en plus familier avec ses personnages et il lui arriva sans doute ce qui n'advient qu'aux vrais romanciers, aux Flaubert, aux Dickens, aux Daudet; il confondit les créatures de son imagination, dans sa sympathie et sa curiosité, avec des personnes réelles et vivantes. « Je pense que vous enverrez prendre des nouvelles de Sally », ou bien : « Je vais demain à la campagne chercher une maison pour Sampson », écrivait Charles Dickens. Manzoni fréquenta de même manière ses personnages. A vrai dire, nous trouvons qu'il s'est parfois attardé auprès de quelques-uns, soit qu'il s'informât trop longuement de leur passé ou sondât leur âme outre mesure. Dans les *Promessi Sposi*, la surabondance de l'analyse embarrasse quelque peu le drame.

On dirait d'autre part qu'au cours de son travail Manzoni se soit rappelé à lui-même par instants avec trop d'insistance ses premières intentions : le moraliste et l'historien, réclamant leur part dans l'œuvre, venaient gêner le romancier et compromettre la liberté de l'artiste. Si Ferdinand Brunetière se fût occupé, dans son *Roman naturaliste*, des *Fiancés* de Manzoni, il est probable qu'il eût — très justement — reproché à leur auteur certain abus de la déclamation morale et quelque prodigalité d'érudition, par quoi l'action se trouve ralentie et l'intérêt des *liseurs* de romans refroidi. Balzac et Flaubert eurent par la suite un art de la composition supérieur à celui de Manzoni. L'auteur des *Fiancés* présentait sans doute semblable reproche quand il écrivait à Fauriel en 1822 :

Dans tous les romans que j'ai lus, il me semble voir une unité artificielle que l'on ne trouve pas dans la vie réelle... Je suis d'avis qu'un jour, ce sera un objet de critique et qu'on

citera cette manière de nouer les événements comme des sacrifices que l'on fait au goût établi.

On était, en réalité, beaucoup moins exigeant à ce sujet en 1827 que nous ne le sommes devenus. On avait du goût pour les romans longs, où chacun trouvait sa pâture. Lamartine écrivit à l'auteur des *Fiancés*, le 29 octobre 1827 :

Don Cristoforo, le cardinal Borromée, la conversion de l'Innominato sont des morceaux achevés; on vous reproche sottement le volume de la peste comme trop long. Je ne suis pas de cet avis. Ce volume est le plus beau du livre. Je l'aurais voulu plus long encore. Je ne trouve de longueurs que dans les deux premiers volumes, quelques détails de trop... Je ne vous ferai qu'un reproche, c'est de n'avoir pas créé le genre où vous vouliez exercer un si beau et si puissant talent. Une autre fois, faites-le. Sortez du roman historique. Faites-nous de l'histoire dans un genre neuf. Vous le pouvez. Vous l'avez fait, votre troisième volume est cela même...

En vérité, il n'est guère d'œuvres de ce genre où un personnage, par exemple, soit « posé en pied » de plus belle façon que le Frédéric Borromée, cardinal du xvii^e siècle. Et puisque la mode est actuellement de ressusciter les grandes figures du passé, dans des « Vies » plus ou moins « romancées », toute une partie des *Promessi Sposi* offre à nos écrivains le meilleur des modèles. La puissance d'évocation historique de Manzoni apparaît tout le long du roman; mais, tandis que l'enveloppement du pays natal et des souvenirs de jeunesse domina dans la première phase de son travail, c'est vers la fin du livre que l'enveloppement historique exerça avec le plus d'intensité son action fécondante sur son génie d'écrivain. On ne trouve pas beaucoup d'auteurs qui aient su, depuis lors, mettre les foules en action avec autant d'art et de vérité et détacher si adroitement, dans leur narration, l'épisode caractéristique.

VI

D'où vient donc que ce livre, ce livre merveilleux, qui est entré dans l'âme italienne si profondément qu'on ne craint pas au delà des Alpes de mettre le nom du romancier Manzoni à côté du nom énorme de Dante, soit chez nous à peu près oublié du gros public? Cela tient sans doute au défaut de composition que j'ai cité tout à l'heure, mais plus encore, je crois, cela résulte d'une idée fausse que la plupart des Français se font, *à priori*, des *Fiancés* : il n'y voient qu'une sorte de *Morale en action*, et ils s'en détournent comme d'une chose démodée, ennuyeuse et probablement fort niaise. Il faut reconnaître que le bon sens et le bon goût, ces qualités maîtresses de Manzoni, ont beaucoup souffert chez nous des extravagances du romantisme et du naturalisme.

Et puis il y a une autre raison. En France, nous étudions assidûment la langue anglaise, l'allemande et, depuis peu, l'espagnole, mais combien de nous connaissent et pratiquent la langue italienne? Or, les traductions des grands chefs-d'œuvre étrangers ne peuvent être, ne sont jamais que des contrefaçons. L'arome du *bel paese*, qui est finalement le plus grand charme des *Fiancés*, ne se sent vraiment que dans la langue originale du poète. L'auteur milanais l'avait bien compris. Son scrupule de perfection le poussa, avant et après la première publication du livre, durant près de vingt ans, jusqu'en 1845, à polir et à polir encore son ouvrage. Il ne se lassait point, disait-il aussi, de « rincer », avec l'aide de ses amis florentins, « son linge dans l'Arno ». Ainsi, très laborieusement, il atteignit le parfait naturel. Cet ouvrage, c'est le plus bel exemple de conscience, de persévérance, de modestie dans le génie, qu'ait jamais donné artisan des lettres.

Après avoir déjà salué cette année Pétrarque, le cise-

leur des sonnets à Laure, inclinons-nous devant Alexandre Manzoni, auteur des *Fiancés*. Et souvenons-nous en la même occasion qu'il fut un de nos grands amis, cet Italien qui disait : « Quiconque a connu la France se la rappelle toujours avec les sentiments d'un exilé. »

HENRY MASSOUL.

LA JOUEUSE ET LE JALOUX

En l'an 1564, une source jaillit soudainement entre les pavés, à l'angle d'une maison, dans le quartier bordelais de la Rousselle. Le peuple aussitôt s'y précipita. On essaya les vertus de l'eau sur les malades et il s'accomplit des miracles sous l'œil de saint Juin, dont une petite image de pierre ornait le carrefour.

Caillou s'y rendit comme tout le monde. Depuis que sa fortune était faite, l'âge le poussait à prendre quelques délassements, et il se laissait aller à suivre les badauds. Ses réparties parisiennes le signalaient à l'attention des Gascons.

La fontaine nouvelle coula sous les yeux de Caillou. Un infirme but, jeta ses béquilles et esquissa un pas de danse. La joie le transfigurait à un tel point qu'elle le terrassa et les bonnes âmes qui criaient au miracle le recueillirent dans leurs bras.

Tandis que Caillou commentait l'événement avec un récollet et un sergent royal, il aperçut une eau bien plus miraculeuse, et cette onde bleue clapotait ingénument dans les yeux de demoiselle Colombe de Preychac.

Alors, il jeta le bâton sur lequel il s'appuyait, légèrement à vrai dire, depuis le jour de ses cinquante ans. Il se sentit ragaillardi, acheta un justaucorps neuf, courut chez le barbier se faire accommoder et saigner. Or, vers la quatrième heure après midi, un orage obscurcit le ciel, la tempête fit rage et chacun désespéra de revoir le soleil avant le lendemain matin. Mais le ciel pâlit par degrés et, avant de se coucher, le soleil resplen-

dit encore pendant une heure sur la ville, dans un ciel bleu, lavé, exquis.

Caillou y vit un conseil de la nature et il demanda incontinent la main de demoiselle Colombe. Le curé remarqua, en les mariant, qu'il avait soixante-trois ans et elle dix-huit. Mais Caillou tourna la chose en plaisanterie et déclara que c'était la coutume à Paris.

Il se montra amoureux comme un jeune homme. Pour faire oublier son cuir, tailladé par la faucille du Temps, il gâta la mignonne et il n'y eut point pour elle de chère assez fine ni d'habillements assez recherchés.

Hélas! après son regain de jeunesse, il se sentit plus lourd, plus perclus, plus revêché qu'avant. Il réfléchit amèrement sur les inconvénients de l'âge et comme, malgré tout, il adorait sa femme d'une passion fort exclusive, il poussa tout de suite les choses au pire.

— Fou, se dit-il, tu te crois aimé, n'est-ce pas là l'illusion commune? N'a-t-on pas vu les vieux maris de ta sorte raillés dans tous les contes, dans les farces, depuis les époques les plus reculées?

Colombe devait fatalement le tromper. Il enragea.

Mais il eut beau surveiller, corrompre les domestiques, annoncer des voyages feints et rentrer au milieu de la nuit, à l'improviste, passer des soirées à espionner dans la rue ou à la fenêtre, épier sa femme à la promenade, à l'église, jamais il ne put découvrir le moindre indice de son infortune conjugale. Il se reprenait parfois fugitivement à espérer quand il la voyait travailler à sa tapisserie, quand il écoutait son babil, sa chanson toujours mutine, et surtout quand elle le regardait d'un regard si pur, si calme. Mais la même nuit il rentrait à pas de loup, le poignard prêt, et il projetait la lumière de son flambeau entre les rideaux du lit violemment écartés. Il découvrait alors Colombe dormant dans l'odeur tiède des cheveux défaits. Il tombait à genoux,

sanglotait, se mordait les lèvres pour ne pas lui demander pardon. Elle ouvrait ses yeux bleus et s'effarait

— Que vous arrive-t-il donc, mon doux ami ?

Il inventait alors pour expliquer son trouble une histoire de brigands nocturnes à sa poursuite. Il s'endormait près d'elle, gorgé de joie, de sécurité et de remords. Le lendemain, il reprenait son raisonnement où il l'avait quitté, comme l'ivrogne reprend sa bouteille à moitié vide, après avoir juré de n'y plus toucher.

— Mais regarde-toi donc dans le miroir, sot, fou que tu es ! Toute la brillante jeunesse bordelaise passe chaque jour sous les fenêtres de ta femme. La crois-tu donc aveugle, ou innocente au point de ne pas comparer ?

Il fouillait dans les vêtements de Colombe endormie, en quête de billets doux ou de cadeaux galants. Dans sa rage, il déchirait parfois les doublures et accusait les loups-garous du méfait.

Il consulta les devineresses. L'une lui montra dans le miroir magique sa femme avec un amant et il brisa le cristal à coups de talons. Une autre le rassura, garantit la pureté de la belle. Il la considéra avec méfiance, lésina sur son salaire et ne la crut point.

La mélancolie le rongait.

Il se rappelait sa jeunesse, les confidences de femmes liées à des barbons, les bonnes histoires de ses camarades, ses propres souvenirs de maris trompés. La certitude qu'il était fatalement condamné aux cornes s'ancra si avant dans son âme qu'il aurait reçu avec la même ire tout avocat de la vertu de sa compagne, aussi bien que le délateur de ses débordements. Une idée fixe le tenaillait; il voulait connaître l'étendue exacte de son malheur, et, comme il n'y avait rien à apprendre, il provoqua sa ruine.

— Ma mie, dit-il à sa femme, il nous faut parler franc. Je ne suis pas un jouvenceau et sais qu'il faut aux jeunes femmes des amusements. La jeunesse prise la gaieté et

la compagnie, il faut vous entourer de jeunesse. Que l'on danse chez nous. Régalez vos amis, ne craignez pas de les convier ici en nombre, donnez-vous du bon temps et passez vos loisirs en danses, chansons et joyeux devis.

Dès lors, les planches vibrèrent sous les talons de tous les jeunes hommes de la cité. Les hôtes circulaient dans la vieille demeure comme un jeune sang. Les fêtes succédaient aux fêtes, la jolie Colombe s'en donnait à cœur joie, mais sans jamais songer à mal. Son attitude désarmait les galants. Elle savait écarter ceux qui s'obstinaient, car à la longue elle finissait par comprendre leur manège malgré une innocence à peu près incroyable. L'idée qu'elle pourrait offenser un époux qui la comblait à ce point mettait l'impassible jeune femme hors d'elle-même. Mais elle se laissa entraîner à des dépenses si folles qu'elle vint s'en accuser auprès de son mari.

— Je vous promets, dit-elle, de réformer ma vie.

Il éclata de rire et lui signifia qu'elle pouvait dépenser le double si le cœur lui en disait. Elle ne vit pas qu'il avait l'œil sanglant, rageur. En effet, il ne découvrait toujours rien. Sa maison, son ménage était la fable de la ville. On ne tarissait pas sur ce vieux mari, sur cette jolie femme, sur tous les cavaliers qui hantaient leur logis et on ricanait sur le passage de Caillou, on le mettait en chanson. Or, il savait l'adresse infinie des femmes à dissimuler.

— La pendarde, disait-il, j'arriverai bien à démasquer sa turpitude !

Dans sa rage, il serrait les poings et il se faisait apporter tous les récits italiens qui traitent des ruses des femmes et de leurs manières de tromper. Il faisait son profit de ces lectures, et mûrissait sa vengeance, mais en vain, toujours en vain. Alors il donna une impulsion nouvelle aux fêtes, il attribua à Colombe une somme spéciale pour le jeu. L'alouette se prit au pipeau. Elle joua, gagna, perdit, se passionna. Elle dit :

— Si j'avais fait cela... ou cela... si j'avais tourné ce dé deux fois de suite... si j'avais tenu l'as ou le roi...

Elle faisait de savantes combinaisons, son front se creusa. Jeu ou intrigue amoureuse ?

Les combinaisons de la joueuse croulaient comme maisons de sable, elle en arrivait à pleurer, et le soir il la consolait. Elle s'entêtait à jouer avec une fureur surprenante. La société qui fréquentait chez Caillou changea de mine. Il s'y glissa quelques aigrefins, joueurs de profession. Plusieurs galants, cruellement écorchés au jeu et repoussés par la belle Colombe, quittèrent la partie et on ne les revit plus. Colombe, tout entière à sa passion, ne s'en aperçut même pas. Caillou continuait sa surveillance, mais les nouveaux venus, aussi rusés que les anciens, ne donnaient prise à aucun soupçon.

— Ah ! dit-il, j'ai donc pris pour femme une Lucrece ! Ainsi je suis le seul mari, depuis que le monde est monde, qui aura épousé un tendron et auquel il n'en cuira point ? Je vais tenter une dernière expérience, et si mon épouse y résiste, je jure devant Dieu de ne la soupçonner jamais, m'en donnât-elle mille raisons !

Il s'aboucha avec une femme qui revendait des hardes et qui s'occupait de placer les servantes. Grâce à ce double métier, elle pénétrait partout et en profitait pour se livrer à un commerce moins avouable. Caillou feignit d'avoir fait un pari sur la vertu de sa femme avec un ami et il lui demanda, pour parfaire la farce, si elle ne connaissait pas parmi ses amis un bourreau des cœurs, un homme irrésistible. Il parlait avec une telle crispation de la bouche et un si terrible œil noir que la ribaude comprit de quelle nature était la plaisanterie.

Elle lui amena un grand diable félin, avec des yeux langoureux, des mains câlines, une taille souple et des muscles de fer. Il se laissait examiner, questionner comme la dernière des filles de joie. Nul ne vit jamais âme plus abjecte engainée dans un écrin plus énamourant.

La vieille le vantait comme elle l'eût fait de hardes précieuses. Elle soulignait dans le misérable tout ce qui manquait au vieil homme de jeunesse, de grâce, de force, de séduisantes façons. Mais le jaloux prit une expression telle qu'elle arrêta les mots dans la gorge de la coquine et effaça le sourire fade du séducteur.

— Mon cœur, dit Caillou, je t'amène ce seigneur, arrivé depuis peu dans notre ville, et qui s'y trouve tout esseulé.

Le séducteur déploya ses charmes, d'abord sous l'œil du mari, ensuite en tête à tête avec Colombe, pendant que Caillou les épiait derrière une tapisserie. A ses œillades, la chaste femme répondait par un sourire de petite fille courtoise. Elle ne remarqua ni son torse avantageux, ni ses jambes bien moulées, ni sa moustache aguichante. Leurs mains se frôlèrent par accident et Colombe ne tressaillit pas au contact de la peau qui faisait pâlir toutes les femmes. Il approcha un instant sa jambe et elle retira son genou, d'un geste réflexe, tout naturel, sans cesser de lui vanter l'éloquence du nouveau prédicateur de Saint-Michel.

Le galant dut quitter la place bredouille, après avoir prolongé sa visite.

— La rusée est fort habile et cache bien son jeu, dit-il au mari en sortant, mais de plus sauvages ont été apprivoisées !

Il fallait un peu de temps, de la patience. Il se mit à fréquenter la maison avec tout le monde et sans plus de succès que les autres. Cependant il déclara un jour à Caillou que la dame était prête à tomber comme un beau fruit. Il l'avait observée et connaissait son faible.

La première fois qu'ils se trouvèrent seuls, il lui proposa une partie. Elle courut chercher le jeu.

Elle le gagna au trente-et-un, au passe-dix, au lansquenet. La chance la favorisait follement. Toute à son succès, elle ne voyait pas que son partenaire cachait des

cartes dans ses bottes et en tirait de sa manche. Quand le poisson fut bien appâté, l'homme prit l'avantage et Colombe commença à perdre. L'ingénuité quittait lentement son visage chagrin. Il passait dans ses yeux séraphiques des lueurs mauvaises et la convoitise lui durcissait les traits. Elle s'énervait.

Ils furent quittes. Mais, après son joli gain de tout à l'heure, Colombe n'allait pas s'abandonner à la malchance. Elle s'obstina, et la mauvaise chance en fit de même. De revanche en revanche, elle finit par perdre beaucoup, beaucoup plus que son mari ne lui donnait pour toute une année, plus qu'elle n'avait jamais perdu depuis qu'elle jouait. Elle s'acharna. Au début elle laissait échapper des plaintes, elle s'exclamait à la vue d'une carte inattendue, elle expliquait comment il s'en était fallu d'un rien pour qu'elle gagnât, et si elle avait joué d'abord... et si elle avait pensé... Bientôt elle parla moins et répondit à l'homme par monosyllabes. Ensuite, elle ne lui répliqua même plus. Elle était très rouge avec les yeux fixes, brillants, constamment baissés sur les cartes. Parfois elle cillait péniblement, comme une somnambule, et ses yeux redevenaient fixes, durs. Ses gestes étaient automatiques, la passion l'arrachait hors d'elle-même, elle avait perdu la notion du monde.

Quant tout son argent eut disparu dans la poche de son partenaire, elle déposa sa chaîne d'or vénitien sur la table, en guise d'enjeu. Puis elle joua le diamant de son gorgerin, puis sa bague de fiançailles, puis son anneau. Elle se leva pour aller quérir sa collerette en dentelle d'or, son médaillon, elle détacha une perle de sa chaîne orientale. L'homme la renfila, et, perle à perle, la chaîne passa dans ses mains. Colombe obéissait à une volonté supérieure, elle ne manifestait plus rien, on eût dit une figure de bois. Mais quand elle en fut réduite à chercher ce qu'elle pouvait bien encore jouer, elle se vit soudain si démunie qu'elle se mit à pleurer.

Et le beau pipeur s'avança vers elle avec tout un cortège de consolations.

Dans son désarroi, elle se laissa enlacer les genoux, elle abandonna ses mains fiévreuses.

— Séchez ces beaux yeux, disait le galant, ce n'était que badinage ! Contre un baiser je vous rends tout !

Saoule de jeu, égarée, elle avait perdu tout son sang-froid, quand il lui aurait fallu réfléchir pour discerner le bien du mal. Sa conscience avait sombré.

— Une minute d'abandon, lui murmurait le tentateur et je restitue les perles à votre col, la broche à votre corsage, la chaîne à votre ceinture !

Et en parlant il lui caressait le cou, la gorge et la taille avec des mains qui la firent défaillir.

Alors, elle connut un baiser qui l'emporta plus loin dans l'infini que n'avait fait le jeu. Elle s'abîma dans cette nouvelle passion avec une frénésie ravivée.

Caillon souleva le rideau qui le dissimulait. Il tremblait si fort qu'il ne pouvait parler. Enfin il se domina et se dressa comme un Polyphème pour les écraser.

— Damnation ! gronda-t-il.

Ils s'arrachèrent l'un à l'autre. Le barbon les regardait avec un tel visage que Colombe ne le reconnut pas tout d'abord. Il apparaissait maintenant sous son vrai visage, ravagé par une haine carnassière.

Colombe eut peur.

— Ne crains rien, lui dit-il avec un sourire atroce, je ne te veux pas de mal. Je veux te faire boire ceci !

Et il versait dans une tasse le contenu d'une fiole.

Les idées trottaient vite dans la tête de la joueuse. L'esprit lui venait depuis que ses sens avaient parlé.

— Du poison ? dit-elle. Pas si folle ! Mes yeux s'ouvrent ! Eh quoi, je vous ai donné ma chasteté contre de l'or ; mais si j'en crois le témoignage que je viens de recevoir, aucune richesse ne saurait payer le don que je

vous fis dans ma simplicité. Je fus la dupe de ce marché. Reprenez vos biens et laissez-moi à celui-ci.

Elle voyait le monde avec des yeux nouveaux. Un dieu venait de se révéler et elle se transfigurait en se pressant contre son prophète. Mais l'homme laissait retomber ses bras lâches. Il détournait le regard, elle ne comprit plus.

Caillou ricanait, la rage aux dents, savourant sa vengeance.

— Celui-ci, dit-il, a terminé ses grimaces. Laisse-moi lui payer son dû, et, à notre tour, nous réglerons notre petit démêlé en particulier.

Avec ses gestes familiers, il ouvrit son escarcelle, sortit les écus. Les deux hommes s'approchèrent de la fenêtre pour compter. Ils faisaient sonner les pièces une à une, à intervalles réguliers, comme des maquignons. Colombe, délaissée, hagarde, les considérait. Une fois de plus ses idées se bouleversaient. Elle découvrait encore d'autres horizons. Le monde s'élargissait, plein d'embûches, de gibets, de machinations, de forfaitures. Dans son désarroi, elle chercha un secours autour d'elle et avisa la tasse empoisonnée.

Elle la prit tout doucement et, au cliquetis monotone des écus, elle se mit à boire le breuvage à petites gorgées. Elle n'en sentit pas l'amertume.

La chatte faisait sa toilette sur un coin de la table. La lumière du jour caressait une haute aiguière d'argent. Trois nœuds rouges égayaient la robe grise de Colombe. Un beau bahut flamand étalait au fond de la pièce ses arêtes luisantes, bien cirées.

La vue de cet intérieur bourgeois aurait tenté un peintre.

YVON LAPAQUELLERIE.

LE PERPÉTUEL RENOUVEAU

A Jean de Gourmont.

*O Remy de Gourmont dont l'esprit pur subsiste,
Paré du désespoir de vos instants derniers,
Dans le ciel sillonné par les jeunes ramiers,
Sous ce dais vespéral d'un couchant d'améthyste,
A travers les vergers, les champs aux verts damiers
Et ces quinconces poudrés par les printaniers
Floconnements blancs et roses de nos pommiers,
Du Val Brayon à Coutances, avant que, triste
Ne chevrote son rythme déjà trébuchant,
Que monte, vernal, ce crépusculaire chant
Jusqu'à votre buste douloureux d'ironiste.*

*Comme cette annonciatrice des beaux jours
Qui décrit ses circuits en ronde fantaisiste,
L'humble chauve-souris dont les vols de velours
Font leur révérence autour des socles de gloire,
Que, servent hommage à votre chère mémoire,
Dans ce Mai palpitant d'occultes souffles lourds,
Que semblent soupirer, en rêve idéaliste
Et virginal éveil, les naissantes amours,
Ma couronne verbale aux sonores contours
S'élève avec l'encens floral des alentours
Vers votre front nimbé d'érémétique artiste
Où le sceau radieux d'une étoile persiste.*

*O Remy de Gourmont dont l'œuvre d'érudit,
Tantôt charmeur, douteur, mystique ou casuiste,
Par le Temps éternel se propage et grandit,
Quand je songe, hanté de ce tourment maudit :
Sentir qu'heure par heure toute vie expire
Sous la vieillesse qui l'avilit et laidit.*

*En évoquant les noms lumineux que j'admire,
J'imagine qu'Eschyle ou Corneille ou Shakespeare
Accueillirent la Mort avec un fier sourire,
Qu'ils durent, délivrés et triomphants, lui dire :
« Dès longtemps je t'attendais, enfin, te voici!
« Ton spectre hallucinant rend l'être fataliste :
« L'inéluctable sort de ma chair t'obéit,
« Mais malgré le néant mon cerveau te survit! »
Ainsi, hors le chaos de la tourbe égoïste,
Tel l'Amour plus fort que la Mort, dans l'infini
Où la seule splendeur exemplaire résiste,
Votre cœur généreux, pour jamais, surexiste,
O Remy de Gourmont, fils d'Hermès Trismégiste!*

Mai 1927.

P.-N. ROINARD.

LA LOI PAUL BONCOUR¹

Un singulier revirement s'est produit dans le public, depuis deux ou trois ans, au sujet de nos relations avec l'Allemagne et des chances de nouveau conflit avec ce persévérant et toujours inquiétant adversaire.

Paradoxe surprenant, au moins en apparence, cette réaction contre les généreuses illusions de « l'après-guerre » s'est produite dans le moment que le gouvernement de notre pays venait d'échoir au parti qui avait adopté pour plate-forme électorale la nécessité de « montrer au monde la vraie figure de la France », sans souci des railleurs, enchantés de rappeler aussitôt l'amusante figure du Sosie de Molière, qui est, lui aussi, « Messieurs, ami de tout le monde... »

Les historiens de l'avenir se chargeront de pénétrer les origines et les raisons profondes de ce double mouvement en sens inverse du peuple français :

— Devant les urnes, le 11 mai 1924 : « pacifisme » déclaré; sincère, au demeurant, et généreux, c'est bien entendu, mais bien imprudent aussi par sa sincérité même et par son abandon, qui avivent tous les espoirs des rancuniers vaincus;

— Après le vote, et, semble-t-il, à la seule lecture de la déclaration ministérielle, fort éloquente pourtant : surprise inquiète, repli sur soi-même, profonde défiance de l'irréconciliable Allemagne et découverte subite de l'urgence, pour nous, d'une solide organisation défensive.

Ce sont ces sentiments, le dernier surtout, qui ont pro-

(1) Au moment où nous mettons sous presse, la commission du Sénat vient de proposer la suppression totale de l'article premier de la loi qu'examine notre collaborateur. — N. D. L. R.

voqué l'élaboration de la « Loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre », œuvre très étudiée — peut-être trop étudiée — de l'état-major de l'armée, des divers services du ministère de la Guerre et du Conseil supérieur de la Défense nationale. On sait que M. P. Boncour préside ce Conseil; et ceci, à la fois, explique la compétence dont il a fait preuve dans les débats qui ont abouti, le 7 mars, à un vote favorable (1 bis), et justifie son intervention, si active, si chaleureuse, que le texte adopté portera toujours le nom de « Loi Boncour ».

« Peut-être trop étudié », venons-nous d'écrire. C'est là une critique générale, que l'on peut appliquer à presque toutes nos nouvelles lois. Ces productions de parlementaires, au zèle de qui, d'ailleurs, il faut rendre justice, sont le plus souvent trop longues, trop diffuses, d'un excessif souci du détail — rigides, par conséquent — dans leurs dispositions, *qui omettent de distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas*, gênant ainsi l'initiative des autorités civiles ou militaires, suivant le cas. Ces autorités, en effet, se trouveront toujours en présence de faits imprévus; qu'elles chercheront de bonne foi à *rattacher aux cas prévus*, puisque ces lois affichent précisément la prétention de tout prévoir.

Reconnaissons, au surplus, en ce qui touche la loi Boncour, les difficultés de la tâche imposée à ses auteurs : tâche considérable... Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir ces 48 articles aux nombreux alinéas et de calculer les répercussions des mesures prescrites. Le problème, si complexe, certes, a été fouillé, creusé; les rédactions ont été tournées et retournées; les termes ont tous été pesés. C'est le beau travail de juristes, d'hommes politiques, de techniciens, d'économistes connus, appréciés, et qui savaient — malheureusement peut-être — que leur œuvre n'était pas anonyme.

Mais laissons cela. Quelle œuvre de ce genre est jamais parfaite et désintéressée? Le pis est — et ceci est capital

(1 bis) A 500 voix! Les communistes seuls ont refusé leurs votes.

— que, probablement, elle sera inutile, ou tout au moins *inefficace*, pour la simple raison que *l'on ne sait pas du tout ce que sera la guerre de demain*.

Napoléon disait volontiers qu'il fallait changer de tactique tous les dix ans. Il est vrai qu'il ne s'astreignit pas lui-même à observer ce principe. Quelques jours après Waterloo, Beresford écrivait à un ami : « Napoléon nous a attaqués à l'ancienne manière et nous l'avons repoussé à l'ancienne manière... » Il est vrai encore que le grand capitaine n'eût pas dit de la stratégie, ni surtout de la préparation à la guerre, ce qu'il disait de la tactique. Il n'en est pas moins que les « progrès » — si l'on peut dire! — des engins de destruction sont tels, et si rapides, qu'on sent bien qu'il faut moins d'une décade pour que l'organisation des moyens généraux de défense — disons mieux, *de préservation* — apparaisse périmée.

Or, la loi Boncour est bien celle qui aurait dû être votée en 1913. Elle répond parfaitement aux circonstances, aux traits caractéristiques, aux besoins de la Grande Guerre dernière. Si nous l'avions eue, de 1914 à 1918, nul doute que tout eût mieux marché, plus vite et à moins de frais, qu'il y eût eu moins de souffrances et de sang répandu. On peut même dire, croyons-nous, que les événements ne nous prenant pas — ou pas autant — à l'improviste, nous aurions aussitôt réagi comme il le fallait et qu'ainsi la guerre eût duré moins longtemps. Or, c'est certainement la durée de cet énorme conflit qui en a accentué si cruellement le caractère catastrophal...

Mais enfin, il faut se le demander, que resterait-il de cette loi qui n'est même pas encore promulguée — n'ayant été votée qu'au Palais-Bourbon — et dont l'effet utile ne se produira que dans un ou deux ans, si la future guerre prenait, dès le prime début — avant même, son début *officiel* — le caractère *d'agression subite d'une énorme flotte d'appareils aériens* (2), déversant sur nos

(2) Il n'est pas inutile d'ajouter que, d'après des renseignements parti-

viles et sur Paris non plus seulement des tonnes d'explosifs violents, mais d'immenses nappes de gaz empoisonnés?

Il est clair que les destructions ainsi obtenues — celle des existences humaines, tout d'abord — seraient si étendues, donc si *paralysantes*, que « la mobilisation de la nation entière », si bien préparée en théorie, serait aussitôt arrêtée. Même dans les régions restées indemnes, il se produirait une telle angoisse, un mouvement si vif d'horreur démoralisante, d'effroi, tranchons le mot, que *les chefs de la nation se verraient peut-être obligés d'entrer en négociations avec l'ennemi*.

C'était déjà le but avoué que, dès l'août 1914, les chefs allemands poursuivaient en ravageant par le fer et par le feu, en arrosant de sang par les fusillades les régions envahies de France et de Belgique. Ils avaient d'ailleurs, là, le complet assentiment de leur peuple, qui acceptait fort bien la systématisation de la cruauté à l'égard de populations désarmées, sous le spécieux prétexte invoqué par ses théoriciens des « grands conflits nationaux » — les Clausewitz, les Von der Goltz, les Bernhardi et bien d'autres... — que c'était le seul moyen d'obliger l'*Erb feind*, l'ennemi héréditaire, à plier le genou, à se résigner à une paix immédiate, quelles qu'en fussent les conditions.

Ce but ne fut pas atteint, alors... Les moyens mis en œuvre n'étaient pas encore assez décisifs, assez déprimants par leur puissance de destruction, ni surtout, sans doute, par leur soudaineté, leur simultanéité d'emploi, la généralisation de leurs effets. Mais, en fait, les instigateurs de tant d'abominables sévices n'osaient peut-être pas aller jusqu'au bout de leurs propres doctrines : ... « le cœur me saigne... » s'écriait Guillaume II dans une lettre célèbre à François-Joseph d'Autriche, où il s'expliquait

culiers et tout récents, les Allemands se jugent en possession d'appareils scientifiques, pratiquement réalisés et expérimentés, qui paralyseraient nos propres avions et les précipiteraient au sol après arrêt du moteur.

sur la nécessité, afin de mieux servir l'humanité, de violer d'abord toutes ses lois. Peut-être éprouvait-il, en effet, quelques remords, malgré son cynisme. Certains de ses conseillers civils — tel, mais un peu plus tard, M. de Bethmann-Hollweg, à propos de la guerre sous-marine à outrance — cherchaient à l'incliner vers des pratiques plus immédiatement soucieuses du droit des gens. Il est vrai que c'était uniquement dans l'intention prudente de ne pas indisposer les spectateurs de la lutte — à quoi les prôneurs de la destruction organisée répondaient, s'inspirant, sans y songer, de Tartuffe, quand il parle de sa dupe, Orgon : Les Neutres?...

Ne sont-ils pas au point de voir tout sans rien croire!...

§

Mais revenons à la loi Boncour, au sujet de laquelle nos murs se sont couverts des affiches véhémentes des partis avancés, qui lui reprochent — non sans apparence de raison — son esprit militariste et le danger que ces intolérables contraintes, imposées à tous les éléments de la nation, hommes, femmes, enfants, vieillards, feraient courir à la classe ouvrière (la seule digne, sans doute, de quelque considération), *en cas de troubles intérieurs*. C'est le souvenir de l'échec cuisant de la grève générale de mai 1920 et des mobilisations partielles qui déconcertèrent les organisateurs du désordre. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'aujourd'hui, en raison des progrès qu'on a laissé faire aux communistes, il serait beaucoup moins aisé de briser l'effort des révolutionnaires. On peut, en tout cas, mesurer, par ce qu'ils disent en ce moment, de la violence avec laquelle ces mauvais Français prêcheraient la soumission aux lois de l'ennemi dans les circonstances qui nous occupaient tout à l'heure.

Ne seraient-ils pas, au demeurant, aussi bien fondés, mieux fondés même à se plaindre de l'imprudence avec laquelle certains textes de la nouvelle loi — si bien inten-

tionnée cependant — donnent à l'ennemi futur des prétextes de sévices à l'égard des « prolétaires », des ouvriers qualifiés aussi, et même des petits patrons?

Rappelons d'abord que le texte primitif de l'article 1^{er} (3) adopté par les auteurs du projet de loi — et accepté par la commission de la Chambre — négligeait de spécifier que les éléments de la population affectés « à l'entretien de sa vie matérielle et morale » étaient considérés comme « non combattants ». Deux députés, plus avisés, se hâtèrent de faire combler, en séance publique, une lacune qui ouvrait à l'ennemi éventuel les plus dangereuses possibilités, en privant de nombreuses catégories de Français et de Françaises des droits reconnus depuis longtemps à La Haye aux non-combattants par le droit international.

Mais le redressement de cette surprenante erreur suffira-t-elle, le cas échéant?

A un adversaire qui, avec raison, répétons-le, considère la conservation de la « force morale » d'une nation en guerre comme l'une des principales conditions de son succès final, comment faire accepter sans une entente préalable, en temps de paix (4), que les éléments préposés à « l'entretien de la vie matérielle et morale » du pays envahi n'ont pas la même valeur et ne doivent pas être soumis aux mêmes risques que les éléments particulièrement affectés à la défense militaire du dit pays?

Quand on a tant de motifs de s'appuyer sur les exemples d'une guerre où l'ennemi en question n'a jamais désavoué aucun de ses procédés de violence, il aurait mieux valu s'abstenir d'énumérations et de spécifications

(3) Voici les termes essentiels (du point de vue qui nous occupe) de l'article 1^{er} actuel : « En temps de guerre, tous les Français... sans distinction d'âge ni de sexe, sont tenus de participer, soit comme combattants, à la défense du pays, soit comme non combattants, à l'entretien de sa vie matérielle et morale. »

(4) Nous laisserons de côté, dans cette étude, le point de savoir si cette entente préalable offrirait de suffisantes garanties. Quand il s'agit de l'Allemagne, on peut toujours en douter.

qui prêtent manifestement à la discussion. Ne savons-nous pas, ou avons-nous oublié déjà (5) combien ces adversaires sont subtils, retors, habiles à tirer parti du moindre avantage, toujours dépourvus de scrupules et animés — surtout contre nous — de ce sentiment très particulier qu'ils appellent eux-mêmes « la satisfaction de nuire » (*Schaden freude*) ?

Reconnaissons-le, en définitive, cet article 1^{er}, que son rédacteur — un patriote, certes — a eu tant de plaisir à écrire, est singulièrement dangereux; d'autant que, çà et là, dans les textes qui suivent, on relève des dispositions qui corroborent notre opinion sur la possibilité d'interprétations défavorables à notre défense.

Veut-on, de tout ceci, quelques exemples ?

Prenons l'article 4, qui établit (2^e alinéa) que :

la mobilisation nationale comporte... :

... 4^o dans l'ordre intellectuel, une orientation des ressources du pays dans le sens des intérêts de la défense nationale;

5^o enfin, toutes les mesures nécessaires pour garantir le moral du pays...

Il y a là, à la fois dans la définition des objectifs et dans la désignation des personnes ou professions visées, une imprécision qui sera certainement mise à profit par l'envahisseur, à tout le moins pour opérer des transports en masse, dans l'intérieur de son pays, « d'intellectuels » — et quelle limite s'accordera-t-il, de ce côté-là ? — d'ecclésiastiques, de professeurs, de directeurs d'institutions et d'établissements de haute culture et de relèvement moral, etc., etc...

Remarquons, en outre, que « le règlement d'administration publique » prévu par l'article 5 (alinéa 3) lui désignera expressément « les personnes participant à l'œuvre de défense nationale »... Et l'on vient de voir jusqu'où peut s'étendre cette participation.

(5) Beaucoup de Français l'ont oublié — par système, d'ailleurs, — comme on l'a déclaré au dernier congrès socialiste.

Les articles 7 et 8 soulèvent aussi de graves objections, dans l'ordre d'idées qui nous occupe. On a sans doute oublié que, dans la pratique de la guerre, telle du moins que l'entendent les adversaires « habituels » de la France (et nous pourrions, n'était la crainte d'allonger démesurément cet examen, prendre des exemples dans les conflits de 1814-1815, 1870-71, 1914-1918), il ne suffit pas d'une décision hâtive, *postérieure* à la déclaration d'hostilités, pour donner, soit (art. 7) à des organisations armées la qualité de « combattants réguliers », soit (art. 8) à des civils appelés d'une manière quelconque « au service d'administrations et exploitations nécessaires à la défense nationale », *un statut suffisamment protecteur, pour le cas où ils tomberaient aux mains de l'ennemi.*

Et en définitive, il apparaît fort clairement qu'une fois de plus nos organismes dirigeants et législatifs (toutes réserves faites sur l'attitude qu'adoptera le Sénat à l'égard de la loi Boncour), ont mis la charrue avant les bœufs. En effet, la première chose à faire, si l'on voulait absolument légiférer sur cette délicate matière de « l'organisation de la Nation pour le temps de guerre », c'était de reconnaître que la question avait, par certain côté important, un *caractère international* dont il était prudent de tenir compte.

La seconde chose à faire était de solliciter discrètement l'avis de l'Institut international de La Haye, au sujet des modifications du code du « droit des gens » que rendent indispensables les concepts actuels — de plus en plus préoccupants — sur les méthodes de guerre, dans leur rapport avec le traitement des populations envahies. On aurait pu, après cela, et en pleine connaissance de cause, soumettre la question au Conseil de la S. D. N. Celui-ci, à la vérité, aurait peut-être été gêné par la présence du délégué de l'Allemagne et surtout, probablement, par l'action sournoise du nouveau secrétaire général adjoint du conseil, qui appartient, comme on sait, au Reich.

En tout cas, il restait la possibilité de la réunion d'une conférence internationale, comme celle qui, en 1907, étudia les retouches qu'il y avait lieu de faire subir (sur le « droit de suite » (6), notamment) aux principes du droit international maritime.

Cette conférence aurait eu, en tout cas, la fortifiante confiance que l'objet de son étude était, en ce qui touche l'humanité, d'une *importance fondamentale*, et que son œuvre — si elle aboutissait — serait moins vaine que celle de toutes les commissions et sous-commissions de désarmement, où chaque membre, excédé enfin de tant de subtilités, d'intrigues et de faux semblants, se pose, *in petto*, la question célèbre : « Qui donc trompe-t-on ici ? »

§

D'« importance fondamentale », cette étude des conséquences pour l'envahi comme pour l'envahisseur (7) — aussi bien dans l'air que sur terre — des modalités nouvelles de l'état de guerre, cet examen critique du droit de prévoir le pire et d'essayer d'y parer sans que le vainqueur du moment puisse se prévaloir d'un effort si légitime pour accentuer encore ses procédés de destruction?... N'est-ce pas se leurrer encore? Imagine-t-on que ceux qui ont si délibérément, si « joyeusement » violé, en 1914, les principes établis à la fin du siècle dernier et au com-

(6) Ce droit, un peu exorbitant au premier aspect, mais si efficace, justement, au sujet de la durée de la guerre — et, n'était la nécessité de se restreindre, il serait intéressant de l'étudier ici, à ce point de vue — a été exercé pendant la Grande Guerre, mais seulement, en réalité, à partir de 1917, à l'égard des cargaisons qui, adressées fictivement à des consignataires hollandais ou scandinaves, ne faisaient que traverser les territoires neutres pour aller alimenter et réapprovisionner l'Allemagne (voir à ce sujet le livre révélateur de l'amiral anglais Consett, traduit en français sous le titre : *Le triomphe des forces économiques*, et édité par la maison Challamel).

(7) Observons en passant qu'en adoptant (et ils ne s'en départiront jamais), le système de guerre offensive si bien caractérisé par le mot du maréchal de Moltke : « faire la guerre, c'est *attaquer* », et, donc, en portant tout de suite les hostilités sur le sol ennemi, les Allemands se mettent fort habilement à couvert des conséquences de leurs principes sur « l'humanité de la guerre inhumaine ».

mencement de celui-ci, à Genève et à La Haye, pour adoucir les maux de la guerre, tiendraient plus de compte de conventions nouvelles limitant, à la fois, l'emploi de moyens d'actions dont ils attendent avec certitude une vengeance si ardemment souhaitée (8) et leur liberté d'apprécier la validité de mesures de défense — nouvelles aussi — qui auraient pour objet de soutenir le moral du peuple envahi?

Non, nous ne l'imaginons pas. Mais l'objection, si juste en soi, qui pourrait nous être faite vaut, malheureusement, pour toutes les conventions, de quelque nom qu'on les appelle, de quelque conséquence qu'elles soient, passées entre les hommes, et particulièrement lorsque l'un des contractants est aussi sujet à caution, en ce qui touche la bonne foi, que celui qu'on sait — qui a toujours à la bouche, trait décisif!... l'affirmation de sa parfaite loyauté.

Est-ce une raison de se décourager, et de ne rien entreprendre dans l'ordre d'idées où nous évoluons : la nécessité des définitions plus exactes, l'intérêt des précisions plus nettes sur les limites des droits et l'étendue des devoirs? Nous ne le pensons pas. Il faut, là comme ailleurs, espérer contre toute espérance et persévérer — comme le voulait le grand Taciturne — sans se préoccuper de réussir. Après tout, sait-on jamais?... Et peut-on renoncer de gaieté de cœur au miracle de l'amendement — si lointain soit-il — de l'humanité?

Peut-être, au demeurant, aurions-nous eu plus de chances d'obtenir quelques résultats pratiques dans la poursuite du but modeste de *l'atténuation* des maux de la guerre, si renonçant aux enfantines et décevantes illusions sur la paix universelle et perpétuelle qui se sont produites, d'une manière bien inattendue, à la fin de la

(8) Un ministre du Reich, M. Hergt, vient, de sa seule autorité, déclarer la guerre à la Pologne dans un discours au Congrès des « Marches de l'Est », à Beuthen (Silésie prussienne).

Grande Guerre (9), nous nous étions inspirés de certains livres vraiment prophétiques, écrits, soit avant le dernier conflit, par les Wells, les Clément Ader, les Jean de Bloch, etc..., soit pendant les hostilités mêmes, ou immédiatement après alors que les imaginations, vivement frappées par la grandeur de l'holocauste, s'élevaient encore assez haut pour discerner, au delà de la catastrophe présente, les catastrophes de l'avenir, qui seront plus complètes, plus désastreuses, si on n'arrive pas à les prévenir.

Le nombre est grand des écrivains, des penseurs qui, dans cette période d'angoisse enflammée de la guerre, ont cherché à percer le mystère du destin de ces pauvres créatures humaines qui, à peine réunies en sociétés, ont aussitôt appliqué à leurs différends la solution du meurtre collectif, que faisait, hélas! pressentir le crime de Caïn, le meurtre individuel.

Ouvrons le livre — *Les Guerres d'Enfer* (1915) — du plus clairvoyant et du plus courageusement sincère, peut-être, de ces penseurs, Alphonse Siché. Après un saisissant exposé des véritables origines, des raisons profondes du vaste conflit, qui, déjà, n'apparaissait plus seulement comme une guerre de nations (stade postérieur à celui des guerres de princes), mais comme une guerre de races; après avoir étudié — de la manière la plus intéressante pour des lecteurs qui, même dans notre élite qui se croyait « avertie », n'avaient jamais lu ni Clausewitz, ni Bernhardi, ni von Hartmann, ni Adolf Lasson, —

(9) L'auteur a souvent entendu, et que d'autres ont entendu comme lui!... en 1918-1919, des hommes politiques, des intellectuels, des financiers même, s'écrier : « Enfin, nous venons de clore la dernière guerre! Saluons l'aube de la grande paix du genre humain!... » Surprenantes billevesées! Prétendait-on supprimer, de quelques traits de plume, les passions, les vices, l'égoïsme, l'avidité des hommes? — Rien que l'imprudente application, à peu près stricte, du principe des nationalités, si juste en théorie, si dangereux dans la pratique, devait indubitablement entretenir les causes de conflit (voir le beau livre de René Johannet sur le principe en question) entre les peuples. Et encore faut-il dire qu'à cette époque n'apparaissait pas encore nettement le grand péril du bolchevisme...

après avoir étudié, disons-nous, de fort près, cette capitale doctrine de la guerre cruelle, systématiquement cruelle, pour la plus grande satisfaction, bien comprise, des principes d'humanité, notre auteur aborde la partie constructive de son œuvre et, à la grande surprise de ceux qui le relisent aujourd'hui, établit, campe nettement — presque dans les mêmes termes — les articles de la loi Boncour.

Maintenant, dit Alphonse Siché (p. 108), que nous avons étudié l'évolution historique des conflits humains et envisagé la guerre moderne dans ses conséquences morales, économiques, politiques et sociales, nous allons pouvoir essayer de nous représenter l'organisation militaire future du pays. Nous aurons aussi à nous occuper de la technique, des procédés spéciaux aux guerres prochaines...

... Un point est tout d'abord à retenir, un point essentiel : dans l'avenir, la nation participera tout entière à la lutte...

... Il ne s'agira pas seulement pour lui — pour l'Etat — de protéger contre la convoitise de l'étranger la richesse nationale, de mettre à l'abri d'un coup de force le patrimoine intellectuel et économique du pays; *c'est sa vie même*, son existence en tant que peuple, en tant que groupement humain, qu'il lui faudra défendre. Il n'aura à espérer aucun ménagement de la part de son adversaire... Vaincu, il supportera la systématique destruction, l'extermination sauvage et calculée. Aussi devra-t-il utiliser rigoureusement, rationnellement, les éléments actifs du pays, sans en omettre un seul. Il exigera le concours absolu de tous les citoyens, en proportion de leurs facultés.

Ce sera la mise en armes, intensive, de la nation... Seuls, pourront être considérés comme *incapables à aucun titre de participer à l'œuvre de défense nationale*, les vieillards impotents, les malades, les aliénés... et les enfants. Le surplus de la population se verra distribuer militairement un rôle...

... Selon mes prévisions, les femmes seront militarisées tout autant que les hommes.

Militarisées : qu'on ne me fasse pas dire *soldats*. Ce ne serait, au surplus, ni absurde, ni au delà de leurs moyens physiques, encore moins de leur courage...

Ne suivons pas, ici, notre auteur dans un développement

sur le féminisme dont l'intérêt n'est cependant pas niable. Nous ne pouvons pas citer non plus — faute de place — les passages relatifs à la mobilisation et à la « totalisation », dans les mains de l'Etat, de toutes les forces matérielles de la nation (« dans la lutte, dit si justement Séché, chaque nation, chaque parti *fait poids de tout son avoir* »); et la réquisition de l'argent, « puissance suprême de la Société moderne », lui apparaît aussi naturelle, aussi légitime — et d'ailleurs aussi indispensable — que celle des usines et fabriques; des chevaux et bestiaux; des denrées alimentaires, des conserves et du fourrage, des charbons, bois, pétroles, etc., etc...

Nous verrons tout à l'heure quelle est, sur ce sujet essentiel, l'opinion des auteurs de la loi Boncour... et aussi celle d'une notable partie des députés qui ont voté ce texte législatif.

Mais une réflexion se présente, sans doute, à l'esprit du lecteur : M. Alphonse Séché ne paraît pas plus se préoccuper que ne le font nos législateurs actuels des « réactions » qu'entraînerait chez l'ennemi (et, déjà, chez les chefs militaires chargés, au delà de nos frontières, d'organiser la guerre future, en pleine paix), la lecture, l'étude des dispositions qu'il préconise et prévoit. En effet. Mais c'est justement qu'il est convaincu, — écrivant en 1915, en pleines « atrocités allemandes » — que toute amélioration est improbable, *dans les limites de temps qui nous intéressent*, de la mentalité profonde de nos adversaires; donc, que dès le début du conflit armé d'un proche avenir, ces adversaires toujours habiles à précipiter les événements et à se donner le bénéfice de l'initiative des hostilités, reprendront, en la perfectionnant, l'œuvre de destruction méthodique de notre pays, alors que nos ruines n'auront peut-être pas encore été toutes relevées, nos plaies guéries, nos finances pleinement restaurées.

Pour nous, aujourd'hui, après douze années écoulées,

et qui essayons « d'espérer contre toute espérance », nous voudrions au moins que les nouveaux textes législatifs sur la préparation de notre défense ne pussent pas être invoqués contre nous-mêmes et qu'en tout cas ils ne pussent fournir à l'envahisseur, en même temps que des prétextes à sévices raffinés, toutes les indications utiles au choix de ses victimes — puisque aussi bien il ne lui serait pas pratiquement possible de tout tuer, comme le conseillent les théoriciens de la guerre intégrale.

A ceux, au demeurant, qui s'étonneraient que nous ne consentissions pas à faire confiance à l'action modératrice du temps et — illusion favorite de nos hommes politiques — à la bienfaisante influence des idées démocratiques dans le « Reich » républicanisé, nous nous bornerons à faire connaître, ou à rappeler que, maintes et maintes fois, on a constaté que dans tous les établissements d'instruction de la jeunesse allemande, depuis les écoles populaires jusqu'aux Universités, en passant par les « gymnases » des enfants de la bourgeoisie, on prêche avec persévérance la haine de la France (10) et l'impérieuse nécessité de la revanche de la défaite de 1918 — d'une défaite qu'on ne reconnaît d'ailleurs pas; singulière contradiction, par parenthèse...

Déjà, en 1922, le chef de la ligue républicaine des Rhénans indépendants, Joseph Smeets, s'élevait avec indignation, au Congrès de ses partisans, à Bonn, contre cette manière, malheureusement efficace, de prolonger les rancunes et d'éterniser les conflits. Il affirmait, aux applaudissements unanimes de son auditoire, que c'était là un des principaux griefs que les Rhénans de « la Province prussienne » avaient contre Berlin, qui leur imposait des

(10) Dernièrement encore, dans un discours prononcé à New-York, M. James Gérard, l'ancien ambassadeur américain à Berlin, signalait le danger, pour l'avenir, de la direction donnée ainsi à l'éducation de la nation allemande. Ajoutons que le dernier discours de M. Poincaré, à Bar-le-Duc, le 2 mai, ne laisse à personne de bonne foi, malgré la réserve du ton, la moindre illusion sur la mentalité allemande actuelle.

instituteurs et des professeurs systématiquement gallophobes — *Franzosenesser* (mangeurs de Français), comme on dit couramment, là-bas) (11).

Rien, en définitive, ne serait plus dangereux que de nourrir des illusions sur une amélioration progressive des sentiments, à notre égard, des générations qui vont se succéder en Allemagne et de se relâcher, si peu que ce fût, de nos trop justes défiances.

§

Une autre question, et non pas la moins importante pour nous, que fait naître l'examen attentif de la loi Boncour, est celle-ci, qu'il semble qu'on n'ait guère posée, au moins d'une manière précise, dans la presse quotidienne : « Quelles sont donc les raisons de l'accueil si favorable réservé à cette loi par les partis avancés de la Chambre — communistes exceptés, bien entendu ? » Assurément il ne suffisait pas que cet instrument législatif fût présenté et défendu — fort éloquemment du reste — par l'éminent socialiste qu'une singulière fortune et les jeux de bascule de la politique ont hissé jusqu'à la présidence du Conseil supérieur de la Défense nationale.

« Cette loi, a-t-on dit, sans insister ni fouiller davantage, consacre un « étatisme » qui n'est pas pour déplaire aux partis extrêmes, les socialistes de toutes nuances étant, ou se croyant assurés de prendre bientôt le pouvoir. »

Ceci est vrai, déjà, d'une manière générale. Mais regardons les choses de plus près; et, tout d'abord, lisons attentivement l'article 16, préambule du titre III : « De la direction de la guerre. »

Le Gouvernement, chargé de la direction de la guerre, fixe les buts à atteindre par la force des armes, met à la disposi-

(11) Deux ou trois mois après ces courageuses déclarations, Joseph Smeets était assassiné, à Cologne, dans les bureaux de son journal, *La République rhénane*. On n'a jamais retrouvé l'assassin, naturellement.

tion des commandants en chef des armées de terre et de mer les moyens nécessaires et surveille l'emploi de ces moyens.

Il n'est pas besoin de presser ce texte pour y découvrir des dangers. Peut-être vaut-il mieux ne pas s'arrêter sur les mots; « les buts à atteindre *par la force des armes* », ceux que nous soulignons révélant un peu trop la prétention du « Gouvernement » de diriger, en fait, les opérations; de même que : « *surveille l'emploi de ces moyens* », rappelle assez fâcheusement l'abus que l'on fit, en 1917, des missions de députés aux armées et des déplorables effets d'une « surveillance » qui aboutissait à l'anarchie sur le front capital de Champagne et à une dépression morale dont le pays faillit ne se point relever.

Constatons seulement que les « partis avancés » ont trouvé, affirme-t-on, des satisfactions vives à la lecture de l'article 16. C'est qu'ils sont toujours préoccupés du péril de la dictature militaire, *le péril extrême*, à leurs yeux, alors que, pour d'autres, c'est celui de la défaite totale et définitive. Mais ne serait-il pas temps, au contraire, de s'inspirer des souvenirs de la République romaine, où le Sénat lui-même, si attaché à la prééminence du citoyen sur le soldat (*cedant arma togæ!*), décrétait la dictature — temporaire, bien entendu — lorsqu'il jugeait l'Etat en danger?... (12).

Observons, au contraire, qu'il n'est pas question, dans le texte qui nous occupe, du « généralissime », ce qui ne laisse pas de corroborer les réflexions qui précèdent, puisqu'il est clair que, prévu par la loi et, en fait, institué au moment de l'invasion, ce chef suprême aurait une autorité, un prestige beaucoup plus grands que les « commandants en chef » prévus par l'article 16. Or, c'est ce que l'on redoute, semble-t-il. La peur est inguérissable que ce « militaire » ne mette dans sa poche « les civils ».

(12) Est-il besoin de rappeler les souvenirs de juin 1848 pour faire remarquer que la dictature peut parfaitement être une magistrature prévue par une constitution républicaine?

L'opération ne serait cependant pas aussi facile qu'est pittoresque l'expression qui la définit — et que nous nous excusons d'avoir employée.

D'autre part, il est juste de reconnaître la difficulté de traiter congrûment, d'avance en pleine paix, la scabreuse question de la direction de la guerre, quand on est en République démocratique et sous le régime du plus complet parlementarisme. Un soin si périlleux était bien inutile. Ce sera toujours la pesée des circonstances, l'angoissante apparition du « péril extrême » qui entraînera tout.

Mais alors, pourquoi a-t-on voulu résoudre de tels problèmes, *d'avance*, répétons-le, et publiquement, et dans un texte solennellement législatif que, depuis qu'il est voté, on étudie — avec le sourire — dans les bureaux de M. le général Heye, à Berlin; à Berlin, où le tout-puissant état-major reconstitué n'a aucune envie de donner au Reichstag la direction de la grande guerre de revanche, en dépit de sa défaite de 1918, qu'il met, justement, au compte de la défaillance des « civils » de l'arrière?

§

Il y a encore un autre motif, nous l'avons dit, du cordial accueil fait par les socialistes de la Chambre à la loi qui porte le nom de l'un de leurs chefs, celui-ci, du reste, fort suspect de modérantisme...

Étudions le très long et très important article 11, qui traite principalement de *la réquisition* :

En cas de mobilisation nationale, dit cet article, le gouvernement... peut requérir, pour la satisfaction des besoins de toute nature..., etc...

... 3° l'usage ou la consommation de tous animaux, matériels, denrées, matières premières, produits manufacturés, objets, *meubles*, immeubles, installations ou établissements divers.

L'indemnité de réquisition ne pourra représenter :

... b) en cas d'usage, que l'intérêt des capitaux investis dans l'entreprise et utilisés par l'Etat... etc., etc...

Ceci est déjà intéressant. On peut se demander quel sera le sort des pauvres rentiers — il y a de pauvres et même fort pauvres « rentiers » — dont les coupons seront réquisitionnés, car il est de toute évidence que l'indemnité « représentative » ne représentera pas exactement, complètement, la valeur des dits coupons.

Mais poursuivons : certains alinéas vont nous éclairer sur l'étendue des visées du rédacteur de l'article 11.

Les capitaux seront évalués, dit celui-ci, à l'époque de la réquisition, etc...

L'évaluation des capitaux réquisitionnés sera faite... sur la proposition d'une commission de neuf membres... etc., etc...

Et, au demeurant, l'article 15 prévoit que

le Gouvernement peut procéder, *dès le temps de paix*, dans les conditions à fixer par un règlement d'administration publique, à *tout recensement* de personnel, animaux, matériels, matières ou objets, *meubles*, immeubles, installations ou *établissements* susceptibles d'être requis en cas de mobilisation...

Nous en sommes arrivés, là, — que personne n'en doute — à cette inquisition au sujet des capitaux qui, il y a trois ans, préoccupait, au point que l'on sait, tous les « possédants ». Que l'an prochain, en mai 1928, le suffrage universel, reprenant le mode d'expression qu'il avait avant la guerre, introduise au Palais-Bourbon une majorité plus « avancée » que celle qui légifère en ce moment (et qui se plaît à croire, peut-être, que son vote du 7 mars 1927 n'aura pas de conséquences pratiques), on peut être assuré que le « recensement » prévu, autorisé par la nouvelle loi, sera immédiatement ordonné — mais pas uniquement dans l'intérêt de la défense du pays.

§

Entendons-nous bien, encore une fois : on ne s'élève pas, ici, contre le principe abstrait qui est à la base de la

loi en question, principe depuis bien longtemps formulé par la Rome antique : *Salus populi, suprema lex*. C'est la méthode d'application qui est défectueuse, imprudente au premier chef. De même que les dispositions qui visent les personnes fourniront des armes morales redoutables à l'envahisseur et des prétextes plausibles à ses cruautés, de même, s'il s'agit des capitaux, les dispositions que nous venons de relever auront pour inéluctable conséquence le « rush » de *l'évasion de ces capitaux*, ou, tout au moins, leur dissimulation, dès qu'une menace de guerre un peu sérieuse se produira.

Répetons-le : il ne fallait pas légiférer — *légiférer publiquement*, surtout. N'existe-t-il donc pas un moyen — ou s'il n'existe pas, qu'on le crée — de donner aux mesures de l'ordre de celles qui nous occupent la force exécutoire résultant de l'assentiment des Chambres, sans en venir à la discussion publique?

On a réuni l'Assemblée nationale, il n'y a pas longtemps, pour moins que cela, et il serait possible de lui demander une délibération secrète. La presse?... Mais *l'organisation du silence* n'est point chose si difficile; les esprits indépendants s'en aperçoivent tous les jours. Et, en dernière analyse, qui ne sait qu'en France, sous tous les régimes, un gouvernement qui *veut* fait ce qu'il veut?...

Enfin, disons-le encore, le Sénat ne s'est pas prononcé sur la loi Boncour. Faisons confiance à la prudente sagesse de notre Conseil des Anciens.

AMIRAL DEGOUY.

JULES SLOWACKI

L'OUVRIER DE DIEU

Il y a près de quarante ans, la Pologne souffrante, occupée alors par l'ennemi, faisait venir les cendres de son barde immortel, Adam Mickiewicz, pour les déposer aux côtés de ses rois. Aujourd'hui, la Pologne restaurée, toute enfiévrée d'action et de travail, rapatrie les restes de celui qui fut souvent considéré comme une antithèse éblouissante du génie mickiévicien et son dangereux rival en beauté poétique.

Ce double geste me semble correspondre à une secrète nécessité. Adam Mickiewicz, dans la plénitude dynamique de son œuvre et de sa vie où circulait, selon Renan, « la sève primitive des grandes races » (1), symbolisait avant tout cette foi intrépide dont la source vive désaltérait et reconfortait les cœurs défaillants. Il enseignait perpétuellement la vie héroïque, le mâle combat, la « réalisation ». Sa présence morale sur le trône déshérité de la Pologne évoquait la passion de vivre pour vaincre, et la volonté de vaincre pour vivre librement. Pouvons-nous donc être surpris que, plongée dans l'effervescence salutaire de son labeur quotidien, la Pologne nouvelle ressente maintenant ce désir nostalgique de se retrouver face à face avec l'imagination la plus fluide peut-être et la plus irisée du siècle passé et qui semble refléter toutes les dangereuses possibilités de la destinée nationale ? Renouvelant, en quelque sorte, l'antique geste collectif de libre élection, la Pologne

(1) Discours de Renan à l'inauguration de la médaille de Michelet, Quinet, et Mickiewicz au Collège de France, le 14 avril 1884. Renan y appelle encore Mickiewicz : « sorte de géant lithuanien fraîchement né de la terre... »

veut-elle réellement instaurer le règne moral de Slowacki après celui de son grand compétiteur ?

§

La vie de Jules Slowacki est une perpétuelle mésaventure d'homme, doublée d'une sublime aventure de poète. Né en 1809 à Krzemieniec, aux confins actuels de la Pologne, fils d'un professeur « d'éloquence et de poésie » et d'une mère sentimentale, exaltée, pleine des curiosités intellectuelles et artistiques les plus variées, Jules Slowacki hérite de ses parents les dispositions poétiques et une santé précaire (2). Il passe son adolescence d'abord dans sa ville natale, puis à Wilno, où son père est nommé professeur à l'université polonaise, alors florissante. Il y étudie lui-même et d'une façon très brillante le droit, sans oublier d'ailleurs la littérature. Mais on ne retrouve alors chez lui aucune trace de cette passion pour la vie corporative d'étudiant et de patriote à la fois qui caractérisait le jeune Mickiewicz. Une amitié fervente et douloureuse, puis un amour inquiet et nostalgique, une ambition poétique déjà ombrageuse, quelque peu puérile, semblent satisfaire entièrement l'appétit moral de cette vie toute résorbée dans la contemplation imagée du monde ou dans le rêve. Il demeurera d'ailleurs fidèle avec un prodigieux entêtement à ces passions juvéniles et surtout à son premier amour : contraste singulier avec l'équilibre instable et la mouvante irisation de sa sensibilité.

Au début de 1829, Slowacki est admis comme stagiaire au ministère des finances à Varsovie. Il conserve cette fonction jusqu'à la Révolution de novembre (1830), qui bouleversera bientôt toute l'économie de la vie polonaise. Slowacki adhère au mouvement de tout son cœur, ou mieux de toute son imagination. Avec une rare intuition du moment historique, il écrit des poésies révolutionnaires, au rythme

(2) Son père, qui fut lui aussi un poète dramatique et un fin lettré, est mort prématurément de phtisie.

martelé et sonore, et les lance dans le tourbillon des événements. Une mission occasionnelle à Londres, confiée par le gouvernement insurrectionnel, l'éloigne à jamais du théâtre de la lutte et lui ouvre prématurément cette longue perspective d'exil où il goûtera aussi à « ce pain de haute et amère saveur » dont parle Sainte-Beuve à propos du *Livre des Pèlerins* de Mickiewicz. De longs séjours en Suisse, en France, en Italie, coupés par un lointain voyage en Terre-Sainte, en Grèce, en Egypte, forment désormais le cadre mouvant de la vie du poète, sa véritable occupation, son but unique étant toujours et partout la poésie.

Un jour, Slowacki adolescent pria Dieu de le rendre malheureux dans cette vie, pourvu que la gloire posthume illuminât sa mémoire de poète. Cette prière a été exaucée. Non pas, certes, que la vie de Slowacki ait été tellement malheureuse, surtout si l'on considère son contour extérieur et les conditions matérielles de son existence. Mais il persiste longtemps en lui un sentiment de vide intérieur, une insupportable inquiétude de l'âme devant l'espace inhabité de sa propre imagination. Ce malaise, qu'il nomme « angoisse d'hirondelle », provient encore d'une disproportion accablante entre le don d'imaginer la vie et la faculté de la vivre réellement. C'est ce qui a probablement facilité chez lui une sorte de péréquation psychologique entre son expérience directe de la vie et son expérience purement littéraire. Les impressions de ses lectures s'enracinaient si profondément en sa conscience de poète, qu'il risquait le danger de confondre les deux réalités se présentant devant ses pas. Certes, il ne l'esquiva pas toujours. On ne fréquente pas impunément la Bible, Homère, Byron, Dante, Arioste, Goëthe, Shakespeare, Mickiewicz, Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Calderon... Les patients critiques de Slowacki ont retrouvé donc çà et là de piquantes réminiscences de détail. Mais ici, l'enthousiasme littéraire du poète portait en lui-même un sûr remède et le génie de Slowacki s'affirme presque toujours victorieuse-

ment au contact d'un chef-d'œuvre : tantôt par un bondissement de joie qui transfigure, tantôt et le plus souvent — par une sorte de « rivalité créatrice » plus ou moins consciente, plus ou moins avouée (2).

Pendant cette première, — longue et féconde — période, l'unité de l'œuvre de Slowacki, perceptible d'ailleurs à première vue, s'affirme surtout dans une tonalité toute spéciale de son « art poétique », de son style. Une orchestration la plus audacieuse des couleurs et des lumières, une sonorité toute chopénienne (3) de son verbe, musique remplie de chatoyantes dissonances et de force dans la douceur, — voici l'instrument de virtuose, si facile à reconnaître, c'est-à-dire si personnel, si difficile à définir, si dangereux à imiter. C'est l'art par excellence émancipateur, et surtout annonciateur des procédés symbolistes (4). Si l'on perçoit ainsi chez Slowacki, presque dès le début de sa carrière poétique, cette unité d'art et de procédés, par contre l'unité morale et psychologique, l'unité de l'effort créateur est, avant la grande crise mystique qui survient en 1842, bien plus malaisée à découvrir. Chaque œuvre (ou constellation d'œuvres) semble une entreprise poétique à part, un bond nouveau dans l'abîme de l'imagination, comme pour s'évader de l'univers sensible parmi les contingences pures de l'art. La loi intime de toute cette merveilleuse création, c'est la *dispersion* : conquête perpétuelle et perpétuel abandon.

Laissons passer maintenant le cortège éblouissant d'œu-

(2) Cf. Z. L. Zaleski : *La femme et la féminité chez J. Slowacki*, Varsovie, 1910, p. 49.

(3) Ceci dépasse la portée d'une simple métaphore. Slowacki, qui était presque du même âge que Chopin, qui lui ressemblait au physique, a eu, en outre la chance ou la malchance d'aimer la même Marie Wodzinska qui fut pendant un temps la fiancée de Chopin. Chose curieuse, Slowacki, musicien lui aussi à ses heures, détestait franchement la musique de Chopin, qui, selon lui, est juste bonne « pour faire maigrir », qui « diminue l'âme et ôte la puissance ». Evidemment, Slowacki n'a pas su déceler chez Chopin les « canons sous les fleurs », ni même saisir le parfum de ces fleurs, qui conserve pourtant je ne sais quelle analogie avec son propre art.

(4) Cf. Ignace Matuszewski : *Slowacki et l'Art nouveau*, Varsovie, 1900.

vres et de chefs-d'œuvre qu'a créé, avant 1842, ce grand dissipateur des beautés poétiques, pour peupler sa solitude. Des poésies révolutionnaires, des poèmes et récits poétiques : l'*Hymne*, le *Kulig*, le *Moine*, *Szanfary*, *Jean Bielecki*, *Lambro*, l'*Arabe*, *Zmija* ; des drames : *Mindowe*, *Marie Stuart*, belles réalisations, belles promesses pour l'avenir. Saluons en silence et passons. Mais voici que déjà en 1833 « éclate » soudain une œuvre capitale : *Kordian*. C'est un drame ultra romantique : « des scènes paisibles... mêlées à des scènes comiques et tragiques », comme le voulait Vigny : histoire tourmentée d'un « enfant du siècle », mais qui en même temps est le fils d'une nation vaincue et asservie. Ces deux motifs s'entremêlent, s'entre-croisent et s'entre-choquent dans une vaste suite de tableaux et de scènes, souvent d'une intensité hallucinante. Des défauts scéniques, bien entendu. De grandes tirades et un peu trop de belle rhétorique, c'est certain. Mais aussi, quel élan, quelle passion dans la recherche de la beauté morale ! Quel souffle de sainte révolte ! Quelle intuition psychologique enfin, dans la scène de l'attentat manqué contre le tsar, par exemple. La volonté tendue vers l'héroïsme pur s'effondre ici sous le poids de l'imagination, mais l'affirmation de la toute-puissance virtuelle du héros demeure. C'est le poète lui-même qui s'y découvre et qui s'y confesse...

Anhelli, poème symbolique en prose, composé en 1837, exprime une toute différente attitude morale. La souveraineté du dogme individualiste s'affirme encore cette fois avec force : l'existence de l'homme supérieur est une valeur en soi. Mais au geste de colère, au geste vain et pathétique de *Kordian*, *Anhelli* semble répondre par la douceur résignée d'un sacrifice absolu. Car la soumission de l'homme pur, de l'homme élu, son sacrifice délibérément accepté, calme et impassible, renferme, selon le poète, une puissance morale supérieure au débordement d'une juste révolte : la sainteté est une force. *Anhelli*, ce « poème sibérien » qui révèle chez Slowacki une aptitude toute spéciale aux ini-

tations mystiques, est en même temps une réponse au célèbre *Livre de Pèlerins* de Mickiewicz, dont le sujet immédiat est le rôle et la destinée de l'émigration polonaise après 1831 ; Mickiewicz exprimait surtout l'ardent espoir et le dynamisme virtuel de l'émigration. Slowacki révélait, en quelque sorte, sa mission expiatoire et prophétisait sur son sort... Depuis la musique des noms jusqu'à ce rythme un peu dolent et comme assourdi de la phrase, depuis le coloris fantomatique du paysage boréal jusqu'aux vibrations secrètes des âmes et à la lumière des miracles symboliques, tout exhale ici cette mélancolie neigeuse qui semble envelopper et adoucir les contours abrupts de la souffrance trop inhumaine.

Entre ces deux attitudes essentielles du kordianisme et de l'anhellisme — d'une symétrie frappante — semble osciller une longue série d'œuvres toujours prestigieuses, quoique d'une portée inégale. Citons-en quelques-unes, au hasard.

En Suisse, un petit poème, célèbre grâce à son exquise orchestration symphonique des sensations de la nature et de l'amour idéaliste, — poème diaphane et irisé comme l'air au-dessus des cascades ; l'interpénétration complète de deux modes d'existence exaltée, la voluptueuse évocation de l'unité panthéiste de l'univers, un petit chef-d'œuvre, en somme, aux teintes quelque peu fanées par le souffle chaud de tant d'enthousiasmes !

La Peste au désert, écrit en 1836, est un poème classique de la souffrance humaine, classique par sa mesure et par son intense simplicité. Une gradation pathétique et nuancée de la douleur, dont le spectacle s'étend et varie à l'instar d'un paysage devant le pèlerin gravissant un haut sommet.

Dans la même année, Slowacki écrit aussi un court poème d'une singulière véhémence, *Le Tombeau d'Agamemnon*. C'est une véritable explosion de colère, de mépris et d'amère pitié à l'adresse de la patrie. Mais ce blasphème poétique contient un aveu plein de sens, ou mieux, un énoncé d'une antithèse significative. « O Pologne ! s'écrie-t-il, jus-

qu'à quand vas-tu enfermer ton âme angélique dans la prison d'un crâne vulgaire ? » Cette opposition, en apparence, irréductible, opposition entre une stylisation poétique idéaliste d'une réalité collective et cette réalité elle-même, se manifeste à travers sa diversité ondoyante dans toute l'œuvre de Slowacki et ne disparaît qu'au moment de la transfiguration mystique du poète. Elle révèle en même temps les origines essentiellement esthétiques du patriotisme de Slowacki et surtout de sa conception de la vie sociale, dont les dures nécessités lui furent presque entièrement inconnues.

Cette dissociation patriotique et poétique éclate surtout dans l'œuvre la plus harmonieuse de Slowacki : *Lilla Weneda*. Cette tragédie d'une noblesse classique, aux lignes majestueuses et sévères, inspirée par quelque souffle lointain de la Grèce antique, est un drame du désastre collectif total. Un peuple pourtant héroïque succombe ici, non pas tant à cause de ses défauts, que bien plutôt sous le poids de ses vertus morales supérieures et de sa beauté humaine. Ce pessimisme quelque peu outrancier ou paradoxal fut, entre parenthèses, une réaction bien naturelle chez un Polonais contre ce « fatalisme optimiste » d'un Hegel et de ses disciples béatement prosternés aux pieds du maître, qui affirmait : « Le vainqueur, c'est partout le meilleur », car « le progrès est continu ».

A côté de *Lilla Weneda*, pleine des grâces féminines les plus délicates et de la musique sévère de l'inexorable destinée, se dresse, moins altier, mais imposant par sa masse, le sommet d'un autre chef-d'œuvre de Slowacki : *Beniowski*. Cette comparaison n'apporte d'ailleurs pas une image exacte. *Beniowski*, en effet, n'a rien de la rigidité d'un relief montagneux. C'est un torrent qui descend de quelque haute vallée en cascades et tantôt rit au soleil, tantôt se précipite fou de joie ou de douleur, tantôt s'engouffre dans une gorge souterraine et gronde de colère. Le nom de *Beniowski*, qui évoque à la fois la Hongrie et la Pologne, la Sibérie, la France et l'île de Madagascar, n'est en réalité

qu'un simple lien poétique qui unit tout un monde d'aventures, de récits, de scènes pittoresques comme évadées du théâtre, de digressions historiques, philosophiques, esthétiques, de réflexions enfin et même d'invectives... Le Don Juan de Byron se réjouirait certes d'un tel compagnon de route... Plus d'un millier d'octaves magnifiques, étincelantes et fougueuses, charrient ce tumulte bariolé de vie où se profilent quelques ombres impassibles des grands problèmes. Notons ici tout au moins la véhémence définition poétique de Dieu, qui « n'est pas seulement Dieu de la vermine... et qui aime le vol bruissant des grands oiseaux ». Puis cet aveu que la mission du poète consiste à créer un instrument d'expression pour le peuple et à conduire ce peuple vers Dieu, « dans l'immensité, partout... » Ce dernier aveu dénote d'ailleurs chez Slowacki, en tant que chef postulant de la nation, une incertitude morale très profonde. Encore une fois, il représente à cette époque de sa vie plutôt une dispersion étincelante de l'effort collectif qu'une volonté condensée et tendue vers le but unique de la délivrance. Son œuvre entière jusqu'à la crise de 1842, quelquefois même après, symbolise avant tout la *course haletante et sublime vers tous les confins de l'impossible* (5).

Beniowski apparaît donc comme un terme, ou comme un aboutissement de cette tendance à la pure prodigalité poétique et à l'éblouissante dispersion. Mais en même temps, il est en quelque sorte lui-même témoin actif d'une transformation morale du poète. Après la véhémence sublimée du cinquième chant, le paysage moral du poème évo-

(5) Nous devons citer ici quelques œuvres dramatiques qui précèdent ou accompagnent *Lilla Weneda*: *Balladyna*, sorte de conte merveilleux dramatisé, au dénouement tragique; *Mazeppa*, tragédie la plus « classiquement romantique » et dont le contenu dramatique s'accommode le mieux, avec les conventions de la mise en scène habituelle; *Béatrix Cenci*, au sujet comportant tant d'horreurs et d'effets tragiques naturels; *Horsztynski*, drame inachevé, tout en nuances psychologiques, écho sonore d'hamlétisme comme adapté à l'acoustique des grandes forêts polonaises; *Fantasy* enfin, drame à dessin satirique, persiflage à la fois tendre et cuisant du romantisme... *Fantasy* contient une fort curieuse silhouette d'un commandant russe, si sympathique dans sa rude bonhomie.

lue rapidement. Un nouveau motif de la musique intérieure apparaît discrètement. Au fond, cette « musique nouvelle » n'est pas une telle nouveauté. Il suffit de nommer *Anhelli* pour en convenir.

La crise mystique de 1842 résultant d'une victoire décisive de l'ordre moral intérieur sur les joies fugaces qu'offrait au poète le règne exclusif du caprice poétique, cette crise fut virtuellement commencée bien avant 1842. La rencontre avec Towianski et son charme mystique si pénétrant furent ici bien plutôt la *causa instrumentalis* que la *causa efficiens*... Cependant, l'effet apparaît foudroyant. Dans un petit poème écrit le 13 juillet 1842 après une conversation décisive avec Towianski et intitulé : *Qu'il en soit ainsi, mon Christ, mon Maître, mon Dieu*, Slowacki confesse :

L'idée de la foi nouvelle est proclamée
Et ressuscitée en moi dans un éclair,
Toute prête à l'action et toute sainte.

.

Je vois une seule entrée qui demeure ouverte.
Et une seule voie...
Avec humilité je tombe à genoux,
Pour me relever un ouvrier puissant de Dieu...

On perçoit aisément la portée de cet événement psychique. Plus de tourment intérieur, plus d'oscillations inquiètes parmi les indiscernables possibilités, pareilles à ce tournoiement d'hirondelle avant l'orage ; plus de mélancolie vague, plus de dispersion ! La voie unique est seule ouverte. Il est enfin possible de ramener toutes ces forces, de servir un seul but, un seul Maître. Un ouvrier de Dieu ! Mais un ouvrier puissant ! La grandeur et la force seront reconquises par l'humilité, mais sans humiliation. Quelle illumination ! Quelle joie ! Il ne s'agit maintenant que du choix des outils pour servir la cause efficacement. En pareille occurrence, Mickiewicz a choisi l'*action*. Slowacki, moins apte pour agir, ou plus conscient peut-être de sa véritable vocation, a opté pour la *révélation*. Il sera l'ou-

vrier de Dieu, le révélateur de ses hautes vérités; il *demeurera poète*.

L'Enseignement de Towianski se reflétera donc en Slowacki d'une façon assez particulière et inattendue. On sait en effet que Towiański fut surtout un levain d'action, de transformation morale, de « réalisation ». Créer une concordance absolue entre la vie quotidienne et les principes de la foi, tel est son précepte essentiel. L'aspect philosophique ou ésotérique du « towianisme » paraît avoir eu un moins grand rayonnement. C'est ce qui a permis précisément à Slowacki de se considérer aussitôt comme apologiste de la nouvelle Eglise. L'acte de soumission exaltée n'entraîne pas chez lui l'abdication créatrice et poétique. Bien au contraire, devenu « l'ouvrier de Dieu », il se sent investi d'une mission quasi apostolique.

... Quand je me relèverai — ma voix sera celle du Maître
Et mon cri — le cri de toute ma patrie.

Tel est le premier mouvement de son cœur après la « transfiguration ». Nous assistons donc chez Slowacki mystique non pas à un renoncement intellectuel, mais à une concentration de forces morales et poétiques en vue de l'œuvre entreprise. Ce changement a une grande importance pour sa destinée de poète. Au lieu d'éparpiller sa puissance, de sentir et de s'émerveiller parmi les chefs-d'œuvre de toutes les littératures, il ne cherche désormais que les arguments pour son apologie de la foi nouvelle. Ainsi l'exubérance même de son imagination et de son tempérament poétique semble maintenant disciplinée par la foi, et orientée vers un but unique. Délivré de l'obsession du « phénomène littéraire », Slowacki se plonge passionnément dans les études scientifiques, sociales, philosophiques et... hermétiques. La liste de ces contacts intellectuels se diversifie et s'allonge. Au nom du célèbre mystique scandinave, Swedenborg, qu'il a déjà lu à Wilno, il faut ajouter ici les philosophes grecs, Platon et Aristote, de même que Bacon, Hegel, Saint-Martin, Lamarck et Faraday, Leroux, Michelet, La-

mennais, Fourier, Bonnet et surtout Pierre-Simon Ballanche dont la conception des hommes-types, ainsi que les vues sur la palingénésie et le rôle révélateur de la poésie, ne semblent pas étrangères à la formation des idées directrices du système mystique de Slowacki. On y retrouve d'ailleurs les éléments les plus hétérogènes, mais adaptés, transformés, transfigurés selon la loi créatrice de l'imagination du poète (6).

§

L'idée essentielle de cette vaste conception mystique, c'est la notion de l'évolution spirituelle ou la *genèse par l'âme* dont voici l'énoncé fondamental : « Tout ce qui existe est créé par l'âme et pour l'âme et rien n'existe pour la fin corporelle. » Mais l'âme elle-même est une trinité faite de l'esprit, de la volonté et de l'amour. L'évolution par l'âme est une évolution discontinue qui s'opère grâce à la loi de l'effort et du sacrifice librement consenti. C'est le désir, la volonté libre d'obtenir une nouvelle forme corporelle qui crée cette forme, si toutefois l'amour consent le sacrifice de la forme existante (7). Ainsi la mort n'est qu'une apparence ou, comme dit le poète, « la loi de la forme, et pour ainsi dire reine des masques, fourreaux et vêtements de l'âme, un spectre sans pouvoir réel dans la création » (8). Le péché enfin, selon Slowacki, comme aussi selon Towianski, c'est la paresse de l'âme, le désir coupable de demeurer sur le même pallier de l'évolution. Ce crime de la paresse peut

(6) A consulter les monographies de A. Malecki (3 vol.), de J. Tretjak (2 vol.), de T. Grabowski (2 vol.), de J. Kleiner (4 vol.), et les travaux de J. G. Pawlikowski, Ignace Chrzanowski, J. Ujejski, W. Lutoslawski, etc. Le choix des œuvres de Slowacki fut traduit en français par V. Gasztowtt, en 4 fascicules, Paris, 1911, chez Reiff-Hyemann (épuisé).

(7) Ce parallélisme de deux séries — de l'évolution spirituelle et de l'évolution des espèces — rappelle la loi des concordances d'origine swedenborgienne, la loi si chère à Towianski, affirmant qu'il n'existe point d'élévation de l'âme sans une élévation correspondante de la matière.

(8) La *Genèse par l'âme*, trad. par A. d'Ulrich, Ars Regia, Milano, p. 20, s. d. Cet écrit ou plutôt ce magnifique poème en prose nous apparaît comme une cosmogonie mystique présentée sous la forme d'une prière révélatrice.

arrêter le mouvement du progrès spirituel ou même le détourner de sa source et de son but qui est Dieu.

Est-il besoin de remarquer qu'en fait le rôle de l'imagination qui choisit librement ou pressent la forme à adopter, que ce rôle est de premier plan ? Vue de ce côté, l'évolution de l'âme nous apparaît comme une sorte d'histoire des réussites et des errements de l'imagination de l'espèce, choisissant librement la voie de sa marche à travers les champs infinis de la genèse. A cette partie « cosmique » ou « planétaire » du système de Slowacki adhère pour ainsi dire une partie historique et historiosophique dont on retrouve les éléments épars dans le *Dialogue de Helion*, dans *La Lettre à J. N. Rembowski* et plusieurs autres fragments des écrits ou des notes... Une plus large utilisation du principe de métempsycose et d'anamnèse pour défendre la continuité et l'immortalité de la personnalité, l'élargissement de la liberté dans le bien et le mal, l'appel aux sciences exactes (la physique et la chimie) aussi bien qu'à « l'esprit des druides (9) », l'appel à l'expérience historique de tous les peuples de l'antiquité et des temps modernes, l'idée de la Jérusalem céleste et de l'évolution tendant à dépasser l'homme (l'anticipation du surhomme de Nietzsche, la conception de « l'éternel retour » d'ailleurs rejetée dans *Zborowski* au profit de l'idée du progrès métempsychique, voilà quelques éléments qui enrichissent les données « cosmiques » de la révélation primitive contenue dans la *Genèse de l'âme*.

Or, tous les accidents de cette prodigieuse aventure intellectuelle que fut le mysticisme de Slowacki se répercutent et s'encastrent naturellement dans une série d'œuvres poétiques d'une envergure géante, quoique pour la plupart inachevées. Car, si Slowacki se plaît dans son rôle d'« ouvrier de Dieu » et d'apologiste fervent, il demeure poète avant tout et son meilleur argument pour prouver l'existence d'une nouvelle vérité ou d'une nouvelle loi, c'est de créer

(9) Slowacki écrit dans ses notes à Pornic : « Les esprits des druides que j'ai invoqués doivent m'aider. » *Œuvres comp.*, éd. Gubrynowicz X, p. 340.

un monde de poésie où elles règneraient souverainement... *Le Roi-Esprit* et *Samuel Zborowski*, une épopée et un drame, convoyés d'ailleurs par une suite étincelante d'œuvres pour la plupart inachevées (10), telle apparaît cette cité poétique de Slowacki, qui, par sa splendeur même, semble démontrer l'existence de son univers mystique. Entrons dans cette cité non pas, certes, pour la visiter, mais pour énumérer tout au plus ses principaux monuments.

Le Roi-Esprit, bas-relief immense qui fait songer aux splendeurs murales d'un Angkor-Vat, est une épopée mystique de l'Esprit ou des Esprits-conducteurs des nations. L'Alternance de deux incarnations, celle d'un *tyran* qui frappe pour forger la personnalité collective du peuple et celle d'un *saint*, humble et bénissant les moissons de la vie, constitue le rythme de l'épopée, ces deux attitudes rappelant de loin Kordian, le révolté, et Anhelli, héros du sacrifice. Dans le cadre de ce « plan rythmique » vit et respire tout un monde d'idées, de gestes et de choses, un monde lancé à travers l'espace fulgurant où la plus humble réalité revêt le reflet du songe éternel de l'existence... Le poète semble avoir atteint ici le sommet de sa puissance d'orchestration héroïque de couleurs, de formes et de sons.

Le drame par excellence « cosmique », *Zborowski*, ce spectacle dont les essais de mise en scène font les délices des amateurs de tours de force dans l'art du théâtre, et l'humble fragment du drame réaliste intitulé *Le Crâne d'Or*, expriment tous les deux l'intention grandissante du poète de réhabiliter et même de magnifier la réalité et la tradition polonaises. La « vulgarité », c'est-à-dire « l'héroïsme incomplet » de la Pologne, qui offusquait tant Slowacki à l'époque du *Tombeau d'Agamemnon*, se transfigure elle

(10) Nommons au moins *l'Abbé Marc*, ce drame mystique de volonté et de sainteté, drame d'un coloris intense et d'un mouvement lyrique véhément ; *Le Songe argenté de Salomé*, expression d'une mystique de rêve flou et irisé ; *Prince Michel Twerski*, curieux exposé dramatique de la lutte néfaste pour la liberté slave entre Novgorod et Moscou, exposé où s'affirme la conception du primat de la force de l'âme sur la justice.

arrêter le mouvement du progrès spirituel ou même le détourner de sa source et de son but qui est Dieu.

Est-il besoin de remarquer qu'en fait le rôle de l'imagination qui choisit librement ou pressent la forme à adopter, que ce rôle est de premier plan ? Vue de ce côté, l'évolution de l'âme nous apparaît comme une sorte d'histoire des réussites et des errements de l'imagination de l'espèce, choisissant librement la voie de sa marche à travers les champs infinis de la genèse. A cette partie « cosmique » ou « planétaire » du système de Slowacki adhère pour ainsi dire une partie historique et historiosophique dont on retrouve les éléments épars dans le *Dialogue de Helion*, dans *La Lettre à J. N. Rembowski* et plusieurs autres fragments des écrits ou des notes... Une plus large utilisation du principe de métempsycose et d'anamnèse pour défendre la continuité et l'immortalité de la personnalité, l'élargissement de la liberté dans le bien et le mal, l'appel aux sciences exactes (la physique et la chimie) aussi bien qu'à « l'esprit des druides (9) », l'appel à l'expérience historique de tous les peuples de l'antiquité et des temps modernes, l'idée de la Jérusalem céleste et de l'évolution tendant à dépasser l'homme (l'anticipation du surhomme de Nietzsche, la conception de « l'éternel retour » d'ailleurs rejetée dans *Zborowski* au profit de l'idée du progrès métempsychique, voilà quelques éléments qui enrichissent les données « cosmiques » de la révélation primitive contenue dans la *Genèse de l'âme*.

Or, tous les accidents de cette prodigieuse aventure intellectuelle que fut le mysticisme de Slowacki se répercutent et s'encastrent naturellement dans une série d'œuvres poétiques d'une envergure géante, quoique pour la plupart inachevées. Car, si Slowacki se plaît dans son rôle d'« ouvrier de Dieu » et d'apologiste fervent, il demeure poète avant tout et son meilleur argument pour prouver l'existence d'une nouvelle vérité ou d'une nouvelle loi, c'est de créer

(9) Slowacki écrit dans ses notes à Pornic : « Les esprits des druides que j'ai invoqués doivent m'aider. » *Œuvres comp.*, éd. Gubrynowicz X, p. 340.

un monde de poésie où elles règneraient souverainement... *Le Roi-Esprit* et *Samuel Zborowski*, une épopée et un drame, convoyés d'ailleurs par une suite étincelante d'œuvres pour la plupart inachevées (10), telle apparaît cette cité poétique de Slowacki, qui, par sa splendeur même, semble démontrer l'existence de son univers mystique. Entrons dans cette cité non pas, certes, pour la visiter, mais pour énumérer tout au plus ses principaux monuments.

Le Roi-Esprit, bas-relief immense qui fait songer aux splendeurs murales d'un Angkor-Vat, est une épopée mystique de l'Esprit ou des Esprits-conducteurs des nations. L'Alternance de deux incarnations, celle d'un *tyran* qui frappe pour forger la personnalité collective du peuple et celle d'un *saint*, humble et bénissant les moissons de la vie, constitue le rythme de l'épopée, ces deux attitudes rappelant de loin Kordian, le révolté, et Anhelli, héros du sacrifice. Dans le cadre de ce « plan rythmique » vit et respire tout un monde d'idées, de gestes et de choses, un monde lancé à travers l'espace fulgurant où la plus humble réalité revêt le reflet du songe éternel de l'existence... Le poète semble avoir atteint ici le sommet de sa puissance d'orchestration héroïque de couleurs, de formes et de sons.

Le drame par excellence « cosmique », *Zborowski*, ce spectacle dont les essais de mise en scène font les délices des amateurs de tours de force dans l'art du théâtre, et l'humble fragment du drame réaliste intitulé *Le Crâne d'Or*, expriment tous les deux l'intention grandissante du poète de réhabiliter et même de magnifier la réalité et la tradition polonaises. La « vulgarité », c'est à-dire « l'héroïsme incomplet » de la Pologne, qui offusquait tant Slowacki à l'époque du *Tombeau d'Agamemnon*, se transfigure elle

(10) Nommons au moins l'*Abbé Marc*, ce drame mystique de volonté et de sainteté, drame d'un coloris intense et d'un mouvement lyrique véhément ; *Le Songe argenté de Salomé*, expression d'une mystique de rêve flou et irisé ; *Prince Michel Twerski*, curieux exposé dramatique de la lutte néfaste pour la liberté slave entre Novgorod et Moscou, exposé où s'affirme la conception du primat de la force de l'âme sur la justice.

aussi dans son esprit au contact de nouvelles vérités mystiques. Une nouvelle touche poétique, réaliste, comme empruntée aux *Mémoires de Pasek*, une manière robuste et souriante à la fois, apparaît dans le *Crâne d'Or* précisément. Hélas ! ce fragment, où la vie quotidienne, la vie « vulgaire » de l'ancienne noblesse polonaise s'épanouit vigoureusement, demeure à peu près seul dans sa simple et serene beauté. L'élargissement de la perspective poétique de Slowacki est pourtant acquis définitivement. Le drame nostalgique et humain, *Zawisza Le Noir*, ainsi qu'*Agésilas*, une pièce inspirée par les gestes de la Grèce antique, s'en ressentent visiblement. Si dans le *Crâne d'Or* Slowacki s'évade de la splendeur pure de son style poétique, son *Zborowski* en est au contraire une éclatante manifestation. Ce drame de palingénésie panthéiste, sorte de mystère cosmique qui se joue sur trois étages de l'éternité — dans l'océan génésique, sur la terre et parmi les étoiles — renferme ainsi une réhabilitation éloquente — et mieux qu'une réhabilitation — l'éloge le plus fougueux du vieux *liberum veto* polonais, ce qui d'ailleurs, du point de vue de l'individualisme maximaliste d'un poète, ne me paraît point un crime. Cette tendance à réhabiliter, à magnifier et à transfigurer en des valeurs universelles le passé de la Pologne s'empare de lui avec une force irrésistible : le *liberum veto*, les confédérations, l'Union polono-lithuanienne, la diète, tout lui sert de prétexte, tout l'oriente et l'attire vers la patrie. Ainsi, par la magie de l'intuition et de l'imagination créatrice, ce « révolutionnaire de l'âme » devient un défenseur héroïque de l'honneur du passé polonais contre la médisance des savants et des rhéteurs intéressés. Et au milieu du désastre il proclame :

Être ou ne pas être, ce n'est pas le mot de notre patrie, car la devise de la Pologne reste toujours la même que celle de Dieu : *Je suis, car je suis* (11).

Pourtant la valeur universelle de son œuvre demeure

(11) Œuvres complètes, *op. cit.*, X, p. 283-4.

entière. Enveloppée d'un souffle vivifiant de la pensée française et européenne, visitée par le tumulte innombrable des courants intellectuels, elle réfléchit ce besoin passionné de la certitude et de l'affirmation intégrale qui fut le signe profond de son temps et, peut-être, de tous les temps. Après avoir renié le *towianisme*, Slowacki reste fidèle à sa foi, à sa conception mystique de la vie et à sa mission de *l'ouvrier de Dieu*. C'est en sa qualité de *poète intégral* et *d'homme au souffle héroïque* qu'il est admiré non seulement en Pologne, mais en pays slaves, surtout à Prague et à Moscou, où le grand poète russe Constantin Balmont est son fervent admirateur et son fidèle traducteur. Même, en Occident, surtout en Italie, — malgré l'épaisse muraille des traductions, — sa fortune poétique commence à s'affirmer. Un jour, le noble et véhément Emile Verhaeren parla de lui en ces termes :

... Slowacki surtout, qui me semble plus pénétrant encore que Mickiewicz, soulève en nous quelque grande aile endormie pour qu'elle nous porte jusqu'aux régions pures et hautes que son art habite.

Chaque fois qu'on lit ce grand lyrique, on se sent capable d'une belle action désintéressée et forte. On regrette de n'être pas un héros (12).

Les cendres de Slowacki, qui depuis 77 ans reposent dans un coin du cimetière Montmartre à Paris, vont rentrer aujourd'hui dans la demeure royale de Wawel, à Cracovie. C'est un hommage naturel de souvenir et de gratitude de la nation ; ce sera aussi un geste symbolique : « l'ouvrier de Dieu » s'en allant travailler dans la Pologne restaurée pour y maintenir la flamme vivante de l'héroïsme et pour que « la véritable hiérarchie selon le mérite et la puissance de l'âme » y soit pour toujours établie (13).

Z.-L. ZALESKI.

(12) Cf. Z.-L. Zaleski : *Hommage à Verhaeren*, Paris, 1917, p. 15.

(13) *Œuvres complètes*, *op. cit.*, X, p. 273.

CHEZ NINA DE VILLARD

Le Cinquantenaire du phonographe, la glorification de Charles Cros semblent prêter un regain d'actualité à la physionomie, non pas oubliée, mais défigurée par le roman, de Nina de Villard. Elle fut intimement liée à la jeunesse de Cros et au développement du Parnasse, dont elle fut un peu la « petite fée ». Malgré l'excellent livre que lui a consacré M. de Bersaucourt (1), il n'est donc peut-être pas inutile d'en parler, puis il est telle infamie de Mendès, *La Maison de la Vieille* (2), tels commérages de Lepelletier (3), ou encore tels ingrédients dont M. George Moore — par trop « humoriste » — a cru devoir corser le cocktail de ses souvenirs (4) (que ne s'est-il contenté, comme tant d'autres, de démarquer les *Dix ans de Bohème* d'Emile Goudeau?) qu'une mise au point réduira à leur juste valeur.

Ainsi, à consulter les actes d'état civil, on aurait évité de répéter la fable propagée par Edmond Lepelletier, d'Hector, comte de Callias, conduisant le deuil de sa femme de la rue des Moines, où elle ne demeurerait plus, au cimetière de Bagneux, dans lequel n'eut pas lieu son inhumation. Ce conte prête, il est vrai, à une anecdote qui put paraître plaisante dans un quotidien. Mais l'histoire,

(1) *Au Temps des Parnassiens. Nina de Villard et ses amis*, Paris, la Renaissance du Livre, s. d. (1922), in-12, de 190 p.

(2) Paris, Charpentier et Fasquelle, 1894, in-12, de 499 p.

(3) *Paul Verlaine*, Paris, Société du « Mercure de France », 1907, in-8, de 506 p., portr.

(4) *Mémoires de ma vie morte. — Galanteries, méditations, souvenirs, soliloques et conseils aux amants avec des réflexions variées sur la vertu et le mérite*, traduit de l'anglais par G. Jean-Aubry, Paris, Bernard Grasset, 1922, in-12, de xxiv-246 p., plus une page n. c. pour la table.

fût-elle littéraire, ne saurait se contenter de ces gentillesses.

En ce qui touche l'acte de naissance de Nina, née Anne-Marie Gaillard, une certaine difficulté se présente. L'original ayant été brûlé lors des incendies de la Commune, sa reconstitution la fait naître, le 12 juillet 1843, sur le deuxième arrondissement (aujourd'hui neuvième) de Joseph-Jean Gaillard et d'Ursule-Emilie Villard, tandis que son acte de décès, au contraire, lui donne, à la même date, Clermont-Ferrand comme lieu de naissance.

Le Bibliothécaire de Clermont a bien voulu faire, à ma prière, des recherches dont je tiens à le remercier. Elles furent purement négatives. Si le nom de Gaillard est commun en Auvergne, les registres de Clermont ne contiennent aucune déclaration pouvant s'appliquer à Nina. Edmond Bazire ne serait donc pas éloigné de la vérité, quand dans la notice, assez ridicule, qui précède les *Feuillets parisiens*, il la fit naître rue des Martyrs (5).

Les inscriptions que porte, au cimetière Montmartre — officiellement : Cimetière du Nord — la sépulture de la famille Gaillard sont, par contre, plus précises touchant le grand-père maternel et le père de Nina. La concession à perpétuité n° 375 date de 1851 et fut achetée, à coup sûr, à la suite du décès du grand-père, qui devait fournir à sa petite-fille son nom de guerre, « Villard Ignace, officier comptable des subsistances militaires, décédé le 10 juillet 1851, à l'âge de 66 ans ».

Le père de Nina, « Gaillard (Joseph-Jean), avocat à la Cour impériale de Paris, décédé le 1^{er} août 1868, à l'âge

(5) Nina de Villard : *Feuillets parisiens; Poésies*, Paris, H. Mes-sager, 1885, in-8, de 2 ff., v-152 (la notice seule est chiffrée), portrait à l'eau-forte par Guérard. Le nom de Villard (couverture) est orthographié « Villars » sur le titre. Dans la notice d'Ed. Bazire, à côté de clichés centenaire, tels que : « Son premier essai fut son premier succès », on peut lire de la morte cet éloge inattendu qui semble par trop l'assimiler à Louise Colet : « Elle se plut à marcher avec les hommes d'à présent, dont beaucoup ne sont pas académiciens. » L'auteur de cette lapalissade était pourtant jaloux de Charles Cros, dont il évita de prononcer le nom.

de 62 ans », paraît avoir tenu un rôle effacé, tant dans son intérieur qu'au palais. Ses plaidoiries furent étrangères, sans doute, à la large aisance qui permit à sa femme et à sa fille de tenir table ouverte, rue Chaptal, au coin de la rue Léonie (aujourd'hui rue Henner). Peut-être était-il parent du Gaillard qui, dans le voisinage, créa, en 1837 la cité de ce nom. Dans ce cas, l'entrepreneur expliquerait la fortune... Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Quoi qu'il en soit, lorsque, en 1843, naquit Anne-Marie, Joseph-Jean Gaillard et Ursule-Emilie Villard, sa femme, avaient, chacun, trente-sept ans et, contrairement à ce qui advient souvent, ce fut l'homme qui vieillit vite, alors que la femme conserva une jeunesse d'esprit qui, jusqu'à la fin, lui permit, malgré son faux air de dignité, d'excuser les pires folies de sa fille et de ses amis, quand elle n'était pas la première à y prendre part.

Edmond Lepelletier et Maurice Dreyfous ont laissé des croquis peu flattés de M^{me} Gaillard; Emile Goudeau sut se montrer plus indulgent, quand il évoqua ainsi sa silhouette : « M^{me} Gaillard, si bonne sous son ironie, si charmante et telle qu'une aïeule du XVIII^e siècle, indulgente et spirituelle » (6).

Pourtant la mère apparaît un peu bohème, un peu toquée, elle aussi, d'après ces vers, pas de ses meilleurs, que lui adressait sa fille.

A MAMAN

Va, n'espère jamais ressembler à ces mères
 Qui font verser à l'Ambigu larmes amères;
 Tu n'es pas solennelle et tu ne saurais pas
 Maudire, avec un geste altier de l'avant-bras;

(6) *Dix ans de Bohème*, Paris, Libr. illustrée, s. d. [1888], in-12, de 286 p., p. 111. — Il est à noter qu'Emile Goudeau, ne partageant pas le pannuflisme général, plus de quatre ans après la mort de Nina, dédiait en ces termes, en 1889, à M^{me} Gaillard son roman de *Corruptrice* : « A Madame Gaillard-Villard, en très respectueux et filial hommage et en témoignage de vénération profonde. — Emile Goudeau. » Le geste mérite d'être noté, surtout quand on a lu *La Maison de la Vieille*.

Tu n'as jamais cousu, jamais soigné mon linge,
Tu t'occupes bien moins de moi que de ton singe;
Mais, malgré tout cela, les soirs de bonne humeur,
C'est avec toi que je rirai de meilleur cœur;
Ensemble nous courrons premières promenades,
Car je te trouve le plus chic des camarades (7).

A une soirée costumée, chez M^{me} O'Connell, peintre injustement oublié, Nina se révéla dans le charme et la fraîcheur de ses vingt ans. Elle était, ce soir-là, habillée en Algérienne, avec toute la fantaisie désirable.

Par un phénomène d'attraction spontanée, écrivait Maurice Dreyfous, nous nous trouvâmes réunis autour d'une jeune fille d'aspect très frêle, toute maigre, toute menue, et plutôt laide, d'une laideur si intelligente, si éveillée, si distinguée, qu'elle la rendait plus attrayante que les plus belles jeunes filles qui fussent là, et il y en avait de fort jolies — notamment la fille de Decamps.

Et puis la laideur est-elle chose possible avec les deux plus merveilleux yeux noirs qui aient jamais éclairé une figure, avec le plus grand air d'intelligence qui ait jamais fait vibrer un masque (8)?

Cette présentation ne faisait qu'étendre les relations de M^{me} Gaillard et de Nina, qui, après avoir habité la rue de Bréda et le boulevard Clichy, avaient alors leur salon — salon qui tient une grande place dans les annales du Parnasse — au 17 de la rue Chaptal.

Les deux femmes habitaient le premier, tandis que, par horreur du bruit et de leur excessive fantaisie, M. Gaillard s'était réfugié au troisième, dans un appartement qu'il occupait seul et où il restait invisible pour tous (9).

Aimables réunions où la poésie, la fantaisie et le paradoxe se mêlaient à la musique. On y venait en famille : Charles de Sivry y amenait ses deux sœurs, M^{lles} Mauté de Fleurville, dont une, Mathilde, devait, pour son malheur, devenir M^{me} Paul Verlaine.

(7) *Feuillets parisiens*.

(8) Maurice Dreyfous : *Ce que je tiens à dire*, Paris, Ollendorff, s. d., in-12, de 374 p., p. 35-36.

(9) Maurice Dreyfous, *op. cit.*, p. 38.

Ce « malheureux Verlaine », déjà alcoolique, se montrait terrible aussitôt qu'il avait bu, à tel point que, lorsqu'il apparaissait, « on s'empressait de fermer les tiroirs du buffet où se trouvaient les couteaux; on ne laissait dehors que les couteaux à bouts ronds, car à plusieurs reprises, Verlaine avait saisi des couteaux pointus et avait tenté d'en frapper les uns et les autres d'entre nous, notamment Camille Pelletan » (10).

§

Avant d'évoquer le salon de Nina, il convient de noter, chronologiquement, l'événement qui la fit comtesse de Callias et de dire quelques mots de ce mariage qui ne fut pas heureux, sans que le marié ait justifié cependant en quoi que ce fût l'immonde légende propagée sur son compte par *La Maison de la Vieille*.

Le 3 novembre 1864, Anne-Marie Gaillard épousait, à la mairie de la rue Drouot, Hector-Bénigne-Richard de Callias, homme de lettres, qui avait pour témoins le comte de Nieuwerkerque et Arsène Houssaye (11).

Le marié descendait d'une vieille famille savoisiennne. Son père, Hector, marquis de Callias, né en 1817, avait lui-même écrit. On trouve à deux reprises sa signature au cours d'une brochure publiée, en 1840, par le « Néo-Prytanée », Société du Progrès, etc.,... au-dessous de deux pièces intitulées : *Les Héros de Mazagran* et *Où donc est le bonheur?*

Hector, né à Paris en 1841, eut un frère plus jeune, le peintre Horace de Callias. Celui-ci est mort avant que nous ayons pu profiter des notes précieuses que, avec une parfaite aménité, il avait bien voulu nous communiquer. Que notre confrère, M^{lle} Suzanne de Callias, sa fille,

(10) Maurice Dreyfous, *op. cit.*, p. 39-40.

(11) Cf. Arsène Houssaye : *Les Confessions*, tome IV, Paris, E. Dentu, 1885, in-8, p. 64-65.

veuille bien agréer l'expression de notre vive et respectueuse gratitude.

Arsène Houssaye, qui venait de perdre sa seconde femme, ne fut pas sans s'étonner de « l'étrange idée » qu'eut de se marier « Hector de Callias tout jeune alors, jouant les Boufflers et les Rivarol dans le *Figaro* et ailleurs... lui qu'on aurait pris pour M. de Cupidon tant il était encore imberbe et évaporé. Mais il avait rencontré, de par le monde chantant, M^{lle} Nina de Villars (*sic*), qui ne lui apportait pas seulement un piano en dot, mais aussi cinquante mille livres de rentes. Pour un disciple d'Apollon, c'était inespéré » (12).

Plus journaliste que poète, Callias comptait un volume édité par Dentu, *Le Livre de la Vie* (1862, in-32) et un recueil, lequel, à vrai dire, n'avait eu que deux numéros, *Esprit de tout le monde* (25 novembre, 10 décembre 1862, in-8) (13).

Bagage léger, mais parmi les jeunes gens qui papillonnaient autour de la jeune fille, beaucoup en réunissaient-ils un plus lourd? Comme tous les « figaristes » de l'époque, Hector de Callias possédait plus d'esprit que de fond, esprit facile, dont, aujourd'hui, on ne s'explique guère le succès — comme les crinolines et les jupes à volants, il « marque » terriblement — mais chose plus grave, il avait son vice, vice qui ne pardonne point et qui le devait conduire à la pire bohème, sans cesser de demeurer un honnête homme : il buvait.

(12) Arsène Houssaye, *op. cit.*, p. 64.

(13) On peut mentionner comme publications postérieures d'Hector de Callias : *Les Mirages parisiens*, 1867, in-18, et *Le Divorce de Marguerite. Comment on se sépare. Un Enfer rose*, Paris, C.-Lévy, 1876, in-18.

En dehors du *Figaro*, Hector de Callias a collaboré à la *Gazette des étrangers* et à la *Revue du XIX^e siècle*, sous les pseudonymes collectifs de « Dorante » et de « Pierre Dax ». Il signait « Toto » en 1868 au *Gaulois*.

Il faut tenir sans doute peu de compte, en ce qui le concerne, des commérages du *Journal des Goncourt*. Il y est parlé, à deux reprises (VII, p. 113; IX, p. 370), de la « maison Callias », alors que la séparation entre Hector et Nina remontait à plus de dix ans.

Combien, parmi les habitués de la rue Chaptal auraient été mal venus à lui jeter la pierre à ce sujet? Le mariage ne le guérit point, ce fut tout juste, au contraire, s'il ne communiqua pas ses mauvaises habitudes à sa jeune femme.

L'été qui suivit, Arsène Houssaye les trouvait attablés à Ems :

Ils s'aimaient. Voilà qui est bien; mais ils apprenaient trop à apprécier les vins du Rhin. Ils buvaient à leur déjeuner deux bouteilles de Johannisberg, tout en trempant leurs lèvres dans quelques vins de France. Ce n'était encore qu'une douce griserie sous le rayonnement de l'amour (14).

Ce rayonnement fut bref. Nina était trop fine, trop artiste, trop enthousiaste pour être appréciée à sa valeur par ce « boulevardier » préférant aux rêves de la jeune femme, à son piano, la « blague » du café, la « bien bonne » que l'on répète d'une voix grasseyante, le tutoiement qui accompagne les absinthes « renouvelées » de l'apéritif.

Le ménage ne tarda pas à aller à vau-l'eau, cependant que Nina cherchait à s'étourdir par le bruit que faisaient autour d'elle les amis qui composaient sa « bande », excentricités qui rendaient son salon redoutable pour ses voisins.

C'était la fêlure. Elle ne tarda pas, vers 1867, à aboutir à la séparation de corps (15).

Dans cette conjoncture, l'attitude d'Hector de Callias, malgré tous ses torts, aurait été celle d'un galant homme. M. Gaillard lui ayant fait offrir une rente viagère de 3.000 francs pour faire défaut au procès, afin d'éviter le retentissement d'un débat contradictoire, il fit défaut, comme on le lui demandait, mais refusa la rente.

(14) Arsène Houssaye, *op. cit.*, tome V, Paris, E. Dentu, 1891, in-8, p. 364.

(15) On lit souvent : « Nina de Villard, épouse divorcée d'Hector de Callias. » C'est oublier que la promulgation de la loi rétablissant le divorce remonte seulement au 29 juillet 1834 : il y avait exactement sept jours que Nina était morte.

De même, en 1870, encore que réformé en 1861 pour une cicatrice adhérente à la jambe, il n'hésita pas à s'engager dans les zouaves, fit avec eux la campagne de la Loire, prit part à divers combats et fut blessé sous Orléans.

Bohème impénitent, fantaisiste jusqu'à l'absurde, sacrifiant tout à l'impulsion d'un caprice passager, un jour, son frère Horace le vit rentrer les vêtements trempés : il faisait chaud; au bois de Boulogne, passant près du lac, son eau, si peu engageante cependant, l'avait tenté, et il s'y était jeté tout habillé.

Les deux époux étaient vraiment trop fantaisistes pour que l'harmonie pût régner longtemps dans le ménage; puis l'homme exécrait le piano autant que sa femme l'aimait.

Alors que le salon de M^{me} de Ricard fut, comme celui de Leconte de Lisle, un peu le temple officiel du Parnasse, — volontiers on y pontifiait — le salon de Nina en fut un peu comme le boudoir. Nulle pose, on y riait, on s'amusait à la bonne franquette, aimant avec fureur

Les choses où le son se mêle à la lumière.

Musiciens, peintres, poètes remplissaient à merveille ce programme. Camille Pelletan et Raoul Rigault, ne prévoyant guère que la politique les conduirait au ministère et au peloton d'exécution, égayaient les après-soupers de leurs entrechats. On vitupérait bien un peu l'Empire, mais entre temps, on décaméronnait, on fleuretait, on aimait, on jouait la comédie et l'opéra-bouffe, sachant se divertir parfois de peu. C'étaient le *Banquiste* et les couplets du *Rhinocéros en mal d'enfant* — bien inférieurs à ceux d'Hervé — qui terminaient cette bouffonnerie. Chez Nina, elle avait trouvé un interprète ahurissant en la personne de Paul Verlaine. Aux Délassements-Comiques, elle eut plus de cent représentations.

Causeur exquis et sachant ne se jamais répéter, Char-

les de Sivry (16) a, dans un journal parfaitement inconnu, *Les Quat'z'Arts*, que publiait, au temps de sa splendeur, le cabaret de ce nom, évoqué, *Souvenirs sans regrets*, sa venue chez Nina. Il y avait été amené par Lepelletier et Verlaine, qui, à cette fin, lui avaient, à minuit, donné rendez-vous à la Brasserie des Martyrs :

Vers une heure du matin, lorsque le garçon nous fit observer que la Brasserie fermait ses portes (les cafés fermaient à une heure, en ces temps lointains) Lepelletier et Verlaine me conduisirent, 17, rue Chaptal, en une très fastueuse maison dont les fenêtres lumineuses laissaient sourdre des éclats de voix et des musiques vagues.

A peine entrés, la porte du salon s'ouvrit.

Une petite femme, au joli profil d'Algérienne, avec de très grands yeux, drapée dans un peignoir rouge, avec dans ses cheveux une glorieuse aigrette de diamants, parut.

— Ah! les voilà. — C'est vous, Sivry? Vite à ce piano.

Et sa petite main fébrile me traîna vers l'odieux outil, ne me laissant pas le temps d'ôter mon pardessus...

— Chantez-nous le *Rhinocéros*, dit-elle.

Très ahuri, je chantai.

Quand j'eus fini :

— Lepelletier, présentez donc votre ami.

Et sa gracieuse figure disparut — sans doute pour donner quelques ordres.

(16) Charles de Sivry, né en 1848, mort à Paris le 15 janvier 1900. Par le mariage de Verlaine — auquel il ne demeura pas malheureusement étranger — avec M^{lle} Mathilde Mauté de Fleurville, il était beau-frère du poète. Musicien délicat, auteur, entre autres choses, d'un ballet, *Le cœur de Siva*, dansé à l'Eden en 1891, Charles de Sivry, après avoir été chef d'orchestre aux Délassements-Comiques et aux Folies-Marigny, tint le modeste emploi d'accompagnateur au Chat Noir, puis aux Quat'z'Arts.

Au lendemain de sa mort, M. Hugues Delorme en traçait dans le *Courrier français* (28 janvier 1900) ce portrait ressemblant :

« De bons yeux de chien mouillé, une longue moustache grise de gardien de square, le nez narquois, le dos voûté légèrement, l'épaule droite plus haute, un peu, que la gauche, le marquis Charles de Sivry (c'était son nom authentique), promenait, avec une résignation touchante et une noble modestie, une mourante vie pleine de rêves irréalisés et de tentatives multiples. Car il n'y avait pas seulement en lui un musicien-compositeur fort habile et documenté : il possédait sur une infinité de choses une érudition stupéfiante dont ses seuls intimes peuvent mesurer l'étendue : tour à tour il parlait peinture, poésie, occultisme, archéologie, médecine, chimie et alchimie... »

Le folklore doit à Charles de Sivry la publication des *Chansons du pays de France*.

Lepelletier me présenta d'abord à la mère de notre hôtesse, l'aimable M^{me} Gaillard, puis aux trois frères Cros.

— Celui-ci est poète et chimiste : c'est Charles. Des deux autres, l'un est médecin et l'autre statuaire.

L'un ausculte
Et l'autre sculpte.

Et puis voici Camille Pelletan, tout frais émoulu de l'école des Chartes, puis les frères Peyrouton, Anatole France, Félix Régamey, etc., etc. (17).

Suivit la moins sérieuse des répétitions — bien que ce fût une générale — de la soirée organisée pour le lendemain, au Théâtre de La Tour d'Auvergne, par Nina. Elle en avait peuplé la salle de Parnassiens, ses invités, et tout se passa à merveille. Après le baisser du rideau, on mobilisa douze fiacres où l'on s'empila comme on put, et, à vive allure, on régagna la rue Chaptal. La fête y allait battre son plein.

La bande aussitôt arrivée, un quadrille monstre s'organisa. Arban multipliait dans son cornet à piston des notes à réveiller les pensionnaires du Père-Lachaise, Charles Cros tenait l'orgue et Sivry le piano.

Soudain de furibonds coups de sonnette à la porte.

Un homme en robe de chambre à carreaux, coiffé d'un bonnet grec, irrupa, hurlant :

— N. de D. Ça ne va pas finir, cette vie-là?

Tout le monde s'y méprit, on crut à une bonne blague d'un des acteurs et huit bras solides empoignèrent le joyeux interrupteur et le portèrent en triomphe, tandis qu'Arban sonnait *Aux Champs* (18).

C'était le propriétaire, et M^{me} Gaillard dut à ce maugracieux personnage d'être appelée le lendemain chez le commissaire de police de son quartier. Celui-ci se montra indulgent, tout en déclinant l'invitation à dîner et à venir passer la soirée qui lui fut adressée. Au demeurant, ce

(17) *Les Quat'z'Arts*, 16 janvier 1898.

(18) *Les Quat'z'Arts*, 16 janvier 1898. Suivant M. Horace de Callias, la maison aurait, il est vrai, appartenu à Nina, qui en aurait hérité de son père.

magistrat aimable autorisait Nina et ses amis à faire tout le bruit possible, à condition que les voisins ne se plaignissent pas.

Pour conjurer ces plaintes, M^{me} Gaillard crut sage d'aller s'excuser auprès du locataire de l'entresol, un ecclésiastique, du tintamarre auquel étaient soumises ses oreilles.

Le prêtre sourit et excusa tout, y compris une forte détonation qui ébranla dans ce moment la maison. N'ayant point de laboratoire chez eux, Charles Cros et Charles de Sivry avaient utilisé la grille de la cheminée de M^{me} Gaillard, pour confectionner à Nina la robe en diamants artificiels qu'ils lui avaient promise.

Des intrus, provinciaux ou bons jeunes gens, amenés par fraude, ou par lâche complaisance, parvenaient parfois à s'introduire dans le salon de la rue Chaptal. Mais l'accueil était tel — Villiers excellait dans ces sommaires exécutions — qu'ils repartaient plus vite qu'ils n'étaient venus et sans aucune idée de retour.

Il y en eut cependant d'assez courageux ou de suffisamment inconscients pour résister et ne pas comprendre. Deux, même, eurent l'aplomb de revenir le lendemain.

C'en était trop :

— Ces gens-là m'ennuient, déclara M^{me} Gaillard, devenue féroce, au moment de gagner la salle à manger. Je ne veux pas qu'ils restent ici plus longtemps : débrouillez-vous, mais faites-les filer...

La répression des émeutes quotidiennes provoquées par l'assassinat de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte fournit le thème du scénario :

Lorsque tout le monde fut prêt à se mettre à table, le terrible Peyrouton se mit à hurler des paroles révolutionnaires et — à un signal — à crier « Vive la République ».

M^{me} Révillon, pâlie par un excès de poudre de riz, s'élança dans la salle à manger :

— Prenez garde, je vous en supplie, vous allez nous faire

tous coucher au dépôt. — Taisez-vous. — Sivry veille sur le balcon.

Les deux snobs — un peu inquiets — vinrent timidement, presque rampants, me demander ce qu'il y avait.

— Taisez-vous, leur dis-je, vous voyez bien que la maison est cernée par les flics.

Et je leur désignais du doigt les deux paisibles sergents de ville

S'en allant deux à deux comme Dante et Virgile

et faisant paisiblement le tour de leur îlot.

Les deux snobs n'avaient pas trainé et déjà leurs merveilleux pardessus, dernier cri de l'éternellement ridicule « dernière mode », se préparaient à filer à l'anglaise, lorsque Nina, se précipitant sur eux, leur dit :

— Attendez au moins que les agents aient tourné la rue Léonie; ils sont tous massés cité Gaillard.

Nous : Nous sommes sûrs de notre affaire, nous en acceptons les responsabilités, mais vous pouvez filer... allez... ça y est (19).

Tout le monde faisait honneur au repas, y compris le chat de la maison. Un soir, ou plutôt une nuit, la fiancée de Charles de Sivry, pour la première fois, assistait à ces agapes.

Sur la table était dressé, parmi les autres plats, un beau relief de gigot froid.

Le chat, un nommé *Lanterne*, cru chatte, rampa, tout blanc, sur la nappe blanche, vers le gigot, et, silencieux, happa le manche dans sa petite gueule rose. Et, toujours rampant et taciturne, il traînait lentement sa proie parmi les vociférations de nos « causeries » sur l'influence du vert dans les gammes chromatiques.

La jeune fille — nouvelle à la maison — sursauta vers le chat. Mais, M^{me} Gaillard écarta doucement sa main et, se méprenant sur ses intentions, lui dit :

— Soyez tranquille, mademoiselle, il l'emportera bien tout seul (20).

On comprend que Verlaine n'ait pas oublié cette hospitalité digne de l'Orient. En 1874, de la prison de Mons,

(19) *Les Quat'z'Arts*, 30 janvier 1898.

(20) *Les Quat'z'Arts*, 6 février 1898.

il indiquait à Edmond Lepelletier M^{me} de Callias, parmi les personnes à qui devait être adressé, dédicacé, un exemplaire des *Romances sans paroles* (21) et, dans *Jadis et Naguère*, il a recueilli un joli sonnet : « Écrit sur l'album de M^{me} N. de V » (22).

Le nom et le souvenir de « l'admirable Nina,... nature d'artiste que son feu dévora », devaient, au surplus, prendre place, plus tard, dans les *Confessions* (23).

Elle n'appartenait pas au Parnasse seulement par les amis qu'elle y comptait; à deux reprises sa signature figure dans le tome II du *Parnasse contemporain*. On pressent la collaboration d'Anatole France — encore un habitué de la maison — à *La Jalousie d'un jeune dieu*, déjà reproduite ici même (24), mais à la page suivante et au fronton des *Feuillets parisiens*, se lit une profession de foi wagnérienne, *Tristan et Iseult*, qui prouve que la musicienne avait su devancer le troupeau des snobs.

On a dit, au lendemain de la mort de notre bon maître, qu'un acte en vers, écrit avec Nina de Callias, aurait été, en 1868, déposé et refusé à la Comédie-Française. Son aimable archiviste, M. Jules Couët, interrogé à ce sujet, me répondit que, par une sorte de fatalité, il n'avait aucune liste des pièces présentées à l'examen préalable entre décembre 1865 et janvier 1869. Il se voyait donc dans l'impossibilité de retrouver la trace de cet acte, qui, s'il a été présenté et refusé, aura été retiré par son auteur vrai ou supposé.

Anatole France, ajoutait-il, ne m'a jamais parlé de cet

(21) Cf. E. Lepelletier, *op. cit.*, p. 376.

(22) Ce sonnet, dont M. Joseph Canqueteau possédait le texte original, portait d'abord la dédicace de : « A Madame Nina de Villars (*sic*) », que biffa Verlaine pour lui substituer : « A une Pétroleuse ». C'était exagérer et à l'impression, en 1884 (Nina était morte depuis quatre mois), la troisième dédicace fut choisie.

(23) Paul Verlaine : *Confessions*, Illustrations de F.-A. Cazals, Paris, Bibliothèque artistique et littéraire (La Plume), 1899, in-12, de 265 p., p. 195.

Une première édition avait été publiée, en 1895, par M. Edouard Dujardin, Publications de « Fin de siècle », in-12.

(24) Cf. *Mercur de France*, XXXIX (janvier-mars 1899), p. 214-216.

acte; mais dédaigneux de ses œuvres de jeunesse authentique, il n'avait aucune raison de revendiquer une part de collaboration dans une pièce probablement médiocre; d'ailleurs, il était assez fermé sur ce passé lointain.

Restons-en donc, au point de vue dramatique, au *Moine bleu*, l'amusante pochade dont divers collaborateurs nous sont connus, entre autres Jean Richepin et Germain Nouveau.

Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, Anatole France, Charles de Sivry, nombre des habitués du salon de la rue Chaptal, déjà ont apparu au cours de ces souvenirs, mais la première place n'appartient-elle pas à Charles Cros?

Visionnaire, poète, musicien, savant aussi, car il a attaché son nom à la découverte du phonographe et de la photographie des couleurs, bohème par-dessus tout, Charles Cros fut bien un des représentants les plus étranges d'une génération à laquelle les originaux ne manquèrent point.

Cros est resté légendaire et, à défaut d'une étude d'ensemble, la réunion des articles qui lui ont été consacrés suffirait à former un volume. Les maîtres de la plume, Paul Verlaine, au *Figaro*, et Laurent Tailhade, dans ses *Quelques Fantômes de jadis*, se sont plu à dessiner sa silhouette.

M. Octave Uzanne en a, dans le *Livre*, tracé ce joli portrait :

Ce fut un poète, un vrai, de l'école du rêve et de la chimère, non tant un dénicheur et éducateur de nobles rimes qu'un enivré de légendes troublantes et harmonieuses. Ce fut aussi un ironique, un moderniste jusque dans le pittoresque de la rue et dans l'expression populaire, un parodiste incomparable des *Humbles*, mieux encore, un conteur si curieusement doublé d'un algébriste que la plupart de ses histoires fantasques tortionnent l'imagination et la martèlent de chiffres et de formules comme une aventure angoissante du maître Edgar Poe.

Charles Cros n'avait pas atteint la cinquantaine. Chétif,

crépu, basané, avec la double virgule de sa mince moustache brune, il revêtait l'apparence de ces Indous tisseurs de châles que l'on voit accroupis dans les exhibitions coloniales, hypnotisés par le jeu automatique de leurs navettes. — Ses yeux vifs, enjoués, blagueurs, d'une mobilité simiesque et d'un esprit d'observation incroyable, illuminaient d'un prisme changeant sa physionomie un peu grimaçante à force d'intensité d'expression démonstrative; car ce fut surtout un démonstrateur, un initiateur, un instructeur, un professeur fervent d'occultisme scientifique et littéraire. — Ses mains fines, décharnées, amenuisées par la fièvre des recherches et la volonté nerveuse du tact, allaient, venaient, se dressaient, se tournaient, profilant un index spectral dans des démonstrations mathématiques tracées follement en l'air sur un nuage de fumée de cigarette (25).

D'autre part, peu connu, ce croquis dû, dans le *Chat Noir*, à George Auriol :

CHARLES CROS

Ne suis-je pas badaud de Paris?
(VILLON.)

Si l'on fabrique à Tananarive des diables qui, tout échevelés, surgissent d'une boîte, ils doivent lui ressembler. Drus, laineux, crespelés, mats, spongieux, les cheveux se hérissent formidablement. L'épiderme tient du cuir de Cordoue peu tanné et du pain d'épices mal cuit. La moustache noire et peu fournie tombe ironiquement. Les yeux petits ont un éclat interne extraordinaire. On ne sait si ce sont les yeux d'un philosophe insondable ou ceux d'un fumiste.

Peut-être sont-ce des yeux de fakir. La ride frontale se ramifiant vers les sourcils sans cesse agités dénote le combat des pensées profondes, les incessantes luttes craniennes, les chocs, les explosions spirituelles. — La ligne qui contourne le nez et vient aboutir aux régions labiales dit le rire. Dans ce cerveau, pandémonium des idées incompatibles, la guerre est éternelle : d'un côté les idées sombres, de l'autre les idées irisées. — Voici la chambre d'or cérébrale, où germa le glorieux champignon *phonographe*. Voici la grande salle de carambolages théologiques et là-bas la galerie rose où, comme autant de petits bolets et de cèpes délectables, idoines à l'é-

(25) *Le Livre*, 10 octobre 1888.

gayement des rates, croissent les jolis monologues étincelants. Voici le jardin de poésie : inextricales lianes, palmes fantastiques, végétations diamantées, irréfragables preuves d'une conception immense. Plus loin, derrière la prison du Doute, les néants grouillent au fond des oubliettes. Bien que sur cette face presque indéchiffrable se moule parfois le masque froid des mélancolies et des dégoûts, le Rire semble y triompher. — Rire atone, hiéroglyphique. — Ces lèvres ne s'esclafent pas, elles grimacent. Les muscles et les yeux font le reste. De cette étrange tête de bonze ou de prophète est né le *Zutisme*. C'est une tête de diable exotique qui, après avoir crevé le cerceau des préjugés et des routines, est sortie d'une boîte très bien ouvrée, *Le Coffret de Santal* (26).

Tel fut l'homme, complexe jusqu'au génie, portant en lui des séductions auxquelles les imbéciles et les sots pouvaient seuls échapper, le dieu du salon de Nina, de Nina dont il était follement épris et qui, elle aussi, l'aima, mais à sa façon; roman d'amour, comme tant d'autres cruel et que résuma ainsi M. Gustave Kahn :

Quand il arriva à Paris, tous lui firent fête et lui prédirent la gloire.

C'était l'instant où tout le Parnasse se rencontrait avec toute la bohème chez Nina de Villard, et il y eut d'abord plus de Parnasse que de Bohème. Nina libre, indépendante, riche même, généreuse, curieuse, passionnée, s'éprit de ce jeune homme si différent d'aspect, de ton, de parole, de verve et d'inspiration. Elle en goûta l'humour ensoleillé, la fantaisie multiple et précise, la certitude et cette universalité pour laquelle le vocable Picdelamirandolisme fut créé par un confrère à la fois bienveillant et un peu jaloux. Etre choisi par Nina jusqu'alors hésitante, c'était gagner la fève à ce grand festin de rois qui durait toute l'année chez Nina, somptueux aux belles années, maigre aux années moins bonnes qui suivirent, encore que plantureux en soi, mais le nombre des convives allait grossissant. C'était une manière de gloire venant auréoler le jeune poète; c'était un titre à l'admiration et aussi à l'envie, et Cros fut envié, un peu battu en brèche et aussi, et c'était le pis, très absorbé par cet amour qui le char-

(26) *Chat Noir*, 3 novembre 1883.

mait, car Nina avait des lettres, le goût de l'art, des aptitudes musicales et notait dans le style du temps, en vagues rythmes de poèmes en prose, quelques impressions passables. Cette victoire fut pour Cros une victoire cruelle qu'il dut assurer, regagner, si bien que son amour-propre s'irrita, que son amour se lassa, se brisa, mais non sans que son cœur ne s'en ensanglantât.

Il est mort pour avoir aimé
La petite Rose de Mai.

Il n'en mourut pas, mais il y eut fêlure. Il voulut s'en distraire et ses longues distractions lui donnèrent sans doute l'habitude de ce noctambulisme qui le tenait éloigné de la table de travail. Il aima la flânerie et le bruit littéraire, le heurt des facondes et des projets et des épigrammes autant que la science et la poésie, et c'était déjà trop que d'almer d'un amour égal la science et la poésie (27).

Liaison appelée à finir, mais inoubliable. Charles Cros n'en avait-il pas prévu le dénouement, et aussi sa fin propre, lorsque, dans *Le Coffret de Santal*, il écrivait ces vers d'une mélancolie désabusée :

LENDEMAIN

A Henri Mercier.

Avec les fleurs, avec les femmes,
Avec l'absinthe, avec le feu,
On peut se divertir un peu,
Jouer son rôle en quelque drame.

L'absinthe bue un soir d'hiver
Eclaire en vert l'âme enfumée,
Et les fleurs, sur la bien-aimée
Embaument devant le feu clair.

Puis les baisers perdent leurs charmes,
Ayant duré quelques saisons.
Les réciproques trahisons
Font qu'on se quitte un jour, sans larmes.

On brûle lettres et bouquets
Et le feu se met à l'alcôve,
Et, si la triste vie est sauve,
Restent l'absinthe et ses hoquets.

(27) *Figaro*, Supplément littéraire, 6 septembre 1924.

Les portraits sont mangés des flammes;
 Les doigts crispés sont tremblotants...
 On meurt d'avoir dormi longtemps
 Avec les fleurs, avec les femmes (28).

Le poète brûla-t-il lettres et bouquets? A coup sûr, un trait de plume raya cette dédicace imprimée :

A NINA

J'offre ce coffret de santal,

qui, en 1873, précédait l'édition originale (29) disparue, en 1879, de la réédition Tresse. A plus forte raison y chercherait-on vainement cet *ex-dono* autographe que portait, alors qu'était si grand l'amour, l'exemplaire de Nina qui figura à la vente Vandérem :

Ton capiteux parfum d'été,
 Parmi d'autres seul est resté.
 Quand on cherche au fond de ce coffre
 Sauf quelques fleurs sèches, il n'a
 Rien qui ne soit à toi, Nina.
 Prends-le; rends fier celui qui l'offre.

CHARLES.

La musique où elle excellait ne suffisait pas cependant à satisfaire les appétits intellectuels et artistiques de Nina. Le milieu où elle vivait, ses goûts, son amour même, lui faisaient désirer de prendre rang et place parmi les poètes, ses invités. Elle n'obtint, à franchement parler, jamais qu'un « tabouret », et ce siège, dénué dans le monde parnassien de l'importance qu'on lui connut à la cour de Louis XIV, incita Charles Cros à sourire. Il lui fallut consoler cette « Attristée d'ambition » (30).

L'influence de Cros se retrouve dans plus d'une pièce de Nina, notamment dans celles qui marquent sa part de collaboration dans ces *Dixains réalistes* que publièrent,

(28) Charles Cros : *Le Coffret de Santal* (Seconde édition), Paris, Tresse, 1879, in-12, de 279 p., p. 45-46.

(29) Charles Cros : *Le Coffret de Santal*, Paris, Lemerre; Nice, J. Gay et fils, 1873, in-12, de 174 p.

(30) *Coffret de Santal*, édition Tresse, p. 96-97.

en 1876, divers habitués de l'hôtel de la rue des Moines, Auguste de Châtillon, Antoine et Charles Cros, Charles Frémine, Hector L'Estraz, Germain Nouveau, Jean Richopin et Maurice Rollinat (31). De cette pléiade, Hector l'Estraz, autrement dit M. Gustave Rivet, l'ancien questeur du Sénat, à un dernier renouvellement jugé trop littéraire par ses électeurs, est le seul survivant. Ses souvenirs seraient précieux à recueillir.

A lire les neuf dizains qui constituent la part de Nina de Villard, on a la sensation très nette qu'ils avaient été soumis à Charles Cros s'il ne les avait pas corrigés. Comment ne pas reconnaître sa patte dans ces dix vers ?

Quand la lampe Carcel sur la table s'allume,
le bouilli brun paraît escorté de légume,
blanc navet, céleri, carotte à la rougeur
d'aurore, et doucement, moi, je deviens songeur.
Ce plat fade me plaît, me ravit; il m'enchanté :
c'est son jus qui nous fait la soupe succulente.
En le mangeant, je pense avec recueillement
à l'épouse qui, pour nourrir son rose enfant,
perd sa beauté, mais gagne à ce labeur austère
un saint rayonnement trop pur pour notre terre.

Moins bonne ouvrière que Cros, Nina laissa passer, de temps à autre, un mot, un adjectif malheureux que le poète du *Coffret de Santal* eût biffé sans pitié, si ces vers eussent porté sa signature. Tel ce « timbre coloriste » qui dépare ce dizain :

Le petit employé de la poste restante
vient tard à son bureau; son allure est très lente;
il s'assied renfrogné sur son fauteuil en cuir,
car il sait qu'au client il lui faudra servir
les lettres, les journaux à timbre coloriste
et même les mandats ... Cet homme obscur est triste.
Il se dit, en flairant un billet parfumé,
qu'il ne voyage pas et qu'il n'est pas aimé,
que son nom, composé de syllabes comiques,
n'est jamais imprimé dans les feuilles publiqués.

(31) *Dixains réalistes*, par divers auteurs, Paris, Librairie de l'Eau-forte (1876), in-8^{obl.} de 24 p., frontispice à l'eau-forte de Charles Cros représentant le « Noircisseur de verres pour éclipses ». Le volume, tiré à 150 exemplaires, ne contient pas de table.

François Coppée que, sans méchanceté, pastichaient ces dizains, avait, ainsi que Dierx et que Valade, compté parmi les habitués du salon de Nina. Il était même de ceux qui avaient le mieux réussi. En 1866, avait paru, chez Lemerre, son premier volume imprimé, le *Reliquaire*; les *Intimités* suivirent en 1868; dans l'intervalle, alors qu'il était un assidu de la rue Chaptal, il avait donné au *Hannelon* (11 juillet 1867) ces amusants triolets, *La Première de Hernani*, où il apparaît assez banvillesque et qu'auraient bien dû recueillir ses œuvres complètes.

Vinrent la guerre de 1870, puis la Commune. Tandis que Verlaine assumait le tort administratif de ne pas désertier, pour une fois, son bureau de l'Hôtel de Ville, Raoul Rigault devenait délégué à l'ex-préfecture de police, puis procureur général de la Commune. Villiers de l'Isle-Adam lui-même, comme « capitaine général des Enfants perdus de la Villette » coiffait un képi terriblement galonné. Au milieu de ce carnaval qui finira dans le sang, le musicien Ernest Cabaner demeurait seul à ne pas arborer cette coiffure guerrière. On jouait au soldat, comme on jouait à la Révolution. Verlaine la prêchait, avec des « hébertismes gesticulatoires », parmi les « passages Choiseul aux odeurs de jadis » (32).

Conformément à la volonté d'Adolphe Thiers et de l'Assemblée nationale, sacrifiant les otages, le gouvernement de Versailles a réduit Paris par les armes. La répression sévit, féroce; partout on fusille, même dans les salles de l'ambulance Saint-Sulpice.

Cours martiales au Luxembourg, conseils de guerre à Versailles, pelotons d'exécution à Satory, Nina et sa mère, se sentant compromises par leurs anciennes relations avec

(32) Cf. Emile Bergerat : *Souvenirs d'un Enfant de Paris, Les années de Bohême*, Paris, Fasquelle, 1911, in-12, de 1-429 p., 226-227.

Cette référence s'applique à l'édition originale, dans les éditions subséquentes, la suppression des chapitres XII et XIV, « Le nègre blanc » et « A Satory », auxquels furent substitués les chapitres VI : « Pégase », et IX : « La mare aux canards », ayant modifié quelque peu la pagination du volume.

Raoul Rigault et nombre de leurs amis qui avaient pris parti contre la réaction et la province coalisées, s'affolent, perdent la tête. Elles font un paquet de leurs hardes, quittent Paris, livré à la délation et à la terreur versaillaise et se réfugient en Suisse.

Dans la banlieue de Genève, dans une pension de famille que tenaient les parents de M^{lle} Emilie Lerou, de la Comédie-Française, les Charmettes, les deux femmes descendirent. Le frère de Massenet, ce Massenet de Marancourt, auteur des *Souvenirs d'un garçon du Café Anglais*, à qui l'amour de l'uniforme avait fait revêtir celui de lieutenant-colonel de la Garde Nationale, accompagné de sa maîtresse, les y avait précédées. D'autres les vinrent rejoindre, et, Nina donnant des leçons de musique et organisant des concerts, la vie d'autrefois ne tarda pas à reprendre, les Parnassiens, faute de Parnasse, remplacés par nombre des réfugiés de la Commune.

Le beau roman de M. Lucien Descaves, *Philémon vieux de la vieille*, éclaire d'un jour amusant ces soirées, où, à côté du bégayant Bazire, ex-rédacteur à la *Marseillaise*, se retrouvaient Ferdinand Révillon, ex-directeur des douanes; Kinceler, ex-directeur des vivres à la Marine; les chefs de bataillon Cœurderoy, Louis Roger, Jean Noro, Louis Brunereau, le fourreur de la rue des Martyrs, chez qui Pyat et Gambon avaient trouvé asile sous l'Empire, Maxime Vuillaume, le collaborateur de Vermersch au *Père Duchêne*, et quelques personnages moins notoires, entre autre « Babick », factotum de Nina, dont il faisait les courses, l'accompagnait en bottes montantes et redingote serrée à la taille par une ceinture rouge, au Casino Saint-Pierre, où cette dame donnait ses concerts, sous le nom de Nina de Villars (33).

La rafale passée, M^{me} Gaillard et Nina rentrèrent à Paris et louèrent à Batignolles une petite maison des champs.

(33) Lucien Descaves, de l'Académie Goncourt : *Philémon vieux de la vieille*, roman, Paris, Ollendorff, 1913, in-12, p. 74-76.

C'était, au dire de Georges Duval, un petit hôtel haut d'un étage, dans lequel on pénétrait par une porte pleine en bas et dont la partie supérieure se composait d'un grillage en fonte, peint en vert. On atteignait la porte après avoir monté trois marches. A travers ce grillage, on voyait un corridor, et un petit jardin surplombé par le mur d'une maison limitrophe (34).

On y recevait à table ouverte, on y faisait des lectures, par exemple celle d'un drame du critique Marras, on y jouait la comédie et on y chantait l'opérette, on y soupaît et on y couchait. Pourtant, c'étaient là, pourrait-on dire, les soirées officielles, auxquelles on était convié, par une invitation comme celle-ci, à laquelle le protocole ne trouverait rien à reprendre :

Madame Gaillard et Madame

Nina de Villard prient M. Auguste de Châtillon de venir passer la soirée chez elles le dimanche 22 novembre.

On jouera *La Rencontre*, scène dramatique en vers de M. Léon Dierx.

Personnages : Tullia, M^{me} Nina de Villard. Fabien, M. Fraizier, de la Porte Saint-Martin.

M. Fraizier étant tenu d'aller ensuite à son Théâtre, « *La Rencontre* » sera jouée à 9 heures sans retard possible.

82, rue des Moines,
par l'avenue de Clichy.

Ou bien, c'était plus amusant, en l'honneur de l'anniversaire de Nina, ce quatrain, appelant auprès des deux femmes tous les affamés de la butte et du Quartier latin :

Douze juillet, qu'on se le dise,
Buvant des bocks, dansant en ronds,
L'Aurore rose et Nina grise
Recevront les poètes blonds.

Puis, cette précision :

Vendredi 12 juillet, à dix heures,
82, rue des Moines.

(34) Georges Duval : *Le Quartier Pigalle*, Paris, Marpon et Flammarion, s. d., in-12, de 293 p., p. 100-101. Cf. Ernest Raynaud : *Charles Cros ou la Leçon d'une époque*, « *Mercure de France* », 1^{er} janvier 1919, p. 46-48.

En dépit de ces quatre vers, le nombre des poètes diminuait, en effet, tandis qu'augmentait celui des meurtre-faim, appartenant à toutes les bohèmes, qui, sûrs de trouver la table mise, venaient chez Nina se remplir la panse.

Volontiers, je passerais sous silence cette maison qu'a discréditée le roman de Mendès, si je ne m'apercevais avoir à peine nommé Ernest Cabaner, cet ange de bonté et de candeur, communément connu pour les anecdotes, recommandées aux futurs faiseurs d'ana, qui coururent sur son compte, et par ces vers que Charles Monselet — il en eût pu choisir de meilleurs — a sauvés de l'oubli :

Décidément ce pâté
Est délicieux. De ma vie
Je n'en ai, je le certifie,
Mangé de mieux apprêté (35).

Pauvre Cabaner, Richepin était resté fidèle à son souvenir et il eut l'honneur d'être chansonné par Verlaine (36) !

Laissant là Toupier-Béziers à l'accent redoutable et le vieux Châtillon voulant réciter la *Levrette en paletot*, nouveauté périmée, et ne trouvant plus ses mots, j'en aurais fini avec l'hôtel de la rue des Moines, si, pour l'honneur de l'histoire littéraire, il ne restait un petit compte à régler avec M. George Moore.

Dans les *Souvenirs de ma vie morte*, à côté de Huysmans, « l'apologiste de Gilles de Rais, ce monstre du xv^e siècle, prototype, pour ainsi dire, du Barbe-Bleue des contes de fée », figure, dans le jardin de Nina, le poète Paul Verlaine, et notre Anglais de s'amuser à scandaliser et à terrifier une Tourangelle naïve, en lui racontant les avatars qu'avait subis le pauvre Lélian, et par ces vers,

(35) Charles Monselet : *Petits Mémoires littéraires*, Paris, Charpentier, 1885.

(36) Cf. F.-A. Cazals et Gustave Le Rouge : *Les derniers jours de Paul Verlaine*, nombreux documents et dessins avec une préface de Maurice Barrès, de l'Académie Française, Paris « Mercure de France », 1923, in-8, p. 225-226.

« ce chant fluide qui va de l'extase du rossignol à la pué-
rile homélie du rouge-gorge » :

Oui, c'était par un soir joyeux de cabaret,
Un de ces soirs plutôt très chauds où l'on dirait
Que le gaz du plafond conspire à notre perte
Avec le vin du zinc, saveur naïve et verte;
On s'amusait beaucoup dans la boutique, et l'on
Entendait des soupirs voisins d'accordéon
Que ponctuait des pieds frappant presque en cadence.
Quand la porte s'ouvrit dans la salle de danse,
Vomissant tout un flot dont toi, vers où j'étais,
Et de ta voix qui fait que soudain je me tais,
S'il te plaît me donner un ordre péremptoire,
Tu t'écrias « Dieu! qu'il fait chaud! Patron, à boire! »

.....

— Comment un homme peut-il avouer de pareilles choses?
demanda ma compagne, et nous restâmes à nous regarder au
milieu du jardin jusqu'à ce qu'un singe, d'un bond gracieux,
courut vers moi et vint me sauter dans les bras (37).

M. George Moore me permettra-t-il de lui faire respec-
tueusement remarquer :

1° Que Nina de Villard est morte en 1884, exactement
le 22 juillet.

2° Que l'apologie — si apologie il y a — de Gilles de
Rais par Huysmans date de *Là-Bas*, publié en 1891, par
Tresse et Stock, après avoir d'abord paru en feuilleton
dans *L'Echo de Paris*, et que, en 1884, le romancier ne
songeait aucunement au maréchal.

3° Que Verlaine n'était pas alors à Paris, « pour des
raisons », comme il eût dit, et qu'il alla fort peu rue
des Moines, d'où, après avoir voulu frapper, sans aucune
raison, Léon Hennique de son canif, il fut expulsé assez
brutalement.

4° Que, même en admettant sa présence dans le jar-
din de Nina, il lui eût été difficile, dans le premier se-
mestre de 1884 au plus tard, d'y réciter ces vers qui

(37) George Moore, *op. cit.*, p. 97-98-99. A noter que M. George Moore
a intitulé ce chapitre : « La Table d'hôte de Ninon (*sic*) », et que de la
première à la dernière ligne il défigure ainsi le diminutif de son prénom.

datent de 1892-1893, et furent seulement divulgués par les *Elégies* (Paris, Vanier, 1893, in-12), *Elégies* II et V.

On peut s'étonner que M. Jean Aubry, à qui on doit la traduction des *Souvenirs de ma vie morte* et qui connaît bien son Verlaine, ait laissé passer, sans y joindre une note, de pareilles erreurs.

Ainsi que l'a justement écrit Pierre Louys, « l'histoire, c'est l'art de vérifier les dates ».

§

Nina de Villard cherchait à s'étourdir. Les absinthes du Rat Mort, la « table toujours servie » et les nuits blanches de la rue des Moines, c'était la porte ouverte à la maladie et à la pire de toutes, la folie. On l'appelait, elle vint.

Elle avait revêtu une forme spéciale : la démente se croyait morte.

Ayant abandonné l'hôtel de la rue des Moines, Nina et sa mère étaient venus s'installer, rue Notre-Dame-de-Lorette, dans la maison de la Truie qui file, devenue par la suite le Capitole. Là, le mal s'aggrava; dans la seconde quinzaine de juillet, il fallut la transporter à Vanves, dans la maison de santé du D^r Falret. Après quelques jours de traitement, elle y succombait, le 22 juillet.

Le lendemain, les « Echos » du *Figaro* annonçaient sa mort.

De Vanves, le corps avait été ramené rue Notre-Dame-de-Lorette, d'où partit le cortège. A l'étonnement des rares assistants, Hector de Callias vint prendre la tête, conduisant jusqu'à la fin le deuil avec une parfaite correction. Les souvenirs de M^{me} Rodophe Salis, à qui j'en parlais, sont, sur ce point, très précis. Ce jour-là, un peu ivre, à son habitude, la boutonnière fleurie et, comme toujours, chantonnant la *Traviata*, Callias fut au Chat Noir — le premier, celui du boulevard Rochechouart et, après avoir pris des ananas au kirsch, sa consommation de prédilection, il envoya le garçon chercher un fiacre.

— Je n'ai pas de temps à perdre, confessa-t-il en s'approchant de la caisse, on enterre ma femme. Il ne faut pas que je sois en retard...

Soit de Champsaur, soit de Henry Fouquier, sous son pseudonyme de « Colombine », la mort de Nina provoqua des articles moralisateurs qu'il serait excessif de reproduire. Par contre, cette page émue de M^{me} Marie de Grandfort, jointe par Emile Goudeau à ses *Dix ans de Bohème*, a ici sa place marquée. C'est l'adieu le plus ému qui ait été adressé à celle qui avait été la petite fée, et en qui M. Félicien Champsaur se plaisait à voir seulement une « déclassée ».

NINA DE VILLARD

On l'a enterrée dans sa robe japonaise. La première fois que je la vis, elle la portait; c'était un vêtement de satin noir, tout brodé de fleurs éclatantes et merveilleuses, acheté pour elle à Yeddo. Elle avait sur le haut de sa tête, massés en un nœud lourd, ses admirables cheveux sombres, luisants et lisses; des épingles brillantes et bizarres, de la même provenance que la robe, formaient une sorte d'auréole autour de son chignon. Je fus frappée de la beauté de ce visage pâle et tranquille : le velouté des yeux, le dessin du nez, la grâce du sourire, formaient un ensemble harmonieux, paisible, presque sévère, qui contrastait avec l'éclat un peu bruyant de sa toilette excentrique.

On venait de la peindre dans ce costume : à demi couchée sur un canapé bas, entourée de fleurs et d'éventails. Elle en montrait une joie enfantine. Ce fut l'époque marquante de sa vie, dont le souvenir ranimait son esprit, pendant les trois années troublées qui ont précédé sa mort. Tout datait de là. — J'étais belle, alors, disait-elle avec mélancolie... *J'étais belle, parce que j'étais heureuse...* Et le passé revenait avec mille petits détails intimes, tendres ou joyeux, qui ramenaient la vie dans ses regards et sur ses lèvres.

.....

Quand je la retrouvai rue Notre-Dame-de-Lorette, dans cette même maison d'où est parti le funèbre cortège, Nina ne voulait plus quitter son lit. Je la vois encore. Elle avait fait un peu de toilette pour me recevoir. Une chemise de soie bleue

garnie de dentelles blanches, un nuage de poudre sur les joues, et ses cheveux toujours beaux lissés autour de son front. Je la trouvai à peine changée. Aucun signe ne trahissait le mal qui devait l'emporter. Elle se disait morte, et souvent cette phrase navrante revenait sur ses lèvres décolorées : « *Quand je vivais.* — Quand je vivais, j'aimais ceci ou cela; je portais des robes claires et des grands chapeaux à plumes tombantes... On venait me voir... On me trouvait belle, — on m'aimait. — Aujourd'hui que je suis morte, on me laisse seule, je fais peur... et je n'ai rien pour m'habiller. »

Quand nous parvenions à la faire se lever, il y avait des soirs où la Nina d'autrefois reparaisait presque entière avec sa fine gaieté, son entente admirable des choses artistiques et la façon tranquille, aisée et correcte dont elle savait faire sa phrase; si, sur mes instances, elle se mettait au piano, c'était toujours la musicienne exquise — elle n'avait rien perdu de son talent; ses petites mains étroites, fluettes, couraient alertes sur le clavier comme des oiseaux apprivoisés; si, autour de la grande table, on s'asseyait pour faire des vers ou des bouts-rimés, l'improvisation de Nina était toujours la meilleure et la plus prompte.

.....“

C'a été une grande pitié pour tous et un immense chagrin pour ses amis que d'avoir assisté à l'assombrissement de cette intelligence si délicate et si élevée. La mort qu'elle a appelée les mains jointes, les yeux remplis de larmes, avec des cris si déchirants et des révoltes si passionnées, est enfin arrivée. J'ai assez aimé et estimé Nina pour ne pas la plaindre d'être partie avant nous. — Nous n'étions pas bien nombreux autour de son cercueil — pas bien nombreux autour de la mère désolée... Si tous ceux qui leur doivent cependant avaient été là, l'assistance eût été considérable. On citait tout bas les plus ingrats parmi ceux qui sont devenus célèbres. Ils n'allaient plus chez elle, soit — mais ils lui devaient bien cette dernière visite.

Là-bas, dans la sombre maison où elle était depuis deux jours, on a chaussé de bas de soie rose et de souliers de satin ses petits pieds — on l'a habillée, suivant sa dernière volonté, de sa robe japonaise, étoffe de satin brochée de fleurs brillantes, témoin des joies enfuies et d'un passé resté vivant dans son cerveau malade — on a croisé sur son sein ses mains de femme, de poète, de musicienne, — on a ramené

sur son front ses épais cheveux noirs. La trace des dernières souffrances, des dernières luttes, du suprême désespoir, a disparu dans le calme de la mort; Nina a retrouvé tout entière la beauté de sa jeunesse, celle qu'elle pleurait avec tant d'amertume et de si poignants regrets (38).

Sur la pierre d'une concession perpétuelle, au cimetière Montmartre, une petite statuette en terre cuite, assez largement traitée, les détails peu poussés, représentent la jeune femme assise, rêveuse, dans un fauteuil au haut dossier. Malgré soi, on songe à la « reine malade », dont parle une pièce de Coppée. Rien n'y manque, pas même le chien familier couché à ses pieds. Puis, invinciblement, cette pièce de Cros revient à la mémoire.

Il semble qu'il ait tout prévu, même la terre cuite qui rêve sur le tombeau de sa Nina.

LA DAME EN PIERRE

Sur ce couvercle de tombeau
Elle dort. L'obscur artiste
Qui l'a sculptée a vu le beau
Sans rien de triste.

.....
Quand une femme rêve ainsi,
Fière de sa beauté rare,
C'est quelque drame sans merci
Qui se prépare.

Peut-être à temps, en pleine fleur,
Celle-ci fut mise en terre.
Bien qu'implacable, la douleur
En fut austère.

(38) Emile Goudeau, *op. cit.*, p. 113-119. En dehors de *la Maison de la Vieille* et du *Quartier Pigalle*, on retrouve Nina et son salon dans quelques romans de l'époque, entre autres *Harakiri* de Harry Alis, *Dinah Samuel* de Félicien Champsaur et *Madame Meuriot* de Paul Alexis.

A côté des chroniques de Champsaur (*Événement*, 25 juillet 1884) et de Colombine (*Gil Blas*, 28 juillet 1884) et d'un article plus récent de M. Arthur Symons (*Revue anglo-française*, 2 mars 1919), il faut mentionner les très intéressants souvenirs publiés par M. Claude de Mauriceley, *Un Salon disparu*, dans le Supplément littéraire du *Figaro* (12 avril 1890).

Enfin, *Chez les passants*, de Villiers de l'Isle-Adam (1890), fournit le texte souvent mis à profit d'*Une Soirée chez Nina de Villard*. Je ne puis qu'y renvoyer.

L'amant n'a pas vu se ternir,
Au souffle de l'infidèle,
La pureté du souvenir
Qu'il avait d'elle.

La mort n'a pas atteint le beau.
La chair perverse est tuée,
Mais la forme est, sur un tombeau
Perpétuée (39).

Le 20 décembre 1889, âgée de 83 ans, M^{me} Gaillard, revenue rue Chaptal, s'éteignait dans la maison voisine de l'atelier de Rochegrosse, appelé à devenir le Grand Guignol. Ce sont là de ces ironies auxquelles, seul, le hasard préside. Le surlendemain, elle rejoignait au cimetière Montmartre celle qui, au temps de sa folie, avait été la morte vivante.

Quant à Hector de Callias, au cours de l'automne 1887 (le 9 novembre), il était mort subitement, au lit, à Fontainebleau, après avoir pris son café et fait allumer sa pipe par la bonne de l'hôtel (40).

PIERRE DUFAY.

(39) *Coffret de Santal*, p. 23-24. — Singulière rencontre, la pièce était dédiée à Catulle Mendès.

(40) Cf. Arsène Houssaye, *op. cit.*, tome V, p. 365. — Registres de l'état civil de Fontainebleau.

RUE PIGALLE¹

VI

Valentine ne tarda pas à se reprocher sa complaisance envers Tonton, car il prit insensiblement l'habitude de ne rien accomplir dans la chambre qui n'intéressât les poupées. Il fallait qu'elles le vissent. Il trouvait neuf d'être épié par elles, de les choquer, de les scandaliser, et plus Valentine le suppliait de borner là ses fantaisies, plus il s'y appliquait. On eût juré qu'il cherchait à se perdre et que l'idée d'entraîner la jeune femme avec lui l'emplissait d'une détestable jubilation.

Valentine se crut bientôt vouée aux pires calamités. Elle ne douta plus que les poupées, lorsque Léon sortirait de prison, ne le renseignassent aussitôt sur sa conduite et toutes ses lâchetés. Cette idée ne la quittait pas. Elle en avait peur. Elle n'osait point s'interroger. Quant à l'argent que Valentine s'était promis de porter à Léon, Tonton froidement l'avait pris. Il la rançonnait à présent et, quand elle protestait, la battait. Quoi qu'elle tentât pour l'attendrir, il restait insensible. Dans la rue, il la surveillait, la démoralisait par sa présence, puis, à l'hôtel, imaginait chaque nuit quelque nouvelle extravagance à quoi elle devait se plier. C'était absurde. Il combinait une mise en scène minutieuse, obligeait Valentine à y prendre part et quelquefois — poussant le lit près de la fenêtre — se donnait en spectacle on n'eût pu dire à qui.

— Puisque ça me plaît, déclarait-il, ne m'discute pas.

— Mais t'es piqué!

(1) Voyez *Mercur de France*, n° 694.

— C'est mes affaires.

— Et moi?

— Toi, répondait Tonton, ça n'a pas d'importance.

Et quand Valentine, toute saisie, l'empêchait de frapper aux carreaux afin d'attirer l'attention des poupées sur leurs enlacements, il lui empoignait méchamment les cheveux ou faisait mine de l'étrangler.

Dans de telles conditions, l'existence devint odieuse, mais Valentine ne sut quoi décider. Quitter Tonton, le fuir avant qu'il l'eût totalement asservie, elle y songeait, quoique ce fût impossible. Ailleurs, dans n'importe quel quartier, un autre homme l'aurait prise, dominée, pour peu qu'elle parût sans défense. Et où aller? Rue Pigalle, elle était sûre, au moins, de retrouver Léon. Cela la consolait, lui apportait quelque répit. Enfin, il y avait la cocaïne et l'idée qu'on pourrait l'en priver affolait déjà Valentine à ce point qu'elle acceptait son sort et, passivement, s'y résignait.

C'était pourtant à la *coco* qu'elle devait ses malheurs, mais ils lui paraissaient, parfois, si légitimes qu'ils l'excusaient d'être à ses yeux tombée si bas. Elle ne se disait point que, sans cette déplorable habitude du poison, elle eût été moins dégradée. Au contraire, elle n'avait recours qu'à lui dans sa détresse et, selon la dose, se sentait plus ou moins arrachée à ses mornes réflexions. Si peu que ce fût, c'était beaucoup pour Valentine, car, dans ces moments-là, elle reprenait à vivre un goût si singulier qu'il suffisait à tout changer, à tout transformer en elle, autour d'elle et à lui procurer de brusques apaisements.

Qu'importait alors la folie de Tonton? Elle s'en accommodait comme d'une nécessité dont il n'appartenait à personne de contrarier le cours. Tonton ne l'eût point toléré. Il commandait en maître et quand, à son plaisir, se mêlait le blâme qu'il imaginait des trois roides poupées du *Château Caucasiën*, cela lui était aussitôt une invite à recommencer.

Ce n'était point le cas pour Valentine. Lorsqu'elle descendait dans la rue, le soir, et se proposait aux passants, elle avait de soudaines et pénibles hallucinations. Derrière elle, les gens s'appelaient, parlaient haut, s'esclafaient et — bien qu'elle n'eût jamais surpris personne sur le fait — elle crut qu'on lui voulait du mal. Bientôt, elle s'aperçut que ces éclats de voix et ces rires dont elle était fréquemment obsédée n'avaient pour cause rien de réel. Peut-être n'était-ce point d'elle qu'on se moquait? Valentine ne savait que conclure lorsqu'un soir, levant les yeux vers les poupées, elle les vit qui se faisaient signe et ricanaient en la montrant du doigt.

— Ah! voilà — pensa-t-elle. J'y suis.

Cela ne l'étonna pas autrement. Elle s'approcha du bar, s'arrêta, contempla l'Arlequin, le Pierrot, la Colombine, puis, résignée, s'éloigna en silence le long des restaurants de nuit. Entre la façade de *l'Impérial* et le bord du trottoir où les taxis, drapeau bas, attendaient le client, des chauffeurs adossés au mur dévisageaient les femmes.

— Voiture? fit l'un par plaisanterie.

Valentine ne répondit pas. Alors, sur son passage, tous répétèrent la même invite, avec d'obscènes sous-entendus, des gestes, de grosses exclamations canailles.

— Viens donc. J'ai de bons ressorts à ma bagnole.

— Au Bois, madame?

— Ça t'coûtera rien.

— Oh! ça va, répliqua Valentine.

— Comment, ça va? T'as essayé?

Elle haussa les épaules, puis dégoûtée :

— Essayer avec toi? T'es trop moche.

— Faudrait que j'veuille d'abord.

— Bien sûr, fit Valentine. Qu'tu veuilles d'abord, mais que j'accepte ensuite.

— Ou que tu les lâches.

Une bordée de rires accueillit cette riposte. Valentine ne protesta pas. Elle poursuivit sa route jusqu'à la rue

Fontaine où elle explora du regard les abords immédiats.

— Moi! se récria cyniquement un pâle truqueur qui escortait un vieillard digne, quinze balles? Tu n'voudrais pas! Mets un louis, j'me donne.

Valentine s'effaça. Des couples se succédèrent qui lui jetaient un coup d'œil machinal. Hommes et femmes. Elle souriait aux hommes. Les femmes, dans leurs fourrures, la détaillaient et l'une d'elles, qui donnait le bras à un très gros monsieur, eut un mouvement de tout l'être vers Valentine, qui ne parut point s'en apercevoir.

« J'suis pas bonne », dit-elle entre les dents.

Cependant, elle était flattée, car l'hommage qu'elle avait reçu venait d'une luxueuse créature dont la Voisin à quelques pas suivait.

« Dame, estima Valentine, j'ai loupé l'occase! »

En effet. Un peu plus bas, sur le trottoir, l'inconnue abordait une grande fille, lui faisait des propositions et la limousine stoppait silencieusement à la hauteur du groupe.

— T'as visé? fit alors un souteneur fort bien mis que cette scène transportait d'aise. V'là l'ouvrage d'à présent. C'est quelque chose!

Valentine répondit :

— J'm'aurais grouillée, c'était pour moi.

— Oui?

— Oui!

— Pochetée! dit simplement ce gentleman en s'éloignant.

Des femmes qui sortaient des bars et paraissaient très excitées hélaiement joyeusement des taxis, s'y entassaient avec des gigolos. Valentine frissonna. Des bâillements la prirent qu'elle ne put refréner, puis le cœur lui battit à coups rapides et elle dut se hâter vers un café, gagner les lavabos, y absorber une dose de cocaïne.

— Tiens! t'es là? s'exclama Gaby qui se coiffait, devant une glace. Que deviens-tu? Tu te fais rare.

— J'ai quitté d'où qu'j'étais, lui apprit Valentine.

— Et à présent?

— Je m'défends.

— Mon p'tit, reprit Gaby d'une traite, moi j'm'ai bien débrouillée. J'ai un ami.

— Et ton homme?

— M'en parle pas!

— Ça l'ennuie?

— T'es pas folle! Ça l'arrange. Je l'ai présenté à mon ami et mon ami lui avance deux cents sacs pour ouvrir une boîte.

— Où donc?

— Mais rue Pigalle. On gagne aujourd'hui tout ce qu'on veut dans c'truc-là, mon p'tit. Au prix qu'on vend la limonade, c'est une affaire.

— Oui, épatant, dit Valentine.

Elle remarqua deux brillants assez beaux que Gaby portait en barrette, un collier de perles fausses, mais charmantes, d'un rose discret, qui lui serrait le cou, puis se trouva si pâle près de sa camarade qu'elle se mit du rouge, se poudra.

— A bientôt, s'pas? fit Gaby. On ouvrira le bar d'ici trois semaines. Tu viendras?

— Tu es gentille, répondit-elle, merci.

— Et si tu as besoin d'quoi que ce soit, j'te prêterai, affirma Gaby simplement. T'sais, entre nous, rien n'est changé. Bonsoir.

— Bonsoir.

Dans la rue, Valentine — ébaubie — se rappela les perles de sa copine et, par une sorte d'amère fascination, les feux, qui incendiaient la nuit d'un immobile embrasement, lui semblèrent une parure d'un prix fou. Ils avaient ce reflet du collier de Gaby, sur sa peau, nacré, voluptueux et, contre les façades nues des hôtels, comme une lumière de maquillage qui plus haut dans le ciel vivait et frémissait. Des étoiles, çà et là, scintillaient, toutes

petites, rétrécies à cause du vent qui voulait les éteindre et qui soufflait maintenant, et arrachait aux cigarettes de menues étincelles. Valentine n'était pas en train. Elle erra une grande heure, au hasard, sans décider personne, remonta devant les chauffeurs qui l'avaient insultée, puis se retrouva finalement plantée sous les fenêtres du *Château Caucasiens*.

Avec son mince manteau garni de fourrure pauvre, son chapeau cloche enfoncé sur les yeux, ses bas clairs, elle n'avait pas l'air très brillant.

— Achetez-moi des fleurs, dit une vieille femme, en lui tendant un vieux bouquet fripé.

Valentine tourna les talons.

— Viens-tu? proposa-t-elle, plus loin, à un adolescent qui l'avait regardée.

Il répondit :

— J'ai plus d'argent.

— Tu peux au moins m'offrir un verre?

— Oh! pour un verre, je veux bien.

Elle le mena au *Sans Souci* où, parmi des buveurs taciturnes, ils s'assirent à un guéridon et commandèrent deux cafés chauds.

— C'est dommage, dit tout bas Valentine, que tu n'puisses pas venir. Tu m'plais.

— A moi aussi, fit-il.

— Tu n'as vraiment pas de quoi?

— Cent sous.

— Bien sûr!...

Autour d'eux, des buveurs attendaient on ne savait trop quoi. Certains avaient à leur côté une valise. D'autres de vagues paquets pliés dans du papier journal. Un énorme chien dormait.

— Ecoute, dit tout à coup l'adolescent. Après-demain, si tu es libre, nous nous verrons.

— Oui, oui, fit Valentine.

Mais elle n'écoutait pas. Le besoin de ne plus être

seule l'avait décidée à aborder ce garçon et elle n'en demandait pas plus. Ce n'était point d'argent qu'il était question. S'il avait pu payer une chambre, elle aurait accepté. Rentrer, trouver Tonton, ce soir, lui répugnait. Elle avait envie d'autre chose. De parler. De se confier. D'oublier. De se faire plaindre. Hélas! elle n'avait guère de chance.

— Après-demain, reprit l'adolescent. Ici, dans cette même salle?

— A quelle heure?

— A onze heures.

Il ajouta, croyant lui faire plaisir :

— J'aurai cent balles à dépenser.

— C'est ça, dit Valentine.

Et elle le fixa dans les yeux d'un air si méprisant qu'il toussota, s'excusa, appela le garçon, régla les deux consommations et partit sans avoir rien compris à ce que cette femme lui avait voulu.

Alors, Valentine se leva et, résignée, sortit du bar. C'était la fin de tout pour elle. Devant l'entrée d'un restaurant, deux Américains ivres-morts se laissaient entraîner par un petit chasseur vers le premier taxi. Des filles soufflaient dans des trompettes en bois. Des portiers russes qui, d'un bord à l'autre de la rue, échangeaient dans leur langue des réflexions, battaient de la semelle de leurs bottes l'asphalte du trottoir. Il y avait beaucoup de monde dehors. Tout un peuple équivoque en livrée, tête nue, s'empressant en quête du pourboire. Des étrangers, des étrangères attendant leur voiture et, mêlés à ces inconnus, de pauvres bougres qui les regardaient de trop près.

— Hé! la petite dame! murmuraient-ils. Faites-moi donner dix francs.

Valentine traversa la chaussée.

— Attention! lui cria un voyou qui se ruait vers une

somptueuse limousine pour en ouvrir servilement la portière.

Elle se recula, toisant le personnage et elle allait l'injurier quand d'une fenêtre qu'elle connaissait — car c'était la fenêtre de sa chambre — Tonton, qui l'attendait, appela :

— Valentine!

VII

Cette nuit-là, elle pleura comme une petite fille qui ne sait pas pourquoi elle pleure. Près de Gaston qui ronflait, un désespoir immense l'accablait, et ses larmes lui brûlaient le visage. Jusqu'ici, elle n'avait jamais éprouvé — sans cause apparente — une telle détresse. C'était inexplicable. Cela l'avait saisie, tout d'un coup, au souvenir de ce garçon trop jeune qui n'avait pas compris ce qu'elle lui demandait et s'en était allé. Pourquoi? Plus elle s'interrogeait, plus elle était bouleversée. Oui, pourquoi? Et Gaby? Qui l'avait mise, hier soir, sur son chemin? Elle la détesta, pour la sécurité qu'elle avait dans la vie et dont, ingénument, elle s'était vantée. Valentine la revit, avec ses brillants, son collier de perles roses, l'air bourgeois qu'elle avait déjà, paisible, protecteur.

« Plutôt crever que rien lui demander, songea-t-elle. Ne jamais la revoir. »

Elle la haïssait et pleurait de n'avoir au monde que ses larmes pour défense. Aussi c'était sa faute. Elle aurait dû, le soir où Tonton l'avait prisé, se défendre davantage, se révolter, appeler, échapper. Dans le lit où il dormait d'un lourd sommeil, elle se tourna de son côté, le regarda, songea que tout le mal venait de lui et qu'il était trop tard pour tenter quoi que ce fût.

— La brute! fit-elle.

Par la fenêtre, dont les rideaux étaient tirés, Valentine apercevait la façade du *Château Caucasien*, les poupées.

On avait éteint la rampe qui les éclairait et elles surgissaient d'une pénombre étrange, comme trois mortes pétrifiées. Leur présence, à cette heure où la rue s'abîmait dans la nuit et n'était plus qu'une rue quelconque, elle ne pouvait la supporter. Valentine s'agita. Elle se rappela le soir où M. Paul, le gérant, avait installé ces mannequins sur de hauts tabourets et le changement immédiat qui s'était opéré, le soir même, dans sa vie. Léon lui apparut. Elle crut l'entendre de sa voix rude lui dire qu'il était filé par les « flics » et l'informer de la cachette du *Javanais*. Il n'y avait pas si longtemps de cela. A peine trois semaines. Et elle était tombée tout de suite. Elle avait pris de la coco, s'y était habituée. Quelle déchéance! A mesure que ses souvenirs la traquaient, Valentine se reprochait de ne pouvoir y opposer la moindre excuse et elle voyait partout sa faute et s'en tourmentait fiévreusement.

Or la nuit touchait à sa fin. L'aube pointa, grandit, frappa les façades endormies d'une lueur blême qui mollement s'accrut. En bas, sur le pavé, les lourdes voitures de livraison des glaciers de Pantin passèrent avec fracas. Puis des taxis se firent entendre et plus haut, vers la place Pigalle, la rumeur sourde des autobus et le roulement continu des trams dont le timbre résonnait. Dans une lumière brumeuse, le jour progressivement s'installa. On traînait des poubelles qui grinçaient en raclant les trottoirs; on les vidait l'une après l'autre dans d'énormes camions automobiles et on les rejetait. Des bruits retentissants heurtaient l'air et bientôt, çà et là, les volets des boutiques, qu'on ouvrait, claquèrent avec des chocs et des battements saccadés.

— Hé... là...! s'écria confusément Tonton qui haletait. Prends garde!

Valentine le secoua.

— Alors? demanda-t-il à demi réveillé, qu'est-ce qu'il y a?

Il se frotta les yeux, grogna, retomba d'une seule masse au sommeil et Valentine, épuisée de fatigue, rompue, la chair inerte, se sentit à son tour saisie par un remous profond où elle sombra sans résister.



Cependant, elle n'y était plus. A toute heure du jour et de la nuit, même dans l'extase que procure la coco, un sentiment puissant la dominait. Quoi qu'elle fit, il était là, barrant la route et se repaissant en silence de sa désolation. La malheureuse ne pouvait s'y soustraire. Elle avait beau lutter, il fallait qu'elle cédât et son humeur s'en ressentait. Tonton, qui n'y comprenait goutte, se demandait parfois pourquoi Valentine ne lui adressait plus ou presque, à présent, la parole. Il l'épiait dehors, la voyait aborder des passants d'un air veule, s'en écarter, en arrêter d'autres et, très souvent, rentrer sans un centime. Cela ne lui convenait point. Il se fâchait, la renvoyait et sa première question, lorsqu'elle revenait à l'aube, était d'exiger de l'argent. Lui-même n'en gagnait pas; il vivait des recettes de Valentine et la plus grosse part — s'il arrivait qu'elle rapportât une centaine de francs — était pour acheter de la drogue.

Depuis longtemps, la provision du *Javanais* était épuisée, et il devait s'en procurer, rue Pigalle, auprès de certaines vagues marchandes de fleurs qui, dans la tige d'un vieux bouquet, dissimulaient leur camelote. C'était de la coco très inférieure, dont il n'eût point voulu en toute autre circonstance, et Valentine, qu'il rationnait, s'en plaignait.

— Tu t'occuperais, lui disait-elle, on n'en serait pas là.

Mais Tonton ripostait par des claques, puis, se tournant vers les poupées, les prenait à témoin de si sottes vexations, tandis que Valentine éclatait en sanglots.

Il lui arrivait, désormais, sans même que Tonton la

battit, d'avoir de ces crises de larmes, car, pour peu qu'elle songeât à sa malchance, celle-ci passait les bornes. Aussi Tonton, exaspéré, l'injuriait, la jetait à la porte et Valentine — les yeux rougis — n'avait d'autre ressource que de remonter la rue Pigalle et demander à son ancien hôtel si, par hasard, personne n'avait écrit.

— Non, rien pour vous, répondait le garçon.

Ce soir-là, comme elle se présentait à l'entrée du bureau, le patron lui tendit une lettre et, bonhomme, eut un rire.

— Oh! merci, merci bien, dit Valentine. Enfin! Vous êtes gentil.

— Ce que j'fais là, expliqua le patron, n'est pas très régulier. Du moment que vous n'habitez plus ici, je n'devrais pas conserver votre correspondance.

— Je sais.

— Vaudrait mieux la faire suivre.

— Tenez, murmura Valentine en lui glissant un billet de cinq francs.

Et elle s'en fut, ivre de joie, jusqu'en un petit bar mal fréquenté du voisinage où, toute seule dans un coin, elle décacheta l'enveloppe.

« Mon Dieu! s'exclama-t-elle dès les premières lignes. Qu'est-ce qu'il m'arrive! Qu'est-ce que cela veut dire? Léon! »

Effectivement, il s'agissait de lui. Son avocat réclamait de l'argent, car l'affaire dans laquelle il était impliqué devait bientôt passer. Quelle nouvelle! On n'avait retenu contre Léon aucune charge sérieuse, sinon qu'il avait été condamné antérieurement pour trafic de cocaïne, mais il avait purgé sa peine et, dans le cas, il n'en pouvait plus être question. Valentine perdait la tête. Elle croyait déjà Léon en liberté et, sans la nette invite de verser d'urgence une provision entre les mains du défenseur, se serait abandonnée follement à sa joie. Cette invite gâtait tout. Pourtant, la malheureuse se ressaisit. Elle régla

son verre et, soudain résolue à ne rien épargner pour secourir Léon, se trouva dans la rue où les premières lumières des bars s'allumaient pour la nuit.

Il faisait froid. Des filles, qui stationnaient près des portes d'hôtel, tenaient leurs manteaux étroitement fermés et, le sac sous un bras, grelottaient. Certaines allaient à chaque passant et faisaient mine de l'entraîner, mais l'homme se dégageait et elles attendaient le suivant.

— Faut en avoir besoin, dit une bestiale créature dont l'épais maquillage tournait au lie de vin.

— Tu parles! D'un temps pareil!

Valentine se mêla à leur groupe et, animée d'un zèle qu'on ne lui connaissait pas, se mit de la partie.

Or, pas plus que les autres, elle n'arrivait à rien. Les piétons se hâtaient. Ils ne répondaient point aux propositions que toutes « ces dames » leur adressaient, mais, au contraire, le col du pardessus relevé, marchaient vite et, les mains dans les poches, s'éloignaient à grands pas.

— Voilà ma veine, se dit Valentine.

Elle descendit la rue, pensant qu'un peu plus bas la place serait meilleure, et recommença son trafic. Mais il ne rendait pas. Une bise aigre soufflait, qui chassait les passants vers des cafés dont les vitres embuées laissaient apercevoir des salles fumeuses et embrasées. A droite, à gauche, de tous côtés, c'était le même spectacle de bars fermés aux feux stagnants et, quand il en sortait quelqu'un, il hélait une voiture ou, longeant les façades, filait sans s'arrêter. Derrière son étalage, la marchande d'huîtres, emmitouflée dans des lainages, buvait un café chaud. D'un bar qui formait angle, des chauffeurs de taxis surveillaient le carrefour et Valentine, découragée, changea d'endroit pour la troisième fois.

Elle aperçut alors, à hauteur de l'impasse Pigalle, un établissement violemment éclairé où des peintres travaillaient, s'en approcha et découvrit Gaby, à l'intérieur, en compagnie d'un gros monsieur.

— Ça doit être son micheton, estima Valentine, et elle allait poursuivre son chemin lorsque Gaby la reconnut et lui fit signe d'entrer.

— Viens donc voir mon bistro, dit-elle, toute à la joie d'éblouir une amie. Regarde-moi ça un peu. C'est chic?

— J pense bien.

Elle présenta Valentine au gros monsieur, puis l'entraînant lui fit visiter la cuisine, les lavabos, le vestiaire et la petite salle qu'à l'entresol on transformait en cabinet particulier.

Valentine n'en revenait pas. Elle admirait, sans restriction, la disposition des lieux et l'avantage qu'en femme de tête, sa copine en avait tiré.

— C'est moi, disait celle-ci, qu'ai tout conduit ici et arrangé. Tiens, le lustre, par exemple, vise-le : une grande bassine de cuivre que j'ai fait monter par un électricien. Il a du jus.

— Oui. C'est original, admit Valentine.

— Et les filets, là, sur les portes et jusqu'en haut des murs. Ils sont mignons, n'est-ce pas? avec tous les dix centimètres leur petite fleur. C'est une idée que j'ai eue, ces fleurs. Une bonne idée. Tu trouves?

— Une idée d'goût.

— Bédame.

— Et les tapis?

— Ils s'ront tango, répondit fièrement Gaby, comme les tulipes qu'on va mettre au plafond, mon petit. Deux cents tulipes. On y verra.

— Ça doit coûter des sous, fit Valentine. Des billets, même des sacs.

— Naturellement!

— C'est magnifique.

— Et où qu't'allais? demanda Gaby que l'attitude gênée de Valentine à l'estimation d'une telle somme flattait visiblement. Toujours dehors?

— J'ai du mal.

— Ah! oui?

— Figure-toi, commença Valentine, qu'l'avocat à Léon m'a écrit. J'ai la lettre dans mon sac. Lis un peu : *Mademoiselle...*

Gaby prit connaissance du texte, sourit, hocha la tête.

— Combien q'tu penses qu'il aura besoin, c't'avocat? s'informa Valentine encouragée par le sourire de son amie. J'voudrais y porter de l'argent. Et j'sais pas.

— Trois cents francs.

— Non?

— Mon p'tit, c'est des gourmands, tous ces babilards-là, et leurs paroles, ils les donnent pas. Veux-tu qu'je d'mande à mon ami?

— Oh! pas à lui. J'préfère pas. C'est à toi que j'm'adresse et si des fois tu pouvais m'aider à envoyer ces trois cents balles, tu me rendrais service.

— Bien sûr!

— Est-ce que tu peux?

— T'sais, répliqua Gaby dont le visage se rembrunit, en ce moment, c'est guère possible.

Valentine baissa les yeux.

— Même la moitié?

— J'ai trop de frais, fit Gaby. Vraiment. Tout c'que mon ami m'donne passe ici et j'voudrais que...

— C'est pour Léon, insista timidement Valentine.

— J'm'en doute.

— Eh bien?

Après un court instant, Gaby répondit d'une voix sèche :

— Eh bien? Non, mon petit, non. Rien. Ça m'ennuie de te refuser, mais mets-toi à ma place avec une boîte qu'il a fallu retaper entièrement, d'haut en bas. Rends-toi compte. Y a rien à faire. Pas ça!

— Et cinquante balles?

— Pas plus cinquante que dix.

Et prenant Valentine sous le bras, elle la conduisit vers

la sortie avec un petit rire, ouvrit la porte, la referma et dit :

« J'suis pas folle. »

VIII

« C'est bien fait, estima Valentine dans la rue. Ça m'apprendra. Compter sur les copines quand on a un coup dur? Passe la main... »

Le refus de Gaby la mettait dans un grand embarras, car elle ne voyait pas d'où lui viendrait la somme dont elle avait besoin. Trois cents francs! Valentine se prit en pitié et, loin de puiser dans la nécessité un sursaut d'énergie, se sentit incapable de lutter plus longtemps. Avec ce froid, qu'espérait-elle? Les rares passants qu'elle croisait en chemin ne lui répondaient pas et, bien qu'il fût déjà onze heures et demie, rien ne laissait prévoir une grande animation.

C'était pourtant un jeudi soir. Les enseignes flamboyaient. Vers la place, elles formaient un buisson gigantesque de lumières aux feux croisés, inextricables, d'où les hautes lettres du *Lajunie* émergeaient seules d'un chaos hérissé de rayons. Valentine remonta dans leur direction. A droite, les poupées du *Caucasien* avaient l'air de sourire. Elle le remarqua d'un œil morne, puis traversa, longea le *Sans Souci* d'où quelqu'un, tout à coup, s'échappa et courut derrière elle.

— Ah! c'est toi! s'exclama Valentine qui reconnut l'adolescent de l'autre nuit. Tu m'attendais?

— Il y a même un bout de temps.

— Où allais-tu?

— Par là! fit-elle sans conviction.

— Tu as un rendez-vous?

Elle ne sut que répondre.

— Ecoute, fit le jeune garçon en s'animant. Je suis venu pour toi, ce soir. Je ne te quitte plus.

— Mais je ne peux pas.

— Ça m'est égal.

Et, la saisissant par le bras, il dit avec une désarmante candeur :

— J'ai l'fric.

Ils descendirent alors dans l'immense salle du *Paradis* où l'on dansait et se frayèrent un passage entre des couples de toute couleur qui se pressaient et s'agitaient au rythme strident d'un jazz. Des nègres, des Japonais, des Arabes et, çà et là, des militaires, tournaient avec d'aimables personnes qu'ils étreignaient amoureusement.

— Je m'appelle Jojo, dit soudain le jeune homme. Et toi?

Elle se nomma, puis demanda :

— Qu'est-ce que tu fais, la s'maine?

— Je travaille.

— A quoi?

— Chez un ami de mon père, dans les tissus. Je ne suis pas de Paris. J'suis d'Orléans.

— Et tu gagnes?

Il cligna de l'œil, grimaça un sourire et, brusquement, l'entraîna vers la danse :

— Ne t'occupe pas, dit-il.

Le jazz jouait un charleston.

— Mon gosse! fit tout bas Valentine qui pensait à l'argent.

Il l'enlaça, frémit imperceptiblement et, la dévorant du regard :

— N'est-ce pas?... mendia-t-il ébloui, cette nuit...?

Elle le sentit trembler contre elle et le considéra d'un air si tendre qu'il se troubla, la serra de plus près...

— Quoi, cette nuit?

— Nous deux!

— Fais attention d'abord au pas, répondit Valentine.

Ils avaient retenu, dans le fond, au pied des escaliers communiquant avec le bal Tabarin, une petite table

qu'entre deux danses ils gagnaient pour boire. Valentine se sentait renaître. Elle observait Jojo et, loin d'avoir pour lui le moindre sentiment, évaluait ce qu'il lui donnerait. Il paraissait avoir assez d'argent, car il commandait chaque fois deux fines qu'il absorbait quand Valentine refusait de toucher à la sienne. Chaque fois également, il payait le garçon, sortait pêle-mêle de sa poche des coupures de cent sous, de dix francs, de vingt francs, abandonnant un gros pourboire, s'esclaffait.

— Combien as-tu? demanda sourdement Valentine, mais elle se domina et dit d'un air faussement enjoué :

— Tu donnes trop.

— Hep! fit Jojo au garçon. Encore deux fines!

— Et tu s'ras saoul, observa Valentine qui calculait qu'un verre de plus favoriserait la chance.

Jojo se récria :

— Saoul? Ne crains rien.

Il l'était aux trois quarts et regarda autour de lui avec satisfaction quand on servit les deux fines.

— Arrête!

Il vida d'un trait la première, saisit l'autre, la lampa.

— Jojo!

— Sortons, dit-il.

Dans la rue, il eut froid et se mit à claquer des dents, mais Valentine n'en fut nullement touchée. Elle songeait aux trois cents francs qu'elle devait envoyer à l'avocat de Léon et se disait que Jojo ne les lui refuserait pas.

— Veux-tu qu'on rentre? proposa celui-ci. Sois gentille à présent. Il est tard.

— Il t'reste au moins de quoi payer la chambre?

— T'es marrante, fit Jojo qui, plongeant la main dans une poche, en ramena plusieurs billets qu'il dépla ostensiblement.

— Eh bien, viens, accepta Valentine.

Une fois au lit avec l'adolescent, qui avait commandé du champagne, elle comprit qu'elle en aurait facilement

raison, car il avait vidé ses poches et placé sur la table de nuit son portefeuille et de la petite monnaie. Valentine n'en croyait pas ses yeux. Jojo la caressait, l'embrassait, l'étreignait et, quand elle répondait à son désir par une pression de tout le corps, il se pâmait et soupirait :

« C'est bon, ma gosse... c'est bon... c'est si bon! »

— Mais oui, dit-elle avec une ferveur feinte qui l'exaltait. Prends-moi. J'ai envie d'toi, ma gueule. Viens! Fais vite.

Il gémit :

— Valentine!

Cependant, elle coulait vers le portefeuille un regard si cupide que Jojo, s'en apercevant, murmura :

— Tout ce que j'ai est à toi.

— Mon chéri!

— Oui, tout, dit-il.

Et, plus bas, tandis qu'il la prenait maladroitement, tant son ardeur le talonnait, il demanda .

— Tu m'aimes, n'est-ce pas? dis-le! Répète-le!

— Parle plus! geignit Valentine.

— Si! si! Dis-le!

Elle avança ses lèvres qu'elle colla aux siennes et aspira son souffle si goulûment qu'il faiblit, se sentit mourir et bientôt s'abîma dans l'extase.

Jusqu'au jour, lui cédant de peur qu'il ne se ressaisit, Valentine dut jouer à Jojo sa honteuse comédie; mais, à la fin, elle y participa et le plaisir qu'il lui procurait sans qu'il sût faire la différence la brisa.

— J'suis claquée, mon chéri! avoua-t-elle. Tu m'as crevée.

— C'est rien, fit-il.

Elle balbutia :

— Des nuits comme celle-là, j'm'en souviendrai.

— Moi aussi.

— T'as pas les mêmes raisons, dit-elle. Quand j'entrerai à mon hôtel, qu'est-ce que j'vais prendre!

— Eh bien, reste.

— Et ton travail?

Il parut s'éveiller à la réalité, regarda dans la chambre d'un air sombre, puis, tristement :

— Je n'irai pas.

— Pourquoi?

— Non, dit-il.

Valentine se leva, expédia sa toilette, se chaussa, passa sa robe, mit son manteau; mais lui, la suivant des yeux, n'avait pas l'air de comprendre ses raisons de partir.

— Où t'en vas-tu? questionna-t-il quand elle fut prête.

— Chez moi.

— Et ce soir?

— Si tu veux, répondit Valentine. Tu seras ici?

— Passe toujours.

Puis posément, avec un sang-froid qui frappa Valentine, il ouvrit son portefeuille, y prit l'argent qu'il contenait, le tendit.

— Merci, dit-elle. Tu es gentil.

— Huit cents balles, fit Jojo royalement.

C'était vrai. Dans le couloir, elle compta la somme, la cacha dans son sac, descendit l'escalier et courut à la poste où elle expédia deux mandats télégraphiques, un à l'avocat, l'autre à Léon. C'était invraisemblable. Il lui restait encore plus de quatre cents francs. Valentine ne se tenait pas de joie. Elle gagna sa chambre où Tonton, réveillé, l'attendait, lui montra deux billets et, résolue à garder les deux autres cachés dans une chaussure, se jeta sur le lit toute vêtue et s'endormit presque instantanément.

IX

Quelle aventure! Comme elle sortait, le soir, pour retrouver Jojo, Valentine aperçut à l'entrée de l'hôtel un

agent de service, et plusieurs créatures qu'elle croisa lui firent discrètement signe de rebrousser chemin.

— Rapport à quoi?

— Rapport à un morveux qui s'est tué, dit l'une.

— T'es pas folle?

— J'te jure.

— Comment qu'il s'est tué?

— D'un coup de pétard.

— Et qui c'est qu'c'est? On l'connait?

— Rien. Un michton.

— Tu penses! reprit une fille. Manquait plus qu'ça. Grâce au môme qui s'a filé en l'air, c'est plein de mouches, ici, et, comme on veut savoir avec laquelle de nous il a passé la nuit, y aura sûrement une rafle.

Valentine n'insista pas. Elle se réfugia dans un bar et jeta dans les cabinets la coco qu'elle avait.

— Au moins, se disait-elle, si j'suis faite, que j'aie pas d'ennuis avec la drogue.

Dans l'arrière-salle du bar, elle commanda un grog, de l'encre, du papier et écrivit à Léon. Autour d'elle, employant leur temps, quatre habitués jouaient à la belote, et des femmes qui arrivaient de la rue les mettaient au courant de ce qui se passait.

— Autant s'garer, déclaraient-elles en s'installant sur les banquettes. Mais c'est tout d'même vexant d'être obligées de r'miser, c'soir, cause aux bourres.

— Et cause à un ballot.

— Ah! ç'ui-là!

— Crois-tu qu'il faut être bille!

Valentine écoutait.

— Moi, déclara l'une de ces demoiselles, j'vois pas pourquoi on nous embête. On n'est pas responsable.

— Oh! dis, responsable... tu t'rends compte?

Toutes éclatèrent de rire, puis, s'armant de patience, réclamèrent des journaux illustrés, des cartes, des allumettes.

— Garçon! appela Valentine.

Elle lui remit sa lettre, lui demanda d'aller la porter à la poste et, comme il hésitait, lui donna quarante sous.

— J'y vais, fit alors le garçon.

Valentine se leva, gagna la première salle et, regardant dehors si elle pouvait sortir, régla sa consommation.

— Vous feriez mieux d'attendre, proposa le patron.

— Quoi? ils sont là?

— Ils viennent de monter vers la place.

— Ben, justement, j'avais pas du même côté, dit Valentine.

Et, profitant de ce que la rue était libre, elle la descendit jusqu'à l'hôtel où Tonton, pensait-elle, devait encore être couché.

Or la chambre était vide et Valentine, que cette solitude inquiétait, s'approcha inconsciemment de la fenêtre, quand, à travers les vitres, les mannequins du *Château Caucasien* l'accueillirent d'un air si sarcastique qu'elle en fut alarmée.

« Elles ne vont pas me donner? » songea-t-elle. Mais elle se secoua et, postée près de la fenêtre, observa les allées et venues des passants qui, quelquefois, levant la tête, se montraient en riant les poupées.

« Y a pas de quoi rire », dit Valentine.

En effet, lorsque son regard se fixait un peu trop longtemps sur l'Arlequin ou le Pierrot, elle éprouvait une maladive terreur, car ils se penchaient l'un vers l'autre, puis, se tournant ensemble, la contemplaient. Que voulaient-ils donc? Que complotaient-ils? Valentine frissonna. Elle se rappela Jojo dans le lit, son air bizarre, la façon dont il lui avait remis les huit cents francs et ne douta pas qu'il ne se fût tué. Naturellement, c'était lui. Elle soupira, se sentit envahie d'un sentiment obscur, ferma les yeux. Mais elle ne plaignait pas Jojo. Au contraire. Il n'était guère intéressant. Avait-on idée de se

détruire ainsi, en plein Montmartre? C'était trop bête! Et pourquoi? Il avait sans doute volé l'argent pour elle et, après son départ, s'était dit qu'on le découvrirait. A cet âge, c'était bien possible, mais Valentine n'avait pas à entrer dans de pareils détails. Entre Jojo et elle, quel lien pouvait-il exister? C'était, lui, un bourgeois ou un fils de bourgeois, un miché, rien du tout, et elle une créature qui, chaque jour, devait lutter, gagner sa vie, ne compter sur personne. Ah! elle savait ce qu'il en coûte. Elle avait payé sa part. Largement! Sa part de misère et de dégoût. Cela lui suffisait. Quant aux autres?

« Non, des fois? On ne me l'avait pas donné à garder », protesta-t-elle.

Et elle conclut :

« C'est mon truc. »

Néanmoins, un malaise la travaillait — et une crainte — à se dire qu'on allait la mêler à cette histoire où elle n'était pour rien. Seule, contre tous ces flies, qu'allait-il arriver? On la prendrait. On lui chercherait des chicanes, et les copines — qui l'avaient certainement vue, la veille, au *Paradis* — la dénonceraient. C'était le dénouement pour elle de cette existence morne qu'elle avait jusqu'ici menée et qui lui paraissait insupportable. Etait-ce possible? Elle y tenait, maintenant, s'y accrochait, la préférait encore à celle qui l'attendait et lui découvrirait un goût qu'elle n'eût point supposé. A présent que Léon allait revenir à Montmartre, Valentine se disait qu'il serait odieux de ne point y être pour l'y retrouver.

Elle l'appela, le chercha dans la rue, dans la chambre, pleura de ne le voir nulle part, et se dit qu'elle n'avait que lui au monde, qu'elle n'aimait que lui.

« Je suis punie, estima-t-elle avec un soudain désespoir. C'est ma faute. J'aurais pas tombé, comme j'ai fait, ça n'se produirait point... Léon! »

Des jours passèrent sans changer quoi que ce fût à la

vie. Rue Pigalle, l'affaire du suicide paraissait arrangée. On l'avait étouffée, sans doute, en raison du scandale qu'elle aurait provoqué.

Valentine reprit ses quotidiennes occupations, mais lorsqu'elle pensait à Léon, elle éprouvait une détresse abominable. Dans sa lettre, elle s'était expliquée sur son silence, et l'abandon où elle l'avait laissé. Elle avait fait allusion à Tonton qui la battait et lui prenait ses sous et, afin de se justifier, s'était perdue dans des explications sans fin. Qu'allait-il répondre à cette lettre? Croirait-il qu'elle lui appartenait toujours, comme autrefois, qu'elle demeurerait sa femme? Valentine le souhaitait ardemment, car, dans sa peur qui augmentait, elle n'avait que Léon pour soutien et lui seul la pouvait relever.

Or Léon ne répondit pas et Valentine ne sut plus rien de lui, car l'avocat ne daigna même pas accuser réception de la somme envoyée.



Noël approchait. Dans les bars, on livrait vers le soir — par voitures — des paniers de champagne, des poupées, des objets de cotillon. On remplaçait, aux rampes, les ampoules brûlées. On essayait des éclairages. Cela créait une animation toute factice, mais qui pourtant prêtait au décor une apparence d'allégresse et d'activité. Des sapins qu'on hissait de taxis par les fenêtres des établissements de nuit ébaubissaient les filles et leur rappelaient leur enfance.

— Vise-les! s'exclamaient-elles. Ils vont les décorer avec des boules qui brillent, des paillettes...

— Quand j'étais gosse, expliquait l'une, on allait avec ma vieille à un arbre de Noël chez des religieuses...

— Moi, c'était, dans notre maison, au premier, chez une dame qui nous distribuait des bonbons, disait l'autre.

— Ou à l'église.

Valentine écoutait, évoquait son passé de gamine qui

— pour cette fête — suivait ses parents au bistro et se couchait à l'aube, mais elle n'en éprouvait aucun attendrissement. Léon, seul, l'occupait. Elle pensait à la triste nuit de réveillon qu'il aurait, cette année, en prison. Cela lui faisait mal, l'indignait. Puis elle lui reprochait mentalement de la laisser sans nouvelles. Conservait-il de la rancune? Il fallait l'admettre. Valentine en était navrée et à mesure que les préparatifs, autour d'elle, allaient leur train, elle se désolait davantage et sentait descendre en elle un immense découragement.

Heureusement, la cocaïne lui procurait de féeriques compensations. Elle y avait recours toutes les deux heures et, quand le manque d'argent la privait du poison quotidien, elle tournait avec anxiété dans la rue, ne pouvait demeurer en place. Un froid de glace la pénétrait jusqu'aux os. Elle tremblait. Elle avait le cœur qui battait à se rompre, ou s'arrêtait si brusquement qu'elle étouffait et manquait de tomber. Certaines fois, une sueur abondante lui couvrait le corps. Elle se sentait prise d'une fièvre que rien ne pouvait couper, de nausées, de vertiges. Tonton aussi, d'ailleurs, mais, comme il employait l'argent gagné par Valentine à se procurer de la drogue, il n'avait pas souvent à endurer de si dures privations. Pourtant, il connaissait ces mêmes minutes où le cœur se décroche, se dérègle, s'affole, et bien que ce fût par abus du poison dont fréquemment il se gorgeait, il n'en était pas moins sévèrement secoué.

De la chambre — qu'il ne quittait plus à présent ou presque — il entretenait avec les poupées du *Château Caucasien* d'invraisemblables conciliabules. Elles étaient ses amies et il leur adressait à tout instant de petits signes d'intelligence, soit que, se rasant, il se coupât et s'étonnât du sang qu'il avait sur les doigts, soit que, sans la moindre raison, il s'enfermât à clef chez lui et écoutât si les agents montaient. Il avait la hantise des agents. Quand Valentine rentrait, il ne lui ouvrait la porte qu'a-

près qu'elle eût crié son nom à cinq ou six reprises et frappé ainsi qu'ils en étaient convenus. Sa pâleur, sa maigreur, l'état de saleté dans lequel il vivait faisaient impression. Depuis trois semaines, il ne se lavait plus, dormait avec la même chemise et, dans un coin reculé de la pièce, emplissait une méchante valise de morceaux de papier qu'il déchirait soigneusement.

Valentine était écœurée. La nuit de réveillon, elle coucha sur les couvertures que Tonton sournoisement tâtait avec l'idée qu'elles rejoindraient dans la valise ses morceaux de papier. Elle laissait faire, elle s'en moquait. Tonton, dont elle n'avait plus peur, n'était pas dangereux. Quelquefois, pour avoir la paix, elle lui rapportait des vieux journaux et il sautait de joie, la remerciait, lui parlait des poupées.

— Elles sont gentilles, tu sais, lui disait-il. Bien gentilles. Bien mignonnes.

Mais alors, brutalement, Valentine le coupait et s'il ne cessait pas ses rires et ses confidences, elle s'emportait, l'insultait, lui donnait une grande gifle, finalement allait à la fenêtre, rabattait les rideaux et se couchait, sans quelquefois même se déshabiller.

X

Elle en arriva rapidement à ne plus s'étonner de rien ni de personne et, quand elle était dans la rue, à se demander si réellement c'était elle et ce qu'elle faisait là, parmi ces filles dont elle devenait la risée. On la voyait guetter à la sortie des bars des gens ivres ou, fréquemment, au tabac de la place Pigalle, boire seule à un guéridon en regardant le jour pointer. Dans ce débit, où les musiciens des établissements de nuit du quartier se donnent rendez-vous, Valentine passait pour folle. Elle parlait à des ombres, leur faisait place à son côté ou s'agitait, gagnait les lavabos, absorbait une dose de co-

caïne et revenait s'asseoir, toute changée, à sa place. Certains l'avaient surnommée « Madame Coco », tant ses allures la dénonçaient. Ils lui faisaient porter par le garçon des enveloppes qui étaient vides et qu'elle ouvrait avec fébrilité, croyant qu'on les lui remettait de la part de Léon. Valentine ne comprenait pas. Elle regardait l'enveloppe, la tournait en tous sens, puis, attristée de la farce qu'on lui avait jouée, hochait la tête et tombait dans une morne rêverie.

Les fêtes du premier de l'an, puis le mois de janvier s'écoulèrent de la sorte sans apporter le moindre événement. Valentine ne désarmait pas. Elle essayait, sans protester, le blâme et les injures que lui attiraient ses façons étonnantes, puis s'en allait au jour levé. Elle était prête à tout pourvu que Léon lui revînt. Elle l'attendait. Elle avait même la certitude de le revoir bientôt, lorsqu'une nuit, franchissant le seuil du Tabac, elle l'aperçut à une table en compagnie d'une femme et de trois jeunes garçons.

— Ah! ah! dit-elle tout haut. Enfin!

Léon la regarda venir sans un mot, sans un geste, mais tout à coup il cracha par terre et lui intima, brutalement, l'ordre de vider les lieux.

— C'est bien, accepta Valentine. Je resterai dehors, à la porte.

— A la gare! dit la femme que cette rencontre paraissait contrarier.

— Madame!

— Oui, à la gare, ballot! Et plus vite! Magnez-vous!

Valentine s'inclina, sortit du bar et d'un air digne fit stoïquement les cent pas sur le trottoir. Il neigeait. Le ciel roux, des lumières, les lourds flocons fondant à mesure qu'ils arrivaient au sol composaient un décor étrange où les taxis paraissaient évoluer comme, au fond d'un bocal, des monstres aux yeux sanguinolents. Ceux qui ne roulaient point, figés contre un trottoir, étaient

encore plus hallucinants. Avec leur croûte de neige sur la capote, ils donnaient l'impression de cadavres échoués dans les algues, ou de crustacés immobiles guettant de leurs lanternes une proie. Valentine n'en avait pas peur. Elle savait que c'était des taxis et, cependant, ils lui faisaient l'effet de gros crabes mal lunés qui, tout à l'heure, peut-être, s'approcheraient d'elle en rampant. Était-ce curieux? Dans l'atmosphère malsaine de cette fin de nuit, la malheureuse ne se retrouvait plus. Elle allait et venait devant la porte du bar, guettant Léon et n'éprouvant aucune surprise. Depuis qu'elle l'attendait, il lui semblait naturel qu'il fût là et malgré la brutalité de son accueil, elle s'en réjouissait.

— Tout à l'heure, songeait-elle, il m'emmènera.

Or la femme parut la première et tenta d'écartier Valentine qui, cette fois, s'avança vers Léon et le prit par un bras.

— Laissez-moi, riposta-t-il. Allons. Voulez-vous me lâcher?

— Non.

— Non? cria la femme. Ben, celle-là, elle va fort. Mets-y un jeton, Léon!

Léon cligna les yeux, puis, regardant autour de lui s'il pouvait, sans esclandre, céder à sa nature, il dit, très bas :

— C'est des baffes que vous désirez?

— Mais oui, vas-y! glapit sa compagne. Va! Va! La purge!

Valentine ne para pas le coup, le reçut, directement, en plein visage et, retenant la main qui venait de si cruellement l'atteindre, la baisa.

— Ah! saloperie! gronda Léon. C'est pas assez? Vous n'avez pas votre compte?

— J'ai honte pour toi, fit Valentine.

— Quoi?

— Oui, oui, dit-elle. Honte! mais ça ne fait rien. Bats-

moi. Cogne-moi! Frappe encore! Ça m'est égal. Tout m'est égal parce qu'ensuite tu viendras.

— Où ça que j'viendrai?

— A mon hôtel.

— Alors, gouailla la femme, j'sais pas, mais c'est un numéro; elle aime ça.

Léon se retourna.

— Toi, dit-il sourdement, la ferme!

Puis, s'adressant à Valentine dont il avait fendu la lèvre et qui saignait :

— Essuyez-vous d'abord, madame! ordonna-t-il d'un air furieux. Vous n'tenez pas à vous faire remarquer.

— Oh! Léon gémit-elle. Te fâche pas!

— J'suis pas fâché.

— Et viens.

Il eut une brève hésitation, mais, comme cette scène pénible avait attiré des badauds qui paraissaient prendre parti pour Valentine, il la suivit et, repoussant la femme qui tentait de le retenir :

— Ote-toi de là, fit-il, et rentre. C'est compris?

La femme baissa la tête.

— A tout à l'heure, lui dit Léon.

Valentine pensait rêver. Entraînant Léon, rue Pigalle, elle parlait à voix haute, expliquant qu'elle logeait au premier étage d'une maison meublée, en face du *Château Caucasiens*, qu'elle y était à l'aise et que les trois poupées qu'elle avait — vis-à-vis de sa fenêtre — n'étaient point ce qu'on eût pu croire, mais des personnes très douces et bien élevées avec qui elle sympathisait.

— Quoi, dit Léon, ces momies-là?

— Chut!

— Bon! reprit-il. J'suis pas contrariant. Vous me présenterez.

— Certainement, fit Valentine.

A la porte de la chambre, elle frappa, dit son nom et Tonton vint ouvrir. Léon parut surpris.

— Restez donc pas dehors, grogna Tonton. Allez. Entrez!

— Oh! t'sais, dit nettement Léon, je ne me dégonfle pas.

Valentine éclata de rire.

— Assez! cria Léon.

Face à face, dans la chambre, les deux hommes s'observaient, le premier stupéfait de la présence chez lui de ce visiteur imprévu, l'autre piété dans une attitude hostile et ne comprenant pas.

— Toujours avec tes bouts de papier? dit alors Valentine désignant à Léon la valise que Tonton n'avait pas eu le temps de refermer.

— Comme tu vois, répondit-il.

Léon demanda :

— T'es avec lui?

— Mais oui, dit Valentine.

— Et qu'est-ce qu'il fout avec sa valise?

— Il s'amuse.

— Bien sûr, fit Tonton mécontent qu'on s'occupât de lui. Je m'amuse. Je bricole.

Léon se dandina et dit :

— Monsieur veut m'mettre en boîte? Hein! non? C'est un mariolle.

— Minute, trancha Tonton. Et vous?

— Du kif.

— Bien, bien.

— Pardon, reprit Léon. Je n'vois pas, dans ces conditions, ce que j'fais ici.

Valentine se précipita.

— Tu es ici chez moi, dit-elle avec la crainte qu'il ne songeât à s'en aller. Ecoute.

— Oh! dis, ça va!

— Mais écoute! Ecoute donc!

— Des bobards.

— Pas du tout, déclara-t-elle. J't'ai fait monter pour

que tu te rendes compte comment qu'on est ici. Tiens, regarde. Tu vois?

— Les poupées?

— Oui.

Il s'approcha de la fenêtre et Valentine, lui souriant, voulut le presser dans ses bras.

— Caltez! fit-il.

— Léon!

— Maintenant que j'ai vu, répliqua-t-il d'un air revêché en l'écartant, l'mieux est que je m'barre.

— Mais c'est pas tout.

— Comment?

— Le fric! dit Valentine.

Léon la fixa dans les yeux.

— Attends un peu, expliqua-t-elle. C'est mon argent à moi et j'l'ai planqué dans le matelas. Y a deux cents balles. J'pensais qu'tu en aurais besoin. Les veux-tu?

— Donne, fit-il simplement.

Valentine, tâtant le matelas à l'endroit où elle avait caché ses billets, saisit le rasoir de Tonton pour trancher la couture; mais Tonton, fermant sa valise d'un coup sec, eut un ricanement, accourut.

— Fous-moi le camp! dit Valentine.

Elle cherchait fiévreusement dans sa cachette la somme qu'elle ne trouvait pas et Léon, incrédule, regardait.

— Est-ce pas? fit-il, par raillerie. Te presse pas. Tu as l'temps.

— Ben sûr, lui dit Tonton intéressé par cette histoire d'argent.

— M...!

— Eh! là, reprit Léon. A qui qu'tu parles?

— A vous deux!

— Observe-toi, n'est-ce pas?

— Non. M...!

Léon ne fit qu'un bond.

— Répète!

Et comme Valentine, exaspérée, voulait le repousser, il l'empoigna violemment par un bras, la secoua, la jeta sur le lit. Une colère absurde l'envahissait.

— Ah! grondait-il. J'te vais faire passer tes façons de m'parler. T'entends?

Valentine se débattit, jeta des cris, puis, se repliant comme une bête, le mordit cruellement à la main. Cette fois, Léon sentit la colère l'emporter. Il s'abattit sur Valentine et la roua de coups, en silence, avec une telle fureur que Tonton jugea prudent de s'éloigner.

— Garce! criait-il. Chameau!

— Tu me fais mal.

— Tant mieux!

— Oh! Léon! Au secours!

Pour la faire taire, il la prit à la gorge et serra. Elle étouffait. Tonton dit à voix basse :

— Couic! couic! Voilà!

— Et comment! fit Léon qui n'avait pas pitié du pauvre visage crispé de Valentine et de la suppliante prière qu'on lisait dans ses yeux. Là! Encore!

Penché sur elle, il éprouvait un sentiment ignoble dont il se délectait comme d'une noire épouvante. Tonton non plus n'osait rien dire. Il assistait béant à cet assassinat et, ne sachant quoi penser, avait pris sa valise à la main, prêt à fuir.

Il y eut un moment étrange. Léon, tenant toujours Valentine qui râlait et se débattait, se tourna vers Tonton, puis il accentua la pression de ses doigts et, regardant devant lui sans rien voir, eut un ricanement.

— Eh bien, jeta Tonton, qu'est-ce que tu as fait? Elle ne bouge plus?

— Non, répondit Léon. C'est vrai.

Il se releva, considéra d'un air stupide le corps qui gisait dans le lit et, se passant avec tristesse la main sur les yeux, alla jusqu'à la fenêtre.

— Les poupées! dit soudain Tonton qui l'observait. Hein? Elles t'ont vu.

Léon ne broncha pas.

— J'm'en fous! répliqua-t-il.

— Oh! oh! reprit Tonton, ne parle pas ainsi. Elles peuvent entendre. Et t'sais, avec elles, on peut être ennuyé.

— A cause de quoi?

— Ça dépend, fit Tonton.

Léon se secoua et, contemplant les trois poupées qui avaient l'air d'écouter distraitement, se sentit incapable de refouler l'angoisse qui s'emparait de lui. Une frayeur imbécile le glaça. Il pâlit, se demanda soudain pourquoi tout, dans sa tête, semblait pris de vertige, voulut se raisonner. La rue, la chambre, le lit tournaient. Il était comme le centre d'un tourbillon et, à mesure que celui-ci s'accentuait, devait faire effort pour demeurer debout, derrière la vitre contre laquelle il appuyait le front.

Bientôt ce tournoiement devint insupportable et Léon, appelant Tonton, s'éloigna de la fenêtre et, le cherchant dans la chambre, entendit qu'on ouvrait la porte, qu'on la refermait.

— Ben, attends-moi! cria-t-il. Attends! Ne t'en va pas!

Mais Tonton descendait l'escalier quatre à quatre et Léon irrité le suivit dans la rue où il lui échappa. Une animation surprenante régnait devant les bars. Des bruits de saxophone, de guitare hawaïenne, de tambour, de grelots, se mêlaient à une rumeur de gens en liesse, qu'accentuaient les plaintes rauques des klaksons. La neige ne tombait plus. Les lumières des enseignes en paraissaient plus vives, plus ruisselantes, car elles se reflétaient sur les pavés mouillés.

— Ben quoi? Quoi donc? Qu'est-ce qu'il y a? dit Léon à voix haute. Qu'est-ce qu'ils ont tous, ce soir? Je n'suis pas dingue?

Il regarda les poupées comme s'il eût attendu d'elles une réponse, puis s'éloigna pensivement. Le crime qu'il venait d'accomplir ne le tourmentait pas. C'était cette foule plutôt qui lui donnait à réfléchir. Il n'avait point prévu qu'elle l'empêcherait de s'enfuir et si, besoin était, de prendre sa course à toutes jambes. Pour l'instant, il n'y fallait guère songer. De tous côtés, piétons et voitures l'entouraient, le pressaient, l'obligeaient à ralentir et, pour mieux l'éprouver, à céder quelquefois la place à des filles escortées de messieurs en habit. Alors, Léon se retournait et, voyant les poupées immobiles, se sentait rassuré.

— Bédame, grommela-t-il, je me tire. Pas vu, pas pris.

Il pénétra, rue Fontaine, dans un bar où il resta près de la porte sans faire un mouvement.

— Vous désirez? demanda un garçon.

— Vittel-menthe, dit Léon.

Il but, sortit, s'échoua dans un nouveau débit où cette fois il commanda successivement plusieurs fines qu'il avala d'un trait. A la septième, il s'essuya la bouche d'un air sombre, paya, gagna la rue et, ne sachant quoi faire, revint, se fit servir un huitième verre d'alcool devant lequel il s'attarda. Une sensation baroque le poignait. Il avait chaud et froid, et, par instants, un bien-être singulier s'emparait de ses sens. Qu'importait Valentine? Léon ne regrettait pas de l'avoir tuée. C'était sa faute, à elle. Bah! il haussa les épaules, eut un sourire, examina ses voisins, bâilla, vida son verre, puis fiévreusement s'en fut. Voyons! il n'allait pas, à présent, revenir, rue Pigalle et s'y faire remarquer? Ça n'avait pas de sens. Hein? quoi? Aucun sens. C'était absurde. Lui, remonter, là-bas, sous les lumières du *Château Caucasien*? Pas si bête! Pourtant ses pas, involontairement, le portaient vers cette entrée de bar où des cosaques vêtus de rouge invitaient les passants à entrer.

— Merci, leur répondit Léon.

Il s'arrêta, dressa la tête et observa les trois poupées qui, soudain, à sa grande stupeur, se dressèrent dans l'encadrement des fenêtres et se penchèrent vers lui. Révait-il? Léon déguerpit comme il put, mais il n'était pas maître de sa personne et, quelques pas plus loin, il fit brusquement volte-face et se sentit pâlir.

En effet, les poupées n'étaient plus dans les fenêtres du *Château Caucasiën*. Il les découvrit, en bas, dans la rue qu'elles traversèrent. C'était de la démence. Léon perdit la tête. Il voulut tenter de courir, mais la peur — une peur affreuse — l'en empêcha et il n'eut que le temps de se réfugier sous une porte cochère où, baigné de sueur, transi, claquant des dents, il se recroquevilla.

L'Arlequin, le premier, passa devant la porte, d'une démarche dansante et saccadée. Léon se recula davantage. Puis vinrent le Pierrot aux larges manches, la Colombine.

— Ah! nom de Dieu! gronda Léon.

Toutefois il respirait mieux, car ces singuliers personnages, qu'il était seul à voir, n'avaient pas découvert sa cachette, lorsque, n'y tenant plus, il regarda dans la direction qu'ils avaient prise et les vit arrêtés à l'angle de la rue.

— Bon, dit-il, j'irai pas!

A cet instant, la Colombine fit un demi-tour sur elle-même, l'aperçut et, sautillant, lui adressa un petit mouvement de la tête qui le glaça d'effroi. Léon n'hésita plus. Il sortit à regret de la porte, alla vers les poupées qui, le voyant venir, reprirent leur marche extravagante jusqu'au commissariat où subitement elles s'évanouirent et laissèrent Léon seul au milieu des agents, qui n'eurent aucune peine à se saisir de lui.

FRANCIS CARCO.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Pierre Champion : *Marcel Schwob et son Temps*, Bernard Grasset. — Marcel Schwob : *Ecrits de Jeunesse*, François Bernouard. — Marguerite Moreno : *La statue de sel et le bonhomme de neige*, Flammarion. — Gaston Jollivet : *Souvenirs de la Vie de Paris sous le Second Empire*, Editions Jules Tallandier. — Louis Lefebvre : *Charles Morice, le Poète et l'Homme*, Perrin. — Ernest Raynaud : *Souvenirs de Police. La Vie intime des commissariats*, Payot. — Jean-Paul Vaillant : *Les Ardennais. Essai critique et anthologique*, Editions de La Bruyère, Charleville. — Jean-Paul Vaillant : *Village natal*, Albert Messein.

Dans son livre sur **Marcel Schwob et son Temps**, M. Pierre Champion n'a pas voulu faire œuvre de critique. Il a trop aimé, trop admiré Schwob pour le juger, ou plutôt se considérant comme son plus cher et son plus fervent disciple et continuateur, il pense que cela est un jugement. Il nous dira donc dans son ouvrage quelle fut la vie ardente, lyrique et érudite, de cet écrivain spontané, agrandi par une curiosité et une érudition gigantesque. L'érudition n'est redoutable que pour les êtres médiocres. Critiquer, souvent c'est dire qu'on n'a pas aimé, qu'on n'a pas compris ; c'est avouer parfois que le personnage est trop grand pour nous, trop lumineux. Il y a des critiques hostiles qui révèlent ainsi, en restreignant leur admiration pour les grands hommes, qu'ils n'ont pu recueillir qu'un peu de lumière à travers la petite ogive de leur intelligence.

M. Pierre Champion a versé dans son livre sur Schwob des lettres encore chaudes d'amour et d'amitié fervente. C'est peut-être par leurs lettres d'amour que les écrivains (qui ne sont grands écrivains que parce qu'ils sont de grands amoureux, de grands créateurs de valeurs sentimentales et intellectuelles) — se révèlent avec le plus de sincérité. C'est là, dans ces épanchements, qu'ils sont le plus sincèrement eux-mêmes, le plus artistes aussi, puisqu'ils doivent posséder instinctivement le don d'intellectua-

liser immédiatement leur sensibilité. C'est lorsque Marcel Schwob écrit à M^{me} Marguerite Moreno : « Je ne veux pas te dire que je t'aime. Ce n'est pas assez fort ; je meurs de toi et tu me fais mourir de toi. Ecrase-moi sous tes pieds... » que l'on comprend que cet érudit était un poète, et son œuvre s'illumine d'une vivante sincérité. Il y a, en littérature, deux sortes d'écrivains très différenciés : ceux qui vivent une vie personnelle aiment la beauté et le parfum de la chair autant que les idées et les sentiments ; et puis ceux qui vivent en parasites analystes sur l'œuvre des autres, sur les amours des autres. Ce sont des voyeurs.

Citant cette phrase de Schwob et une autre où Remy de Gourmont voudrait que l'Amazone lui donnât de ses mains des charbons à manger, « qu'est-ce là, écrit M. André Rouveyre (1) sinon l'aveu même de l'évanouissement moral et intellectuel et la manifestation d'une ironie navrante de ces hommes sur eux-mêmes » ? Mais non, il n'y a aucun bas masochisme dans ces effusions, dont il faut tout de même comprendre le lyrisme métaphorique. Et puis, placer une femme si haut, c'est se grandir soi-même, puisqu'on l'aime. Mais il faut encore être bien persuadé qu'à ces minutes d'exaltation, ni Marcel Schwob ni Remy de Gourmont ne se perdaient de vue et conservaient intact le sentiment de leur valeur. S'ils avaient été incapables d'écrire ces aveux mystiques, ils n'auraient été aussi capables que d'une œuvre de pure et stérile érudition. Une œuvre littéraire n'est vivante que par cette miraculeuse symbiose de l'intelligence et de la sensibilité.

Voici justement qu'on nous donne les œuvres complètes de Marcel Schwob. Dans le premier tome on a recueilli les **Ecrits de jeunesse**, œuvres de collégien presque et qui ont déjà la double maîtrise du style et de l'érudition. On est étonné de cette précocité, mais surtout de cette personnalité qui s'éveille dans ces poèmes lyriques et ces drames philosophiques. Mais déjà se révèle la grande curiosité de Schwob, qui par ses traductions voudrait enrichir, agrandir notre littérature de la pensée et du songe des autres littératures. Il est vraiment l'initiateur de ce mouvement de littérature cosmopolite qui commence à s'imposer et imposera l'union et la communion de toutes les intelligences, à quelque race qu'elles appartiennent. Ce sera la réalisation du

(1) *Vient de paraître, mars 1927.*

mot de Nietzsche : « Nous autres, Européens » en attendant mieux encore.

Dans un livre d'une grande sincérité, **La statue de sel et le bonhomme de neige**, M^{me} Marguerite Moreno nous raconte ses souvenirs d'artiste et évoque les êtres qu'elle a connus, ceux, dit-elle, « dont je fus l'interprète ou l'amie (parfois les deux) sans essayer de voir l'autre côté de leur vie, et si le hasard, l'affection ou les confidences m'ont appris ce que je ne savais pas... je l'ai oublié. » Mais ce que n'a pas oublié M^{me} Moreno, c'est le charme et le rayonnement intellectuel de certains poètes et écrivains comme Paul Verlaine (« je n'oublie pas qu'en me laissant interpréter son unique pièce, le grand Verlaine m'a fait, dans sa pauvreté, une charité vraiment royale... »), Mallarmé qui écrit-elle, m'a « obligée à m'efforcer de comprendre », Rodenbach, Jarry, France, etc., et puis Marcel Schwob : « Un sortilège était caché dans son regard », mais M^{me} Moreno n'a voulu nous révéler ici qu'un peu de l'extérieur de sa vie mêlée à la sienne.

§

Evocations plus lointaines, ces **Souvenirs de la vie de Paris sous le second Empire**, par Gaston Jollivet : vie du monde, vie de café, vie de théâtre, le tout enfermé entre le Boulevard des Italiens et le Boulevard Montmartre. Une mode caractérise cette époque : la crinoline. M. Jollivet nous avoue que peu de jeunes gens du Second Empire l'apprécièrent : « La nécessité de tourner autour d'elle imposait, écrit-il spirituellement, des distances bien involontairement respectueuses. » Mais elle avait son charme et un style que nous commençons à apercevoir, après Baudelaire qui l'a chantée. Et pour nous montrer que nous sommes aujourd'hui plus indulgents pour elle, M. Jollivet nous cite cette sorte d'hymne en l'honneur de la crinoline qu'il a découpé il ne sait plus où, inspiré par une visite au Musée des Arts décoratifs :

... L'étoffe, gonflée au gré vivant des valse et au rythme des polkas, s'enfle en tournant d'un seul côté comme la voile d'un beau navire... O crinoline insensée, exemple de ce que l'imagination féminine a de plus déréglé et d'adorable, corolle à l'envers, coupe immense et renversée parmi l'écume des mousselines et des tulles, décente mais secrètement orgiaque, crinoline qui t'étales à souper à la fois sur les genoux du voisin de droite et le ventre de celui de gauche, tempête

d'étoffe, océan de soie où Vénus se cache, tente ronde sous laquelle un sultan pourrait habiter!... O crinoline, on t'a méconnue !

Mais pour comprendre cette période si lointaine et pourtant si près de nous, il nous faut suivre M. Gaston Jollivet à la Cour et à la ville ; nous souperons à la maison d'or ; nous danserons le Cancan à Mabilles et irons voir les Cocottes qui sont plus sentimentales que nos Poules d'aujourd'hui, peut-être parce qu'elles lisent les *Nuits* de Musset. Deux chapitres du volume sont consacrés aux duels et aux témoins : on se croirait au temps de Louis XIII ; on se bat pour le plaisir ; le duel est un art, une coquetterie, une mode : une petite blessure pour se faire aimer des femmes, pour avoir l'air d'un héros. Aux périodes de paix, il y a beaucoup de héros de champ clos. La guerre de 1914 semble bien avoir complètement discrédité ces promenades matinales.

Dans ce livre sur **Charles Morice**, M. Louis Lefebvre a étudié le poète et l'homme ; il l'a fait avec une très grande piété, une très grande admiration pour cet Apôtre, ce Saint de l'Art que fut Charles Morice. « Les hommes autour de lui, écrit-il, Charles Morice les enveloppait de la splendeur de son rêve, les enlevait dans le monde merveilleux de ses fantômes et de sa réalité, où eux aussi se trouvaient vivants, soudain rassurés et plus forts, en ce lieu de la vraie vie du poète. » Ces hommes qui l'entouraient, écrivains, poètes, peintres... Ch. Morice les suivait, « chacun dans sa vie propre, l'encourageait, lui donnait la confiance nécessaire en soi-même ». Ces lignes caractérisent bien le rôle de Charles Morice, qui fut un rôle d'animateur. Ce rôle, il l'a rempli et il est vain de lui reprocher de n'avoir pas réalisé son œuvre personnelle. Il fut peut-être moins la conscience que la sensibilité compréhensive de son époque, de la jeunesse symboliste.

Les nouvelles générations littéraires doivent apporter leurs propres critiques. On le comprend lorsqu'on voit les Brunetière, les Lemaître, les Faguet et Anatole France ne pas découvrir une lueur de poésie dans les œuvres de Verlaine, de Mallarmé, Moreas, etc. : « Rien qui vaille la peine d'être étudié pour soi-même », écrit Brunetière, après avoir lu les *Fêtes Galantes*, *Sagesse*, *Hérodias*, *l'Après-midi d'un Faune*, les *Cantilènes*, etc. Après la même lecture des mêmes chefs-d'œuvre, France écrira dans sa *Vie littéraire du Temps* :

Je voudrais pouvoir célébrer les vers et les « proses » des décadents. Je voudrais me joindre aux plus hardis impressionnistes, combattre avec eux et pour eux. Mais ce serait combattre dans les ténèbres, car je ne vois goutte à ces vers et à ces proses-là, et vous savez qu'Ajax lui-même, le plus brave des Grecs qui furent devant Troie, etc. . . »

Oùï, A. France lui-même, lui qui est poète ou du moins fait des vers somptueux, n'a rien compris, n'a rien senti. Il reste cristallisé dans le Parnasse. D'ailleurs, il ne lisait plus rien, se contentant de relire les chefs-d'œuvre classés de l'antiquité. Aussi, ce qui a fait le grand succès de son œuvre, c'est cette inactualité, qui lui a permis d'atteindre la perfection déjà vérifiée du xvii^e siècle. Ses admirateurs ont glorifié en lui leur unanime incompréhension des pensées et des rythmes nouveaux de la vie et de la littérature.

On peut dire, au contraire, que si l'œuvre de Charles Morice ne correspond pas à l'Être qu'il fut, c'est que cette œuvre se confond avec sa vie. C'est sa vie intérieure qu'il construit d'abord; l'œuvre n'est qu'un reflet, une sorte d'auréole émanée de son âme. Son œuvre, elle est encore dans la sensualité mystique de sa vie. Ce fut pour lui une force qu'il finit par considérer comme une faiblesse. Par réaction bovaryque contre lui-même, il chercha la pureté. Il la trouva enfin dans la défaillance de sa chair. Mais alors il s'était un peu perdu lui-même, sa mysticité de poète et de devin n'étant plus alimentée par la flamme de sa sensualité. Il se perd dans l'absolu qui « est le lieu unique de la vie », ce qui n'a d'ailleurs aucune espèce de sens; mais ce sont des mots qui bercent la douleur de vivre, et créent de divins mensonges : « Le poète est le gardien, le chevalier de l'Espérance », écrivait-il dans ses *Notes quotidiennes*. Et quelle plus sûre sérénité que d'avoir mis son espérance dans la mort ! On n'a rien inventé de mieux pour expliquer la vie, qui n'a pas de signification.

§

La vie intime des Commissariats, par Ernest Raynaud, est le troisième tome de ses *Souvenirs de police*, dans lesquels ont déjà paru *Au Temps de Ravachol* et *Au Temps de Félix Faure*. On trouvera ici la même sérénité ironique et amusée. Le commissaire est poète, il est philosophe aussi et il juge la vie qu'il est chargé de surveiller, du point de vue spectaculaire.

Ce sont parfois de petits romans véridiques qu'il nous conte,

comme en ce chapitre : « Exploit de la brigade mondaine », et cet autre, au titre plus suggestif encore : « Mes constats d'adultère ». Même si l'intervention du commissaire « était assez foudroyante pour saisir les amants au vif de leurs ébats, le magistrat ne s'en croirait pas du même coup transporté en plein ciel », il reculerait plutôt d'horreur « devant de pauvres anatomies... » et ce n'est pas s'en donner une idée « que de feuilleter une collection d'estampes galantes du XVIII^e siècle ». M. Ernest Raynaud nous montrera encore, sous les dehors de l'accueil le plus généreux, la jalousie féroce de Sarah Bernhardt envers la Duse, à laquelle elle a été contrainte de prêter son théâtre : — « Ils veulent me dépouiller de ma gloire et m'enterrer, s'écriait Sarah. — Oh ! la rosse, on n'a pas idée d'un pareil sans-gêne. » Puis après la représentation, dominant sa haine, elle se jette dans les bras de la Duse, la couvre de baisers et lui dit : — « Divine... Ah ! chère, vous avez été divine ! » On retrouverait un peu de cette haine dans tous les éloges émus qu'échangent les artistes. M. Raynaud ne s'indigne pas, il sourit. Poète, philosophe et... ancien commissaire de police, il a toutes les raisons de connaître le cœur humain.

§

M. Jean-Paul Vaillant consacre aux écrivains ardennais contemporains un essai critique et anthologique : **Les Ardennais**, où il tente de caractériser la poésie de son pays que synthétise le nom de Rimbaud. Mais c'est une apologie de la poésie qui « se dispense d'un coup de soleil et d'un accent emphatique ». « La poésie est du Nord », écrit M. Vaillant :

La chaîne littéraire sur laquelle mes descendants fixeront leur attention et leur contemplation s'étend, au Nord, à la tête de la France, de l'Orient à l'Occident, de la Bretagne de Corbière et Laforgue, de la Flandre de Samain et Desbordes-Valmore, à la Lorraine de Charles Guérin, par Paris, ô Régnier, par l'Île de France, ô Claudel, par la Champagne, ô Paul Fort, par l'Argonne, ô Baudelaire, et l'Ardenne, ô Raynaud, ô Drouot, ô Verlaine, ô Rimbaud ! — ce sommet.

Ces lignes orgueilleusement nordiques n'empêchent pas M. Vaillant de reconnaître la valeur des poètes du midi, comme le mallarméen Paul Valéry, et Francis Jammes, qui avec plus de sincérité encore que Verlaine a tordu le cou à l'éloquence ; mais il veut aussi que l'on reconnaisse la figure morale et intellectuelle

de son petit pays des Ardennes, et nous fait entendre le chant de ses poètes. De même que dans un autre petit livre : **Village natal**, il nous fera aimer les paysages, la terre même où ont poussé les poètes ardennais.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Jacques Normand : *Le Caprice des Heures*, Calmann-Lévy. — Francis Vielé-Griffin : *Saint François aux Poètes*, « à l'Art catholique ». — Maurice Mardelle : *Les Caresses Vaines*, « éditions du Jardin de la France ». — Odilon-Jean Périer : *Le Promeneur*, « Nouvelle Revue Française ». — G. Chennevière : *La Légende du Roi d'un Jour*, « Nouvelle Revue Française ». — Roger Vitrac : *Humoristiques*, « Nouvelle Revue Française ». — Francis Baumal : *Rythmes du Temps et de la Durée*, « éditions Radot ».

Peut-être, dans la production innombrable de volumes de vers, qui sont rarement œuvres de poètes, l'attention des lettrés, s'il en est encore que la poésie intéresse, s'attache exclusivement aux poètes qui, hardiment, amplement, naturellement, dépassent la commune mesure, ou à des poètes d'exception, à des poètes étranges, maîtres dans un domaine dont ils ont fait la découverte et dont le sens sera perdu aussitôt qu'eux-mêmes disparaîtront. Il existe cependant une autre catégorie, pour le moins, de poètes qui méritent qu'on ait pour eux plus que de l'estime et du respect, de l'admiration aussi, une affection moins enthousiaste, et non pas délirante, mais mêlée de tendresse et de fraternelle confiance.

Poètes qui tout d'abord — et cela est essentiel pour tous à quelque degré qu'on les hausse — n'ignorent rien des techniques de leur art, et qui les pratiquent avec aisance, avec souplesse, parce que, en somme, elles sont nécessitées par les exigences intimes de la langue ailée qu'ils prétendent écrire. Ce n'est point à chaque heure du jour qu'on se sent l'âme ardente à s'élancer et à se fondre au plus pur azur du rêve ou de la pensée. On se plaît, on s'exalte souvent à des champs plus familiers, à des rêveries, à des songes, à des méditations, à des attendrissements plus habituels, plus proches, sans heurt et sans ivresse.

M. Jacques Normand, dont l'œuvre lyrique est considérable, s'enchant, selon **le Caprice des Heures**, à de douces et saines émotions. Les paysages aimés de Provence, de Paris, de Versailles, éveillent à l'évocation de sa muse facile et charmante les prestiges de leur beauté mobile, noble ou mélancolique tour à

tour, et les joies du foyer, de la promenade au grand air, la grâce des choses et des êtres qui passent, illuminent ou se flétrissent lentement, offrent au poète le thème propice à ses compositions lyriques. Certes, M. Normand ne m'a jamais transporté dans des régions de fièvre, ni ne m'a donné le frisson de l'inconnu ; au contraire, il est reposant, mais sans cesse clair, d'un goût sûr et discret, empli de séduction, sensible, délicat. Spirituel et souriant, il n'attache pas un regard trop inquiet aux vicissitudes inévitables de la vie ; il se divertit de peu de choses par instants, et c'est là, à mon avis, son plus grave défaut, il n'échappe pas toujours, dans ce cas, au péché de vaine minauderie ; l'homme du monde affadit alors le poète et fait oublier l'érudit aimable dont, d'autre part on le sait, il se double. N'exagérons rien, toutefois : cette défaillance est momentanée et presque partout le ton est franc, sincère, véridique, généreux et fier aussi, comme dans les *Framways du Matin*, dans le *Cher Portrait*, dans *notre Toit...*

Saint François aux Poètes, selon le cœur de Vielé-Griffin (*François, Francis, Français, poète...*) et certes selon son âme aussi de *poverello*, épris de fraîcheurs sensibles et de simplicité fraternelle à toutes choses de la vie et à toutes les créatures, aux souffles et aux lumières, parle et montre, les encourageant, la vraie voie de joie et d'amour. Ce qui, dans cette ode ailée, alerte, de rythme prompt et quasi enjoué, émerveille, c'est que, sans aucune idée de pastiche, aucun souci de rappel formel, le poète, le grand et cher poète retrouve spontanément la pensée, le sentiment limpide, la clarté d'esprit ingénu, tendre, exaltant, quelque chose du ton avec lequel le Pur d'Assise parlait aux oiseaux, au soleil, comme à ses pareils, comme aussi à ceux qui ne le comprenaient pas :

Accordez-vous aux sources claires,
Parmi le babil des arondes
Que vos voix s'unissent et répondent
Aux traits d'argent qui fendent l'onde,
A l'élan frissonnant des roses,
Des peupliers, vibrants d'abeilles,
Des tourelles bourdonnant de cloches;
Mêlées aux chants du jour vermeil,
Qu'elles tentent le vol qui rapproche
Du Signe sacré du Soleil...

Et, singulièrement, la prière, l'extase du poète se confond ainsi, se fond à la joie humaine ou divine. Nous assistons en l'art de M. Vielé-Griffin à un saisissant renouveau de foi en la vie, en la beauté jeune et joyeuse, en la santé universelle des êtres et de la nature : témoin cette *Épître Tourangelle* qu'il donna récemment au *Mercur* de France. Si l'acclamation, l'admiration du public allaient encore aux poètes, qui serait plus digne du laurier que celui qui de jour en jour *plus loin*, plus profondément, exalte toujours et partout ce qu'il a justement appelé *la Clarté de Vie* ?

M. Maurice Mardelle chante sans amertume **les Caresses Vaines**. Le chant réalisé ne répond pas toujours au rêve que l'on portait en soi. Et voudût-on au sourire du bon soleil orner le portique d'un lys simple éclo, le bras est trop fort, le geste est ample à l'excès, on répète la leçon apprise et le geste d'habitude,

... O poète, quoi que tu fasses,

Tes mains ne sculpteront jamais que des rosaces.

Etrange, ce petit livre, étrange et séduisant, **le Promeneur** sous l'aspect duquel, double, se présente à nous M. Odilon-Jean Périer. Double, et tantôt, en soi-même il se reflète, s'interrogeant avec impatience, et ne voulant se découvrir selon la ligne pure de sa pensée. Il s'interrompt, revient sur ce qu'il dit ou a pensé, n'y mêlant nulle ironie ni de surprise inattendue. Il s'oppose simplement d'un pôle à l'autre, tourne l'épaule soudain par peur que s'illumine, trop prompte à sourire, sa face. Ou bien il va, insoucieux des modes et de l'instant, par les champs et les dunes de la vie, et sa pensée se retrouve, et alors surgit, loin qu'il s'en doute : un vrai poète de lignée baudelairienne, celui que je préfère, et dont vraiment j'attends avec confiance l'épanouissement serein et sensible, mais il ne faut enfreindre, seulement contrôler sa sensibilité.

Volontairement sec à force de discrétion réfléchie, M. G. Chennetière, dans **La Légende du Roi d'un Jour**, crée et propage des images d'Épinal, mais aussi à la manière dont là-bas on en perpétue la tradition naguère interrompue. Une ingéniosité fine et avertie tient la place de la naïveté involontaire d'antan ; ce sont des moyens très raffinés qui sont mis en œuvre pour donner l'illusion du simple et de l'ingénu. Quand M. Chenne-

vière s'exprime en formules familières et franches, on sent qu'il le fait exprès ; quand il rime par à peu près ou quand il oublie de rimer, c'est une ruse de lettré, et c'est d'un art précieux et précis. Jeu au demeurant d'un mérite incontestable, attitude qui a du charme, et éveille en l'esprit du lecteur une joie à la fois un peu inquiète et surprise, vu que M. Chennevière possède une puissance de magie qui s'impose et qui captive. Néanmoins, et pour ma part du moins, il m'apparaît qu'un talent ainsi musqué ou masqué satisfait moins pleinement, moins durablement qu'un talent qui ne se guide pas à se parer d'une originalité séduisante certes ! mais d'emprunt. J'attendais de l'auteur de ce beau poème dramatique *le Printemps* une œuvre plus ample et plus profonde.

Humoristiques, ici le procédé se livre et décèle de lui-même combien il est facile. Peu de sens suivi à travers la suite d'un même poème. Des images soudaines et d'exception par une acuité un moment perceptible ; rien ne s'y rattache aux conceptions normales, et l'on construit avec l'affectation sereine du paradoxe soutenu, à la manière, autant qu'on le peut, d'un Lautréamont, et aussi avec la véhémence insistante et large d'un Claudel. On éblouit un instant, c'est un effet ; tout se brouille, tout s'efface, il n'importe ; l'auteur a atteint son but. Donc, c'est très bien, mais on peut attribuer plus de prix à des plaisirs plus durables. Je souhaite qu'un jour M. Roger Vitrac découvre la valeur autrement rare et en somme, même plus complexe, de la divine simplicité. Rimbaud, Mallarmé, Valéry, non moins que Lamartine ou Malherbe ou Racine, sont simples. Ne pas s'embrouiller soi-même où l'on brouille tout, est intéressant, je l'accorde, mais l'intérêt est tôt épuisé. M. Vitrac peut mieux, on le sent ; il doit s'en rendre compte.

Les poèmes de M. Francis Baumal, **Rythmes du Temps et de la Durée**, sont construits en vers patiemment élaborés dans un dessein concerté, mais ne prévalent que par l'intention. Je n'y perçois que des influences et n'y découvre guère de personnalité. Le philosophe ou le penseur domine sur le métricien et surtout sur le chanteur. Si M. Baumal prétend au titre de poète original, il a encore fort à faire pour qu'on le lui décerne. Et, s'il y parvient, souhaitons que son œuvre ne se présente plus dans cette apparence de faux luxe qui est choquante et qui

l'écrase, ni dans une collection qui d'avance s'intitule, on ne sait pourquoi : « nos jeunes maîtres »... il y faudrait plus de recul et l'assentiment des lecteurs.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Marcel Prévost : *La retraite ardente*, Flammarion. — Romain Rolland : *L'âme enchantée*, III, *Mère et fils*, 2 vol., Albin-Michel. — Henry Champly : *La chasteté*, Flammarion. — Marius-Ary Leblond : I, *Les Martyrs de la République*, II, *L'Ecartèlement*, J. Ferenczi et fils. — Charles Le Goffic : *Madame Ruquellou*, Plon. — G. Ribemont-Dessaignes : *Céleste Ugolin*, Editions du Sagittaire. — Drieu la Rochelle : *La suite dans les idées*, au Sans Pareil. — Mémento.

Quand un jeune écrivain croit accabler un aîné en l'accusant de se servir de procédés, c'est, le plus souvent, qu'il n'a pas encore acquis son métier ou que les moyens dont il use sont d'un autre genre que ceux de cet aîné. Il croit avoir le dédain de toute technique, alors qu'il en recherche seulement une nouvelle... Pour moi, loin de tenir l'art de la construction chez un romancier pour méprisable, j'en fais le plus grand cas, et je ne range même pas parmi les qualités inférieures son habileté à exciter l'intérêt du lecteur par l'arrangement des scènes et le ménagement des effets. Certes, encore faut-il que ce romancier ait le sens de la vie, qu'il soit psychologue ou observateur des mœurs, ou observateur des mœurs et psychologue tout ensemble. Mais je ne sais pas pourquoi on l'applaudirait de considérer comme indigne de lui de mettre le talent au service de son génie, à supposer qu'il en ait — car, en dépit de ce qu'on entend ou de ce qu'on lit à peu près partout aujourd'hui, cette marchandise ne court pas les rues. Cela, pour en arriver à dire que, ce qui frappe d'abord dans la dernière œuvre de M. Marcel Prévost, **La retraite ardente**, c'est l'extraordinaire maîtrise dont elle témoigne, et qui confirme ce renouvellement de sa manière qu'il avait tenté, non sans trahir l'effort, dès les *Don Juanes*, mais qui avait presque aussitôt révélé son efficacité avec *Sa maîtresse et moi*. Aussi bien, une des choses qui étonneront le plus les historiens de lettres de l'avenir, sera-ce, à la fois, la volonté et le pouvoir de redressement dont ont fait preuve quelques-uns des écrivains de la génération antérieure à la Guerre pour ne pas se laisser déborder par « les moins de trente ans ». Sans rien oublier de ce qu'ils avaient lentement acquis, au cours de leur

carrière, certains — comme je l'ai signalé déjà — ont réussi, en effet, à s'adapter avec une souplesse, en vérité admirable, aux exigences du goût créé par leurs cadets. Et l'on sait à quel point, sous l'influence du cinéma, d'une part, de la transformation des modes et de la vie matérielle, de l'autre, de l'introspection proustienne et de la psychanalyse freudienne, enfin, ce goût s'est accusé différent de celui qui régnait de leur temps. Qu'on veuille bien en convenir, en outre, une révolution soudaine s'est accomplie dans les intelligences, durant ces vingt dernières années, qui, à leur rationalisme a substitué une curiosité, si ce n'est une inquiétude spirituelle que l'on a vue, parfois, s'exalter jusqu'au mysticisme. L'ébranlement causé par la guerre a achevé d'arracher l'élite de la jeunesse à la certitude où se carraient ses aînés, tandis que, peut être, un inconscient désir de retrouver des émotions, une intensité de vie égales à celles qu'elle avait connues, au cours du cataclysme, l'orientait vers la métaphysique et le mystère de notre être ou de notre destinée... Moins morale, mais plus religieuse que la précédente, telle est, je crois, la génération actuelle. Comme la romantique, elle se rapproche de Dieu ou de l'Eglise. On ne compte plus les conversions parmi ses représentants ; et M. Jacques Maritain, qui provoqua celle de M. Jean Cocteau, et M. Henri Massis, qui est avec M. Maritain, le champion du néo-thomisme, jouissent, non seulement de la faveur du monde philosophique et littéraire, mais du monde, tout court, comme le reconnaît M. Jacques Boulenger, dans son piquant *Entretien avec Frédéric Lefèvre*.

Si, parmi les écrivains qui avaient l'oreille des intellectuels avant 1914, M. Romain Rolland, qui vient de publier, sous le titre de **Mère et fils**, la troisième partie de « L'Âme enchantée », s'obstine à rester fidèle à une idéologie rousseauiste, mais d'essence panthéiste et qu'il célèbre sous les espèces du culte de la Vie, déjà M. Henri Barbusse éprouve le besoin d'incarner ses généreuses rêveries tolstoïennes en la personne de Jésus, et la gloire d'être l'historien de *Saint Augustin* ne suffit plus à M. Louis Bertrand : l'auteur de *Pépète le bien-aimé* se fait l'apologiste de *Sainte Thérèse* et analyse ou, plutôt, aborde, avec une attention psychologique bientôt émerveillée, l'âme extraordinaire de la grande sainte d'Avila... Mais, pour en revenir à M. Marcel Prévost, on eût été surpris qu'avisé de la transforma-

tion qui s'est accomplie dans la façon de penser ou de sentir de ses contemporains, et que sa qualité de directeur d'une revue lui a permis de suivre de près, il n'introduisit pas la question religieuse dans son nouveau roman. L'auteur du *Scorpion*, que Jules Lemaitre — je crois — a appelé, naguère, un « érotique chrétien », et qui s'est placé, à l'égard du spiritisme même ou de la métapsychie, dans une position de bienveillante expectative, n'a pas eu, j'imagine, à se faire violence pour s'intéresser au problème de la foi, si subtil et si prodigieux, si déconcertant, aussi, sous le double aspect de la grâce et de la sainteté. Qu'on ne s'y trompe point, cependant : cet intérêt reste lucide chez M. Marcel Prévost, et je ne saurais dire qu'il ait un caractère édifiant. Quoique, d'ailleurs, M. Marcel Prévost parle sans ironiser, voire avec respect, de l'intuition extatique de sa petite héroïne, Madeleine, il ne laisse pas de nous montrer que, chez elle, l'amour sacré et l'amour profane se confondent ou, plutôt, ont de pareilles racines, et qui plongent dans la sensualité... D'entendre les confidences de Stéphanie, épouse morguanatique du Prince Paul, dans le couvent où elle s'est réfugiée pour fuir la tyrannique séduction de cet avilissant libertin, Madeleine — qui n'est encore que postulante — n'a plus le cœur aussi pur. Aussi, ne sommes-nous qu'à moitié étonnés de la voir se rendre auprès du Prince, grièvement blessé par une danseuse, et s'abandonner à lui, si, du moins, plus heureuse que l'Eloa d'Alfred de Vigny, elle obtient, pour prix de son sacrifice, de sauver, au seuil de la mort, cette âme de la damnation éternelle. M. Marcel Prévost aurait pu se dispenser de faire commettre à son héroïne une telle faute dont le scandale n'ajoute rien, du reste, au ragoût de son livre, attachant, varié, audacieux et d'un art très délicat. Mais c'est par charité qu'a péché Madeleine qui, avertie, sans doute, de son destin, avait choisi pour patronne la plus tendre des pénitentes, et différant, pour cette raison, de prononcer ses vœux, et je ne suis pas tellement choqué de sa défaillance. Le matérialisme ne saurait tirer de conclusion en faveur de sa thèse, du fait qu'une créature de chair, si chaste soit-elle, mêle un trouble physique à l'adoration qui l'inspire. Il n'y a qu'un grand principe vital ou qu'une grande puissance animatrice à la source de notre être, et que Jung, le disciple de Freud, a ramenée en deçà de la sexualité où le professeur viennois l'avait trop étroi-

tement enfermée. Tout est, ici, affaire de sublimation, et quoique prédisposée aux élans mystiques, Madeleine, comme M. Marcel Prévost l'a très bien indiqué, n'est pas encore parvenue à ce point suprême d'élévation où l'esprit, après avoir franchi les degrés intermédiaires entre l'attention et l'extase, s'évade du corps pour atteindre à l'unification absolue avec Dieu. « Je ne suis nullement arrachée à la terre, dit-elle. Je vois mieux ce que je regarde et je pense plus fort ce que je pense. » Des étapes de cette concentration progressive de la conscience, que sainte Thérèse a admirablement décrites dans le *Castillo interior* et qui sont au nombre de sept, Madeleine n'a parcouru que les quatre ou cinq premières. Elle en est au point où selon les propres expressions de la Sainte d'Avila « l'âme ne produit plus, elle reçoit ». C'est, comme l'a dit Th. Ribot en commentant précisément le *Château intérieur*, « un état de haute contemplation que les mystiques religieux n'ont pas connu seuls ». Mais « la fixité de la conscience n'est pas complète, elle a des oscillations et des fuites ; elle ne peut encore se maintenir dans cet état extraordinaire et contre nature » (1). Rien de plus immatériel que l'état de concentration définitive, de libération ou de « grand ravissement » pendant lequel la Divinité — il sied de souligner cette particularité — apparaît sans forme et comme une abstraction (« un diamant d'une transparence souverainement limpide », assure sainte Thérèse) à l'âme en laquelle elle est descendue...

Veut-on, d'autre part, se rendre compte de l'abîme qui sépare la mysticité véritable des aberrations auxquelles une sensualité morbide s'abandonne sous le couvert de la religion ? Qu'on lise le curieux roman de M. Henry Champly, **La Chasteté**. La « sainte » de ce roman — trouble, mais très vivant — et qui, pour entretenir l'équivoque, porte le nom de la réformatrice du Carmel, n'est qu'une voluptueuse dévoyée. En toute innocence, peut être, elle n'a refoulé son instinct que pour l'exalter éperdument dans l'exutoire qu'elle s'est choisi. Elle n'a point de doctrine, en vérité ; mais l'indifférence du soin moral de son salut, avec lequel une M^{me} Guyon s'engageait dans la voie du quiétisme, est moins dangereuse que son ardeur à initier les bénédictins de « Molesmes » (*sic*) aux joies divines par des moyens qui n'ont pas toujours un caractère très strictement spirituel — à

(1) Th. Ribot : *Psychologie de l'attention*.

preuve le geste symbolique qu'elle fait pour marquer à certain moine qu'elle l'adopte... M. Champly, qui est au courant des dernières études des psychiatres, ne manque pas de faire réfuter par son principal protagoniste la théorie de Charcot, à la faveur de laquelle un médecin croit expliquer l'attitude de sa « sainte » en l'attribuant à l'hystérie. Mais qu'elle accuse ou non les symptômes de la maladie décrite par la dupe des *mythomanes* de la Salpêtrière, elle n'en est pas moins une névropathe, si M. Champly s'ingénie à nous la rendre presque aussi séduisante qu'à ses adorateurs... M. Champly s'est défendu d'avoir pris parti contre le sentiment religieux, et son roman est, d'ailleurs, dédié « aux catholiques sincères ». Cela confirme ce que je disais au début de cette chronique, du changement qui s'est opéré dans les esprits depuis vingt ou vingt-cinq ans.

Dans le volume **L'Ecartèlement**, — le deuxième de leur copieux roman d'histoire sociale, « Les Martyrs de la République », qui évoque le drame vécu par la France, à l'époque de la séparation, — MM. Marius-Ary Leblond rappellent qu'une véritable guerre était alors livrée non à l'Eglise uniquement, mais à la foi elle-même ; et ils citent le mot du Frère de Lanessan, ministre, clamant avec une fureur sauvage : « L'infâme, ce n'est pas seulement le cléricalisme, c'est Dieu ! » Le jour où les Loges françaises supprimèrent l'obligation de croire au « Grand Architecte de l'Univers », jusqu'alors partout exigée des aspirants à la Franc-Maçonnerie, un schisme se produisit, dont une des luttes politiques les plus funestes qui aient déchiré notre pays fut le résultat. MM. Leblond témoignent d'impartialité ou d'objectivité en n'en atténuant pas la laideur, et j'avoue qu'il leur faut dépenser bien du talent pour intéresser à ses détails. Ce n'est pas trop de toute leur dextérité — ils procèdent par courts chapitres qui sont autant de tableaux expressifs et variés dont l'ensemble constitue une sorte de fresque en mouvement — pour triompher de la répugnance qu'inspirent les turpitudes qu'ils dévoilent. Mais est-il vrai que des hommes d'un si haut caractère que le Dr Le Croizec aient pu continuer de se croire les artisans du progrès en voyant à quelles basses intrigues se livrait leur parti ?..

En regard du drame que MM. Leblond nous montrent, directement provoqué dans la famille de cet apôtre de la laïcité, par le conflit où s'usent les forces de la République, des vivants

portraits qu'ils font de personnages de premier plan comme Jaurès et Albert de Mun, il sied de placer la figure de **Madame Ruguellou**, de Charles Le Goffic. C'est en Bretagne, comme le D^r Le Croizec, que cette créature balzacienne, et qui appartient, elle aussi, à la phalange anticléricale du début du siècle, livre bataille « aux puissances du Passé », ou à l'obscurantisme, comme on disait encore. Loin d'avoir, cependant, la conviction du héros de MM. Leblond, elle ne travaille qu'à sa fortune en mettant en coupe réglée — sous prétexte de servir la cause de la pensée libre — la région sur laquelle elle règne, grâce à son mari qui est maire. M. Le Goffic n'a pas l'ambition de MM. Leblond : il évoque moins, dans ses grandes lignes, l'histoire politique de la séparation, qu'il n'en suit les conséquences lointaines. Il se borne à nous présenter un exemple de la tyrannie locale qu'exercèrent à peu près partout dans nos départements, « les petits barons féodaux » créés par le pouvoir central pour le service de sa propagande. Mais il n'est pas de satire plus âpre du Gouvernement républicain que le récit qu'il conte avec verve des méfaits de la Ruguellou.

Un des signes de l'inquiétude, c'est l'agitation. Mais agitation est-il un terme suffisant pour caractériser l'espèce de furie avec laquelle M. Ribemont-Dessaignes secoue sa pensée et son style dans **Céleste Ugolin** ? Je n'ose dire qu'il n'y a pas quelque artifice dans l'excentricité de ce livre, à intentions symboliques, et où M. Ribemont-Dessaignes nous montre, sans doute, l'homme moderne sous ses divers attributs, et s'élevant de la simplicité de l'instinct à l'hallucination surréaliste... En effet, j'ai observé que, le plus souvent, les phrases ou les périodes de son discours, très obscures ou plutôt très troubles au début, s'éclaircissent, peu à peu, comme une mixture qu'on a bouleversée et qu'on laisse, ensuite, décanter. Ugolin nous apparaît nu, dès les premières lignes du roman de M. Ribemont-Dessaignes, comme Hassan, le héros de *Namouna*, et, comme l'Ingénu, « épouse » sa femme de chambre qu'il n'a pas craint de sonner, en dépit de l'indécence de sa tenue. Vous devinez, après cela, le ton et l'allure de ce roman qui fourmille d'images pittoresques et ne contient pas moins de meurtres et de viols que les élucubrations romantiques les plus échevelées.

Les contes, les essais, les poèmes que M. Drieu la Rochelle a

assemblés avec l'évident plaisir de confondre les genres dans **La suite dans les Idées** ne sont pas d'un modernisme aussi éperdu que le récit de M. Ribemont-Dessaigues, quoiqu'ils traduisent, eux aussi, l'inquiétude de la génération présente. M. Drieu la Rochelle, qui est un petit-fils spirituel ou sentimental de Jean-Jacques, témoigne d'un cynisme égal à celui de son aïeul, mais qu'il relève d'ironie. Il y a un souci moral et d'essence philosophique chez cet écrivain, qui a voulu prendre la *Mesure de la France*, mais qui se désespère de n'avoir pas l'envergure suffisante... « L'idée que l'homme n'est pas entier en moi me désole et brise ma conscience », déclare-t-il, et sa sincérité rend un tel aveu très émouvant. M. Drieu la Rochelle a, du reste, beaucoup de talent, et ses poèmes en prose, « qui boitent durement », comme il le reconnaît, attestent une remarquable puissance lyrique.

MÉMENTO. — Je m'empresse de signaler le recueil de récits que M. Thierry Sandre, président de l'*Association des Ecrivains combattants*, a publié, avec la collaboration de vingt-quatre de ses camarades, au profit de la Caisse de secours de cette association : *Les Conteurs du vieux logis*. Le public fera certainement bon accueil à cette manifestation dont le caractère littéraire mérite, au surplus, l'intérêt, puisque parmi les écrivains qu'elle groupe on relève les noms de MM. Alexandre Arnoux, Pierre Benoit, Binet-Valmer, Maurice Dekobra, Roland Dorgelès, Albert Erlande, Claude Farrère, Maurice Genevoix, André Maurois, etc...

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Fanny et ses gens ; 3 actes de Jérôme K. Jérôme, traduits et adaptés de l'anglais par M^{me} André Méry et M. Pierre Scize, au théâtre Daunou. — *Dans l'ombre du harem* ; 3 actes, 6 tableaux, de M. Lucien Besnard, à la Porte-Saint-Martin. — *Désiré* ; 3 actes de M. Sacha Guitry, à Edouard VII. — *Nous ne sommes plus des enfants* ; 3 actes de M. Léopold Marchand, au théâtre de l'Avenue. — *Les deux amis* ; 3 actes de M. Alfred Savoir, à la Maison de l'Œuvre.

Les mariages, les plus doux même, ne vont pas sans quelques petites difficultés de soudure entre les familles, avant que les rapports ne se trouvent à l'aise. Lors de l'union d'un gentilhomme avec une comédienne, souvent des frictions se produisent ; au moins en Angleterre, si nous en croyons la pièce ; car en France il y a beau temps que c'est la suprême réussite des prin-

cipales sociétaires de la Comédie-Française que de mettre facilement un écu parmi leurs lauriers. Et nos chevaliers s'y prêtent galamment. Maintenant, c'est où vont les vœux de nos vedettes en tous genres. La charmante Alice Cocéa, la riante et osée Gaby Mombreuse, l'aimable bourgeoise empanachée Cécile Sorel, sont là pour protester que la jeunesse, la hardiesse délibérée, ou la célébrité, prédestinent aujourd'hui, aussi bien que la broderie d'autrefois ou le charleston actuel, aux prélassements voluptueux du blason. Il est fini le temps où nos jolis marquis, avec, pour tout reliquat de patrimoine, le crédit de leur tailleur, allaient, par-delà l'Océan, conquérir la fille dorée de quelque gros marchand. On demande désormais, pour l'Amérique, des ambassadeurs à la poésie, et on nous laisse nos aristocrates et leurs galanteries. Ceux-ci font un bien meilleur usage de leur esprit et de leurs titres en les déposant aux pieds de nos comédiennes qui, après tout, sont justement par métier les femmes chez qui la vanité n'est point si déplaisante.

Nous sommes en cette Angleterre pourtant si rebelle au mélange des classes ; mais dans la pièce il n'y paraît guère. La mignonne Fanny — une *Girl* — vient d'épouser un jeune lord, qui s'était donné à elle pour un artiste. Les parents de ce lord (qui se réduisent, il est vrai, à deux vieilles tantes, attendrissantes demoiselles) sont tout bienveillance à ce nœud. Lorsque les époux arrivent au château, ce n'est certes pas d'elles que leur vient aucun contretemps. Mais bien plutôt de quelque 23 personnes du service, toutes de la même famille qui est — Ah, mon Dieu ! — justement celle de Fanny ; depuis le majordome maître-d'hôtel jusqu'au plus petit moutardier. C'est d'autant plus fâcheux que Fanny, pour son époux, s'est inventé une famille imaginative et quasi d'Eglise ! Or, ces gens-là, de sévères puritains, sont « plus royalistes que le roi ». Le chef, oncle de Fanny, menace de tout découvrir si la pauvre enfant ne contraint pas sa gaieté et ses gentilles manières. Si bien qu'après s'y être vainement appliquée, Fanny menace de ficher tout le monde à la porte. A ce trait de décision, l'office doit reconnaître la Lady. Le service reprendra sa place et ses modestes devoirs.

La comédie, déjà très récréative comme elle est, se serait bien dépassée si Fanny eût pu se dispenser des appuis qu'elle demande à un ancien camarade et à son mari. Cela, sans doute,

permet des amusements divers, mais empêche, en vérité, que l'on nous donne à épiloguer sur l'exemplaire et unique valeur personnelle, la propriété de soi qui sait appliquer cette suprême « règle du jeu » qu'est de « savoir écarter ».

N'empêche que **Fanny et ses gens** est très agréable. M^{lle} Jane Renouand y dissimule, sous un austère équipage, tout ce que nous tenons pour si aimable. Après tant de précédentes générosités contraires, c'est la note cruelle de la soirée. Mais, il est vrai, lorsqu'elle se décide à redevenir elle-même, elle nous réjouit davantage d'un joli et indiscret *cancan*, d'un écart des jambes confiant, mais aussi un peu retenu et de bon goût.

Cette demoiselle, très loin d'être indifférente, porte dans l'expression de son train une certaine douce lassitude, une lenteur souriante, qui ne contribuent pas pour peu à son charme fragile et blond.

§

Tout n'est pas heureux dans la profession de séducteur. Sur-le-champ on ne pense pas toujours à ce qui peut s'en suivre. Dans le bien-être où l'on se trouve, on néglige d'examiner mille fâcheuses perspectives. Ainsi le commandant en retraite Roger de Montfort ayant goûté à la Favorite de l'Emir Abd-el-Nacer, celui-ci, à son tour, en manière de représailles, vise — bel œil pour bel œil, belles dents pour belles dents — la femme du Commandant. L'Emir fait enlever le jeune fils, dont la rançon sera la venue de la mère à son lit. Comment ne viendrait-elle point ? — La voici. Mais si éplorée que l'Emir renonce à exercer sa vengeance orientale. Il demande seulement qu'elle s'engage à persuader son mari du contraire.

On voit rarement, comme fait M^{me} de Montfort, une personne qui vient de figurer dans toutes les conditions matérielles de l'adultère se trouver dans la nécessité, lorsque son mari lui en demande des nouvelles, d'assurer avec insistance qu'il s'est effectivement consommé. C'est un trait original.

Ce qui ne me plaît guère, dans le cas de M^{me} Roger de Montfort, c'est que tout le chagrin causé par son aventure le soit gratuitement et sans la moindre compensation. Décidément c'est trop triste, et notre sentiment de justice en souffre. Envers le commandant, sa femme est bien trop débonnaire ! J'eusse aimé plutôt qu'après quelques difficultés qu'elle eût élevées en face du coup

de force employé contre elle, elle ne négligeât point tout de l'aimable bénéfice que pouvait lui apporter une courte visite, mais si commodément arrangée, **dans l'ombre du harem**, au pays de l'amour dégagé de tout le sinistre fâtras, d'ailleurs aujourd'hui purement factice, des embarras de la « morale » occidentale. En s'attendrissant, en abandonnant sa vengeance, l'Emir faisait la moitié du chemin; l'autre moitié, je l'aurais vue volontiers parcourue par une Isabelle de Montfort fondante... Quitte à s'entendre ensuite avec l'Emir pour plutôt tâcher à persuader son époux qu'une générosité ultime l'aurait laissée immaculée... Avec quel bonheur le mari y eût cru, et que de tribulations évitées; que de discours vains, attristants et fastidieux, heureusement remplacés. Et nous n'aurions pas eu le chagrin de voir une jolie femme avouer un adultère dont elle a, au contraire, si bien méconnu la bonne fortune et le pittoresque, qu'elle a réussi d'en être privée! Comme nous voudrions, Madame, qu'un auteur moins envoûté de fumeux mélodrame vous eût quelque peu lâché la bride, et même simplement que nous puissions douter si l'histoire du double et généreux ménage n'aurait pas été l'une de ces inventions invraisemblables qui trouvent toujours auprès d'un époux un crédit assuré...

On pourrait me faire le reproche que, pour une fois où toute une pièce se joue sur le point de ne pas coucher, je regrette que l'on n'y couche point! — C'est qu'il est si morose de contempler et d'entendre, toute une soirée, de braves coloniaux qui en font une telle histoire et y prennent tant de souci, en sont si bouleversés! On est tenté de penser que le mal, tout compte fait, serait peut-être, à tous ces gens-là, moins inopportun que le remède.

Mais c'est sans doute que le diable cette fois-ci y met résolument des traverses (à l'exercice amoureux), comme si ce n'était pas là le contraire de son obédience. Voici que **Désiré** lui-même, le valet de M^{lle} Odette Cléry, théâtreuse, et maîtresse du Ministre des Postes et Télégraphes, n'accomplit pas avec sa patronne, malgré qu'ils en rêvent tous les deux tout haut la nuit, la petite formalité accoutumée. Et c'est à ce mélancolique épilogue que M. Sacha Guitry consacre, au cours de trois menus actes, ses aimables dons d'auteur et d'acteur.

C'est une blquette-farce, spirituelle et comique, qui n'ajoute ni ne retranche rien à la physionomie et à l'œuvre de Sacha Guitry.

Cela s'ébranle gracieusement et s'évanouit comme la bulle de savon. Aujourd'hui, on ne peut que constater le charme personnel acquis de Sacha et de sa partenaire, et le goût de certain public pour un « article de Paris », de mode passagère.

Désiré, donc, montre vis-à-vis d'Odette une réserve pleine de délicatesse, et les deux se sépareront à la fin, après n'avoir que songé. C'est d'ailleurs là, chez Désiré, une exception à son train habituel (et c'est miracle que justement il devienne chaste lorsqu'il entre dans une pièce de théâtre !), car sa faiblesse au contraire, jusqu'ici, était d'user largement des dames qui l'avaient eu à gages. Il se plaisait à les prendre dans ses bras, ce garçon, puis d'en disposer à sa guise ; et justement comme il les trouvait en chemise, pourquoi donc, je le demande, s'en serait-il privé ? Ce n'est point là malveillance.

Ici, officiellement depuis Henri IV (mais déjà en vérité bien avant), on ne se détourne pas des servantes, pas plus que les femmes luxueuses ne se détournent des gens de maison. Les *dancings* et le tailleur aidant, de telles jonctions ne se remarquent plus, et une douce égalité révolutionnaire fait les classes se rejoindre et se mélanger dans l'amour. Au surplus, l'heure souveraine du berger ne favorise-t-elle pas naturellement de son caprice l'objet domestique dont c'est le devoir professionnel d'être à portée pour l'usage ? Le regard vide, anxieux, languide et rêveur d'une petite tête d'oiseau qui tombe sur le cireur de botte, et voici ébauchée la perspective la plus animale et la plus intime. Ah ! combien de telles jolies têtes vont rêver, tout ce printemps et tout cet été, en revêtant, selon une illusion doucement imaginative, le valet de chambre ou le maître d'hôtel du masque aimable et du tour galant de M. Sacha Guitry...

Pour en revenir à la représentation, on regrettera qu'un total de 60 minutes de court spectacle soit étendu jusqu'à minuit. Ça pourrait commencer à 9 h. et finir à 10 h. 1/2 ou 11 h., y compris les entr'actes. On nous permettrait ainsi (pour emprunter à M. Antoine les considérations habituelles de ses critiques journalières) de prendre notre vestiaire sans précipitation, de trouver tranquillement un omnibus ou un taxi pour rentrer chez soi, ou pour aller boire.

§

La pièce de M. Léopold Marchand a le mérite de montrer à la misère morale à peu près générale le tableau le plus naturel de certains aspects de son relâchement et de son gâchis. Elle présente à la fois — sans nous ennuyer, mais aussi sans véritable force intégrée dans l'ouvrage — des séductions de romance, des veuleries cordiales et intellectuelles très convenables. L'auteur y a apporté de la mesure, une certaine grâce d'esprit délicat, qui au moins séduira ceux innombrables qui peuvent s'y reconnaître et s'y plaire, sans se rendre aucun compte de ce qu'ils y sont de piètre en réalité. L'auteur ne nous laisse pas du tout discerner s'il a saisi lui-même la franche inanité spirituelle, parfaitement dégoûtante, où vacillent ses personnages. Il nous donne très agréablement et nettement un bon spectacle, simple, point dénué de sensibilité vulgaire, mais que ses moyens, ni — dès lors avec judiciaire — ses intentions ne dominent ni ne fouillent.

Ceux qu'il nous montre sont parmi ces millions de dégénérés, incapables d'aucun gouvernement de soi, qui voguent sans mât ni boussole, qui vont dans la vie titubants et grimaçants comme des ivrognes, et qui mettent toute une existence pour cuver leur vague à l'âme ; hoquetants et surpris à chaque évolution de la température ; velléitaires et incapables d'aucune rectitude objective jusqu'à leur dernier souffle. Satisfactions bêlantes, déceptions ébahies, découragements veules et finalement résignés : voilà le beau programme de ces êtres-là, déshérités et misérables. M. L. Marchand a fait avec soin et avec réussite un tableau nauséux qui a une aimable séduction.

C'est la simple histoire de deux jeunes amants qui, s'étant connus et s'étant séparés avant la guerre (la jeune fille abandonnée au bout de six mois, sans vergogne, par ce gredin de 23 ou 25 ans qui l'avait séduite), se retrouvent quinze ans après. Chacun d'eux voit sa vie misérable, quoique réussie dans la fortune et le train bourgeois, et bien qu'ayant respectivement un foyer. Ils essaient de faire revivre leur ancien et bel amour. Une heure d'exercice pratique dans un hôtel de Dieppe les remet désenchantés. Tel est, à ces piètres serins, l'épilogue de leur velléité. L'auteur renvoie, chacun dans son foyer, ces deux tourteraux, définitivement plumés par eux-mêmes, selon leurs candides illusions et leurs larvaires spéculations. Entre temps, l'homme apprend

fortuitement que son propre père avait su se composer une vie heureuse, en y apportant plus de philosophie pratique et plus d'à-propos, bien que personne n'eût rien deviné. Le trait n'est pas mauvais et ici M. Léopold Marchand est excellent.

Bien joué par M. Baumer qui, pour avoir été stylé dans une de ses pièces (*Félix*, l'an passé) par M. Bernstein, a très bien attrapé la manière de jouer les mufles. M^{lle} Blanche Montel est touchante et jolie dans le personnage de la jeune fille séduite, aimante, et qui se laisse tristement abandonner, puis dans celui de la femme qu'elle est devenue : élégante, insatisfaite, languissante, et qui, du fait des aspirations idéales irréductibles qui habitent le cœur des femmes, devint encore plus amèrement déserte.

§

Un fils, abandonné en bas âge par sa mère et qui ne l'a jamais connue, la retrouve après vingt ans. Ils sont aussitôt saisis de la plus profonde tendresse réciproquement. Le jeune homme (un aviateur qui fut un des as de la guerre : 12 citations, officier de la Légion d'honneur, capitaine à 20 ans !), le jeune homme, dis-je, veut si complètement récupérer sa mère (elle aussi un as, — du cinéma) qu'il s'offusque de lui voir un amant, — un charmant et riche garçon pourtant, et qui fut, à lui, son meilleur camarade d'escadrille pendant la guerre (d'où le titre : **Les deux amis**). Il les force à se séparer. Puis il veut encore que sa mère se remarie avec son père (il y a eu divorce), un vieux cabotin, pochard et fripouille. La mère y consentait lorsque son ex et futur mari s'avise de lui voler un bijou prématurément, ce qui gâte tout. Le naïf, mais loyal aviateur, reconnaît son erreur, et, au lieu de piloter le remariage de son papa et de sa maman, il présidera au recollage de son copain avec celle-ci. Ce dénouement nous satisfait, est-il besoin de le dire ? Satisfaction qui serait plus grande si notre as, déçu de n'avoir pu se reconstituer un « foyer familial », ne nous lançait à brûle-pourpoint une tirade violente sur le préjugé de la famille, etc... — Hé, là ! mon petit, ne nous mêlez pas à votre affaire !

Volontiers, nous remettons à l'auteur la palme de la drôlerie mélodramatique, mais il ne saurait prétendre à mériter celle du véritable sapeur.

La pièce est bien défendue (c'est le cas ou jamais d'employer

le cliché). Ligné est étonnant dans son rôle de vieille fripouille. — Il me rappelle Frédéric Lemaître, me disait mon compagnon Critile. M^{lle} Geneviève Vix a été trouvée un peu froide par certains. Je ne suis pas de leur avis. Si elle a conservé un peu du calme, de l'harmonie, de la mimique mesurée qui conviennent à l'artiste lyrique, cela est loin de me déplaire. Je ne sais trop si M. Robert Vattien est déjà un « parfait acteur », mais il a le charme de la jeunesse. C'est un agréable *bambino*.

ANDRÉ ROUYEYRE.

HISTOIRE

Emile Gabory : *La Révolution et la Vendée*, d'après des documents inédits. Tome II : *La Vendée militante et souffrante*, Perrin. — Albert Mathiez : *La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, Payot. — Albert Mathiez : *Autour de Danton*, Payot. — Grace M. Jaffé : *Le Mouvement ouvrier à Paris pendant la Révolution Française (1789-1791)*, Félix Alcan. — Marc de Germigny : *Les Brigandages maritimes de l'Angleterre*, 3 volumes. Edouard Champion. — Mémento.

M. Emile Gabory publie le tome deuxième de son ouvrage sur **La Révolution et la Vendée**. On se souvient que le précédent volume (1) donnait une étude approfondie des causes de l'insurrection vendéenne et retraçait les premières opérations militaires : victoire vendéenne de Fontenay, prise de Saumur, défaite de Westermann à Châtillon, échec des insurgés devant Nantes. Le présent volume se recommande par les mêmes qualités que l'autre : utilisation patiente des sources inédites, critique et mise au point de la littérature du sujet, solidité du récit, construit à l'aide d'innombrables faits. Ces faits, dans ce second volume, où l'action domine, documentent une narration soutenue, plutôt qu'ils n'appuient, comme dans plusieurs parties du précédent tome, des exposés statistiques destinés à fixer surtout des causes morales et politiques. Sans doute, dans la triple monographie qui ouvre ce second volume (« Soldats paysans », « soldats catholiques », « le commandement vendéen »), le caractère des faits est encore plus ou moins statistique. Mais tout le reste est un récit de guerre mouvementé, terrible, dont les données ont été recueillies en plein drame, et où les choses mêmes parlent.

M. Gabory raconte ainsi la deuxième phase des opérations

(1) Voir *Mercury de France* du 1^{er} juillet 1925.

militaires en Vendée : elle comprend la victoire des Paysans sur la fameuse Armée de Mayence, la revanche des Mayençais et le passage de la Loire par les Vendéens. La campagne d'outre-Loire, avec sa course à la mer « galvanisée par l'espoir anglais », avec son échec lamentable, le retour au Fleuve et l'effroyable désastre de Savenay, forme la deuxième phase. Dans une dernière partie, l'auteur étudie le rôle peu profitable de Charette, qui fit toujours plus ou moins bande à part et qui ne sortira pas grandi de ces récits, du moins quant aux services rendus à sa cause. Puis, l'auteur narre les exploits des colonnes infernales, raconte les souffrances des patriotes réfugiés, la révolte et l'expiation des fédéralistes ; fait un tableau de la terreur dans l'Ouest, en montrant que Carrier ne fut pas le seul grand coupable et « perd bien de son ampleur, qu'à tort on a voulue colossale ». Enfin un dernier chapitre « La Vendée ressuscitée » semble amorcer un prochain volume *L'Angleterre et la Vendée*.

Il faut dire la couleur et la vigueur de ce sombre récit militaire (1). Guerre affreuse, plus affreuse qu'on ne pensait ! et ceci n'est pas un petit compliment pour M. Gabory. Il faut non moins louer son impartialité. Crétineau-Joly, auteur d'une histoire des guerres de Vendée qui est un réquisitoire contre la Révolution, prétendait que les excitations du clergé ne furent pour rien dans le soulèvement vendéen. Or, dès son premier tome, M. Gabory a montré, d'après les documents d'archives, comment, durant la période initiale, « on trouve toujours dans toutes les affaires le curé insermenté ». Mais ces pages ne sont pas davantage un plaidoyer pour les « Bleus ». Blancs et Bleus sont traités, disons-nous, avec une égale impartialité. Le point de vue de M. Gabory est vraiment celui d'un historien. Il n'a pas la fibre plus vendéenne que révolutionnaire. Il trouve seulement qu'un peu de justice, aux premiers jours de ces événements épouvantables, eût été possible, et peut-être eut évité beaucoup de malheurs. Il n'a pas manqué de remarquer les bonnes dispositions de divers mandataires de la Convention ; mais il a dû rappeler le rôle néfaste de certains autres, de Dumouriez, par exemple. Et il dit avec un soupir : « Il eût suffi — parce qu'il suffira plus tard — d'un peu de liberté pour apaiser l'orage

(1) Voir, par exemple, comme mouvement de narration, le début du chap. VI : Le passage de la Loire.

qui, depuis tant d'années, jetait un peuple généreux hors de ses foyers, hors des lois. » Et ceci : « On n'a pas assez montré toute l'étendue de la malédiction totale, absolue, prononcée contre un peuple » par la Convention. Quoi qu'il en soit, la guerre civile prit rapidement un caractère inexpiable ; et le livre de M. Emile Gabory, en sa documentation souvent originale, a surtout bien fait voir cela. Un livre remarquable.

L'activité historique de M. Albert Mathiez ne se dément point. Précédemment Professeur à l'Université de Dijon, le voici chargé du cours d'Histoire de la Révolution française à l'Université de Paris. Nous n'avons pu retenir, pour cette rubrique, tous les ouvrages qu'il a publiés coup sur coup ces derniers temps. En attendant une occasion de parler notamment de sa « Révolution française », nous voudrions signaler au moins son récent ouvrage, si bien d'actualité, sur **La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur**. Il fut précédé d'assez peu d'une série d'études qui groupait **Autour de Danton** quelques amis et comparses du célèbre tribun. On sait, disons-le en passant, que M. Mathiez a toujours porté le jugement le plus sévère sur Danton. Défaitiste, jouisseur, cupide, en rapports secrets avec la contre-révolution : telles sont les imputations. L'opinion n'est pas plus favorable dans ce livre nouveau. Il est certain que Danton fut un homme aux passions terribles. Mais sans insister autrement, passons à la « Vie chère », sujet d'actualité s'il en fut, disons-nous. On lira avec fruit cet ouvrage sur la Révolution considérée au point de vue économique. La crise analogue que nous traversons aujourd'hui peut s'en trouver elle-même mieux connue.

En une synthèse qui se dégage d'elle-même de la foule des faits, M. Mathiez se trouve nous avoir montré que le principe autoritaire de réglementation, issu de la monarchie, et le principe de libre-échange, issu des économistes du xviii^e siècle, furent en lutte durant la Révolution. L'application des principes libre-échangistes, très beaux sur le papier, avait, en fait, accru le prix de la vie pour les petits. Les Cahiers demandèrent, en grande majorité, le maintien de la réglementation. Mais la Constituante, puis tous les partis plus ou moins libéraux, Feuillants, Girondins, restèrent opiniâtrément attachés à la sacro-sainte logique libre-échangiste, malgré ses désastreux résultats économiques, — de

sorte que les journées d'octobre, par exemple, entre autres conséquences inattendues, furent inconsciemment faites par le peuple affamé, au nom d'un principe... monarchique : la réglementation. Il est non moins curieux de remarquer, lorsque l'inflation des assignats aggrava terriblement la situation, et que les Girondins continuaient, en guise de panacée, leur suave politique de liberté économique, sans se soucier de la réalité des faits, sans voir les cultivateurs « refusant de se dessaisir de leurs grains contre un papier de plus en plus déprécié », il est curieux, disons-nous, de constater, avec M. Mathiez, que ce fut le prolétariat qui reprit, sous des formes plus ou moins nouvelles, la réglementation de la monarchie « et essaya de la faire revivre comme un instrument d'émancipation ou tout au moins de protection ».

Curieux, mais logique. La monarchie, c'était l'étatisme ; et le socialisme aussi, c'était l'étatisme. Mais l'absolutisme terroriste échoua où la tradition monarchique avait réussi. La vie chère, irrémédiable, devint un des facteurs du mouvement social et politique sous la Terreur. On lira l'historique des faits à l'appui. La collection en est nombreuse. M. Mathiez a su montrer, avec une nouvelle vigueur, l'importance de l'élément économique dans la Révolution. Il y aurait, en outre, maints rapprochements à faire, maints rapprochements curieux et pratiques, avec les difficultés économiques et financières de notre période d'après-Guerre. La place nous manque, et nous laissons ce soin intéressant aux lecteurs de la forte étude de M. Albert Mathiez.

Dans un ordre de recherches analogue, M^{me} Grace M. Jaffé, Docteur de l'Université de Paris, apporte, de son côté, des précisions particulières sur **Le Mouvement Ouvrier à Paris pendant la Révolution Française (1789-1791)**. L'auteur, retraçant, dans les premières pages de son livre, la situation générale, s'est rencontré avec M. Mathiez, ce qui, pour l'un et l'autre écrivain, est une confirmation précieuse de l'exactitude de leurs recherches.

En somme, dit M^{me} Grace M. Jaffé, après avoir examiné les cahiers des assemblées du Tiers-Etat de Paris, assemblées composées entièrement de bourgeois, et après avoir parcouru ceux des assemblées des paroisses de Paris *extra muros*, composées pour la plupart de paysans et d'ouvriers, on en arrive à constater que les bourgeois de Paris s'intéressaient presque exclusivement à des réformes politiques, tandis que

les paysans et ouvriers de la banlieue s'occupaient surtout des moyens d'améliorer les conditions de la vie matérielle, conditions devenues insupportables pour eux à la suite de la cherté des denrées.

Sorte de monographie du mouvement ouvrier à Paris sous la Constituante, l'ouvrage donne l'histoire de maints corps de métiers qui se sont signalés par leurs démarches auprès des pouvoirs publics durant cette période. Après l'abolition définitive des corporations en mars 1791, les ouvriers parisiens tentent de former des associations professionnelles. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à leur examen. La loi Le Chapelier les déclare illégales et les supprime. Créées, comme les anciennes corporations, dans un but purement pratique (salaire et durée de la journée de travail), elles allaient contre la doctrine libérale des physiocrates, qui, en fait de liberté, favorisait surtout celle des entrepreneurs. M. Mathiez et M^{me} Grace M. Jaffé se trouvent complètement d'accord là-dessus. Le libéralisme économique du XVIII^e siècle subit donc, coup sur coup, une critique dans les deux ouvrages que nous venons d'analyser. Mais les tentatives de substitution d'une politique sociale à la politique gouvernementale des deux premières Assemblées de la Révolution n'en échouèrent pas moins, dans la question ouvrière comme ailleurs.

En lisant naguère, dans la « Revue des Questions historiques », divers extraits de l'ouvrage en trois volumes de M. Marc de Germiny sur **Les Brigandages maritimes de l'Angleterre**, nous avons été intrigué par l'accent virulent de ces extraits. Réunis, complétés et présentés par une préface d'un ton plus mesuré, ils font un tout autre effet. C'est de l'histoire et non plus seulement du pamphlet. M. de Germiny cite l'aperçu de M. Jacques Bainville sur les services rendus à la civilisation par l'Angleterre, sans qui les mers seraient infestées de « pirates barbaresques, chinois ou bolchevistes ». La position bien connue de M. Bainville dans la critique politique lui permet de décerner cette louange sans s'exposer à des malentendus. Elle a sous sa plume la portée convenable, ni plus, ni moins. M. de Germiny fut bien inspiré, dans son désir de mesure, en citant cette opinion de l'éminent journaliste et historien. Sans doute, dans l'ouvrage définitif de M. de Germiny, notre vieille ire nationale du XVIII^e siècle, âge classique de l'invective des gens de mer contre le « Chien d'Anglais », inspire encore maint cour-

roux rétrospectif. Mais, somme toute, nous avons ici une histoire sans duperie de l'impérialisme anglais ; nous avons aussi — et c'est même là, selon nous, l'attrait de lecture de l'ouvrage — toute une collection colorée de « marines » historiques.

MÉMENTO. — *Revue historique* (janvier-février 1927). Antoine Deger : Louis XI et ses ambassadeurs. (Aperçu général. Louis XI « fut le premier en France à faire de la diplomatie l'ouvrière constante et indispensable de sa politique étrangère... La diplomatie reçut de lui un organisme spécial, affecté à son service ».) Albert Pingaud : La politique italienne de Napoléon I^{er}. (Etude d'ensemble sur la politique générale de l'Empereur en Italie.) Ch. Petit-Dutaillis : Le roi d'Angleterre et ses parlements au moyen âge. (C'est le texte de l'Introduction écrite par M. Petit-Dutaillis pour l'édition française — troisième et dernier volume — de *l'Histoire Constitutionnelle de l'Angleterre*, de William Stubbs, qui va paraître prochainement dans la « Bibliothèque internationale de droit public ».) Bulletin historique. Histoire ancienne de la péninsule ibérique (1911-1926), par Raymond Lantier. Histoire grecque (1922-1925), par Paul Cloché. Comptes rendus critiques. Bibliographie.

La Révolution Française (janvier-février-mars 1927). — I. Un projet de cahier de doléances dans l'Albigeois, par C.-G. Picavet. (Initiative tout individuelle d'un certain Joseph Burgaud. On distingue dans les 45 articles de cet intéressant cahier le projet de remaniement de l'organisation financière et judiciaire.) — II. La nuit du 4 août 1789 racontée par le constituant Parigot, par R. Hennequin. (Témoignage direct qui, mieux que le *Moniteur*, fait connaître « la genèse et le développement du coup de théâtre » qui a marqué la mémorable séance.) — III. La journée du 18 fructidor an V, par A. Meynier. (Récit détaillé de cette journée. Très intéressant.) — IV. Documents inédits : Lettres du volontaire E. Gaury (*suite et fin*). — V. Documents diplomatiques russes sur la Grande Guerre, par B. Mirkine Guetzevitch. (« Publiés par diverses éditions soviétiques, principalement par *L'Édition d'État*... Les conditions politiques russes actuelles permettent la divulgation d'archives tzaristes restées secrètes jusqu'ici. ») — Notes de Lecture. Chronique et Bibliographie.

Nous analyserons la fois prochaine les sommaires de la *Revue des Etudes Historiques* et de la *Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale*.

EDMOND BARTHÉLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

E.-L. Bouvier : *Le Communisme chez les Insectes*, Bibliothèque de Philosophie scientifique, E. Flammarion. — W. Morton Wheeler : *Les Sociétés*

d'Insectes, leur origine, leur évolution, Encyclopédie scientifique, G. Doin.
— Maurice Maeterlinck : *La Vie des Abeilles*, Fasquelle.

Dans l'espace de quelques semaines ont paru trois livres sur les Insectes vivant en sociétés. Tous trois ont une valeur indiscutable ; chacun a son originalité propre.

Le Communisme chez les Insectes, de M. E.-L. Bouvier, fait suite à *la Vie psychique des Insectes* et à *Habitudes et métamorphoses des Insectes*, parus également dans la « Bibliothèque de Philosophie scientifique », et dont j'ai longuement parlé aux lecteurs du *Mercury*. La réputation de l'auteur est telle que ces ouvrages, et déjà *le Communisme chez les Insectes*, ont été traduits en plusieurs langues.

En 1918, alors qu'on ne songeait pas encore à l'épanouissement du communisme parmi les humains, M. E.-L. Bouvier a appelé *communistes* les sociétés d'Insectes. En fait, nulle part ailleurs que chez les Insectes, on n'observe le communisme total, le communisme parfait.

En écrivant cet ouvrage, M. E.-L. Bouvier a eu pour objectif essentiel de mettre en évidence et d'analyser l'« esprit » qui anime les sociétés communistes d'Insectes, c'est à-dire les puissances qui règlent et coordonnent les actes des individus dans ces sociétés. Dans la première partie, l'auteur expose avec détails le fonctionnement des diverses sociétés d'Insectes : Guêpes, Abeilles, Fourmis, Termites. La deuxième partie est consacrée à la genèse et l'évolution de ces sociétés. Et c'est seulement dans la troisième partie que M. Bouvier recherche le mécanisme des sociétés communistes.

L'esprit de la ruche, l'esprit des sociétés communistes ! Ce sont là des expressions métaphoriques, dont la valeur serait purement verbale si l'on n'en précisait la portée. Ici, il ne s'agit ni de monarchie, ni de république, mais d'« anarchie coordonnée ». L'auteur tout d'abord indique l'influence du nombre des individus dans les sociétés communistes, et y recherche la part jouée par les instincts et celle jouée par l'intelligence. La mémoire est la faculté dominante chez les Insectes sociaux, et il n'est pas rare de voir apparaître dans leurs actes « une ébauche de raisonnement poussée parfois jusqu'à l'invention ». Ce ne sont point là de hautes facultés psychiques, et nous sommes loin maintenant de certains biologistes du siècle dernier, Erasme Darwin, Roma-

nes, William Marshall, qui attribuaient aux Fourmis entre autres des facultés presque humaines. Un chapitre est consacré au problème du retour au nid. Ensuite, M. Bouvier se demande comment les Insectes communistes se reconnaissent, et discute la question d'un langage possible. L'auteur parle enfin de l'imitation et des « actions de foule ». Les Insectes communistes sont enclins à l'imitation, et c'est pour une grande part en s'imitant qu'ils arrivent à coordonner leurs travaux. De l'imitation à la contagion psychique, il n'y a qu'un pas : les actions de foule résulteraient d'une imitation psychiquement contagieuse. Ici, M. Bouvier s'appuie sur le bel ouvrage du Dr Gustave Le Bon, *La Psychologie des foules*. Il suffit de peu de chose pour faire passer à l'état de foule un groupe, ou même toute une armée de Fourmis en guerre. Au cours des batailles, on voit fréquemment se produire des paniques, c'est-à-dire des actions de foule, où quelques individus, pris de frayeur, entraînent à leur suite des milliers de leurs compagnons.

Comme conclusion, M. Bouvier retrace un parallèle entre les sociétés communistes d'Insectes et la société humaine. « Les Insectes sociaux ne le cèdent en rien à l'Homme dans l'utilisation et la maîtrise du monde organique. » Certains d'entre eux savent même utiliser les corps inertes en guise d'instruments de travail, et il est des Fourmis qui se servent de leurs larves pour coudre et réunir les matériaux de leur nid. Mais chez les Insectes communistes, le cerveau est réduit, pauvre en cellules nerveuses, et ceci fait que « les sociétés communistes d'Insectes sont séparées des sociétés humaines par un fossé extraordinairement profond ».

§

M. W.-M. Wheeler, dont le nom est un des plus connus parmi la brillante pléiade des biologistes américains contemporains, s'est consacré, depuis plus d'un quart de siècle, presque exclusivement à l'étude des Insectes et particulièrement des **Sociétés d'Insectes**, surtout du groupe des Fourmis. Les spécialistes savent quelle œuvre considérable il a publiée sur ces animaux ; il a donné, en dehors de très nombreux mémoires, la mesure de son esprit de synthèse par des articles d'ensemble et des livres écrits en anglais et dont le succès a été considérable. Dans le présent ouvrage de *l'Encyclopédie scientifique*, il a réuni les

douze leçons qu'il a faites, comme exchange-professor à la Faculté des Sciences de Paris, de mars à mai 1925.

M. Caullery présente l'ouvrage aux lecteurs français :

En dehors des zoologistes, M. Wheeler s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes généraux de la Biologie. Dans un sujet qui se rattache à la philosophie et à la sociologie, il apporte, pour la discussion des analogies avec les sociétés humaines, une base étendue de faits scientifiques, envisagés d'un point de vue strictement positif et expérimental et discutés avec une critique pénétrante, à la lumière des connaissances les plus modernes. Philosophes et sociologues y trouveront certainement grand profit. Aux naturalistes, il fournit une mise au point d'une extrême compétence sur des problèmes très complexes.

Voyons quelques-unes des conclusions du livre.

On a comparé souvent les organismes formés de cellules aux sociétés animales ou humaines formées d'individus, mais Fougère, Ferrière, ont fait remarquer que les individus groupés en sociétés conservent leur mobilité et sont isolés spatialement, tandis que les éléments histologiques de l'organisme sont fixes et contigus. Wheeler objecte que « les cellules, le sérum, la lymphe, etc., sont des masses d'électrons séparés par des distances si énormes que, si le corps humain pouvait être comprimé jusqu'à ce que tous ses électrons fussent au contact les uns des autres, il aurait un volume total n'excédant pas quelques millimètres cubes ».

Dans nos sociétés civilisées, la surproduction et la suraccumulation sont si considérables, les produits de nos activités, les excreta de notre métabolisme social si abondants, non seulement sous la forme d'objets matériels, mais aussi sous la forme moins tangible de mœurs, rites, superstitions, modes, lois, institutions, etc., que les générations, en se succédant l'une à l'autre, éprouvent une difficulté croissante, non point même à progresser, mais seulement à vivre. En outre, l'accoutumance à ces conditions a créé en nous un tel regret du passé et de ce qui est vieux, que, de quelque nom que s'appellent nos gouvernements : monarchies, républiques, aristocraties ou démocraties, tous pourraient plus exactement s'appeler gérontocraties...

De temps en temps, quand la société arrive à être complètement intoxiquée par cette accumulation, la guerre ou la révolution peuvent seules briser la croûte des dépôts sociaux et fournissent l'occasion d'un progrès ultérieur.

Il nous faut avoir le courage de rejeter maintes traditions et habitudes et de donner la prépondérance aux jeunes. Nos corps

politiques, nos universités, nos académies... renferment beaucoup trop d'« insensés ».

Il serait facile de dresser une liste de 50 réactionnaires chargés d'ans, ayant à leur tête W. J. Bryan, qui, au cours des dernières années, ont fait plus de mal à la civilisation qu'un nombre égal de n'importe quels criminels, au choix.

§

La Vie des Termites, comme *la Vie des Abeilles*, relève bien de la rubrique scientifique. Maurice Maeterlinck est en effet resté fidèle au principe qui l'avait guidé dans l'œuvre précédente, « qui est de ne jamais céder à la tentation d'ajouter un merveilleux imaginé ou complaisant au merveilleux réel ».

Etant moins jeune, il m'est plus facile de résister à cette tentation, car les années apprennent peu à peu, à tout homme, que la vérité seule est merveilleuse. Entre autres choses, elles apprennent aussi à l'écrivain que ce sont les ornements qui vieillissent d'abord et plus vite que lui et que seuls les faits strictement exposés et les réflexions sobrement, nettement formulées, ont chance d'avoir demain à peu près le même aspect qu'aujourd'hui.

Maeterlinck est tout à fait au courant de la bibliographie scientifique concernant les Termites; il cite les meilleurs auteurs et n'avance un fait que s'il est bien établi. Les recherches les plus récentes sur l'alimentation des Termites, exposées dans des recueils américains très spéciaux, ne lui ont pas échappé. Les Termites ne se nourrissent que de cellulose, substance fort répandue sur notre terre, puisqu'elle forme la partie solide, l'armature de tous les végétaux. La plupart des animaux ne peuvent la digérer. Comment les Termites font-ils pour se l'assimiler? L.-R. Cleveland, dans son laboratoire de l'Université d'Harvard, vient de trouver la réponse. Les Insectes « xylophages » mangeurs de bois possèdent une faune intestinale des plus variées et des plus abondantes; elle représente à peu près la moitié du poids de l'animal; or, ce sont ces parasites qui se chargent de la digestion de la cellulose.

La Vie des Termites fait le pendant de *la Vie des Abeilles*, mais la couleur et le milieu ne sont pas les mêmes. « C'est en quelque sorte le jour et la nuit, l'aube et le crépuscule, le ciel et l'enfer: » Dans la Termitière, tout est ténèbre, oppression souterraine, âpreté, avarice sordide et ordurière, atmosphère de cachots,

de baigne, de sépulture, mais aussi sacrifice complet, héroïque, à une idée ou à un instinct.

Il est assez inquiétant de constater que, chaque fois que la nature donne à un être qui semble intelligent l'instinct social, en amplifiant, en organisant la vie en commun qui a pour point de départ la famille, les relations de mère à enfant, c'est pour le mener, à mesure que l'association se perfectionne, à un régime de plus en plus sévère, à une discipline, à des contraintes, à une tyrannie de plus en plus intolérantes et intolérables, à une existence d'usine, de caserne, de baigne, sans loisirs, sans relâche, utilisant impitoyablement, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la mort, toutes les forces de ses esclaves, exigeant le sacrifice et le malheur de tous sans profit, sans bonheur pour personne, afin de n'aboutir qu'à prolonger, à renouveler et à multiplier à l'horizon des siècles une sorte de désespoir commun. On dirait que ces cités d'insectes qui nous précèdent dans le temps ont voulu nous offrir une caricature, une parodie anticipée des paradis terrestres vers lesquels s'acheminent la plupart des peuples civilisés ; et l'on dirait surtout que la nature ne veut pas le bonheur.

Dès le début de l'ouvrage, M. Maeterlinck déclare cependant que la civilisation des Termites, la plus ancienne que l'on connaisse, la plus curieuse, la plus complexe, « la plus intelligente et, en un sens, la plus logique », la mieux adaptée aux difficultés de l'existence, bien que féroce, sinistre, et souvent répugnante, est supérieure à celle des Abeilles, des Fourmis et de l'Homme même !

Dans les derniers chapitres surtout, « la Puissance occulte », « la Morale de la Termitière », « les Destinées », M. Maeterlinck se livre à des discussions philosophiques, empreintes d'un certain pessimisme.

... Nous ne savons rien, nous ne comprenons rien ;... l'origine, le sens et le but de toutes les manifestations de la vie nous échapperont longtemps encore et peut-être à jamais.

... Pour nous consoler, disons-nous que l'intelligence est la faculté à l'aide de laquelle nous comprenons finalement que tout est incompréhensible ; et regardons les choses du fond de l'illusion humaine. Cette illusion est peut-être, après tout, elle aussi une sorte de vérité...

... Tout débile qu'est à présent notre cerveau, nous nous sentons parfois au bord des grands gouffres de la connaissance.

M. Maeterlinck se demande encore ce que ferait, jusqu'où irait un homme qui serait dix fois plus intelligent que le plus intelli-

gent d'entre nous, un Pascal, un Newton, cérébralement décuplé, par exemple ?

Qui nous assure, ajoute-t-il même, qu'un tel homme n'ait jamais existé en quelque monde de l'éternité antérieure, et peut-être un homme non pas dix, mais cent mille fois plus intelligent ?...

GEORGES BOHN.

QUESTIONS JURIDIQUES

Tentative. — Un jugement motivé en fait et en droit. — Commencement d'exécution. — Actes préparatoires. — Volonté criminelle. — Vol qualifié. — Compétence de la Cour d'Assises. — Psychologie du magistrat. — Justice d'hier et justice d'aujourd'hui. — L'avocat au XVIII^e siècle.

Le Code pénal, art. 2 et 3, s'occupe de distinguer l'infraction *menée jusqu'au bout* de celle *restée en suspens*. Il appelle cette dernière : **Tentative de crime ou de délit**, et il la punit des mêmes peines que le crime ou le délit eux-mêmes. Est tentative l'infraction « manifestée par un commencement d'exécution » et qui « n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur ».

Rien de plus aisé, semble-t-il, que l'application de ce texte. Quelle erreur ! Il pose pratiquement un des problèmes les plus graves et délicats du droit criminel. L'intérêt et la difficulté de ce problème, un jugement rendu, le 6 janvier dernier, par la X^e chambre du Tribunal de la Seine les expose clairement et, malgré sa sobriété, avec un attrait anecdotique dont les monuments de jurisprudence sont bien rarement pourvus.

Le lecteur le plus désintéressé des questions juridiques lira, je présume, sans ennui et sans effort, ce document sur la lutte que mène incessamment la Police pour protéger nos personnes et nos biens. Lutte dont le public ne lui est pas toujours aussi reconnaissant qu'il faudrait : tant parce que l'ingratitude nous est familière que parce que la plupart des épisodes de cette dangereuse lutte demeurent dans l'ombre.

Attendu que la Préfecture de police ayant appris, à la suite d'une enquête et de filatures, que, le 24 juillet 1926, une bande de malfaiteurs dont font partie les quatre prévenus devait, dans la matinée, procéder à l'attaque à main armée d'une bijouterie, rue Turbigo, n^o 46, envoya sur les lieux un groupe d'inspecteurs ; que dès 11 h. 20, ceux-ci constatèrent le stationnement du prévenu d'El... à l'arrêt des autobus, à l'angle des rues Turbigo et Beaubourg, c'est-à-dire à quelques mètres et

en pleine vue de l'immeuble désigné ; que peu après Sch... vint faire les cent pas sur le trottoir d'en face, suivi bientôt par Car... lequel se tint aux abords immédiats de l'immeuble ; que des colloques se produisirent entre les trois prévenus ; qu'un quatrième individu, portant binocle ou lunettes, vint également causer avec eux ;

Que vers 11 h. 30, les inspecteurs aperçurent Fay... qui se tenait devant l'immeuble, porteur d'une valise en cuir jaune ; que vers 12 heures, Fay... et Car... allèrent s'asseoir à la terrasse d'un café, tout voisin, tandis que leurs trois complices continuaient à circuler devant le 46 ; que, vers 12 h. 15, tous se rassemblèrent, conversèrent pendant quelques secondes ; qu'ils se séparèrent alors en deux groupes et se retrouvèrent à la terrasse d'un café à l'angle des rues Réaumur et Saint-Martin, en compagnie d'un sixième individu ; qu'à 13 h. 15, les deux inconnus quittèrent les prévenus qui partirent à leur tour ; que les inspecteurs, aidés par deux gardiens de la paix, arrêterent les prévenus qui opposèrent une vive résistance ; que l'inspecteur Pfister, en appréhendant Sch... fut blessé à la main droite dans des conditions qui n'ont pas été précisées ; que Sch... était armé d'un poignard dissimulé dans la jambe de son pantalon ; que les trois autres prévenus furent trouvés porteurs, savoir : Fay..., d'un pistolet automatique, chargé de cinq cartouches et placé dans la poche droite du veston, et d'un autre pistolet automatique contenant un chargeur avec sept cartouches placé dans la poche, dite à revolver, du pantalon, Car... d'un revolver avec six cartouches, d'El..., d'un revolver avec cinq cartouches placé dans sa gaine ; qu'en outre chacun des prévenus était muni de sommes, dont le total s'élève à 5.584 francs et que Fay... détenait des bijoux dont il n'a pu indiquer la provenance ; que les prévenus, malgré la protection des agents de la loi, furent menés par la foule ; que Car... et Sch..., en dehors des ecchymoses provoquées par leur résistance aux agents, ont reçu des blessures sans aucune gravité ;

Attendu qu'interrogés aussitôt par M. Guillaume, commissaire à la Direction de la police judiciaire, les prévenus, à l'exception d'El..., reconnurent formellement qu'ils s'étaient rassemblés pour commettre un vol mûrement organisé ; que Car... déclara qu'il s'agissait de dévaliser un bijoutier porteur d'une valise au moment où celui-ci descendrait de chez lui à midi ; que, dans ce dessein, d'El..., Sch... et lui étaient partis de Joinville-le-Pont en taxi et s'étaient rendus dans un bar Dupont, situé près du Métro des Arts et Métiers, où la bande avait rendez-vous à 11 heures ; qu'il donna sur son va-et-vient et celui de ses complices devant le 46 de la rue de Turbigo des détails corroborant, de la façon la plus nette, les constatations des inspecteurs ; qu'il expliqua que le coup n'avait pu être exécuté, parce que la victime ne s'était pas présentée et qu'il avait été « décidé d'un commun accord

de reporter l'opération au samedi suivant » ; qu'il donna des indications sur le rôle joué par le complice resté inconnu, individu porteur de lunettes et qui devait désigner la victime que ni d'El..., ni Sch..., ni lui, Car..., ne connaissaient ; qu'interrogé sur son rôle personnel, il répondit : « Personnellement, j'étais chargé de me poser devant l'immeuble pour y faire le guet avec un taxi et d'attendre les événements. Je devais jouer le même rôle le samedi suivant » ; que Car... affirme enfin qu'il n'avait pas été question de tuer le bijoutier, âgé d'une soixantaine d'années, croyait-il ;

Que Fay... a dit qu'il s'agissait de voler la valise d'un nommé Antoine, revenant de Brest avec des louis d'or, et de lui remettre à la place la valise vide apportée par lui Fay... ; que Sch... a également donné des détails, lesquels, ajoutés à ceux fournis par Car... et Fay..., établissent que le dessein des malfaiteurs était non pas de dévaliser une bijouterie, mais de dévaliser un bijoutier ou un individu porteur de bijoux et sortant de l'immeuble n° 46 ; que parmi les nombreux locataires de l'immeuble, dont les boutiques n'ont point de bijouterie, figure, en effet, un joaillier dont la plaque est à la porte de l'immeuble ;

Que Car..., Fay... et Sch..., interrogés sur les raisons qui les ont fait se munir d'armes et, quant à Fay..., d'une valise, ont avoué qu'il en avait été ainsi décidé entre leurs complices et eux ; qu'ils ont tous trois expliqué de la même façon le motif qui a déterminé la suspension de leur tentative et la remise du vol au samedi suivant, déclarant que c'est le complice porteur de binocle qui a arrêté l'exécution de leur méfait ; que d'après Car..., le complice en question a dit : « Il n'y a plus rien à faire, il vient de sortir, il est parti à la campagne » ; d'après Fay... : « L'homme n'est pas descendu, on remettra cela à plus tard » ; d'après Sch... : « Il n'y a rien à faire, il est trop tard, l'homme est parti » ;

Que, le 3 août, Car... a rétracté ses aveux ; que le 6 août Fay... et Sch... ont maintenus les leurs et que Fay... maintient encore les siens à l'audience ; que Sch..., le 13 août, a suivi l'exemple de Car... mais qu'il est ensuite revenu sur cette dénégation, et notamment le 11 décembre, qu'il a déclaré alors :— « Je reconnais que le 24 juillet dernier, nous nous étions réunis, Fay... Car... et moi, ainsi que deux autres individus connus sous le nom de l'Allemand et Binoclard, dans la rue de Turbigo, pour faire un coup consistant à substituer une valise vide à celle portée par un individu, venant de Brest, et dans laquelle devait se trouver de la monnaie d'or. »

Les faits précisés, le jugement aborde le droit. La jurisprudence a toujours déclaré que les *actes préparatoires* de l'infraction

ne constituent point le *commencement d'exécution* exigé par l'art. 2 du Code pénal. On voit le nœud du problème.

Attendu que la défense soutient qu'on ne saurait reprocher aux prévenus que des actes préparatoires et non des actes d'exécution, mais que tel n'est pas l'avis du Tribunal ; que la discrimination des actes préparatoires du vol et des actes qui ont constitué la tentative de vol reprochée aux prévenus résulte clairement du dossier et des débats ; que l'exécution a commencé au moment où les quatre prévenus et leur complice, dénommé par Sch... « Binoclard », se sont trouvés présents devant l'immeuble, chacun au poste qui lui avait été assigné et jouant déjà le rôle dont il avait été chargé : par exemple, Car... faisait le guet avec un taxi à sa disposition, Fay... porteur de la valise, et les quatre prévenus porteurs des armes trouvées sur eux, armes dont la possession, chez des individus qui se réunissent pour commettre un vol, fait partie des éléments constitutifs du vol qualifié ; qu'à ce moment la volonté criminelle des prévenus était arrêtée de façon irrévocable, ne pouvait plus être changée par des motifs de source morale ; qu'à l'audience l'inspecteur Harang a déclaré que Sch..., au cours des allées et venues de ses complices et de lui-même, a pénétré dans le couloir du 46 (où le même inspecteur l'avait vu pénétrer le 22 juillet, alors que Sch... était venu observer les lieux avec d'El...) ; que la tentative du méfait concerté par les prévenus et leurs complices, avec un soin accusé par toutes les pièces du dossier (soin si certain qu'il est permis de se demander s'il n'existe pas, entre les prévenus et leurs complices, l'entente de malfaiteurs réprimée par les art. 265 et 266 du Code pénal), a donc bien reçu un commencement d'exécution et que, si cette tentative a été suspendue ou a manqué son effet, c'est grâce à des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs : à savoir la non arrivée de l'individu attendu par eux.

Et ici le jugement va s'appuyer sur l'autorité de la Cour suprême. Un arrêt de Cassation du 29 mai 1902 (D. P. 1904 1.31) a déclaré convaincu de tentative de vol un employé de gare, lequel, ayant déplacé frauduleusement un fût où il comptait dérober du vin, avait renoncé à l'exécution de son projet dans la crainte d'être dénoncé par un collègue qui l'avait surpris. Mais c'est une espèce encore plus favorable à la prévention, me semble-t-il, que les juges ont choisie.

Attendu que le Tribunal se trouve ici dans une espèce présentant une suffisante analogie avec celle qui a motivé l'arrêt de Cassation du 3 janvier 1913, visé par le ministère public dans ses conclusions, espèce dans laquelle les malfaiteurs, nommés Prévost et Cauloud, ont été ar-

rêtés avant même que la victime — attendue par eux dans des conditions toutes semblables à celles de l'espèce actuelle — fût arrivée sur les lieux du guet-apens ; que si, dans l'espèce actuelle, les prévenus, au moment où ils ont été arrêtés, avaient déjà suspendu l'exécution de leur tentative, c'est en raison d'une circonstance indépendante de leur volonté, circonstance qui devait nécessairement entraver l'exécution de leur dessein au même titre qu'une arrestation, circonstance non moins de force majeure qu'une arrestation ; qu'en se reportant à l'espèce de l'arrêt en date du 3 janvier 1913, il apparaît bien que si, quelques instants avant la minute où Prévost et Cauloud ont été appréhendés, ils eussent, de leur propre mouvement, renoncé à poursuivre leur méfait, en raison de ce qu'ils se rendaient compte que leur victime ne se présenterait plus sur le lieu du guet-apens, la tentative des dits Prévost et Cauloud n'en eût pas moins conservé le caractère que l'arrêt lui a reconnu ;

Attendu que les prévenus ont donc commis une tentative au sens de l'art. 2 du Code pénal, mais que le méfait tenté par eux rentre dans la catégorie des vols qualifiés, étant accompagné notamment des circonstances de pluralité d'agents et de port d'armes ; que le fait incriminé n'est donc pas de la compétence du tribunal correctionnel ;

Par ces motifs, le Tribunal se déclare incompétent pour statuer sur les faits de la cause et renvoie le ministère public à se pourvoir ainsi qu'il appartiendra.

Faits établis, dit en définitive le jugement, mais crime et non pas délit, donc compétence de la Cour d'assises. Frappée d'appel par les prévenus, la décision a été confirmée par arrêt du 2 mars. L'affaire va voir la Cour de cassation. Si le pourvoi des prévenus est rejeté, un juge d'instruction procédera ; s'il rend une ordonnance de renvoi, la Chambre des mises en jeu ; si elle renvoie devant le jury, la Cour de cassation se verra évidemment saisie à nouveau ; si le pourvoi est repoussé, les malfaiteurs de la rue de Turbigo auront les honneurs de la Cour d'assises. Ne soyez pas plus pressés qu'eux de voir l'affaire liquidée.

MÉMENTO. — *Le Magistrat*, par Pierre Bouchardon (Hachette, 6 fr.). Les ouvrages de l'auteur, relatifs aux grands procès de la première moitié du dernier siècle, le montrent aussi intéressé par la psychologie des juges que par celle de leurs justiciables. Il a connu, dans les dossiers et les gazettes, le magistrat de la Restauration et de Louis-Philippe ; il les a connus aussi chez ce génial divulgateur qu'est Balzac. Enfant, et (nous dit-il) fils d'avocat, il a vu de près maints survivants de la Justice impériale. Il compte trente-cinq ans de magistrature en Province et à Paris, et dans tous les postes. Cela lui permet de nous

présenter le Juge actuel, non pas venu brusquement on ne sait d'où, mais comme le produit d'une évolution, évolution commandée par celle des mœurs et des sentiments que le XIX^e siècle a subie. Cette évolution sociale est entrée dans son analyse. Ce petit livre est celui d'un véritable historien et doué de la qualité qui, par définition, possède le magistrat digne de ce nom : *l'objectivité*. Balzac, aux Champs-Élysées, a certainement le bouquin dans les poches de sa redingote. — Pierre Figerou : *La belle Madame Lescombat* (Perrin et C^{ie}). La nuit du 19 juillet 1753, rue des Fossoyeurs, aujourd'hui Servandoni, le sieur Lescombat, architecte, fut lardé de coups d'épée par l'amaat de son épouse, Jean-Louis Demougeot, « cy devant gendarme dans la gendarmerie et actuellement ingénieur ». Le crime fut commis avec préméditation et la complicité, peut être plus morale que matérielle, de la dame Lescombat. Victime de médiocre moralité et d'assez méchant caractère. Le 7 juin 1755, le meurtrier fut roué et, le 3 juillet, pendue sa complice. La procédure fut longue ; elle fut aussi menée avec une ténacité et une dureté épouvantables — et d'autant plus que la légalité resta strictement obéie. Il faisait beaucoup moins bon ou considérablement plus mauvais d'être criminel alors qu'aujourd'hui ; mais, si naïve, par excès de débonnairété, que la pratique actuelle soit (et en déplorant qu'elle soit, de par cet excès, grandement génératrice de victimes), comment ne pas être abasourdi par la férocité de l'ancienne ! Or, ce qu'offre de plus pénible la Justice du Bon vieux temps c'est cette étroite alliance du magistrat avec le prêtre... Torturé et retorturé, Demougeot avait été stoïque, grâce à quoi, condamnée à mort en première instance, sa maîtresse avait grand'chance d'être relaxée en appel. Mais pour le salut de son âme, le malheureux se confesse le matin de son supplice et le confesseur prévient sans retard le lieutenant criminel. M. Pierre Figerou, transportant le procès dans notre prétoire actuel, conclut que Demougeot aurait été très légèrement condamné et sa maîtresse acquittée. Non ; elle aurait, je crois, bénéficié d'un non-lieu, et je me demande même si la loi de 1897 ne l'eût pas sauvée d'une inculpation provisoire. — Baron Francis Delbeke : *L'Action politique et sociale des Avocats au XVIII^e siècle* (Louvain et Paris « Société du recueil Sirey »). Documents nombreux et clairs sur les études classiques au XVIII^e ; l'enseignement du Droit dans les Universités ; l'organisation du Barreau ; les rapports des Avocats et des Magistrats ; les affaires Calas, Sirven et la Barre ; le Barreau et les Encyclopédistes. L'auteur connaît amplement et profondément son sujet, et sait le faire connaître. Quelque tendance (à mon avis) dans l'exposé des labyrinthiques affaires Calas et Sirven et dans celle, toute simple, mais pas facile à exposer pour un catholique, du chevalier de la Barre.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

C. G. T., B. I. T., S. D. N. — La Conférence internationale du travail va s'ouvrir à Genève. La principale question à l'ordre du jour est *la liberté syndicale*. Ce simple fait en dit long sur l'activité hardie du B. I. T. qui est l'aile gauche, l'aile marchante de la S. D. N.

Le B. I. T. n'aurait pas pu inscrire cette question à son ordre du jour si le syndicalisme en était resté aux principes de la Charte d'Amiens (1906) et si d'autre part l'évolution économique et sociale n'avait amené les gouvernements les plus divers à souscrire à la charte démocratique qui s'appelle le Pacte de la S. D. N.

Le syndicalisme était antipatriotique, antimilitariste, révolutionnaire. Il s'agissait, par la grève générale et l'action directe, d'obtenir la suppression du salariat et l'expropriation capitaliste. Cette politique de violence a été abandonnée. En France, dès le mois d'août 1914, le secrétaire général de la C. G. T. collabore avec le gouvernement. Pendant la guerre, un ministre de l'Intérieur refuse de prendre des mesures d'ordre avant d'avoir consulté le représentant de la C. G. T. (1). En mai 1920, le gouvernement fait prononcer la dissolution de la C. G. T. par un tribunal correctionnel, mais après une période d'existence illégale et de fléchissement, la C. G. T. reprend sa marche ascendante: « La C. G. T., agissant avec fermeté, a obtenu des Pouvoirs publics la constitution du Conseil National Economique et d'un Conseil National de la main-d'œuvre (2). » Hier, le gouvernement d'union nationale, présidé par M. Poincaré, s'est entendu avec la C. G. T. pour conjurer la crise de chômage. M. Jouhaux joue en politique intérieure et extérieure un rôle considérable dans les conseils du gouvernement.

Cette collaboration avec le gouvernement marque le ralliement du syndicalisme à la démocratie et rappelle le ralliement de la politique pontificale à la République. Tout récemment, le Saint-Siège a mis à l'index l'Action française pour rester en contact avec la démocratie française. C'est dans le même dessein que la C. G. T. a renoncé à sa politique de violence. Telle est la puis-

(1) *Les deux C. G. T.*, par Martin-Saint-Léon, p. 23.

(2) *La Confédération générale du Travail et le mouvement syndical*, p. 304.

sance de la religion nouvelle dont le dogme central est la *justice sociale*.

Pareil aux orgues, le syndicalisme a plusieurs claviers superposés. Suivant le lieu et le temps, il joue d'autres airs, réformistes ou révolutionnaires. Il y a peu de profit à épiloguer sur les doctrines qui rendent compte tant bien que mal de la complexité des phénomènes concrets. Quoi qu'on puisse dire de la lutte de classes, elle est un fait d'expérience. Mais la collaboration des ouvriers et des patrons est aussi un fait d'expérience. La division du travail suscite des conflits. Le but commun, à savoir la production, impose la collaboration. Lutte et collaboration sont deux aspects alternatifs ou simultanés du même problème. Il s'agit d'organiser la production. Mais qui dira où finit la défense des intérêts professionnels et où commencent les revendications politiques ? Il y a des gens qui s'évertuent à tracer des frontières chimériques. En réalité, ceux qui participent à la production cherchent à obtenir un maximum de bénéfices ou un « accroissement de mieux être » (3). Lutte et collaboration sont donc par surcroît des moyens dont se servent des adversaires associés. Chacun recherche son plaisir ou son avantage. Ouvriers, marchands, producteurs, les syndiqués sont des individus qui se groupent pour être plus forts. Et l'intérêt général, c'est la quadrature du cercle. Si quelqu'un demande maintenant où doit s'arrêter l'accroissement du mieux être des travailleurs, l'expérience oblige à répondre que cela dépend de beaucoup de choses. Pour les fidèles de la religion nouvelle, la réponse est simple : c'est la justice sociale qui décide.

L'action syndicale se confond en partie avec la tendance démocratique qui, par la nationalisation des services publics et le contrôle des industries privées, aboutit à l'étatisme. Mais en même temps et pour ainsi dire en sens inverse, l'action syndicale disloque le suffrage universel par un système de noyautage corporatif et entraîne la société vers une forme nouvelle. De cette double action résulte transitoirement un conflit entre la loi de nos pères, issue du suffrage universel, et le droit syndical en gestation. La liberté individuelle et le droit de propriété font les frais de cette transformation. Après la réglementation du travail, voici que les gouvernements étudient la réglementation des loi-

(3) Charte d'Amiens (1906).

sirs (4). Quant au droit de propriété, les impôts, progressifs, l'Etat héritier et autres belles inventions sont autant d'expropriations. Et la nationalisation ne va jamais sans quelque confiscation. Ceux qui attaquent la communisme feraient mieux de défendre leur bien.

Par delà les frontières nationales, le syndicalisme poursuit ses conquêtes :

Nous ne saurions trop le répéter, c'est sur l'organisation syndicale que les négociateurs de la partie « Travail » des Traités de Paix ont fait reposer tout l'avenir d'une législation internationale du travail (5).

En effet, c'est la Fédération internationale syndicale, dite d'Amsterdam, « qui contrôle le groupe ouvrier de la Conférence et celui du Conseil d'administration et qui compose même exclusivement ce dernier » (6).

A Genève comme à l'intérieur des Etats, l'action syndicale est double. Le B. I. T. centralise et unifie les législations ouvrières. Il collabore avec les gouvernements, membres ou non de l'Organisation. Même une entente avec le gouvernement bolchéviste ne lui paraît pas impossible :

Que les réalisations de justice sociale soient nettement précisées et mises en œuvre, les salariés ne manqueront pas d'en apprécier la valeur ni de s'unir pour les faire triompher (7).

Cette action tend à multiplier les interventions des gouvernements dans la production et sur les marchés du travail. On peut dire qu'elle s'exerce dans le sens de l'étatisme.

Par contre, sur le plan international comme à l'intérieur des Etats, le syndicalisme s'oppose à la démocratie étatiste, dont il se prépare à prendre la succession. En effet, la S. D. N. se fonde sur le principe de la souveraineté, tandis que le B. I. T. place la loi internationale au-dessus des lois nationales :

Le Bureau et ses agents ont le devoir de défendre un intérêt commun international qui peut parfois se trouver en opposition avec la politique ou l'opinion d'un pays déterminé (8).

(4) *Conférence Internationale du Travail, Rapport du directeur, Genève, 1926, p. 256 et suiv.*

(5) *Id.*, p. 475.

(6) *Id.*, p. 182.

(7) *Id.*, p. 191.

(8) *Id.*, p. 51.

Cette prédominance de la loi internationale est d'ailleurs inscrite dans le Traité de paix :

Le Bureau se rend compte qu'un Etat peut ne pas avoir un intérêt immédiat à ratifier telle ou telle convention, ou à appliquer telle ou telle recommandation, mais il n'en est pas moins vrai que, quelles que soient ses conditions particulières, ses difficultés d'ordre interne, il reste soumis, pour l'ensemble des conventions ou recommandations, aux stipulations de l'article 405 (9).

Au moment où s'ouvre le débat sur la liberté syndicale, retenons encore cette indication de tendance :

Nous nous attacherons dans les études attentives et scrupuleuses que nous poursuivrons, à chercher par delà les oppositions momentanées, comment peut s'exercer dans sa plénitude la liberté d'association professionnelle inscrite au Traité de Paix, comment aussi le syndicalisme moderne, dans sa jeune puissance, peut être utilisé dans l'organisation d'ensemble de la société pour la prospérité commune (10).

Cette double action du B. I. T. a pour effet de modérer et en même temps de stimuler les revendications ouvrières, de les canaliser, de leur donner de la cohésion et de la force, de prévenir « de graves bouleversements sociaux (11), mais en même temps d'accélérer la transformation de la société.

C. G. T., B. I. T., S. D. N., ces formules algébriques avec lesquelles jonglent des écrivains et des orateurs plus ou moins renseignés, font souvent perdre de vue les hommes et les choses. Si les deux besoins de pain et de Dieu (ou d'absolu) sont fondamentaux, comme il semble, l'économique donne satisfaction au premier, la justice sociale au second. Il faut voir comment les deux éléments se combinent dans la théorie de la production, élaborée à Genève.

Il y a une partie scientifique. Le B. I. T. recueille très honnêtement et très patiemment des faits, des chiffres, cherchant à déterminer sans idée préconçue les indices de la production. Mais dès le point de départ, cette recherche subit une déviation. A propos de la Conférence économique qui siège présentement, le B. I. T. a formulé le vœu suivant :

Puissent les Etats comprendre qu'un effort économique de cette na-

(9) *Id.*, p. 114.

(10) *Id.*, p. 474 et 475.

(11) *Id.*, p. 6.

ture serait sans base solide s'il n'était dominé par le souci d'aboutir à l'établissement de conditions de travail équitables et humaines et à une vie plus facile pour les masses laborieuses (12).

Le vœu est généreux, mais on ne peut pas faire en même temps de la science et de la philanthropie. Il faut choisir. Si la recherche scientifique est *dominée* par une préoccupation humanitaire, on fait une chose qui est peut être très utile, mais on ne fait plus de la science. Alors, il faut renoncer à dire qu'on construit sur des données scientifiques, il faut renoncer à dire qu'on fait de la science, puisqu'on n'en fait pas, puisqu'on a choisi de faire autre chose. Il faut renoncer à cette ambition, à cette prétention. Et la meilleure preuve qu'on ne fait pas de la science, la preuve irréfutable, la voici :

Avant même toute discussion, un principe doit être rappelé, celui que tous les Etats signataires de la Partie XIII ont tenu à consacrer solennellement, celui qui est la raison d'être de toute l'Organisation internationale du Travail : c'est que le travail humain doit être placé en dehors, au-dessus de toutes les luttes de concurrence, c'est qu'il n'est pas une marchandise (13).

Donc, avant toute discussion, on pose un principe. Chacun est libre de poser au préalable tous les principes qu'il veut, mais si on conteste le principe, toute la théorie s'écroule. Si le travail (humain) n'est pas une marchandise, qu'est-ce que c'est ? Si le travail (humain) n'est pas une marchandise, qu'est-ce qu'on achète et vend sur les marchés du travail ? Si le travail (humain) n'est pas une marchandise, comment se fait-il qu'il ait un prix, que ce prix varie comme le prix de toutes les marchandises, depuis toujours, même dans les pays sans monnaie ? C'est peut-être le mot de marchandise qui choque ; alors, qu'on en prenne un autre ; ou peut-être veut-on dire que le travail n'est pas une marchandise comme les autres ? C'est en effet une marchandise particulière, qui présente une particularité : d'une manière générale, l'offre des autres marchandises tend à augmenter avec le prix, tandis que, quand augmente le prix du travail, c'est-à-dire de la marchandise travail, l'offre diminue ; en d'autres termes, l'augmentation des salaires fait diminuer les heures de travail.

Le principe ou le dogme de la justice sociale ne sert pas seule-

(12) *Id.*, p. 71.

(13) *Id.*, p. 498.

ment à organiser la production en dehors de la science et suivant certains sentiments (d'ailleurs très respectables), il favorise le passage subreptice de la production à la répartition des richesses. Et c'est là en somme qu'on en veut venir, qu'on en vient toujours, par des détours réformistes ou des traverses révolutionnaires. Or, la science économique ne peut pas résoudre le problème de répartition que pose la démocratie, avide de mieux-être. Malgré tous les progrès techniques, on n'a pas encore inventé une balance qui permette de mesurer la juste part de chacun. En attendant cette invention, chacun cherche tout simplement à avoir le plus possible.

Comme l'individu, l'Etat cherche à avoir le plus possible. Toute l'histoire des sociétés humaines dit : concurrence et sélection. On a changé cela sur les tables de la loi nouvelle. Non seulement guerre à la guerre, mais à toutes les guerres. Arrière les mitrailleuses et la concurrence, qui est une forme de guerre. Le monopole d'Etat supprime la concurrence. Arbitrage obligatoire, coopération obligatoire. Les ouvriers d'un pays toucheront le même salaire et travailleront le même nombre d'heures que les ouvriers des autres pays. Voilà pour l'industrie. Quant à l'agriculture, on se préoccupe de protéger les ouvriers agricoles « contre la concurrence, qui risquerait d'être désastreuse, des petits fermiers qui peuvent à leur gré prolonger la durée de leur travail (14) ». Tu ne sèmeras pas avant l'aube ni ne moissonneras le dimanche. Une ère nouvelle commence, l'ère de la justice sociale. Seulement, il ne faudrait tout de même pas perdre de vue que, si l'Angleterre industrielle a dicté le chapitre Travail du Traité de paix, elle ne songeait aucunement à un monde plus juste et plus humain, elle songeait à tuer la concurrence étrangère. Molière aurait fait là-dessus une bien forte comédie.

FLORIAN DELHORBE.

ETHNOGRAPHIE

W. Schmidt et W. Koppers : *Voelker und Kulturen* ; Erster Teil : *Gesellschaft und Wirtschaft der Voelker*, Regensburg, Habel, 4°. — J. Deniker : *Les Races et les Peuples de la Terre*, 2^e édition, revue et augmentée, Masson, gr. 8°. — Buschan, Haberlandt et Byhan, *Illustrierte Voelkerkunde*, t. III, *Europa und seine Randgebiete*, Stuttgart, Strecker et Schroeder, 8°.

Coup sur coup ont paru trois énormes manuels d'Ethno-

(14) *Id.*, p. 422.

graphie, conçus sur des plans différents et selon, aussi, un but différent. Deniker et Buschan sont avant tout des anthropologistes physiques ; c'est donc le problème et le classement des races qui est à la base même de leur livre, et l'organisation sociale, les arts et métiers, les croyances et les magies-religions y sont situés par rapport à ce classement. Naturalistes, ils sont des adeptes à la fois du positivisme et de l'évolutionnisme ; cette vue de l'esprit est en eux si bien ancrée qu'ils jugent inutile d'en discuter, puisqu'ils la regardent comme une acquisition définitive de la science.

Le manuel des pères du Verbe Divin W. Schmit et W. Koppers (1), ceci est dit clairement dans la préface, s'oppose à l'évolutionnisme, qu'il regarde comme attardé et superficiel ; leur volume est fait afin qu'on en soit « complètement débarrassé » ; il doit permettre « de concevoir l'ethnographie comme une science de l'esprit, fondée sur la méthode exacte historique ». Cette attitude est, dans ce premier volume, appliquée aux faits de la civilisation matérielle et à l'organisation sociale des divers peuples (sans tenir compte des races physiques), et le sera dans le prochain aux faits de la civilisation intellectuelle : religion, éthique et enfin « cycles culturels » psychiques.

Les deux thèses générales s'opposent encore plus que je ne puis l'indiquer ici : car chacun des milliers de faits qui constituent l'histoire de l'humanité s'interprète nécessairement d'une manière autre, suivant qu'on le classe selon le système évolutif ou selon le système historico-culturel. De plus, Deniker, Buschan, j'ajoute d'autres savants comme Haddon ou Keith, chez nous Manouvrier ou Boule, en d'autres pays une vingtaine encore, ne veulent pas « prouver » quelque chose : ils essaient d'analyser les faits quant à leurs formes et à leurs éléments, et de classer ces faits comme en botanique, sans vouloir prétendre que cela prouvera une harmonie préétablie ou un chaos inintelligible. Je dois avouer qu'en ce qui me concerne, né à un moment où le

(1) Pourquoi donc cachent-ils ce titre ? Je suis fier d'être docteur ès lettres, le père Delehaye et le père Peters, savants éminents et critiques acérés, sont fiers d'être bollandistes ; — j'ai des amis franciscains, je suis en relation avec des bénédictins ; je suis lié d'amitié, quoique agnostique, avec des juifs, des catholiques, des protestants, des musulmans, des bouddhistes convaincus qui se font gloire de l'être et qui ne me reprochent pas la franchise de ma mécréance ; Henri Breuil ne cache pas qu'il est abbé. Mais Schmitdt, Koppers, Obermaier ont-ils donc honte de leur robe ?

positivisme et l'évolutionnisme se respiraient dans les milieux scientifiques comme l'air pur au sommet des montagnes, il m'est sans doute impossible de changer d'attitude en présence des faits. Et j'ai eu beau lire et relire les travaux de l'école du père Schmidt (Graebner, Ankermann, Koppers, Frobenius, Rivers et bien d'autres), j'ai toujours eu l'impression, la certitude même, que c'est leur méthode à eux, dite historico-culturelle, prétendue « exacte », qui est du vieux et de l'attardé. Car enfin, nous savons tous que nos documents (et sur ce point au moins le père Schmidt a raison ; les documents sur les peuples primitifs sont, par rapport à la durée de l'univers, des documents historiques dès le jour même de leur notation, comme ceux qui concernent les Mérovingiens) sont historiques et qu'ils sont incomplets. Mais en ethnographie nous avons, comme dans les sciences naturelles, la possibilité du contrôle, ne fût-ce qu'en allant étudier des peuples primitifs sur place ; au lieu qu'avec les Mérovingiens nous en sommes réduits aux documents écrits.

Cette distinction est fondamentale : appliquer à des peuples vivants non pas la méthode des sciences naturelles, ou biologiques, laquelle ne peut faire autrement que reconnaître la loi de l'évolutionnisme en tant qu'opposée à la loi de la création une fois pour toutes, et, au point de vue psychique, de la révélation, mais une méthode historique qui n'est qu'un pis-aller et raisonne, sur cinq ou dix pour cent des faits jadis existants, et sans possibilité de contrôle, est un retour en arrière tellement que c'est peut-être même du thomisme bâtard. Il semble d'ailleurs que Schmidt et Koppers aient beaucoup atténué ces années dernières les prétentions de l'école ; la formule se réduit p. 35 à ceci : « Notre école n'impose aucun postulat interne, même pas celui de la nécessité d'une évolution ascendante absolue ; elle tend seulement à admettre que l'espèce humaine a pris naissance dans un seul endroit du globe et qu'elle s'est répandue à partir de là en empruntant partout ailleurs les premiers débuts d'une civilisation simple et encore peu caractérisée ou spécialisée ».

Sauf que je suis polygéniste, provisoirement au moins, puisque les diverses races préhistoriques connues ne se laissent pas ramener à un seul stock, donc que j'admets la formation non seulement de plusieurs races humaines, mais d'autant de germes de civilisation, *l'onus probandi* étant à la charge des monogénistes,

je ne vois pas que leur affirmation soit neuve, ni révolutionnaire. Mais sur un point elle est nettement retardataire : c'est par l'horreur sacrée du mot ÉVOLUTION. Les auteurs n'ont pas assez d'ironie pour les « théories évolutionnistes rectilignes ». C'est nous croire bien bêtes. Nous connaissons, en toutes sciences, les mutations, les oscillations, les impasses (ainsi la polyandrie est un phénomène d'impasse), les dégénérescences, les reviviscences. Nous savons aussi qu'un phénomène actuel quelconque a derrière lui une « histoire ». Les partisans de l'école historico-culturelle ont passé leur temps à traiter les autres d'imbéciles : de sorte que les timides, Boas, Thomas, Rivers, et chez nous quelques-uns que je ne veux pas nommer, ont suivi le mouvement ; aussi ont-ils reçu les éloges de Schmidt, Koppers et consorts. Mais, « nulle part la méthode historico-culturelle n'a été traitée aussi systématiquement que par l'école allemande ». Eh oui, c'est bien ça : le vieil esprit de système ; ils devraient relire Descartes. Non que j'y mette du chauvinisme ; mais c'est tout de même drôle de tourner ainsi en rond quand il s'agit des hommes ; et qu'on ait la paix quand il s'agit des plantes et des animaux. Ah ! que Gourmont nous manque pour désosser ces cadavres idéologiques...

§

Ceci dit, plus pour mon contentement personnel que comme chroniqueur, il reste que le volume de Schmidt et Koppers marque vraiment un progrès considérable ; les faits sont classés d'une manière neuve ; des documents précis sont donnés, avec indication des sources ; plusieurs opinions courantes dans le grand public sont discutées et rectifiées ; entièrement disparu est le mépris pour des formes de civilisation autres que la nôtre ; toutes les fois que l'occasion s'y prête, les auteurs montrent comment la civilisation matérielle réagit sur l'intellectuelle et ils établissent même certaines formules de la sentimentale ; la réaction des institutions sociales sur la place de la femme et de l'enfant est bien indiquée ; aucune pruderie bête, mais les sujets sexuels (rites d'initiation, pudeur, relations sexuelles, etc.) sont présentés simplement et normalement ; le vocabulaire est scientifique, sans abaissement au niveau d'un lecteur ignorant. Bref, c'est un livre qui, tout en étant destiné au grand public, n'est pas de la vulgarisation quelconque, mais un exposé sérieux, où

ne sont retenus que les faits importants. Il représente d'ailleurs un travail formidable de dépouillement des sources originales et contient par endroits des observations inédites, communiquées aux auteurs par des missionnaires.

Voici le contenu de ce premier volume : Histoire de l'ethnographie ou ethnologie (quatre périodes) ; sa méthode (critique des écoles évolutionniste, historique, psychologique, sociologique, etc.). Formes primitives de la société (théories des sociologues) ; formes de sociétés (famille, état ; règles d'exogamie, etc.). La famille (monogamie primitive ; situation de l'enfant). Formes primitives de l'Etat (initiation ; paix et guerre). Le cycle de la grande famille à descendance paternelle (situation de la femme dans ce système) ; le cycle totémique (extension ; sens ; aspect économique) ; les cycles à descendance maternelle (discussion du matriarcat ; sociétés secrètes ; système classificatoire ; couvadé). Les cycles secondaires (discussion méthodologique sur l'évolution des cycles mixtes ; exemples) ; vues générales (instincts sociaux ; action des forces sociales actuelles sur la forme de la famille).

Economie politique : problèmes et historique (la théorie des trois stades ; questions de méthode), les systèmes de production ; la famille primitive comme unité économique ; rôle de l'homme, de la femme ; nourriture. Techniques (feu, vêtement, demeure, armes, outils, propriété). Puis vient le classement de ces divers éléments selon les « cycles culturels » d'après le schéma des descendance, masculine ou utérine, soit dans les cycles purs, soit dans les cycles mixtes. C'est ici que je suis le moins d'accord avec les auteurs, car je crois qu'ils classent ensemble des faits d'essence disparate ; mais l'exposé est intéressant, bien fait. A la fin, charge contre le « matérialisme historique ». La dernière section est une vue générale et rapide des diverses techniques. Une longue bibliographie et un index très détaillé terminent le volume. Les illustrations sont très nombreuses (30 planches en couleurs et 551 dans le texte, plus une carte).

§

Pour évaluer le livre de Deniker, on est assez embarrassé ; c'est la réédition en format in-8 du volume in-18 publié chez Schleicher en 1900, qui lui-même était la rédaction française du

volume publié en Angleterre dans la *Contemporary Science Series*.

Dans la préface, on nous dit bien que plusieurs savants ont collaboré à cette nouvelle édition ; mais cette collaboration paraît bien faible. Les épreuves n'ont sûrement pas été corrigées par un spécialiste, car les coquilles abondent. Sur beaucoup de points, autant d'anthropologie physique (classement des races surtout), que d'ethnographie (formes de groupements, techniques), l'ouvrage est très en retard. Ainsi pour la poterie, on a réédité le texte de Deniker tel quel (p. 170), qui suivait Mason, en distinguant trois processus de fabrication à la main, alors qu'il y en a une bonne dizaine. On pourrait presque à chaque page de ce chapitre sur la vie matérielle relever des inexactitudes, qui n'en étaient pas encore quand Deniker écrivait. Mais tout ceci est querelles de spécialiste ; il faut avoir ce livre au moins comme base de travail, et pour se faire des idées générales sur les divers peuples de la terre, en attendant que paraissent pour l'anthropologie physique l'édition française du manuel de Haddon et pour les techniques mon manuel d'Ethnographie descriptive et théorique ; on peut, et on doit, ajouter que si le livre de Deniker est dépassé pour les détails, c'est, comme méthode d'investigation, une œuvre dénuée de tout parti pris et une application intégrale de la méthode biologique.

Du manuel de Buschan, je ne puis signaler que le volume sur l'Europe, n'ayant pas reçu les deux précédents ; tous sont d'ailleurs le développement de l'édition en un volume, paru il y a une vingtaine d'années. On peut dire que l'ouvrage est absolument nouveau, non pas seulement par la masse des matériaux, mais par ceci qu'enfin l'Europe, jusqu'ici considérée comme une région entièrement « civilisée », est replacée dans le cadre universel auquel elle appartient : car il y a bien des degrés de « civilisation » en Europe... En lui appliquant la méthode d'exposition et d'évaluation strictement ethnographique, Buschan et ses collaborateurs ont enfin rendu accessible au grand public les résultats d'un siècle de recherches englobées sous le nom de folklore, Volkskunde, etc. Ils nous sortent ainsi de l'amateurisme qui règne encore tant en France quand il s'agit par exemple des types de maisons, ou des questions de « races », pour situer les peuples européens et leurs civilisations dans leur

rapport avec ceux et celles de l'Asie et de l'Afrique. La carte des formes typiques des maisons de l'Europe centrale de la page 177 est un modèle du genre.

Sont non seulement décrits les éléments de la vie matérielle (demeures, costumes, etc.), mais discutés aussi les grands problèmes de migrations et de peuplement par application jointe des méthodes historique (la préhistoire comprise) et ethnographique comparative. Les 708 dessins dans le texte, les 43 planches et les 6 cartes sont admirablement tirés, d'une netteté qui leur assure la valeur de vrais documents (je n'en dirais pas autant du manuel de Schmidt et Koppers, ni de celui de Deniker). Par contre, il n'y a pas de références bibliographiques, défaut auquel dans une prochaine édition on pourra, et on devra, remédier ; mais l'endroit où sont conservés les objets représentés est toujours indiqué ; il est vrai qu'à la fin du volume il y a une liste d'ouvrages classés par pays et par races, dans l'ordre géographique suivant : Baltes et Lettoslaves ; Balkaniques ; Germaniques ; Grande-Bretagne ; Peuples de langues romanes ; Peuples venus d'Asie (Arméniens, Tsiganes, Juifs). La deuxième section traite des civilisations populaires de l'Europe et de leur évolution (économie politique ; villages ; outils, arts populaires ; vie sociale ; croyances). La troisième section est consacrée aux peuples qui vivent en Europe, mais qui forment des groupes à part : peuples du Caucase ; peuples turcs de la Russie orientale, peuples finnois (occidentaux et orientaux). Enfin, la quatrième section étudie le bassin méditerranéen : Egyptiens, Africains du Nord de peau blanche, Guantches des Canaries, de sorte que, comme je le disais ci-dessus, le lien avec l'Asie et l'Afrique est rétabli ; en fait, on devrait classer les Berbères de notre Afrique du Nord parmi les Européens au même titre que les habitants de Malte, de la Sicile et de la Sardaigne. Mais, nos manuels primaires ! P. 1068, à la bibliographie de la France, nombreuses coquilles ; elle est très incomplète ; le chapitre sur notre pays l'est aussi. Ce n'est pas la faute des auteurs. Tous les autres peuples étudient leur pays et ses habitants selon les méthodes scientifiques modernes ; nous pas.

A. VAN GENNEP.

LES REVUES

La Nouvelle Revue Française : un poème de M. Henry Michaux et un sonnet de M. Vincent Muselli. — *La Revue de France* : le socialisme selon Anatole France. — *La Revue hebdomadaire* : une découverte du président Clemenceau : le meusosaure. — Naissances : *Le Rouge et le Noir* ; *Revue des Provinces de France*. — Memento.

Avec la suite du « Temps retrouvé » de Marcel Proust, la **Nouvelle Revue française** (1^{er} mai) offre à ses lecteurs le régal de ce poème de M. Henry Michaux, sans les instruire de la langue employée par l'auteur :

LE GRAND COMBAT

Il l'emparouille et l'endosque contre terre ;
 Il le rague et le roupète jusqu'à son drôle ;
 Il le pratèle et le libuque et lui baruffe les ouillais,
 Il le tocarde et le marmine,
 Le manage rape à ri et ripe à ra.
 Enfin il l'écorcobalisse.
 L'autre hésite, se pudrine, se défaisse, se torse et se ruine.
 C'en sera bientôt fini de lui ;
 Il se reprise et s'emmarginé... mais en vain ;
 Le cerceau tombe qui a tant roulé.
 Abrah ! Abrah ! Abrah !
 Le pied a failli ;
 Le bras a cassé ;
 Le sang a coulé ;
 Fouille, fouille, fouille,
 Dans la marmite de son ventre est un grand secret
 Mégères alentour qui pleurez dans vos mouchoirs ;
 On s'étonne, on s'étonne, on s'étonne
 Et vous regarde
 On cherche aussi, nous autres, le Grand Secret.

Le même numéro contient aussi « Les Sonnets à Philis » de M. Vincent Muselli. Ce sont des merveilles d'art. On pourrait dire, de ces parachèvements, qu'ils nous parviennent glacés. Le dessein du poète nous semble : émouvoir les initiés par une visible perfection de la forme où il loge sa pensée. Dans ce temps d'ébaucheurs, l'exemple d'un Muselli est consolant. Qu'il fixe un « Souvenir », célèbre le « Jeu d'amour », se divertisse à chanter « l'Épigramme » ou décrive un « Couchant » digne de Claude Lorrain, il compose ses vers sans reproche avec un soin qui a de la grandeur. Ceux-ci en soient témoin. L'anthologie les recueillera

quelque jour. Nous nous flattons d'être aujourd'hui des premiers à les admirer :

LE DEVOIR

Qu'on soit ignorant ou doctime,
Haillons que l'on porte ou pourpoint,
Devant quiconque, en quelque point,
Il surgit, tyran légitime.

Mais quand ses ordres il intime,
Que de son dur foudre il nous point,
Aucune voix ne nous dit point
Sur quel autel être victime.

Le saint périt et le soldat,
Pour le ciel comme pour l'état,
Et le poète pour un livre.

Sait-on sacrifices plus beaux
Que ceux par quoi l'on se délivre,
O Nuit, pâture des flambeaux !

§

M. Nicolas Ségur donne à **la Revue de France** (1^{er} mai) des « Conversations avec Anatole France » où chatoie l'esprit si remarquablement mobile de l'auteur des *Dieux ont soif*.

« L'Infini est en nous et il ne change pas », prononce-t-il. C'est une phrase que sa plume a dû écrire maintes fois au cours de son œuvre à facettes. Un consciencieux faiseur de fiches le démontrerait facilement. Une des grâces de France fut sans contredit sa nonchalance. Il avoue quelque part : « mon intelligence a malheureusement tué chez moi l'instinct. » Voici comme il explique son adhésion au socialisme :

Je n'aime pas notre règne actuel, ce règne de l'argent, ce règne de médiocrité égalitaire qui abêtit et abrutit l'Europe. Je veux autre chose. Voilà le premier point. Cela est posé, cela est entendu.

Or, mon ami, lorsqu'on n'aime pas le présent, il faut retourner au passé ou aller vers l'avenir. Cela est évident. N'insistons pas.

Jetons d'abord un regard au passé.

Je ne veux pas, en ce moment, vous dire que le passé, en général, ne nous paraît préférable au présent qu'uniquement parce que c'est le passé. Mais oui ! Ce qui nous charme dans les époques qui ne sont plus, c'est précisément leur pénombre, l'impossibilité où nous sommes de les voir distinctement. De tout temps, on a stupidement la nostalgie

du passé. Déjà, Hésiode le regrettait, maudissait la décadence et la corruption de son temps, et plaçait dans le passé l'âge d'or.

Anatole France dit, bien joliment, que « le bannissement de la raison » est la seule façon que soit possible « le royaume de Dieu vraiment descendu sur la terre ». S'il regrette « la perte d'un idéal », il explique du moins :

Mais je ne me soucie pas de choisir un idéal usé, et du reste un idéal plein de dangers. Parce qu'il ne faut pas non plus oublier les scories et les plaies du passé, les ténèbres qu'il a longtemps entretenues sur l'Europe, les horreurs de son intolérance qui retourneraient au premier appel. Non. Il vaudrait mieux autre chose. Un vieillard qui désire la jeunesse, c'est bien, c'est tout naturel. Mais il ne la recouvrera pas en tombant en enfance.

C'est la recherche d'un idéal nouveau, je dirai même la recherche d'une religion nouvelle qui m'occupe, moi aussi. Et je dirige mes recherches là où on a l'espoir de trouver les choses de demain, je veux dire dans l'avenir. Un idéal et une religion, la réalisation d'une vraie république et d'un vrai christianisme, voilà ce que sera, ce que nous espérons que sera le socialisme. Et en tout cas, le socialisme amènera un changement, je veux dire un abolissement durable du stupide crouppissement où nous nous trouvons...

Pour France, christianisme, c'est socialisme, puisque le vrai Antéchrist d'aujourd'hui, le démon qu'il faut conjurer, le grand de la terre qu'il faut abattre, c'est le capital, l'inégalité de l'argent, l'étouffement de tout idéal par l'or. En combattant les différences de classes, on réussirait la vraie croisade du temps présent.

En somme, je suis chrétien, et je suis avec les vrais chrétiens logiques de mon temps : les socialistes. Ce sont les anarchistes orientaux et romains qui firent primitivement la fortune de Chrestus.

Avec quelle douceur dans la voix, M. Bergeret a-t-il pu exprimer cette phrase violente notée par M. Nicolas Ségur : « faire table rase, avant d'édifier, c'est, semble-t-il, la première règle de l'art de bâtir ».

§

M. Léon Treich conte dans la **Revue hebdomadaire** (23 avril) une visite qu'il a faite à M. Georges Clemenceau. Le grand vieillard demeure le combatif qu'il fut toujours. Ce passage des propos recueillis par son visiteur est significatif :

- Le pays s'abandonne, dit Buré.
- Le pays ? (haussement d'épaules. Furieux ? résigné ? indifférent ?

on ne sait pas). Il n'y a plus de pays. Des hommes juxtaposés, ce n'est pas un pays.

— Si pourtant le gouvernement voulait...

Aïe ! quel moucheron est venu agacer le Tigre ! Le voici qui se retourne, allonge la patte, montre nonchalamment ses griffes — eh ! là :

— Laissons le gouvernement ! dit Clemenceau, sèchement.

Puis détendu, et sautant sans transition, pour notre stupeur, à un sujet d'apparence bien différent :

— Je suis en train de faire de la paléontologie. Une science étonnante, Buré. Croiriez-vous que je viens de découvrir un animal que je ne connaissais pas ?

— Un... ?

— Oui, le meusosaure. Ça ne vous dit rien, le meusosaure ?

« Le meusosaure, continue Clemenceau, qui est de nouveau allongé et qui frotte allègrement ses mains l'une sur l'autre, le meusosaure, ou serpent de la Meuse, était une petite bête, vive, sèche, désagréable et pas courageuse. Le meusosaure n'aimait pas se battre. C'est sa prudence qui l'a conservé jusqu'à nous. Un animal assez déplaisant, comme vous voyez, et dont heureusement on ne connaît plus qu'un exemplaire... »

Sous les paupières légèrement relevées, il nous considère malicieusement, content de son effet, car nous rions.

Ce jour-là, M. Clemenceau confirma qu'il n'écrirait « jamais » ses mémoires. Il aurait bien des choses à dire. A cette remarque de quelqu'un, il riposte : « J'en ai bien davantage à taire. » Certes, le Président est le meilleur juge en cette affaire. Mais, quels mémoires perdus ! L'équivalent peut-être des *Confessions*, car, quelle vie prodigieuse, celle de ce lutteur qui a si formidablement vécu !

§

Naissances :

Le Rouge et le Noir, « sélections littéraires », choisies par M. Henri Lamblin, pour paraître 6 fois en 1927. Adresse : 186, Boulevard de la République, à La Madeleine-lez-Lille (Nord). Cette revue réunira toutes les écoles et même les « écoles prochaines ».

Le n° 1, daté d'avril, débute par un « Stendhal biographe » de M. Henri Martineau et contient, avec des poèmes de MM. André Salmon, Ph. Soupault et J. Supervielle, « Zinc idéal express », par M. André Lebey : « Quelques interprétations sur des mots

anciens », par M. P. Mac-Orlan et une « Enquête sur la culture européenne dans le monde ».

Revue des Provinces de France (n° 1 ; date : 1927 ; adresse : 5, place de la Sorbonne ; « paraissant tous les deux mois ». Ce nouveau périodique a pour but une « mise au point du régionalisme en tant que doctrine littéraire et historique ».

Au sommaire : M. Camille Jullian : « La stabilité française » ; M. Charles-Brun : « Le réalisme régionaliste » ; M. Léon Bocquet : « Les poètes patoisants du Nord » ; « Martigues », un beau poème de M. Emile Ripert ; une description de « l'Epte » par M. Edmond Pilon ; de M. J. Meurgey : « Les symboles héraldiques des villes de Bourgogne ».

MÉMENTO. — *La Revue des Vivants* (mai) débute par de maîtresses pages où M. Maurice Maeterlinck entrevoit les « Figures de l'avenir ». Elle groupe sous ce titre : « L'Europe en danger », des études impressionnantes de MM. Nintchitch, E. Beasès, A. Zaleski, E. Loucheur et H. Malherbe. « Le malaise français » est exposé par M. M. H. de Jouvenel, M. Mollard, « Un tel, de l'armée », E. Bourcier. Ce dernier réclame pour les associations d'anciens combattants la tutelle effective des Pupilles de la Nation. Ce serait justice et assurerait aux orphelins de guerre des guides paternels, au lieu des tuteurs administratifs qui en négligent la culture morale.

La Revue de Paris (1^{er} mai) commence « Bouddha vivant », par M. Paul Morand. — La veuve de Jack London raconte la jeunesse du fameux écrivain. — « Le mari de M^{me} Ackermann », par M. A. Thérive.

La Revue des Deux Mondes (1^{er} mai) : Comtesse d'Agoult : « Mes souvenirs. La Passion ». — La fin des combats « Sur les bancs de Flandre », par M. Paul Chack.

Le Correspondant (25 avril) : ... : « L'organisation défensive de nos frontières ». — M. H. Mylès : « Ce que serait un Lausanne chinois ».

L'Opinion (30 avril) : « Charles Cros », par M. A. de Bersaucourt.

L'Essor (avril) : « L'art paysan et les ateliers villageois », par M^{me} Hélène Guinepiéd.

La Nouvelle Revue (1^{er} mai) : « Au Congrès spinoziste de La Haye », par M. Raoul Lantzenberg.

La Revue universelle (1^{er} mai) : « Journal inédit » de René Boylesve où se trouve un portrait tragique de Marcel Proust en septembre 1920. — « La rêverie provinciale », par M. Tristan Derème. — « La troisième Rome ou la religion russe », par MM. Brian-Chaninov.

La Revue Mondiale (1^{er} mai) : « Les manuscrits de Zola », par

M. le Colonel Gedchot. — Un beau poème de M. A. Godoy : « Sur un prélude de Bach ».

Le Cropouillet (mai) est consacré au Salon des Tuileries.

Europe (15 mai) : « Goethe et Beethoven » par M. Romain Rolland. — R. M. Rilke : « La chanson de la justice ». — M. A. Chamson : « Exquisse d'une théorie de l'immunité. — « Sur l'organisation du pays en temps de guerre », par M. A. Crémieux qui publie là des textes et documents capitaux. — « Bécqn-les-Bruyères », par M. Emmanuel Bove.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

La mode des cheveux coupés au xvii^e siècle (*La Chronique médicale*, avril). — Une mode de « semaine sainte » en Espagne (*L'Espagne*, 5 mai).

A propos de la mode des cheveux courts, il est amusant de constater que les femmes du xvii^e siècle mirent à se faire couper leurs cheveux le même zèle que nos compagnes d'aujourd'hui. M. Cholet adresse à **La Chronique Médicale** des extraits de la correspondance de M^{me} de Sévigné, qui nous montrent l'engouement de cette nouvelle mode, cette mode « qui durera peu », écrivait la marquise, mais qu'elle accueille avec enthousiasme puisque c'est la mode, « car vous savez comme j'aime la mode excessive... »

Louis XIV lui-même est le plus obéissant sujet de la mode nouvelle. Pour lui plaire, la Reine se fait tondre : « Je me suis fait couper les cheveux parce que le roi les trouve mieux ainsi. »

Mais écoutons M^{me} de Sévigné :

(Page 201)

Mme de Sévigné à Mme de Grignan (1).

A Paris, mercredi 18 mars 1671.

J'allai voir l'autre jour cette duchesse de VENTADOUR ; elle était belle comme un ange. Madame la DUCHESSE DE NEVERS y vint coiffée à faire rire : il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode excessive. La MARTIN l'avait *brétaudée* par plaisir comme un patron de mode : elle avait donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés naturellement par cent papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Ma fille, c'était la plus ridicule chose que l'on pût imaginer, elle n'avait point de coiffe ; mais passe encore, elle est jeune et jolie ; mais toutes ces femmes de Saint-Germain, et cette La MATHE surtout, se font *testonner* par la Martin ; cela est au point que

(1) Edition Firmin Didot frères, 1844, tome I^{er}.

le roi et toutes les dames seées en pâment de rire ; elles en sont encore à cette jolie coiffure que MONTGOMBERT sait si bien, je veux dire ces boucles reaversées. Voilà tout ; on se divertit extrêmement à voir outrer cette nouvelle mode jusqu'à la folie.

(Page 213) *A la même.*

A Paris, mercredi 1^{er} avril 1671.

Les coiffures *hurlaberla* m'ont fort diverti ; il y en a que l'on voudrait souffleter. Le CHOISEUL ressemblait, comme dit NINON, à un *printemps d'hôtellerie* comme deux gouttes d'eau ; cette comparaison est excellente.

(Page 218) *A la même.*

A Paris, samedi 4 avril 1671.

Je vous mandai l'autre jour la coiffure de madame de Nevers, et dans quel excès la Martin avait poussé cette mode ; mais il y a une certaine médiocrité qui m'a charmée et qu'il vous faut apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine CATHERINE DE MÉDICIS. Je vis hier la duchesse de SULLY et la comtesse de GUICHE ; leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue ; cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Voici ce que TRACHANIRE, qui vient de Saint-Germain, et moi, nous allons vous faire entendre si nous pouvons. Imaginez-vous une tête partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet ; on coupe les cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille ; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Il ne faut pas couper les cheveux trop courts ; car, comme il faut les friser *naturellement*, les boucles qui en emportent beaucoup ont attrapé plusieurs dames, dont l'exemple doit faire trembler les autres. On met les rubans comme à l'ordinaire, et une grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure ; quelquefois on la laisse traîner jusque sur la gorge. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer ; et puis, au bout de tout cela, je meurs de peur que vous ne vouliez point prendre toute cette peine. Ce qui est vrai, c'est que la coiffure que fait MONTGOMBERT n'est plus supportable. Du reste, consultez paresse et vos dents ; mais ne m'empêchez pas de souhaiter que je puisse vous voir coiffée ici comme les autres. Je vous vois, vous m'apparaissez, et cette coiffure est faite

pour vous : mais qu'elle est ridicule à certaines dames dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas !

(Page 219) *Madame de La Troche.*

Madame de Sévigné a voulu avoir l'avantage de vous décrire cette coiffure ; mais ma belle, c'est moi qui lui dictais. Madame, vous serez ravissante ; tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez regret à vos cheveux. Pour vous fortifier, je vous apprends que la reine, et tout ce qu'il y a de filles et de femmes qui se coiffent à Saint-Germain, achèverent hier de les faire couper par LA VIENNE ; car c'est lui et Mademoiselle de LA BORDE qui ont fait toutes les exécutions. Madame de CRUSSOL vint lundi à Saint-Germain, coiffée à la mode, elle alla au coucher de la reine, et lui dit : « Ah ! Madame, Votre Majesté a donc pris notre coiffure ? — Votre coiffure ? lui répondit la reine ; je vous assure que je n'ai point voulu prendre votre coiffure ; je me suis fait couper les cheveux, parce que le roi les trouve mieux ainsi ; mais ce n'est point pour prendre votre coiffure. » On fut un peu surpris du ton avec lequel la reine lui parla. Mais voyez aussi un peu où Madame de CRUSSOL allait prendre que c'était sa coiffure, parce que c'est celle de Madame de MONTESPAN, de Madame de NEVERS, de la petite de THIANGES, et de deux ou trois autres beautés charmantes qui l'ont hasardée les premières. Je vous ai vue vingt fois prête à l'inventer ; cela me fait croire que vous n'aurez point de peine à comprendre ce que nous vous en écrivons.

Madame de Soubise, qui craint pour ses dents, parce qu'elle a déjà été une fois attrapée aux coiffures à la paysanne, ne s'est point fait couper les cheveux ; et Mademoiselle de La Borde lui a fait une coiffure qui est tout aussi bien que les autres par les côtés ; mais le dessus de sa tête n'a garde d'être galant, comme celle dont on voit la racine des cheveux. Enfin, Madame, il n'est question d'autre chose à Saint-Germain ; et moi, qui ne veut point me faire couper les cheveux, je suis ennuyée à la mort d'en entendre parler.

Madame de Sévigné.

Cette lettre est écrite hors d'œuvre chez Truchamire. La comtesse (de Fiesque) vous embrasse mille fois... Après tout, nous ne vous conseillons point de faire couper vos beaux cheveux ; et pour qui ? bon Dieu ! cette mode durera peu ; elle est mortelle pour les dents : taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois ! car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot.

Combien de temps dura cette mode des cheveux coupés, au xvii^e siècle ? Il y aurait une bien curieuse étude à faire sur la

psychologie de la chevelure (la chevelure est un peu de l'âme des femmes).

Mais puisqu'il s'agit de mode, voici une mode nouvelle que la reine d'Espagne voudrait lancer au moins dans son royaume très chrétien, afin « d'aider l'Eglise dans ses aspirations ». Je découpe ce petit écho dans le journal **L'Espagne** :

La campagne entreprise sous d'heureux auspices par l'Eglise catholique d'Espagne contre l'audace — j'allais dire l'indécence — des modes féminines actuelles, a trouvé deux puissantes propagatrices dans Sa Majesté, la Reine Victoria-Eugenia, et sa fille aînée, l'Infante doña Beatrix.

Désireuses d'aider le plus efficacement l'Eglise dans ses aspirations, les deux Augustes Personnes ont décidé de payer d'exemple et, pendant la Semaine Sainte, elles ont adopté des toilettes susceptibles de modifier les styles de la mode dans le Royaume, surtout dans l'aristocratie.

Ces toilettes consistent essentiellement en cols relevés, manches larges, robes amples descendant jusqu'à 12 pouces du sol. On espère que cette nouvelle mode, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, sera adoptée par la majorité des dames de la Cour et du Corps Diplomatique.

Le modèle adopté par la Reine est bordé d'or, et, par son style, ressemble beaucoup aux costumes des dames vénitienes de la brillante époque des Doges.

Mais, même en Espagne, ce n'est là qu'une mode de « semaine sainte » et les élégantes Espagnoles de l'aristocratie se sont sans doute empressées, le jour de Pâques, de couper le bas de leurs jupes.

R. DE BURY.

ART

Le Salon de la Société Nationale. — Le Salon des Artistes français.

Pavoisées d'un ton gris par les soins diligents du bon peintre Hugues de Beaumont, les salles de la **Société Nationale** offrent un bon fond à la peinture à tons foncés et aux sages éclats de la plupart des peintres qui composent la Société ou qu'elle s'agrège par réception du jury. L'exposition eût été plus nombreuse si le jury s'était montré moins difficile. L'exposition n'est point encombrée. Elle eût pu accorder à quelques jeunes une place plus large.

Ses grands peintres sont actuellement Forain qui représente des

dessins elliptiques, puissants, plastiques et fantaisistes, et L. C. Brellan, dont l'œuvre se classe comme classique déjà, par sa force d'équilibre, sa vérité de ton, sa profondeur de couleur, sa puissance de signification le plus souvent mélancolique, chantante lorsqu'elle peint comme cette fois-ci des petites filles à la guitare. La matière de ses fleurs est somptueuse, mais la quantité d'âme dont elle les imprègne est encore plus intéressante.

François Guiguet est toujours le portraitiste exact, tendre et nuancé, qui procède des maîtres du XVIII^e siècle, avec pourtant un sens du modernisme méditatif. Il y a dans ses effigies quelque chose de la douceur décorative de son quasi-compatriote Puvis de Chavannes.

Paul-Emile Colin est un excellent peintre : l'ambition classique est peut-être commandée chez lui par son métier de grand graveur sur bois. Il cherche toujours la ligne la plus simple et le geste le plus sobre. Il a des silhouettes de paysannes d'une beauté sculpturale. Sa polyphonie du soir tombant sur les terrasses d'une petite ville d'Italie est charmante. David Nillet est le peintre doué du village breton, de son église aux beaux vitraux où circulent des enfants de chœur écarlates, de ses ruelles moussues, de ses maisons branlantes, et, cette année, d'un intérieur où la lumière se glisse par une profonde fenêtre de château pour éclairer les simples et justes attitudes de deux vieillards prenant leur repas.

Caro-Delvaile abandonne ses théogonies pour de souriants tableaux de légendes orientales, le prince, la princesse, la fée ; tout est aimable, très décoratif dans sa belle et souple facture ; plus un robuste portrait du peintre Fouguet.

Van Dongen donne un bon portrait sobre. L'éclat de lustre du pendentif, sans être ramené à l'exactitude, est atténué. Zingg montre de larges paysages picards et de parfaits portraits d'enfants.

Ce sont des portraits, surtout celui du peintre Goulinat, qui constituent la meilleure part de l'exposition d'Hugues de Beaumont, peintre remarquablement vériste, de plus satirique d'une belle âpreté quand il traite des mœurs provinciales.

Voici d'excellents paysages normands de Le Meilleur, des temps bourbeux de Flandre et de Picardie que peint Luigini, les portraits d'intellectualité profonde de M^{me} de Bosnanska, les

belles représentations d'objets et de styles d'intérieur de Maurice Lobre, les allures méditatives de liseuses que M^{me} Arminia Babaian situe, avec un grand charme de coloration nuancée, dans des intérieurs simples et doucement lumineux.

Le jardinier de M^{me} Ballot arrose ses fleurs parmi une lumière éclatante; de la même artiste, de beaux paysages de Creuse.

Henry Baudot, dans sa lumière dorée, donne un bel aspect de baigneuses. M^{me} Béatrice How a de grands tableaux de nurses et de bébés. Elle saisit à merveille le caractère de mollesse d'ébauche de l'enfance et la vie du regard brillant et fixe de ses petits personnages. Eliot a de très bons paysages de Paris, Goulinat une belle transcription du port tant décrit de La Rochelle; il y apporte toute sa solidité technique et de l'émotion, c'est un bon théoricien, un critique d'art érudit, et, ce qui est l'essentiel, un peintre savant et habile, à qui on ne peut objecter que la rectilignité de certaines synthèses de ses plans décoratifs.

Parmi les animaliers, Deluermoz apparaît un beau peintre romantique, plein de verve et d'éclat, synthétiste pittoresque, mais, quand il le veut, expressivement vériste. Le cheval qu'il appelle le cheval de l'émir est d'une très belle exactitude d'allures.

Reboussin a une grande décoration d'une harmonie très agréable, avec la belle notation du passage lent et paisible d'une harde de chevreuils dans un large décor de forêt, à l'heure fraîche.

Notons les paysages fins de Raoul Ullmann, de Bocquet, qui traduit des aspects monotones et grêles des bords de la Vesle (en Champagne) d'un accent expressif, le grand paysage vert très construit de Jean-Paul-Paulin, le coin de Paris d'une jolie lumière de Louis Cario, les paysages de montagne de Busset et celui très large et pathétique d'Emile Alder, d'une belle mise en page colorée.

Autres paysages notés en Corse et en Provence dans leur belle clarté, en Morbihan dans des gris veloutés d'atmosphère par Paul de Lassence, en Algérie du Sud, d'un beau brio par Lazare-Lévy, par Harzic, observateur averti des marchés algériens et qui les traduit d'un accent personnel et rapide, les paysages de Morvan d'une belle honnêteté de facture de Sweykowski, exécutant de valeur, de Jeka Kemp qui présente ses images avec une spirituelle netteté, de Pierre Gatier dont les visions d'église sont d'une

plastique très colorée et les paysages bien gradués dans leur symphonie verdoyante.

Les paysages d'André Chapuy content toute la mélancolie de l'hiver, des routes neigeuses jalonnées d'arbres humidifiés sous des ciels bas et spongieux. Les aspects de Gironde de Lépine éclatent de couleurs riches, en tons justes. Dagnac-Rivière a de belles portes de ville mauresque et des murs d'un crépi doré par les siècles.

Deux peintres s'affirment avec plus d'éclat qu'aux expositions précédentes, Madrassi avec sa Bourse, incarnée en un vieux banquier finaud et perplexe, s'évadant lentement du péristyle tumultueusement encombré, et Paul de Castro avec un clair et spacieux jardin d'été.

Osbert évoque des Muses et des présences méditatives en de beaux décors où un ciel pâle semble se baisser vers la terre. Tanaka montre des baigneuses d'un style brillant, de bonne plastique.

Notons les natures-mortes remarquables de M^{me} Sermaise-Perillard, de Val, de Germaine Casse, celui-ci d'une orchestration colorée remarquable.

Parmi les portraits, Gumery par lui-même, les portraits de Roger Casse dont une étude de jeune femme pénétrante, d'une grande simplicité d'attitude et d'harmonie, d'une intimité profonde. Citons les paysages larges de Wegener, les belles harmonies dorées de mers calmes et de beaux bateaux de Vauthrin, les claires visions de Paris de Castelucio, les nus de Maxa Nordan très sérieusement établis, les mythologies de Paul Bret, les pages du Tonkin d'Inguimberty, le nu de Dumoulin, etc.

Emile Claus fut un bon peintre flamand orienté vers l'impressionnisme français et qui lui demanda les moyens de décrire largement, et dans un chatoiement de la couleur, les beaux jours d'été de son pays d'Astène près Gand, des aspects de Zélande, des jardinets plantés de tournesols et aussi de beaux jardins ordonnés dont il faisait jaillir comme des forêts de fleurs. Il peignait avec habileté et violence. Il tempérerait d'émotion la vibration presque constante de sa peinture. La rétrospective que lui consacre la Nationale ranime le souvenir d'une belle figure d'artiste amoureux de son métier, épris de nature et de soleil, consciencieux, enthousiaste et bon.

A la sculpture, une rétrospective d'un sculpteur américain, Rumsey, mort assez jeune en laissant une œuvre où, parmi des tâtonnements d'esthétique, se démontre une réelle valeur d'exécutant n'hésitant pas à tenter les grands morceaux. Son étude de chevalier bardé de fer, en ses vastes dimensions, a belle allure, la Phœbé de Desbois (un buste) est une des belles œuvres de ce vieil artiste, un des doyens de notre art sculptural, un des meilleurs mainteneurs de ses traditions de grâce, à la fois légère et robuste, ingénieusement cherchée dans de libres, légères et harmonieuses flexions du corps féminin. De Hérain donne un faune au lapereau d'un joli mouvement et d'une remarquable souplesse d'exécution. C'est d'un art très vivant. Paulin, une belle étude féminine. Vuerchoz montre un buste puissant de James Vibert, une des meilleures images qu'on ait donnée de ce grand sculpteur depuis son portrait par Hodler. Vuerchoz marque un point intéressant de hiératisme et de vérité dans cette interprétation de figure. Il a un plongeur de petite dimension, de mouvement net et précis. Biegas a un beau buste et une de ses présentations symboliques d'un bel équilibre. Notons Popineau, Quilivic, et les fragments que M^{me} Yvonne-Serruys expose du beau monument qu'elle élève à la mémoire du paysagiste Emile Claus.

Clément Mère est un de nos décorateurs les plus notoires. Il l'affirme, une fois de plus, par de beaux meubles d'un art sobre et précieux. M^{me} Suzanne Laligne-Haviland excelle en de verveuses imageries d'une mise en page aussi pittoresque que celle des Japonais et qui n'en relève point.

A la gravure, de belles estampes de Polat, Raphael Schwartz, Logan, Livia Kadar, le cordier de Pierre Gatier très vigoureux, un portrait, à la fois humoristique et saisissant de vie, d'une vieille Provençale par de Hérain, deux grandes pages de Gabriel Belot, l'Arche de Noé, d'une spirituelle facture, et son Beethoven à l'orage, bois en camaïeu d'un symbolisme impressionnant par l'âpreté et l'éclat de pensée du masque de son Beethoven et par le rythme mouvementé de son paysage. Drouant montre de belles estampes, d'un art souple et classique, et de beaux monotypes.

§

Les artistes français. La peinture. — L'œuvre la plus importante est celle d'Henri Martin : un triptyque à la gloire des

vendanges, pour la préfecture de Cahors, en l'honneur du vin du Lot, récolté aux montagnettes du Quercy. La cueillette aux vignes basses et drues par vingt vendangeurs ou vendangeuses, aux allures les plus variées et les plus vraies, à une heure de soleil adouci d'une étonnante justesse, s'encadre de deux épisodes. A l'un, le pressoir avec un diaprage éclatant et résumé d'éclats de soleil sur l'appareil.

A l'autre, l'arrivée lente, courbée, cassée, d'une petite vieille apportant le repas d'un des vendangeurs. Le vérisme intime de cette figure en fait une des plus poétiques qu'ait tracées Henri Martin.

Le doyen de ce salon, Ernest Quost, présente un aspect du boulevard Rochechouart, d'une verve puissante et jeune. Il y a là, parmi le svelte encombrement et ce passage preste de figures presque toutes féminines, une très belle étude du clapotis de la lumière sur le sol, et aussi tout se nimbe d'une fraîche étude de l'atmosphère d'une matinée printanière à Paris.

Guillonnet a deux portraits, dont celui de M. le sénateur Humblot, pinceaux et palette aux mains (car M. Humblot est un paysagiste de grand mérite); les portraits de Guillonnet en blanc et noir sont de la plus belle vérité intuitive.

Jules Adler peint la rue Lepic. Il l'a prise à sa base et en évite l'escarpement. Mais dans ce coin de petites voitures à mangeaille et de devanture sang de bœuf, il fixe une foule bariolée et bavarde, en mouvements précis. Il montre de même un coin populeux de ville de province, avec un joli bonheur de colorations.

Gagliardini, un des doyens du salon avec Ernest Quost, donne de ses meilleures pages du Midi provençal, un harmonieux ensoleillement bien déduit dans la multiplicité de ses reflets.

Victor Charreton est un des maîtres indiscutables du paysage. D'un petit jardin à bégonias et pièce d'eau, il tire une extraordinaire symphonie florale avec la beauté d'un miroir liquide où le ciel se détaille en émaux tendres. Il a un paysage d'hiver, d'une impression poignante, sur le blanc à peine rosé du sol d'un vaste pan de coteau, un hérissément d'arbres maigres demeurés vert noir et vert tendre auprès de chalets bleus, sous les nuages de plomb, troués de soleil pâle.

Montézin évoque, au bord d'une rivière crémeuse, des lavandières

d'un aspect très juste, en pleine rusticité. Le tableau est coupé au ras des personnages, ce qui donne aux figures un singulier relief, et l'atmosphère est largement construite par les reflets aciérés qui se meuvent sur l'eau. Jean de Chastauneuf : un mélancolique et agréable jardin sous un jour froid d'hiver.

Canicionni expose un marché corse, de belle lumière torride, avec des marchands encapuchonnés, d'un aspect mauresque. Dupuy nous transporte au littoral de la Manche, par un jour frais, bleu et doré avec un bel ensemble de baigneuses nues, que sculpte un soleil doux.

Caputo a un chœur mystique, baigné de lumière harmonieuse et surtout un ballet, avec le gouffre rougeoyant de son orchestre, la scène en clair, peuplée de danseuses en guirlandes et de groupes de bretteurs, d'une jolie synthèse.

Quelques orientalistes : Dabat qui, à force de chercher le caractère général, ne dessine plus que des silhouettes de personnages, mais la masse décorative est singulièrement vibrante. Il semble que cette recherche lui donnera dans l'avenir plus qu'elle ne lui fournit actuellement. C'est un chemin personnel qu'il se découvre.

Du Gardier peint bien l'album paisible d'un paquebot au canal de Suez. Dabadie donne une *pêche au thon*, d'un beau caractère, la meilleure page et la plus mouvementée que cet excellent artiste nous ait montrée depuis longtemps. Bascoulès a une belle étude de négresse, Bouviolle un marché de Ghardaia, avec tout le soleil lourd, la blancheur bleuie et dorée des architectures et le ton même de ce paysage de sables. Anna Morstadt, qui expose un beau portrait d'homme, a saisi avec une étonnante justesse l'aspect d'un rocher de Corse hérissé de moutons, rocailleux de bergers, de décor preste et frappant ; Paul-Elie Dubois donne de belles visions de Marrakesch ; M^{lle} Blanche Camus peint des jardins du midi de la note la plus fraîche, où elle situe de jolies silhouettes féminines, dont les claires toilettes donnent le plus harmonieux répons aux corbeilles florales dont elle les sertit.

Zo a une énorme page à la gloire du pays basque. Ce carton de tapisserie témoigne du plus honorable effort sur la personnalité. Les groupes écarlates ou bleus de danseuses ou de musiciens sont parfaitement disposés, mais la couleur générale est pâle.

M. Jonas échoue à étudier en cette sorte de parade foraine le rêve humain et formule assez médiocrement le portrait de l'excellent comédien Bernard en costume moliéresque.

Paul Chabas charge les proportions de sa néréide frileuse en lui conservant son atmosphère traditionnelle, j'allais dire annuelle.

M. Pagès a un bon coin de Seine. M^{me} Wolff-Jué, un charmant portrait d'enfant au chien : valeur d'intimité et de polychromie savante et contenue.

§

Je revois Chenavard et ses grandes et généreuses ambitions, ses recherches de mouvement, modifiées en recherches de lignes générales et de rectilignité expressive chez M. Delville. Toute cette recherche entoure un Apollon bien campé et un Jésus qui est une des belles vignettes exécutées d'après l'intellectualité du Christ. Que manque-t-il à ce tableau pour être émouvant ? C'est que ces deux figures ne sont point exécutées dans la technique de lignes, très volontaires du reste du tableau.

Autre esai de grande peinture ou plutôt réalisation. Dans un style d'imagerie ancienne, touchée de modernisme par la vérité d'exécution des personnages, P.-A. Laurens nous conte l'épisode de saint Martin et de son manteau. M. Laurens peut être fier de son pauvre grelottant. La toile est d'un métier d'imagier, mais d'une sensibilité rare et personnelle. Jean-Paul Laurens eût admiré cette œuvre de son fils.

M. Hoffbauer peint une Jeanne d'Arc aux tons de tapisserie. C'est dans les efforts vers la grande peinture qu'il faut placer le mélancolique Dranem, sous la neige, entouré d'une grande évocation du Paris d'hiver par Jac Martin-Ferrières, qui expose aussi un portrait de femme, d'une belle facture sobre et pleine.

Notons deux jolies toiles de tonalité gracieuse de Jeanne Gauzy; le portrait de M. Doumer, très vivant, de Capgras; la place des Victoires un matin d'hiver de Lucien Lièvre, qui est un des bons peintres du Paris actuel; les natures-mortes de Corlin, de Pierre Prunier; les villes du nord de Hervé avec de bons aspects de public de concert et d'élégantes silhouettes à des balcons fleuris; les paysages de la place Saint-Denis, bien mis en place sous leurs panaches de fumée, de Cornil; les belles pages du Midi que peint

sous le plus lourd soleil d'été et dans tout le faste de leur réverbération, Van Maldère ; un beau portrait de Stoenesco ; la vignette romantique hiératisée de Poughéon ; les joueuses de guitare de M^{lle} Delalain.

Denis-Valvérane a un beau portrait de jeune fille de la plus agréable impression, une allée de cavaliers, au Bois de Boulogne, une après-midi de soleil radieux aux étincellements notés d'une suprême justesse. Synave modernise à l'excès la vie tumultueuse des faunes. M. Eves donne un très beau portrait de Thomas Hardy, Michel Colle de beaux paysages de Bretagne, et Berjonneau une délicieuse et calme rivière coulant parmi les montagnes de l'Ardèche. C'est d'une impression parfaite de silence et de fraîcheur.

M. Angel Stronach rappelle les préraphaélites, M. Harcourt a un joli portrait de fillette, M^{lle} Hortense Damart évoque, dans une belle lumière, la fraîcheur fleurie d'une terrasse provençale.

§

La Sculpture est assez riche en débutants de talent : Joffre dont le jeune Narcisse est charmant. Mais pourquoi appeler Narcisse cette figure de jeune homme gracile, mais robuste, à la face méditative et plutôt apollonienne. Réal-Poedretti donne un aspect de vigueur à son Grand Ferré, d'un art sobre. Severac a une attrayante étude de nu : Bain de soleil ; Leroy, qui va donner à Belleville une souriante et bonhomme effigie de Paul de Kock, nous montre saint Etienne terrassé par la lapidation ; Armel Beaufrils a une belle statue de paysanne bretonne, du style sans rigidité.

Passons aux aînés : une admirable statue de paysanne assise de Niclaussé, la justesse même dans la sobriété.

Un beau monument à la paix, de Desruelles, un buste très vivant de l'historien Arthur Lévy par Moreau-Vauthier, un des meilleurs caractéristes de la sculpture, sinon le meilleur, une Jeanne d'Arc d'un beau jaillissement de Bouchard, la bataille d'ours de Perrault-Harry, les monuments de Sicard, monotone, d'O. Connor, expressif. O Connor nous montre aussi un buste, émouvant par son aspect de vie intérieure, de Lincoln. Le bûcheron d'Alfred Boucher.

Notons la jolie danseuse au tambourin de M^{lle} Clarisse Lévy,

un buste de M^{lle} Bizart, et encore M^{me} Jeanne Blanchot, Blonay, Barbara Egbert : un joli torse de femme en marbre, M^{me} Warren dont le cow-boy à cheval est pittoresque, la Bacchante de Chauvin, d'un joli art attique, le groupe gracieux de l'enfant au coq de M^{me} de Sainte-Croix, et encore Derré, familier et pittoresque, et les bonnes bretonneries de Francis Renaud. M. Vieil Noé a bustifié Cézanne avec piété et exactitude.

Quelque vétérans envoient leur carte de visite sous l'aspect de beaux bustes, Hannaux, Landowski, Maillard, Calvet, Guillaume. Il y a un intéressant buste de Courteline de M. Setta.

§

Il y a une rétrospective Carpeaux. Elle ne nous apprend rien sur Carpeaux sculpteur, et ce serait reproduire d'anciens articles parus dans cette revue que d'y insister. Mais cette exposition prouve avec plus de détails que les autres que Carpeaux était un maître peintre. On trouverait dans ses œuvres des éléments de ce que cherchent nos peintres actuels qui se qualifient de constructeurs.

§

La petite sculpture est au-dessous de l'exécration : du zinc d'art.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Exposition de l'art décoratif dans les Indes néerlandaises au Musée des Arts décoratifs. — Nécrologie : Étienne Moreau-Nélaton. — Mémento.

L'exposition (1) qui vient de succéder au **Musée des Arts décoratifs** à celle des dessins de l'illustrateur Jules Chadel et d'ensembles mobiliers ayant pour thème un cabinet de travail, nous apporte, après la récente exposition de la Croisière noire et celle de l'art indigène des colonies françaises et belges en 1923, une nouvelle leçon d'art exotique. Il s'agit cette fois des productions d'art décoratif des diverses îles des Indes néerlandaises : Java, Sumatra, Bali, Bornéo, Timor, les Célèbes, Sumba, la Nouvelle-Guinée, Florès et Nias : sculptures en pierre ou en bronze, tissus, bois ouvragés, armes, orfèvreries et bijoux, ustensiles en cuivre, masques et marionnettes, etc., provenant de musées ou de collections privées, dont M^{lle} Gabrielle Ferrand, dans une notice

(1) Ouverte jusqu'au 9 juin.

servant de catalogue, fait ressortir les particularités et l'intérêt et qu'accompagne une série de peintures, aquarelles, dessins et gravures d'artistes européens (M^{lles} Gabrielle Ferrand et E. Tharle-Hughes, les Hollandais Bauer, Berlage, Israels, Nieuwenkamp et Ten Klooster) évoquant l'aspect des lieux et des monuments d'où proviennent ces objets ou retraçant des scènes de mœurs. Un de ces artistes, M. Nieuwenkamp, dont les dessins, largement stylisés, publiés en albums, sont d'un grand et beau caractère, a réuni à lui seul une grande partie de ces documents et sa collection occupe tout le grand hall du musée.

De Bali, qui a conservé jusqu'à nos jours la religion bouddhique et dont l'art est tout hindou, sont venus notamment de très anciennes statues de divinités en pierre (dont une appartient à notre Musée du Trocadéro), des bas-reliefs et des portes de temples ou d'habitations en bois sculpté où les artistes bali-nois, qui excellent dans ce travail, ont entremêlé avec une verve et une fantaisie décorative des plus heureuses des dieux, des monstres, des *garuda* (oiseaux sacrés), des feuillages et des fleurs stylisées ; puis, des ornements destinés à être suspendus dans les temples ; des masques d'une remarquable puissance d'expression ; des coupes ajourées faites de noix de coco artistement travaillées, et d'autres en argent ; des tissus de soie d'un rouge somptueux entremêlés de fils d'or ou d'argent ; des poignées de kris en bois, argent ou ivoire ingénieusement ciselés, etc. — De Java, passé depuis le xv^e siècle à l'Islam et qui, de ce fait, a vu se flétrir son art architectural et sculptural, mais qui conserve le célèbre temple hindou du Bôrô-Budur, édifié vers la fin du viii^e siècle, dont une aquarelle de M^{lle} Ferrand retrace le colossal ensemble orné de quelque deux mille bas-reliefs, proviennent de diverses sculptures en pierre ou en bronze ayant appartenu soit à ce temple, soit à celui du Prambanan (ix-x^e siècles) et offrant tous les caractères de l'art hindou (on admirera particulièrement la tête de Buddha appartenant au Musée de Leyde) et une belle tête en pierre, datant du xv^e siècle, prêtée par le Musée de Zwolle. Puis, des tissus d'habillement, destinés à couvrir simplement les épaules ou à être enroulés autour du corps, et au premier rang desquels il faut citer ces *batik* (1) dont la mode s'est emparée depuis

(1) Il n'y a pas de marque de pluriel en malais : les noms de cette langue doivent donc être écrits sans s au pluriel.

quelques années et a fait tant d'imitations ingénieuses et brillantes qui ne valent pas, pour la distinction du dessin et des tons, les œuvres indigènes qu'on nous montre ici. Ce sont ensuite, occupant toute une salle, des costumes et ornements d'acteurs et une nombreuse collection de ces marionnettes en bois ou en cuir découpé dont notre Musée d'ethnographie possède un riche ensemble (il nous souvient d'une soirée au Musée Guimet, en 1905, où Mata-Hari — qui venait d'arriver à Paris et dont on ne prévoyait guère alors la tragique destinée — donna le spectacle amusant d'une petite comédie jouée par ces mobiles et brillantes figurines); puis, des instruments de musique de toute sorte; des pingouins ingénieusement taillés dans des cornes de buffle; des kris incrustés d'or et d'argent, dont Bornéo et Sumatra ont fourni également d'autres magnifiques spécimens; des ustensiles de cuivre et des nattes. — Sumatra, d'où proviennent des objets du même genre, se distingue surtout par ses somptueux tissus, ses bijoux, ses cuivres, ses bois sculptés (notamment deux curieux bâtons magiques); — Bornéo, par des boîtes à hôtel sculptées, des vanneries, des parures en perles; — Timor, par des ornements semblables, des statuettes en bois, des cuillers en corne de la plus jolie invention; — la Nouvelle-Guinée, par des boucliers de danse, des bois et des proues de pirogue d'un art tout primitif. — Mais une des révélations les plus intéressantes de cette exposition est constituée par une collection exceptionnelle de tissus dit *ikat*, provenant, ainsi que des ceintures brodées de perles ou de coquillages, de l'île de Sumba et dont la notice de M^{lle} Ferrand explique la technique compliquée et minutieuse (ce sont des étoffes tissées à la main sur des métiers rustiques avec des fils qui, préalablement recouverts de ligatures à intervalles calculés d'avance, sont ensuite plongés dans des teintures différentes qui ne colorent que les parties non recouvertes par les ligatures, procédé qui, même avec les couleurs les plus intenses, donne aux tonalités un aspect onctueux et aux contours une imprécision charmante); outre cette curieuse technique, ce qui étonne et suscite l'admiration, c'est la richesse des colorations et surtout l'originalité, l'extraordinaire puissance de stylisation, des motifs employés par les artisans pour le décor de ces grands châles dont se drapent les habitants de l'île: personnages humains, coqs, cerfs, écrevisses, tortues,

poissons, arbres funéraires ; l'effet produit est des plus impressionnants.

Sigaalons tout de suite, car elles doivent fermer le 15 juin, les deux intéressantes expositions romantiques qui viennent de s'ouvrir à la Bibliothèque de l' Arsenal et à la Maison de Victor Hugo : nous en parlerons dans notre prochaine chronique.

§

C'est avec un vif regret que nous avons à enregistrer la mort, survenue à Paris le 25 avril, de l'artiste et historien d'art **Etienne Moreau-Nélaton**, membre depuis 1925 de l'Académie des Beaux-Arts. Peintre distingué, auteur d'intimités délicates, créateur également de céramiques aux formes et aux colorations savoureuses, il s'était en outre acquis un renom d'excellent historien par des ouvrages, publiés à partir de 1901, sur *Les Le Mannier, peintres officiels de la cour des Valois au XVI^e siècle*, *Les frères Da Monstier, Les Clouet, Les Crayons français du XVI^e siècle* du Musée Condé à Chantilly et de la collection Salting, puis des ouvrages sur sa petite patrie d'origine : une importante monographie de Fère-en-Tardenois ; *Les Églises de chez nous : arrondissements de Château-Thierry et de Soissons* (six volumes, complétés après la guerre par un septième intitulé *Chez nous après les Boches*), une émouvante monographie — que nous avons signalée ici en 1915 — de *La Cathédrale de Reims*, écrite au moment où l'édifice subissait les sauvages bombardements dont l'autre jour, inaugurant la cathédrale restaurée, M. Herriot avait la bonté — dont les Allemands ne pourront que lui savoir infiniment du gré — de nous prêcher l'oubli ; enfin, une suite de somptueux volumes sur Corot, Daubigny, Delacroix, Jongkind, Millet, Manet, « racontés par eux-mêmes », c'est-à-dire étudiés dans leurs œuvres à la lumière de leurs écrits intimes. Mais ce qui doit lui assurer encore davantage la reconnaissance de tous les amis de l'art, c'est le don royal qu'il fit, en 1907, à l'État français de la magnifique collection de tableaux modernes — dus notamment à Delacroix, Corot, Fantin-Latour, Manet — réunie par son père Adolphe Moreau et commencée déjà par le père de celui-ci, et qui, en attendant son installation au Louvre, est exposée, comme on sait, au Musée des Arts décoratifs.

MÉMENTO. — Nous avons déjà ici appelé l'attention des amateurs, de plus en plus nombreux, d'estampes originales sur la magnifique et précieuse publication de M. Loys Delteil : *Le Peintre-graveur illustré (XIX^e et XX^e siècles)* qui constitue le catalogue complet de l'œuvre des principaux graveurs originaux modernes avec la reproduction de toutes les planches décrites. Après Millet et Théodore Rousseau, Jules Dupré et Jongkind, Meryon et Delacroix, Zorn, Corot, Rude, Barye, Carpeaux, Rodin, Paul Huet, Carrière, Degas, Toulouse-Lautrec, Leheutre, Daubigny, Goya, Raffaëlli, Pissarro, Sisley, Renoir, Géricault et les graveurs belges Henri Leys, H. de Braekeler et James Ensor, Daumier — dont l'œuvre entier ne remplira pas moins de dix volumes — vient de commencer à nous être présenté en six de ceux-ci (tomes XX à XXV de la collection ; chez l'auteur, 2, rue des Beaux-Arts ; 150 fr. le volume) comprenant déjà, après une excellente étude critique d'ensemble, 2151 pièces de cette immense production, aux thèmes si variés, qui fait de Daumier un des plus prestigieux et des plus puissants maîtres de tous les temps et de tous les pays. Montrées dans leur ordre chronologique, on y rencontre successivement des gravures isolées de juillet 1830 à août 1832, puis la série des virulentes satires de Louis-Philippe et des hommes de la monarchie de Juillet, publiées dans la *Caricature* et dans le *Charivari*, les séries de *Robert Macaire*, des *Croquis d'expression*, celles si amusantes des *Types parisiens*, des *Scènes conjugales*, des *Evocations parisiennes*, des *Caricatures du jour*, des *Courtiers parisiens*, des *Beaux jours de la vie*, des *Bas-bleus*, des *Pastorales*, des *Gens de justice*, des *Professeurs et moutards*, des *Bons bourgeois*, des *Papas*, des *Locataires et propriétaires*, etc. ; et voici de nouveau, après la révolution de 1848, la satire politique qui reparait (on y trouve la reproduction d'une pièce unique, destinée au *Charivari* et qui ne fut pas publiée : Louis-Philippe et Guizot debout, face à face et atterrés, *Sur les côtes d'Angleterre*), la copieuse série de portraits des *Représentants représentés*, celles des *Femmes socialistes*, des *Actualités*, qui renferme de si comiques caricatures de M. Thiers, etc. Comme dans les volumes précédents, la reproduction de chacune de ces pièces est accompagnée de la nomenclature et de la description des états avec leurs dates, de la mention des collections où sont conservées ces épreuves et des prix atteints en vente publique : travail énorme de documentation, d'autant plus admirable que, souffrant depuis plusieurs mois, M. Loys Delteil n'a cessé, avec une volonté et un courage auxquels on ne saurait trop rendre hommage, de poursuivre cette tâche de bénédictin, dont tous les éléments sont maintenant complets, au point de lui permettre d'annoncer pour la fin de cette année la publication des septième et huitième volumes et, pour avril 1928, l'apparition des deux derniers.

Et voici que, par surcroît, il vient de nous donner dans la jolie collection « Maîtres de l'art moderne », si intelligemment dirigée par notre confrère M. Tristan Klingsor (Rieder, éd. ; in-8, av. 40 planches ; 16 fr. 50) un excellent volume sur *Meryon*, cet autre artiste de génie auquel il avait déjà consacré un volume de son *Peintre-graveur* et dont le dernier Salon d'Automne nous a montré une grande partie de l'œuvre, notamment les incomparables vues de Paris. On aura plaisir à retrouver dans ce volume la plupart de ces estampes, reproduites hors texte en héliotypie, avec leur histoire et le commentaire pénétrant qu'en donne M. Loys Delteil. — Dans la même collection avaient paru récemment d'autres volumes non moins bons qui méritent de prendre place dans la bibliothèque de tout historien d'art moderne : un *Constable*, par notre excellent collaborateur M. André Fontainas, qui a su bien mettre en valeur le rôle joué dans le développement de notre peinture française de paysage par ce grand initiateur, — un *Fantin-Latour*, dû à un autre de nos confrères, dont les lecteurs du *Mercur*e apprécient chaque quinzaine la fine sensibilité, M. Gustave Kahn ; — un *Géricault*, dû à un nouveau venu dans notre carrière et qui se révèle d'ores et déjà un de nos bons historiens d'art, M. Raymond Régamey ; — enfin, un *Raffaëlli* dû, au contraire, à un vétéran de la critique dont l'éloge n'est plus à faire, et qui a été lié avec l'artiste qu'il étudie, M. Georges Lecomte. Tous ces volumes renferment, à la suite du texte, une utile bibliographie (qui parfois, cependant, comme pour Raffaëlli, laisse à désirer) et sont accompagnés de 40 belles reproductions en héliotypie.

AUGUSTE MARGUILLIER.

PUBLICATIONS D'ART

André Basler : *La Peinture... religion nouvelle*, « les Marges », Librairie de France. — Pierre Courthion : *André Lhote*, « Nouvelle Revue Française ». — Jean Cassou : *Marcel Gromaire*, « Nouvelle Revue Française ». — Georges Charensol : *Rouault*, « les Quatre Chemins ». — Raymond Régamey : *Géricault*, Rieder. — André Warnod : *Gavarni*, Rieder. — J. Sennep : *Cartel et Co*, Bossard. — Mémento.

Il y a trente ans, les peintres et les littérateurs qui cherchaient à renouveler les moyens de leur art s'adressaient à une élite de lettrés et de gens de goût. Peu à peu s'est groupé autour d'eux un public plus étendu. Puis un grand mouvement d'opinion s'est produit et la masse des curieux, que jusqu'alors la plus mince audace épouvantait, n'a plus rencontré d'œuvres assez avancées, assez hardies, pour satisfaire son appétit d'originalité.

Cet engouement de la foule pour des formes d'art qui parais-

sent excessives aux gens avertis a suscité l'émulation des jeunes peintres, qui ont tourné le dos à l'École, à l'Institut et aux grands Salons officiels pour se jeter dans le clan opposé. Le marché des tableaux s'est transformé. Le nombre des salles où s'organisent régulièrement de petites expositions dépasse aujourd'hui la centaine. Tout un monde de spéculateurs guette les nouvelles et les potins d'atelier, échafaude des combinaisons et suit avec fièvre les enchères de l'hôtel des Ventes.

Cette agitation, née du besoin de s'étourdir, de la passion du jeu et du mercantilisme, a excité la verve de M. Adolphe Basler, marchand de tableaux et critique d'art. « Nous vivons décidément sous le signe de la peinture, proclame-t-il dans son petit livre sur **La Peinture... religion nouvelle**. La peinture est partout... L'attention du bourgeois et jusqu'à celle du croquant, naguère encore réfractaires à toute forme d'art, retenue seulement par les croûtes et navets du Bazar de l'Hôtel-de-Ville ou par les fabrications des successeurs de Bouguereau, n'est plus aiguillée maintenant que vers la peinture révolutionnaire, dite pure ou indépendante. »

Les peintres français n'étant plus assez nombreux pour répondre aux besoins de la clientèle, on a eu recours à la main-d'œuvre étrangère. Une véritable Société des Nations, qui compte des représentants de toutes les parties du monde, s'est constituée ; elle a son siège à Montparnasse, à la *Rotonde* et au *Dôme*.

M. Basler ne nie pas le talent des peintres d'extrême avant-garde : il essaye seulement de les remettre à leur place. Il estime que les principes dont se réclame en particulier le cubisme, avec Picasso, Braque, Fernand Léger, Juan Gris, « ne sont que ceux de la peinture décorative ».

Voilà une observation fort juste et qui résume presque tout ce qu'on peut dire sur la peinture d'aujourd'hui. On prend souvent pour un artiste original tel ou tel peintre qui n'est qu'un décorateur, c'est-à-dire un adaptateur. Avant que l'impressionnisme n'ait triomphé, on semblait oublier que l'art a des fins décoratives. On est port maintenant à ne lui attribuer que des fins décoratives. L'un ne vaut guère mieux que l'autre.

André Lhote, comme **Marcel Gromaire** (une brochure vient d'être consacrée à chacun d'eux dans la collection des « peintres français nouveaux »), a été influencé par le cubisme :

ils n'en ont gardé que le désir de construire et d'insister sur la construction, afin de la rendre visible pour le spectateur. Le premier est né à Bordeaux en 1885, le second à Noyelles-sur-Sambre (Nord) en 1892. Lhote, auteur de nombreux articles de critique d'art, est un écrivain disert et un adroit dialecticien. Comme peintre, il a toujours eu le souci de la composition. Les personnages que peint Gromaire sont ramassés, massifs, souvent à peine équarris.

On a rapproché cet artiste de **Rouault** qui, né en 1871, est d'une autre génération. Je ne vois entre eux que des dissemblances. Gromaire me paraît aussi méthodique, aussi volontaire, que Rouault est spontané. Pris par un perpétuel bouillonnement d'idées et d'images, Rouault emploie son énergie à se maintenir à la surface pour ne pas être submergé. D'autres se tracassent pour trouver quelque chose à dire, tandis qu'il se retient pour ne pas trop dire à la fois. Il y a chez lui de la puissance et même de la grandeur. Tous ces êtres qu'il peint, clowns, filles, juges, il en subit la vision et il s'efforce de les dégager de l'indistinct et de leur donner une réalité extérieure. « Si vous lui posez des questions précises, écrit M. Charensol, il vous entretiendra de forme et de couleur, jamais d'expression... Il ne semble pas que le caractère exceptionnel de sa peinture lui apparaisse nettement, et je crois qu'il ne se rend pas compte qu'avant d'être plastiques, ses œuvres sont essentiellement expressives. » C'est que Rouault est peintre avant tout et ne peut séparer l'expression de la forme ni de la couleur. Les reproductions de ses œuvres, superbement tirées sur un très beau papier, qui accompagnent l'étude de M. Charensol, font ressortir ses dons robustes et sa nature enflammée.

La collection des « Maîtres de l'Art Moderne » qu'ont inaugurée des études sur Renoir, Gauguin, Monet, et qui semblait surtout vouée aux fastes de l'impressionnisme, remonte plus haut maintenant. Elle vient de donner un **Géricault** de Raymond Régamey, et un **Gavarni**, d'André Warnod. En s'étendant, elle s'enrichit, car aucune époque de l'art français ne nous passionne autant que la première partie du XIX^e siècle. Il y a eu alors chez les artistes un enthousiasme, une ardeur, un don de soi-même, qui nous transportent encore d'admiration. Les idées, les sentiments dont ils s'emparaient se ravivaient soudain et prenaient un

air de jeunesse. Quand nous nous arrêtons devant un Gros, un Géricault, un Delacroix, il nous est impossible de rester froids et de porter un jugement impartial.

Géricault s'est livré à la peinture avec frénésie. « Cette mâle fureur, dit M. Raymond Régamey, est de tous les temps, mais, dans les écoles anciennes, se contient... Chez Géricault, elle éclate dans toute son âpre et sauvage franchise. » Elève de Carle Vernet, puis de Pierre Guérin, il s'exalta sous l'influence de David, puis de Gros, dont l'originalité était, selon le mot de Delacroix, « d'élever les sujets modernes jusqu'à l'idéal ». Il séjourna à Rome, où il fut fasciné par Michel-Ange, et plus tard à Londres, où il prit goût à la peinture anglaise, à « la perfection technique, l'éclat et la fraîcheur de cette peinture étrangère aux influences desséchantes de l'esthétique et de l'archéologie, proche de la vie familière et fidèle aux anciennes pratiques ».

M. Raymond Régamey signale quelle fut la complexité de ce grand peintre, mort à 31 ans, de l'exemple duquel nombre d'artistes aux tendances très diverses ont cru pouvoir se réclamer. L'étude qu'il lui consacre, sobre, précise, riche en idées, nous démontre qu'il y a, dans la vie et dans l'œuvre d'un homme de talent, des éléments qui dépassent de beaucoup en intérêt les broderies des biographies romancées, si fort à la mode cette année.

Avec Gavarni, plus de grands sujets, plus d'exaltation : de l'observation au jour le jour, la description ironique des mœurs, la promenade parmi les bourgeois, les lorettes et les petites gens. « La fougue, l'exubérance, la truculence, l'enthousiasme même, écrit M. André Warnod, rien de tout cela ne paraît avoir été le lot de Gavarni. Il semble toujours obéir aux suggestions d'un sens critique très aigu, guidé par la notion exacte du ridicule. »

Gavarni, qui a illustré des livres et qui s'est adonné à la lithographie et à l'aquarelle, reste connu surtout par sa collaboration aux journaux de son temps et notamment au *Charivari*. Dans un genre qui tente de si nombreux artistes et qui donne lieu à tant de croquis amusants et de mots drôles, bien rares sont les hommes qui joignent à un dessin savant et personnel un don littéraire, cet esprit incisif qui, par une légende de deux lignes, marque les mœurs d'un milieu ou définit un caractère. De ces bons dessinateurs, combien en compterait-on de Gavarni à Fo-

rain ? Beaucoup moins, me semble-t-il, que de maîtres de la peinture.

Il est des caricaturistes dont la malice s'exerce indifféremment sur les hommes de tous les partis : tel fut Léandre qui croqua avec esprit les hauts personnages de la politique et accommoda sans bienveillance les chefs d'Etat. D'autres s'acharnent sur un parti déterminé et, entrant dans la mêlée, jouent un rôle efficace dans les campagnes des journaux d'opinion.

En intitulant **Cartel et C^{ie}** un album de caricatures qui constitue un document précieux sur l'histoire d'une législature pendant laquelle les Parlementaires auront été manœuvrés par des influences occultes et amenés à prendre des décisions que la majorité d'entre eux déploraient, M. Sennep semble dévoiler son intention de faire acte de partisan.

Portraitiste pénétrant, aucun détail d'une physionomie ne lui échappe. Il déforme les traits de ses modèles d'une manière très expressive, tout en leur conservant une parfaite ressemblance. Il apporte à cette besogne plus de drôlerie que de méchanceté. Parfois cependant, il devient cruel, par exemple lorsqu'il évoque le squelette d'un député des plus connus s'enfuyant au moment où, à la Chambre, la garde présente les armes.

MÉMENTO. — Le *Bulletin de la Vie artistique* a interrompu sa publication. Rédigé avec soin, bien imprimé, d'un format commode et peu encombrant, le « Bulletin » demeurera dans la bibliothèque des amateurs d'art qui en feuilletteront souvent la collection. Sa disparition sera probablement momentanée.

Les Arts à Lyon, journal mensuel fondé et dirigé par M. Marius Mermillon, est entré dans sa deuxième année. Ce journal, qui réunit une excellente collaboration, augmente peu à peu son nombre de pages : il est vivant, bien informé et bien écrit, et le mouvement artistique y donne lieu à des jugements d'une lucidité et d'une indépendance qu'on rencontre rarement dans les publications d'art périodiques.

MICHEL PUY.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Une lettre de M. J. Loth. — Une lettre du Commandant Espérandieu. — Des objections de M. Bégouen. — Une lettre de M. Audollent. — Glozel et Alvaio. — Réponses à la communication de la Société d'Emulation du Bourbonnais. — Errata.

Une lettre de M. J. Loth.

Paris, le 16 mai 1927.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec surprise la lettre de M. le comte Bégouen, chargé d'un cours de préhistoire à la Faculté des Lettres de Toulouse, parue dans votre numéro d'hier, 15 mai.

Je n'ai nullement l'intention d'entamer une polémique au sujet de Glozel avec M. Bégouen, pour des raisons que l'on comprendra après m'avoir lu. Mais je me vois obligé, dans l'intérêt de la vérité, de relever certaines assertions et omissions qui me mettent directement ou indirectement en cause.

M. Bégouen se défend d'avoir faussé l'opinion de M. Breuil, *quoi qu'en pense M. Loth*. Pour le prouver, il cite *les paroles même de M. l'abbé Breuil*:

« Conclusion sur l'âge : ni magdalénien ni paléolithique, ni mégalithique, ni cuivre indigène, ni bronze, ni fer. » Vient ensuite l'hypothèse *exotique* dont l'examen, dit M. Bégouen, l'entraînerait trop loin. M. Bégouen ne précise pas, comme on vient de le voir, l'époque à laquelle M. Breuil fait remonter la station de Glozel. Il se contente de dire qu'il ne fausse pas son opinion en en ramenant la date en deçà du préhistorique proprement dit. Or, mon ami M. l'abbé Breuil, dans son travail paru dans *L'Anthropologie*, place Glozel à l'époque *néo-énéolithique* (p. 558). Il est venu lui-même m'apporter un exemplaire de ce travail et m'a confirmé sa manière de voir. Je lui ai fait remarquer, ce que j'ai écrit depuis, qu'il était fort difficile d'établir une ligne de démarcation nette entre le *néolithique récent* et le début même de l'*énéolithique*, ce qu'il a tenu à préciser par le terme de *néo-énéolithique*. Son opinion est, en somme, celle qu'il a exprimée devant moi et le Dr Morlet, à Glozel même, après que nous eûmes examiné la collection du Docteur et celle des Fradin : « dans l'ensemble, c'est du néolithique ». J'ai eu cependant l'impression qu'il n'était pas éloigné de voir l'action du métal dans les entailles ou rayures d'un harpon en os : ce travail, d'après ses propres expressions, lui paraissait fait à la lime ou à la râpe. Le Dr Morlet lui avait fait observer qu'ils avaient trouvé, M. E. Fradin et lui, de petites râpes en grès fin. Tout dernièrement, en présence de M. Labadié, ils ont trouvé une lime complète que le Dr Morlet qualifie de *petite lime en grès fin pour*

le polissage de l'os. La question des rayures de l'os, dont s'était préoccupé avec raison l'abbé Breuil, se trouve donc, à l'heure actuelle, complètement réglée.

Une station d'ailleurs peut livrer des objets en cuivre, et même en bronze, tout en étant, dans l'ensemble, de l'époque néolithique. Déchelette place la station du Camp de Chassey (Saône-et-Loire) à l'époque néolithique : « Si nous cherchons en Gaule une Pompéi néolithique, c'est au camp de Chassey que nous la trouvons. » (*Manuel d'archéologie* I, p. 352.) Il ne se contredit nullement en plaçant à l'époque du bronze deux aiguisoirs de cette station. (*Ibid.* p. 526.)

Non seulement M. Bégouen fausse l'opinion de M. l'abbé Breuil, mais il dénature complètement la mienne ; il la travestit entièrement.

Il dit textuellement que je range Glozel dans le néo-néolithique et que, contrairement à toutes les preuves scientifiques nettement établies et en se basant sur ce seul dessin imprécis (1), j'admets que le renne a persisté jusqu'à cette dernière époque. Dans ma lettre du 2 novembre 1926 au Dr Morlet, parue dans le *Mercure de France* du 1^{er} décembre 1926, avant d'avoir soumis la question du renne au Dr Brinkmann, je distinguais à Glozel deux stades de civilisation : l'un remontant à une époque ancienne du néolithique (page 9), l'autre à une période plus récente. Je concluais que, « dans l'ensemble, la station de Glozel s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de la période dite azilienne jusqu'à l'époque mégalithique ; peut-être même n'a-t-elle persisté quelque temps pendant cette époque ; elle n'a certainement pas connu le métal. » Dans mon article, *Le renne typique de Glozel* (« *Mercure de France* », 1^{er} mars 1927), page 12, je déclare que la gravure du renne sur le galet suffit à prouver que l'art animalier de Glozel est un héritage des chasseurs de rennes magdaléniens et qu'on peut en conclure aussi que les Glozéliens sont des autochtones et non une colonie étrangère. En publiant les deux lettres du Dr Brinkmann (*Mercure de France* du 1^{er} mars 1927), tirage à part, p. 11, j'ajoute que le début de la station de Glozel se place à une époque qui ne peut être de beaucoup postérieure à l'époque Touzassienne, à peu près contemporaine de celle du Mas d'Azil

(1) Le Dr Brinkmann le trouve extrêmement précis.

(couche néolithique), *en tout cas, à la période du néolithique ancien* : « *je dis le début, car il y a à Glozel bon nombre d'objets qui sont du néolithique récent.* »

Je n'insisterai pas.

M. Bégouen veut bien reconnaître la compétence de M. Brinkmann, directeur du Museum de Bergen et de son jardin zoologique, en matière de zoologie et particulièrement en ce qui concerne le renne en Norvège. Mais, M. Brinkmann connaîtrait peut-être moins bien (ajoute M. Bégouen) la façon dont les hommes préhistoriques le représentaient. Or (*Le renne typique de Glozel*, note additionnelle, *Mercur de France* du 1^{er} avril 1927, p. 208), prévoyant cette objection, j'ai eu soin de faire remarquer que le Prof. Dr Brinkmann a eu occasion d'étudier le renne *sur des gravures rupestres norvégiennes*. Dans ma note 3, je précise que, parmi les gravures rupestres de l'âge de la pierre norvégien, il y a une série de figurations animales d'une exécution naturaliste parfaite; je signale, entre autres, la gravure du renne mâle de Bœla, long de 1^m 80, haut de 1^m 36; celle des deux rennes mâles de Hell, de grandeur naturelle. Ce sont des rennes en marche comme celui de Glozel. M. Bégouen *oublie* aussi de mentionner ma remarque: *que l'espèce fossile du renne paraît bien identique à celle de l'époque actuelle*. Je renvoyais à ce sujet à l'ouvrage bien connu et, en quelque sorte, classique de M. Salomon Reinach, *Alluvions et cavernes*, p. 53.

M. Bégouen est décidément distrait quand il me lit. J'avais fait remarquer (*Mercur de France* du 1^{er} avril 1927, p. 208) que le Dr Brinkmann a non seulement étudié anatomiquement le renne, l'a rencontré sur des gravures rupestres norvégiennes, mais encore, ce qui est décisif, *qu'il l'a sous les yeux quand il le désire*. Page 198 de la longue épître de M. Bégouen, je lis : « Il y en a de sauvages (des rennes en Norvège), d'autres vivant à l'état domestique, et même d'empaillés au Musée de Bergen. (Il y en a un également au Musée de Toulouse.) » M. Bégouen, dont la perspicacité est vraiment extraordinaire, a conclu de ce que le Dr Brinkmann avait le renne sous les yeux quand il le désirait, qu'il s'agissait de *rennes empaillés*. Il n'y avait qu'à se reporter à la page 210 du *Mercur de France* du 1^{er} avril 1927. Il y aurait appris qu'il y a des rennes au Musée de Bergen, des rennes, cela va sans dire, vivants, qu'on y élève.

M. Bégouen s'en prend aussi au manque de méthode qui *semble présider* aux fouilles de Glozel. A l'appui, il cite un *desideratum* que j'ai, en effet, formulé : « Ce serait, écrivais-je au Dr Morlet, que vous fassiez un plan du terrain, de façon à pouvoir y reporter vos trouvailles, à indiquer la hauteur à laquelle elles sont faites. »

M. Bégouen *oublie* de citer la suite de ma lettre ; j'y rends pleine justice à la méthode employée par MM. Morlet et E. Fradin : « *J'ai pu voir avec quel scrupule vous en faisiez usage* (du couteau seul employé dans les fouilles de la couche archéologique). *Si vous avez tiré de terre tant d'objets intacts, c'est à votre expérience de fouilleurs que vous le devez, E. Fradin et vous.* »

Je laisse aux lecteurs du *Mercur*e de France le soin d'apprécier et de qualifier les procédés de discussion de M. Bégouen ; ils se passent de commentaires.

J. LOTH

membre de l'Institut,
professeur au Collège de France.

§

Une lettre du Commandant Espérandieu.

Nîmes, le 16 mai 1927.

Monsieur le Directeur,

M. le comte Bégouen, qui proteste « de la façon la plus énergique contre le terme malheureux de *cabale* échappé à la plume d'un des partisans du Glozel préhistorique » (*Mercur*e, 15 mai, p. 200), n'a pas lu attentivement la lettre dont il s'indigne.

Je n'ai jamais dit, ni pensé (voir *Mercur*e du 1^{er} avril, p. 213) que « ceux qui n'acceptaient pas les hypothèses hasardées (pourquoi hasardées ?) de M. le Dr Morlet étaient mus par des sentiments de basse jalousie et de parti pris ».

Il n'est question, dans ma lettre, que des critiques dirigées contre M. le Dr Morlet par des contempteurs de ses fouilles.

C'est tout, et je ne vois vraiment pas que M. le comte Bégouen ait à se plaindre « d'insinuations blessantes » à son égard. Son droit de « discussion purement scientifique » n'est pas en cause.

Mais, en ce qui concerne la cabale, j'ai la conviction qu'elle ne se serait pas produite si M. le Dr Morlet, peu désireux d'expérimenter le *sic vos non vobis* de Virgile, n'avait pas cru devoir se

passer de certains concours qui ne lui sont pas du tout nécessaires.

Veillez agréer, etc.

EM. ESPÉRANDIEU

Membre de l'Institut.

§

Des objections de M. Bégouen. — Croyez à mon embarras. Je dois pour la station de Glozel réfuter les objections de M. Bégouen. Personnellement, ce sont des remerciements que, depuis le 23 avril, je désire lui adresser.

J'ai à cœur de commencer par eux.

Donc le 23 avril 1927, *la Vie Catholique* a publié une lettre de M. Bégouen qui — sans doute navré du refus de M. Audollent (1) à reconnaître du latin, même de sorcière, sur les tablettes de Glozel — se propose apparemment à sa place pour traduire :

Moi-même, avec ses indications (de M. Julian), et en me servant des alphabets de cursive latine publiés par Cagnat, j'arrive, malgré mon inexpérience, à en déchiffrer quelques mots.

Quel pas de géant va faire la question de Glozel grâce à ces traductions ! Je ne puis y rester indifférent.

Mais ma gratitude tient à une cause plus égoïste. C'est M. Bégouen qui nous a décerné le plus beau compliment qui soit — oh ! bien à son insu, je le reconnais ! Voici le passage :

Arrivons maintenant, dit-il, à la question de la date du gisement. Ses inventeurs, avec une hâte vraiment singulière, avaient, dès la découverte des premiers objets, prétendu qu'on était en présence d'un

(1) Comme on peut le lire dans la dernière « Chronique de Glozel », « M. Audollent avait été officiellement choisi par M. Camille Jullian lui-même pour traduire les briques de Glozel (voir la *Revue des Etudes anciennes*, Juill.-sept., 1926) ».

M. Audollent est en effet « la plus grande autorité française » en épigraphie magique. Son principal ouvrage, *Defixionum tabellæ* (1904), est un véritable corpus des formules d'envoûtement de l'antiquité classique. Dans ce recueil d'une profonde érudition, on trouve toutes les inscriptions magiques grecques et latines connues à cette date.

Depuis, il a publié de nombreux mémoires sur les nouveaux textes de ce genre, découverts surtout en Afrique, en particulier dans le *Bulletin archéologique*. Ces inscriptions sont presque toujours gravées sur des lamelles de plomb et souvent en caractères microscopiques.

Quand le Comité des Travaux historiques reçoit des documents semblables, il les confie pour les déchiffrer à M. Audollent qui est aux yeux du monde savant le spécialiste le plus compétent en la matière. Récemment encore il en a étudié plusieurs dont il ne tardera pas à donner la lecture.

gissement préhistorique. Il est vraiment surprenant que certains érudits se soient laissés prendre à une pareille affirmation, ... etc.

Eh ! oui, Monsieur le Comte Bégouen, ce sera mon mérite d'avoir, dès mon arrivée à Glozel, reconnu qu'il s'agissait d'une station néolithique. *Je vous remercie très sincèrement de me l'avoir reproché.*

Aussi bien regrette-je d'autre part que M. Bégouen me mette en demeure de « discuter » ses « objections ». Qu'on veuille bien m'excuser d'une aussi longue énumération : il me suffira d'en citer certains passages pour établir que j'avais eu raison de signaler, à propos de l'authenticité de Glozel, la contradiction existant entre sa lettre au *Journal des Débats* (9 sept. 1926) et ses *conférences de Toulouse*.

Lettres des *Débats* :

Car, il ne faut pas se le dissimuler, la première question qui se pose au sujet des découvertes de Glozel est celle-ci : « Ces pièces sont-elles authentiques ? »

Et plus loin, en s'adressant à M. S. Reinach :

Notre conversation d'hier m'a tout particulièrement intéressé, non seulement à cause de votre science et de votre autorité en ces matières, mais surtout à cause de la chaleur qu'avec votre loyauté et votre droiture vous apportez à soutenir l'authenticité des pièces trouvées à Glozel, alors que de si graves objections sont élevées contre elles... on prétend qu'elles sont fausses, fabriquées de toutes pièces pour les besoins de la cause.

Dans ses conférences de Toulouse M. Bégouen admet sans la discuter la parfaite authenticité de nos trouvailles.

— M. Bégouen me reproche de « répéter inlassablement mes affirmations premières », et il ajoute : « parfois avec une certaine mauvaise humeur ».

« Répétitions » ? Si, à la recherche d'une vaine littérature, je changeais descriptions et déductions, M. Bégouen parlerait aussitôt de variations, sinon de contradictions.

Lorsqu'une expression, une tournure de phrase, rend, au mieux, une notion nouvelle en préhistoire, il est préférable, me semble-t-il, de s'y tenir... même en se répétant !

« Mauvaise humeur » ? M. Bégouen est-il sûr de ne pas habiter une maison de verre ?

— « Je demandais, écrit d'autre part M. Bégouen, une exper-

tise, une discussion complète, loyale, publique, contradictoire. Je regrette que celle-ci n'ait pas eu lieu dans les conditions que j'indiquais et faite par des préhistoriens. »

En note, M. Bégouen ajoute :

Tout savant indépendant et impartial regrettera la fin de non-recevoir opposée par le Dr Morlet à la proposition si opportune du *Syndicat d'initiative* de réunir un congrès pour percer le mystère de Glazel.

Réunions « publiques », « contradictoires » ? Les mœurs électorales dans la préhistoire ! Et après la réunion, vote, sans doute, par suffrage universel ! ! Et dire que M. Bégouen récuse l'opinion, faite sur place, de savants tels que M. S. Reinach, M. Loth, M. Espérandieu, M. Depéret, M. Mayet, M. Audollent, M. de Vasconcellos, M. van Gennep, M. de Varigny, M. Viennot !... mais qui ne font peut-être pas partie de Syndicats d'initiative !

D'ailleurs un peu plus loin la réunion « publique » est remplacée par un « comité d'investiture à quatre ».

— « Fouilles au hasard des caprices » — « désordre », dont le Dr Morlet semble se faire un titre de gloire ».

En effet, nous sommes très fiers d'avoir laissé entre nos tranchées — où nous avançons avec « une progression méthodique » sans avoir attendu de conseils — des carrés de terrain vierge où des fouilles de contrôle peuvent être effectuées par des savants de tous pays.

Mais n'était-ce pas briser ainsi le « petit trust de la préhistoire » qui n'admet les découvertes nouvelles... qu'à des conditions bien connues ?

A vous parler net, monsieur Bégouen, *je crains fort que ce soit là la cause première de toutes les difficultés que nous avons eues et aurons encore à vaincre.*

— M. Bégouen prétend que « les adversaires principaux de la thèse préhistorique » qui nous est chère, c'est nous-mêmes.

Comment concilie-t-il cette assertion, qu'il a voulue spirituelle, avec les regrets qu'il exprime de nous voir suivre par « certains érudits » ?

D'ailleurs, faites un effort, monsieur Bégouen, qui vous prétendez « assez indépendant », et avouez que ce sont de vrais savants.

— « N'avais-je pas demandé en septembre, écrit M. Bégouen,

que les préhistoriens soient appelés à donner leur opinion sur les découvertes de Glozel ? »

Précisément. Et dans cet ordre : « Faut-il citer des noms ? écriviez-vous.... Voici :

En France : vous d'abord »... en vous adressant à M. S. Reinach dont vous vantiez, à juste titre, « la science » et « l'autorité en ces matières » (voir plus haut).

Hélas ! M. S. Reinach s'est prononcé pour la thèse néolithique, ce n'est plus qu'« un érudit remarquable ».

M. Loth, qui a eu le grand tort d'écrire *Le renne typique de Glozel*, n'est plus qu'un « celtisant », comme s'il n'avait pas fouillé lui-même une douzaine de tumuli et publié de nombreux travaux de pure archéologie ! En réalité, il n'a jamais cessé de s'occuper de préhistoire. Il estime qu'on ne doit pas séparer la linguistique de l'archéologie, notamment en ce qui concerne la pré — et la proto-histoire des Celtes. C'est une méthode qu'il a employée avec succès et sa compétence dans ce domaine est reconnue dans les milieux savants, en France et à l'Étranger. En voici une preuve parmi bien d'autres. M. Holger Pedersen, professeur à l'Université de Copenhague, de l'aveu de tous, un des premiers linguistes et celtistes d'Europe, publiait en 1925 un important travail sous le titre : *Le groupement des dialectes indo-européens*, et le dédiait à M. Loth, en ces termes : « A M. Joseph Loth, au grand connaisseur de toutes les choses celtiques. »

Le celtique même de M. Loth aura été de quelque utilité à Glozel : il aura fait disparaître de la circulation le prétendu celtique LEM, cerf, de MM. C. Jullian et Bégouen et du même coup la Diane de Glozel et sa biche, je l'espère.

Quant à M. Espérandieu et à M. Audollent, ils n'ont pas plus de chance avec M. Bégouen : quand M. Bégouen parle préhistoire, il les qualifie d'épigraphistes... mais il n'en parle plus du tout quand il s'agit d'épigraphie. Alors il leur préfère un historien.

Par contre, M. Breuil n'est pas loin d'être pour M. Bégouen ce qu'il est pour M. Crawford. Il a fallu son intervention « aussi autorisée que catégorique » « pour mettre fin à la légende préhistorique ».

Et M. Bégouen se gargarise avec « les paroles mêmes de M. l'abbé Breuil » :

Conclusion sur l'âge : ni magdalénien, ni azilien, ni tardenoisien, ni campignien, ni palafittique, ni mégalithique, ni cuivre indigène, ni bronze, ni fer.

Mais je n'ai jamais prétendu que ce fût un de ces faciès !
GLOZEL NOUS A RÉVÉLÉ LE NÉOLITHIQUE ANCIEN.

Bientôt d'ailleurs, l'encensoir lancé trop haut retombe lourdement comme le pavé de l'ours : « Par condescendance, selon M. Bégouen, et pour atténuer la sévérité de son jugement ou marquer son scepticisme », M. Breuil aurait « imaginé l'hypothèse d'une tribu orientale arrivée dans le Massif Central par je ne sais quel chemin et disparue aussi mystérieusement sans laisser de traces. C'est bien invraisemblable ». (Lettre de M. Bégouen, *la Vie Catholique*, 23 avril 1927).

Je ne croyais pas trouver en M. Bégouen un aussi ardent adversaire de la théorie orientale de M. Breuil, que j'ai combattue dans les *Journées Mémorables de Glozel* (1^{er} décembre 1926) !

Quant à M. de Mortillet, que M. Bégouen commence donc par lui faire admettre l'authenticité des bisons d'argile du Tuc d'Audoubert !

— Non, monsieur Bégouen, je n'ai pas attaché à votre reproche « du manque de méthode qui semble présider aux recherches » l'importance que vous aimeriez y voir. Comme vous pouvez vous en rendre compte par la date, les lettres de MM. S. Reinach, Loth, Espérandieu étaient bien antérieures à vos conférences.

— Le Renne. M. Brinkmann n'a qu'une « compétence zoologique », « tandis que Breuil, Capitan, Peyrony et moi même (c'est M. Bégouen qui parle, mais c'est moi qui souligne), connaissons TOUTES les attitudes dans lesquelles le renne a été figuré à l'époque préhistorique ».

Supposez un instant qu'on trouve un jour, dans les innombrables gisements inexplorés, la représentation d'un renne dans une attitude autre que celles admises par M. Bégouen !

Ce ne peut être un renne. Ce sera tout au plus un cervidé intégral et générique.

Aussi bien est-ce vraisemblablement le sort qui attend, malgré

sa ramure bien spécifique, la gravure du *Renne mort de Glozel* que nous venons de publier (1). Cependant sans parler de l'allure très caractéristique, de la rigidité cadavérique et de la distension du ventre par la putréfaction commençante, nous voyons que cette gravure doit être regardée, les jambes de l'animal placées en haut. En effet le bloc de pierre ne se tient en équilibre que dans ce sens et nous voyons qu'un autre cervidé dont il reste une partie de la ramure et de la tête, mais dont le corps a été emporté autrefois par un éclat — était placé en sens opposé et regardait son compagnon mort, les jambes raides, en l'air.

Mais complétons, au sujet de M. Brinkmann, les connaissances de M. Bégouen. C'est le collaborateur de Shetelig, le grand préhistorien des pays scandinaves, avec qui il a exploré, entre autres, la station de Ruskenesset : Brinkmann et Shetelig, *Ruskenesset* (station de chasse de l'âge de pierre), Norske, Oldfund III; Kristiana 1920.

Et nous voici à la grande « profession de foi » :

Nous devons en préhistoire faire preuve d'une discipline scientifique... Ses adeptes acceptent tous les faits nouveaux, toutes les découvertes parfois sensationnelles... Mais la condition indispensable est que ces faits nouveaux puissent se dater d'une façon scientifique certaine, rentrant dans le cadre des époques qu'elle étudie.

Plus loin, M. Bégouen parle de « l'opinion latente des préhistoriens qui ne peuvent faire rentrer aucun des objets trouvés dans ces différentes périodes préhistoriques ».

J'avais cru, jusqu'à ce jour, que le « vrai savant est celui qui poursuit sa recherche, même s'il est convaincu que son résultat détruira tout son œuvre » (Painlevé). Pour vous, monsieur Bégouen, c'est le cadre qui importe. On rejette le tableau plutôt que de changer les dimensions du cadre !

Néanmoins, laissez-moi vous citer les paroles de M. Salomon Reinach..., qui n'est plus, il est vrai, à vos yeux, qu'« un érudit remarquable ».

Glozel n'a que faire de la chronologie. C'est Glozel, une fois admis, qui reformera la chronologie.

(1) « Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final », *Mercur de France*, 1^{er} mai 1927. — *Nouvelle Station Néolithique*, « Le Néolithique ancien », 4^e fascicule.

Et maintenant persévérez, monsieur Bégouen, à l'ombre de M. Jullian, dans la thèse gallo-romaine.

Les histoires de sorcières vous vaudront toujours un certain succès auprès d'un certain public !

Nous avons convié à Glozel les premiers savants de France et de l'étranger, écrivais-je dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 12 septembre 1926... que M. le comte Bégouen veuille bien nous pardonner de n'avoir pas pensé à lui (1).

Je regrette qu'aujourd'hui vous m'obligiez à vous spécifier une autre cause de cet oubli volontaire : *c'est celle qui vous a fait refuser par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'insertion de votre rapport sur les fouilles de Moravie.*

D^r A. MORLET.

NOTA. — Ayant repris nos fouilles nous avons actuellement mieux à faire qu'à nous attarder à des discussions sans portée scientifique.

Nos recherches et la publication des documents seront notre seule réponse... jusqu'à la saison d'hiver. — D^r A. M.

§

Une lettre de M. Audollent. — M. Audollent, mis en cause par M. Bégouen à la suite de son article paru le 2 avril dans *La Vie Catholique*, réfute, dans le même journal (7 mai), les objections qui lui sont faites :

Clermont-Ferrand, 26 avril 1927.

Mon cher Directeur,

Les colonnes de *La Vie Catholique* ne peuvent évidemment pas s'ouvrir à une controverse sur les découvertes de Glozel. Une telle discussion doit être réservée aux revues proprement scientifiques. Je n'aurais donc rien ajouté à l'article que vous avez bien voulu accueillir dans le numéro du 2 avril, si M. le comte Bégouen, en termes d'ailleurs d'une grande courtoisie à mon égard, n'avait pas contesté ici même quelques-unes de mes assertions, surtout au sujet du caractère préhistorique du gisement. « Il est vraiment surprenant, dit-il, que certains érudits se soient laissé prendre à une pareille affirmation et qu'il ait fallu l'intervention aussi autorisée que catégorique de M. l'abbé Breuil pour mettre fin à cette légende. »

(1) Je n'ai invité M. Bégouen à venir à Glozel qu'au cours de l'hiver dernier, en lui répondant au sujet d'une demande de documents sur nos trouvailles.

Me serai-je donc trompé d'étrange façon en donnant à entendre que M. l'abbé Breuil, comme tous les savants — sauf un, M. Seymour de Ricci — qui ont visité les fouilles, non seulement les tenait pour parfaitement loyales, mais aussi attribuait les objets exhumés à un âge antérieur aux temps historiques ? J'avais lu et relu l'important travail publié par lui dans *L'Anthropologie* (XXXVI, janvier 1927, p. 543-558) et voici ce que j'y avais relevé ; c'est moi qui souligne :

« Il y a longtemps que l'on a vu que « l'idole » d'Hissarlik avait *une parenté avec celles des grottes néolithiques de la Marne*, des dolmens parisiens et autres, ... mais *en trouver ici*, sur panses de vases et autres objets de terre, *une grande série compacte* est vraiment un de ces faits qui devaient soulever l'incrédulité, mais devant lequel il convient aussi de s'incliner. » (P. 555.)

Une des hypothèses émises au sujet de la découverte, écrit-il plus loin, « tend à considérer l'ensemble comme de très basse époque romaine, ce que l'absence *totale* (souligné dans le texte) de tout objet romain, si modeste soit-il, *rend bien incroyable* ». (P. 557.)

A propos des signes qui figurent sur les galets et les briques, « j'ai l'impression, ajoute-t-il, que cette pictographie est issue de faits analogues à ceux que j'ai constatés sur les roches peintes d'Espagne : *entre l'Épipaléolithique et l'Énéolithique, les schémas, dont beaucoup rappellent Glozel, s'y développent en grand nombre, et ont dû avoir une valeur symbolique qui nous échappe* ». (P. 557.)

Quant au langage de Glozel, déclare-t-il encore, « à mon sens, il doit se rapporter à une population étrangère au monde occidental des dolmens et des palafittes, à un groupe humain exotique, *arrivé au stade néo-énéolithique général*, qui n'a laissé dans son dépôt votif, peut-être funéraire, aucun des objets précieux, nécessaires à la vie ». (P. 558.)

Tout au plus pourrait-on conclure de ces passages que M. Breuil incline à placer le mobilier de Glozel à une date légèrement postérieure au pur néolithique. Nous sommes loin de l'époque romaine pour laquelle se prononce M. le comte Bégouen.

Ce n'est pas tout. Sous le titre : *Les Journées mémorables de Glozel* (extrait du *Mercure de France*, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926), le Dr Morlet raconte les visites des savants à qui il a fait les honneurs de ses fouilles et cite les propos qu'ils lui ont tenus. Quelques-uns de ceux qu'il prête à M. l'abbé Breuil sont significatifs.

Ainsi, après avoir examiné avec grande attention les gravures d'animaux sur les galets, ce dernier admit « la possibilité *d'une certaine consanguinité* (le mot est de lui) entre les magdaléniens et les tribus glozéliennes ». — Avant de quitter le terrain, il dit à son hôte : « Je vous remercie : vous m'avez convaincu. » — Et le Dr Morlet termine

son récit en ces termes : « M. Loth et M. Breuil concluent que la station de Glozel appartient bien à *la période néolithique* (souligné dans le texte), mais il leur semble difficile d'établir exactement à quelle *sous-période*. » — M. l'abbé Breuil n'a démenti, que je sache, aucune de ces paroles.

Je n'insisterai pas davantage. C'en est assez, il me semble, pour permettre aux lecteurs de décider si M. l'abbé Breuil a « mis fin à la légende » par une « intervention catégorique ».

AUG. AUDOLLENT.

§

Glozel et Alvao. — Les découvertes de Glozel ont dès le début attiré l'attention des savants portugais. M. Humberto Pinto Limas a le premier signalé leur importance à la Société portugaise d'Anthropologie et d'Ethnologie dans une communication publiée dans le tome III (1926) des *Trabalhos (Travaux)* de cette société. Il se tient sur la réserve, conseille la prudence et doute qu'à l'époque néolithique aient pu exister autre chose que quelques signes précurseurs d'une véritable écriture alphabétique. Puis M. José de Figueiredo, excellent archéologue et ethnographe portugais, connu par de nombreux mémoires, publia (je ne sais pas exactement où) une lettre que lui avait écrite M. Salomon Reinach, où ce savant félicitait les archéologues Estacio da Vieira et Picardo Severo d'avoir jadis découvert à Alvao une « écriture néolithique ». Les lecteurs du *Mercur*e savent quelle part importante a été prise également par M. Leite de Vasconcellos à ce rappel d'une découverte, elle aussi, jadis, taxée de faux. A son tour, M. Mendès Correa, directeur de l'Institut d'Anthropologie de Porto, jugea nécessaire de mettre les choses au point, dans une lettre au *Primeiro de Janeiro* du 3 décembre 1926, où il expliqua au grand public les théories en cours sur l'origine des écritures et des alphabets et dit en terminant que les découvertes de Glozel sont « extraordinaires ».

Ce même savant vient de reprendre le problème des ressemblances entre l'écriture d'Alvao et celle de Glozel dans un mémoire publié au tome III, fasc. II, des *Trabalhos* déjà cités. On y trouve l'historique des découvertes de Glozel et un exposé impartial des opinions opposées de Reinach, Jullian, Breuil, Depéret, etc., exposé fondé sur les documents et les articles publiés par le *Mercur*e de France, auquel sont aussi emprun-

tées quelques illustrations, de manière que les savants portugais aient sous la main tous les éléments du procès.

Car le problème de Glozel les touche plus directement que d'autres. On a dit ici même que Leite de Vasconcellos, Reinach, Morlet ont vu dans les inscriptions découvertes à Alvao, province de Tras os Montes, un parallèle presque exact aux découvertes de Glozel et même un argument en faveur, non seulement de l'authenticité de celles-ci, mais aussi de la théorie générale d'écritures néolithiques bien constituées. M. Mendes Correa s'était occupé de ces inscriptions transmontanes dans son livre, jadis analysé ici, sur les *Peuples primitifs de la Lusitanie*, en penchant vers le doute quant à leur authenticité. Camille Jullian lui ayant demandé par lettre son opinion, le savant portugais jugea nécessaire, avant de conserver ou de modifier son attitude, d'aller examiner les objets eux-mêmes et le lieu de la découverte : le résultat de cette expédition fut que « les objets d'Alvao sont absolument authentiques ; qu'en deux endroits il y a des inscriptions qu'on a des droits de regarder comme alphabétiques ; que toutes deux ont été trouvées sur le même dolmen ; mais que rien ne prouve la contemporanéité du dolmen et des inscriptions ; que le dolmen a pu être utilisé comme un abri pour fabriquer des objets magiques ou votifs : et qu'enfin, quoi qu'en pense Reinach, Alvao ne paraît pas de nature à confirmer ou à infirmer, du point de vue chronologique, les découvertes de Glozel. »

Ces opinions étaient exprimées dans une lettre à Camille Jullian, datée du 15 octobre 1926 et dont on trouvera la traduction intégrale dans l'article des *Trabalhos*.

Comme depuis cette date plusieurs faits nouveaux, notamment l'identification du Renne, ont modifié certains éléments du problème, je ne discuterai pas les arguments opposés par M. Mendes Correa aux partisans de l'explication néolithique de Glozel ; je ne comprends pas comment il a pu attribuer tant d'importance aux interprétations de Camille Jullian, fondées sur une méthode qui manque de rigueur scientifique. On ne peut pas expliquer des inscriptions quelles qu'elles soient en piquant de-ci de-là des signes qui ressemblent à d'autres signes connus ; quand il s'agit d'une langue inconnue, il faut avoir la patience d'attendre la découverte d'inscriptions bilingues. Quoi qu'il en

soit, voici les conclusions de M. Mendes Correa, fondées uniquement sur les articles du D^r Morlet dans le *Mercur*e :

J'ai comparé les lettres d'Alvao à celles de Glozel et à celles de l'alphabet ibérique. 14 caractères d'Alvao de la liste dressée par Severo sont communs avec Glozel, 8 sont d'une ressemblance moins prononcée; 12 ne se rencontrent pas dans la station française et sont spéciaux à Alvao. Naturellement, de la centaine de lettres de Glozel, il en manque de très nombreuses dans les inscriptions de Tras os Montes : l'un des signes de Glozel qui manque dans les inscriptions portugaises est précisément le swastika.

A mon avis, les ressemblances de l'alphabet d'Alvao et de l'alphabet ibérique sont plus étroites qu'avec l'alphabet de Glozel et sont même très étroites. Aux 22 lettres ibériques de la liste de Severo correspondent tous les caractères d'Alvao ; les lettres qui sont ici les plus fréquentes ne sont pas les plus fréquentes à Glozel.

Se basant sur les systèmes chronologiques établis par Hubert Schmidt pour l'*Age des métaux en Espagne* (Madrid, 1915) et sur l'étude des inscriptions ibériques faite plus récemment par Bosch Gimpera, M. Mendes Correa arrive à cette conclusion :

En toute probabilité, l'alphabet d'Alvao n'est pas néolithique, mais paraît être un peu antérieur au deuxième âge du Fer, de sorte que sa date pourrait se fixer aux environs de l'an 500 avant J.-C.... Elles sont proches parentes des inscriptions ibériques.... En aucun cas je ne regarde comme probable la chronologie néolithique qui a été attribuée aux pièces épigraphiques d'Alvao par les archéologues portugais Brenha et Ricardo Severo et plus tard par des savants étrangers comme Salomon Reinach, Morlet et d'autres. Ce serait faire fi des excellents cadres chronologiques établis par Hubert Schmidt et rajeunir tellement le néolithique qu'il en arriverait à toucher la période proto-historique et même historique.

Mais comme l'article des *Trabalhos* a été rédigé vers la fin de 1926 ou au commencement de 1927, j'ai écrit à mon collègue et ami Mendès Correa pour connaître son opinion actuelle. Il m'a répondu ce qui suit :

Porto, le 11 avril 1927.

Mon cher Collègue,

J'ai étudié les documents d'Alvao (dont j'ai visité récemment les dolmens) ; l'alphabet de ces inscriptions portugaises n'est pas semblable à celui de Glozel, malgré les affinités de ces stations. Il y a des ressemblances très frappantes avec l'alphabet ibérique (inscriptions du sud du Portugal, de l'Andalousie, de Luzaga, etc.) L'Age des ins-

criptions d'Alvao, des pierres à gravures "zoomorphiques, etc., est sûrement postérieur à l'époque mégalithique ; mais on ne peut pas encore en donner avec précision le *terminus ante quem*. Je crois cependant qu'elles sont un peu antérieures aux inscriptions ibériques mentionnées, mais il ne faut pas oublier les survivances de l'alphabet ibérique après la pénétration romaine. La chronologie la plus vraisemblable est, selon mon avis, la transition du premier vers le deuxième âge du Fer, soit vers 500 avant J.-C. environ.

Un nouvel examen des objets en place et des originaux confirma donc M. Mendes Correa dans son opinion de l'indépendance d'Alvao et de Glozel.

Mais si Alvao ne peut plus être utilisé comme argument en faveur du « néolithisme », si je puis dire, de Glozel, il ne peut pas davantage être utilisé par Camille Jullian et ses partisans en faveur du « romanisme » ou du « gallo-romanisme » de la station française, car ici l'écart chronologique entre Alvao d'une part et Glozel daté à la manière de Jullian serait tout de même de 800 à 1000 ans. *A priori*, d'ailleurs, une parenté entre la civilisation de Glozel et certaines civilisations ibériques n'aurait rien d'improbable. Ce fut une de mes premières idées que de comparer les signes publiés dans les deux premiers fascicules du Dr Morlet et les variétés des signes ibériques et celtibériens publiés par Taylor et d'autres savants ; le résultat fut nul, sauf pour une vingtaine de signes. De même, la comparaison avec les notes tironiennes (il y en a, je crois, plus de 3.000) ne me donna qu'une dizaine de concordances, dont les deux traits parallèles avec la valeur de *esse* (*m, s, t*). Le plus sage est d'attendre la fin des fouilles et la publication intégrale des plaques, galets, etc. à inscriptions.

A. VAN GENNEP.

§

Réponses à la communication de la Société d'Emulation du Bourbonnais. — Nous avons reçu de M^{lle} Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, la lettre suivante en réponse à la communication de la Société d'Emulation du Bourbonnais publiée dans notre numéro du 1^{er} mai :

Ferrières-sur-Sichon, ce 3 mai 1927.

Monsieur le Directeur,
Peut-être la Société d'Emulation du Bourbonnais s'est-elle bien hâtée

d'établir de façon irréfutable mes variations de souvenir et l'infidélité de ma mémoire » ! Si j'ai refusé à différentes reprises de fournir des explications aux membres de cette Société — qui étaient, on le conçoit aisément, bien peu qualifiés pour me poser au sujet de Glozel des questions... d'ailleurs bien maladroitement insidieuses, — je suis par contre enchantée d'apporter des éclaircissements aux lecteurs du *Mercur* de France.

Les contradictions apparentes entre ma lettre du 20 mars 1924, adressée à M. l'Inspecteur d'Académie, et celle du 4 janvier 1927, adressée à M. le D^r Morlet, viennent de ce que cette dernière — rectificative, mais non explicative — était une lettre privée. M. Morlet ne m'a demandé de la publier que beaucoup plus tard. Elle n'a paru dans le *Mercur* que le 1^{er} avril suivant.

Cependant, je n'en indiquais pas moins dans cette dernière lettre que j'avais pu me rendre compte dans la suite que mon rapport devait renfermer des inexactitudes : « Que mon rapport contienne des erreurs, disais-je, je n'en puis, hélas, douter... etc. »

En effet, dans ma lettre du 20 mars 1924, je signale que j'ai proposé à M. Emile Fradin, lors de ma première visite à Glozel, de faire au niveau de la tombe des fouilles en ma présence. A ce moment-là, je crus que ces fouilles étaient exécutées pour la première fois ; ce n'est que plus tard que M. Fradin m'apprit qu'il avait fouillé au niveau de la tombe le soir même et le lendemain de sa première découverte. Les objets trouvés précédemment — à des niveaux bien différents les uns des autres — avaient ensuite été déposés ensemble. La phrase elle-même de mon rapport, alignant sans ordre différentes catégories d'objets, suffirait à l'établir, bien qu'à ce moment cette particularité m'eût échappé : « Plus profond, des débris d'ossements, un morceau de fer, des morceaux de vases qui semblent avoir été des urnes funéraires. »

Le 4 janvier 1927, je rectifiai cette donnée en écrivant : « Je n'ai signalé le morceau de fer que parce que M. Fradin l'avait mis à côté des premiers objets trouvés. »

La vérité est toujours simple à expliquer, mais elle est parfois dure à entendre. La Société d'Emulation du Bourbonnais, qui est restée seule pendant un an en face des trouvailles de Glozel sans en comprendre l'importance (refus de 50 francs de crédits), aurait bien voulu ensuite les discréditer. Elle continue ses manœuvres.

Mais pourquoi s'en prend-elle à moi quand pendant plus d'un an elle a ignoré volontairement mon rôle pour en reporter l'avantage sur son délégué ? Cependant la Société d'Emulation elle-même n'a connu l'existence des trouvailles de M. Fradin que parce que mon rapport, adressé à M. l'Inspecteur d'Académie, lui avait été communiqué !

Si M. Morlet et M. Fradin ne m'avaient pas citée dans l'avant-propos du 1^{er} fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*, mon rôle à Glozel était bel et bien « escamoté ».

Excusez ma trop longue rectification (j'aurais préféré que ce fût au sujet d'une question scientifique, mais avec la Société d'Émulation du Bourbonnais... !)

Et croyez, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. PICANDET

Institutrice à Ferrières-sur-Sichon.

M. Claude Fradin vient d'autre part d'adresser la lettre suivante au Président de la *Société d'Émulation du Bourbonnais* en réponse à cette même communication :

Monsieur,

La Société d'Émulation du Bourbonnais, qui nous a toujours créés mille ennuis, parle maintenant, pour laisser croire qu'elle a fait quelque chose d'utile à Glozel, « des variations de souvenir de M. E. Fradin », mon petit-fils.

Si vous prétendez que « sa mémoire est infidèle », la mienne, malgré mes 70 ans, est très fidèle. Je vais vous aider à « définir le rôle » de la Société. Jamais, vous entendez bien, aucun membre de votre Société n'a fait de fouilles à Glozel. Votre Société nous a envoyé M. Clément, instituteur à la Guillermie, qui venait nous emprunter les objets qu'Emile avait trouvés seul, puisqu'il n'avait fouillé que les premiers jours où personne n'était encore venu à Glozel, et il ne voulait plus nous les rendre.

Une autre fois, ils sont venus plusieurs de votre Société, ils ont détruit sous nos yeux les murs de la tombe pour en emporter les petites briques à trous qu'ils ont gardées. J'ai voulu m'opposer à cette destruction, ils m'ont forcé de les laisser faire en me disant : « Si vous ne voulez pas qu'on prenne ce qu'il faut, les savants ne s'en occuperont pas, c'est au dessous qu'on va trouver de l'or. »

D'ailleurs votre Société trouvait si peu d'intérêt aux fouilles de Glozel, avant que M. Morlet s'en occupe, que vous avez tous refusé de donner 50 fr. pour deux journées d'ouvrier.

Quand on a commis de pareilles erreurs, on ferait mieux de se taire et de rendre aux propriétaires ce qu'on a emporté.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

CLAUDE FRADIN

Conseiller municipal de Ferrières depuis 20 ans.

§

Errata. — Dans la lettre de M^{lle} Picandet communiquée par la Société d'Emulation du Bourbonnais, publiée dans le *Mercure* du 1^{er} mai, une ligne a été omise, p. 711, 6^e alinéa, l. 5. Voici le passage reconstitué : « Plus profond, des débris d'ossements, un morceau de fer qui semble avoir été façonné, de nombreux morceaux de poterie qui semblent avoir été des urnes funéraires. »

Dans la lettre du comte Bégouen, numéro du 15 mai, p. 198, l. 6, au lieu de « vivant à l'état *despotique* », lire : *domestique*.

Même page, fin du 1^{er} alinéa, après « un cervidé généralisé », ajouter cette note : « C'est également l'opinion du P. Hugo Obermaier (de Madrid) qui approuve complètement la partie critique de l'article de Breuil. »

P. 200, l. 7, après les mots : « mais un endroit consacré à quelque culte magique », ajouter cette note : « C'est le seul point sur lequel tout le monde est d'accord, du D^r Morlet à M. Camille Jullian. »

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

L'Atlantide. — Nous avons reçu de M. Roger Dévigne la réponse suivante à la lettre de M. Paul Couissin publiée dans le *Mercure* du 1^{er} mai.

Paris, le 5 mai 1927.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai point — rassurez-vous ! — l'intention de transformer le *Mercure de France* en boîte-aux-lettres. Mais la dernière note de M. Couissin, en appendice à son article sur l'Atlantide de Platon, me semble contenir un certain nombre d'inexactitudes que je tiens à rectifier.

Pour le fond du débat (qui excéderait les limites hospitalières de votre « Revue de Quinzaine »), je renvoie ceux de vos lecteurs que de tels problèmes intéressent au *Bulletin d'Etudes Atlantéennes* (encore bien pauvre et bien menu, mais qui publiera bientôt le texte assez copieux de la conférence que j'ai faite, le 30 avril, à la Sorbonne). Titre : « Les hypothèses contradictoires sur l'emplacement de l'Atlantide. » (Ils y trouveront, notamment, exposées les thèses d'Olaus Rüdbeck, du D^r Verneau, de Bailly, de Moreau de Jonnés, de de Paniagua, de Baër, de Latreille, de Bellicux, de Rutot, de Claudius Roux,

de Borchardt, de Schulten, de Froebenius, du D^r Godron, de Bory de Saint Vincent, de Louis Germain, de de Paravey, de Snider, de Brasseur de Bourbourg, et résumés les passages essentiels de certains ouvrages qu'il est parfois difficile de se procurer.)

C'est un travail qui m'a coûté du temps, des recherches, un exposé historique par lequel j'ai voulu compléter les hypothèses de mon livre sur *l'Atlantide, 6^e partie du monde*, et pour lequel il me semblera difficile, je l'avoue, d'accepter, comme objections, certaines plaisanteries de M. Couissin.

Il peut, évidemment, écrire des choses drôles sur « les atlantologues ». J'arriverais peut-être à en trouver sur les maîtres de conférences... Et après ? Qu'est-ce que cela prouve ?

Que M. Couissin ne croie pas à l'Atlantide de Platon ? Libre à lui. Qu'il ne partage pas mes idées ? C'est un malheur dont je ressens toute l'étendue, mais que je tâcherai d'oublier en poursuivant mes travaux.

J'ajoute (puisque nous effleurons ce thème des *arguments-plaisanteries* qui tendent à déconsidérer nos efforts en les présentant comme purement fantaisistes), que la *Société d'Etudes Atlantéennes*, dans son prochain Bulletin (sous presse), répète qu'elle n'entend employer, au cours de ses investigations documentaires, que les méthodes des diverses sciences positives qui peuvent aider à résoudre l'hypothèse d'une antique civilisation occidentale.

M. Couissin, pour en finir avec cette polémique, écrit que je n'ai point lu son article, car je n'ai point « vu ce qui s'y trouvait ».

Il m'excusera certainement de lui faire le même reproche, en apprenant qu'il s'est bien donné garde de répondre à l'une de mes offres essentielles.

En effet, au passage où je lui disais que M. Abensour, docteur ès lettres, était prêt à engager une controverse avec lui sur l'intérêt que pouvait avoir l'Égypte à rechercher l'alliance d'Athènes, au temps de Solon, M. Couissin réplique :

Que je ne suis pas plus heureux en cherchant à lui opposer son collègue Abensour. Celui-ci a publié dans *l'Intransigeant* du 15 mars un article qui suffit à indiquer qu'il n'est pas favorable à la thèse atlantéenne.

Il ne s'agissait pas du tout de savoir si M. Abensour était favorable ou non à la thèse atlantéenne, mais si M. Couissin voulait plaider, contre M. Abensour, sur l'intérêt qu'aurait pu avoir l'Égypte à rechercher l'alliance athénienne au temps de Solon.

M. Couissin n'a donc pas lu mon texte, ou n'a pas voulu le comprendre. Mais M. Abensour reste à sa disposition pour ce débat d'histoire ancienne.

J'ajouterai, sans commentaires, que M. Abensour, qui, certes, n'a

point mes idées sur l'Atlantide, n'en fera pas moins, sous le patronage de la S. E. A., une conférence en Sorbonne, le mois prochain, sur ce thème : « Ce que l'histoire peut dire des peuples portés sur la carte platonicienne de l'empire atlante. »

Noterai-je aussi qu'en voulant « retourner contre » moi M. Louis Germain, M. Couissin n'est pas plus heureux ?

Certes, M. Louis Germain est loin d'avoir les mêmes idées que moi sur le problème de l'Atlantide. Mais il est vice-président de la *Société d'Etudes atlantéennes*, ce qui prouve, tout de même, qu'il attache quelque importance à l'étude de ces questions !...

Conclusion :

M. Couissin me semble prendre le débat trop à cœur pour rester à mi-chemin de la logique. Et je lui renouvelle, avec le sourire... atlantologique, l'offre de faire partie de la société d'Etudes atlantéennes. Ce sera, pour lui, un excellent moyen de connaître des gens qu'il a jugés trop légèrement et de les convertir, si, vraiment, ses arguments, — comme il semble le croire, — sont irrésistibles.

Avec mes parfaits hommages.

ROGER DÉVIGNE.

(J'ajoute, pour dissiper toute ambiguïté, que ce n'est point, en ce moment, comme Président du Conseil d'Administration de la S. E. A. que j'écris cette lettre, mais comme écrivain personnellement visé dans l'article, puis dans la lettre de M. Couissin. Quant à l'opinion, quant au programme du Conseil de la *Société d'Etudes Atlantéennes*, vous les trouverez résumés dans une déclaration collective, rédigée le mois dernier, et que nous serons heureux d'adresser au *Mercur*, s'il estime opportun de la publier.)

P. S. — Je lis l'article de M. Paul Le Cour dans le *Mercur* du 15 mai. Je dois, brièvement, rectifier certains passages qui mettent en cause soit la S. E. A., soit votre serviteur.

1° Si M. Le Cour a parfaitement le droit d'écrire tout ce qu'il lui plaira sur l'Atlantide, il n'a point le droit de parler au nom de la Société d'Etudes, dont il n'est plus Secrétaire général.

2° M. Le Cour n'a point assuré « seul » tout le travail de la Société. Voici la vérité, beaucoup moins pathétique :

M. Le Cour, après avoir lu le chapitre d'un livre où je proposais la fondation d'un *Institut de Recherches Atlantidiennes*, est venu chez moi, pendant mon repas, me proposer de collaborer à la fondation de cet Institut. Avec une activité incontestable, — et dont la secrète aberration ne devait apparaître qu'à l'usage, — M. Le Cour s'est mis en campagne.

Mais tous ces chercheurs consciencieux, tous ces savants notoires auxquels il écrivait, n'étaient, pour M. Le Cour, que des *alibis*. Il

l'avoue ingénument (p. 219). La recherche de l'Atlantide n'est pour lui qu'un prétexte, qu'un « tremplin » pour « la création d'un idéal capable de sauver notre civilisation ». Rien que cela !... Quel est cet idéal de M. Le Cour, qui est de son propre aveu spirite, kabbaliste, que sais-je encore ? Peut-être celui que M. Le Cour formulait sous ce titre : « Vers une Dictature ? » dans le *Monde Nouveau* du 15 juin 1926 ?

Il n'importe, d'ailleurs. Le texte de M. Le Cour, en cette page 219, est un document suffisamment éloquent. Je n'insiste pas... Il semble s'agir moins, pour son auteur, d'une science de l'Atlantide que d'une névrose de l'Atlantide.

3^o J'ajoute —seulement, pour rectifier sa note inexacte de la page 220, — que je n'ai nullement écrit à M. Couisson une « lettre d'excuses ». Je n'avais nulle excuse à faire à M. Couisson, et je ne lui en fais point. Mais, ayant, dans l'intervalle, été renseigné sur la studieuse personnalité de cet atlantéphobe, je lui ai exprimé le sincère regret d'avoir répondu trop rudement à ses attaques personnelles.

Et si j'ai des excuses à présenter, c'est aux patients lecteurs du *Mercur de France* qui voient se dérouler devant eux ce débat d'assez mauvais goût et qui, pour ma part, est clos. — R. D.

LITTÉRATURE COMPARÉE

John Palmer : *Studies in the Contemporary Theatre*, Londres, Martin Secker.

Etudes sur le théâtre contemporain. — Voici probablement la meilleure étude sur le théâtre français d'après guerre qui ait été publiée à l'étranger. Elle aboutit à rétablir Paris devant l'opinion universelle comme capitale de l'art dramatique. Elle émane d'un critique anglais qui, rencontre singulière, est aussi riche en idées générales qu'en vues personnelles. Son auteur a naguère manié la fêrule dramatique dans le *Times*. Depuis plusieurs années, la Société des Nations lui a ouvert son plantureux giron, et c'est de Genève qu'à ses heures de loisir il surveille le théâtre européen.

La mariée n'est jamais trop belle. Nous serions bien difficiles si nous n'acceptons avec une discrète fierté l'hommage de M. Palmer. Je connais, pour l'avoir provoquée en Angleterre, la réaction secrète que suscite chez les indigènes tout étranger s'avisant de découvrir une beauté de chez eux. Ou bien on dit : « Ce n'est pas si beau que ça ! » Ou bien : « Il faut être d'ici pour en juger ! » Nos voisins sont trop sportifs pour céder en public à ce mouvement. Et nous, dans le cas présent, aurions

mauvaise grâce à y sacrifier. Car nul peut-être en France ne connaît mieux que M. Palmer la jeune équipe française du théâtre contemporain. On peut discuter ses raisons, pas ses renseignements.

Il ne nous apprend point qu'une véritable renaissance dramatique s'est produite en France depuis la guerre. Mais il souligne avec raison qu'elle s'accompagne, comme toute renaissance, d'une curiosité universelle. Réalisons-nous par exemple qu'en cinq ans. Shakespeare a été repris deux fois plus souvent à Paris qu'à Londres ? L'exotisme de notre théâtre est flagrant. Témoin le projet d'une Comédie-Etrangère à côté de la Comédie-Française.

De grands acteurs, directeurs et « producers » Gémier, Pitoëff, Baty, Jouvet, Cocteau, Dullin, ont puissamment travaillé à l'actuelle résurrection du théâtre français. Mais l'initiative vient des « jeunes auteurs » (pas tous auteurs jeunes) qui forment l'école sans doctrine du nouveau théâtre. M. Palmer en étudie spécialement une demi-douzaine : Pirandello, Lenormand, Jean-Jacques Bernard, Jean Sarmant, Jules Romains, Paul Géraudy. Une autre demi-douzaine, non moins significative, figure aussi dans son livre : Vildrac, Pellerin, Savcir, Amiel, Marcel Raynal, Achard. Ceux qui ne sont pas nommés respirent néanmoins dans ces pages, où pénètre leur esprit : Stève Passeur, Jean-Richard Bloch, Bernard Zimmer, sans compter maint autre.

Ne point se méprendre sur le sens de cette idée de « résurrection ». M. Palmer sait fort bien que, sur vingt théâtres qui comptent, quinze au moins vivent sur des formules anciennes. Mais c'est des cinq autres qu'émane la direction, que vient l'exemple. Il est très loin de dénigrer la perfection qu'ont réalisée dans leur genre les grands constructeurs d'avant-guerre, mais découvre dans leurs productions nouvelles l'influence manifeste de la génération d'après-guerre.

Cette génération ne prêche rien, ne dénonce rien, du moins ouvertement. Elle n'a pas de doctrine morale ou sociale. Elle a cru voir l'univers sombrer, après une grande convulsion, dans un chaos tragi-comique. La science ne promet plus de certitude, mais raille ses propres superstitions, et l'ambiguïté, la relativité de son attitude devant les problèmes de la vie décourage jusqu'aux mythomanes. La psychologie aboutit à l'inconsistance, à

la discontinuité du moi. Rien n'est ce qu'il semble. « Tout est possible et tout le monde a raison. » A quoi bon les criaileries, la propagande ? Voyons et sourions, disons et passons. Il est vain même de tendre le miroir à la nature humaine, car qu'est-ce que la *nature* humaine, qu'est-ce que la *réalité* du moi ?

M. John Palmer étudie successivement les théâtres de Pirandello, ou l'énigme de la personnalité, de Jean-Jacques Bernard ou l'expression de l'inexprimable, de Lenormand ou la recherche des forces cachées, de Jean Sarment ou le romantisme clairvoyant, de Jules Romains ou la satire intégrale, de Paul Géraldy ou le mystère sexuel. Ce ne sont là que des titres, des étiquettes, non point des définitions qui épuisent leur objet. Et, sous ces têtes de chapitre, viennent se ranger d'autres auteurs, d'autres œuvres.

Pirandello, tel que le voit M. Palmer, jette le gant au théâtre d'idées légué par l'avant-guerre. Il montre dans *Six Personnages et Henri IV*, « des hommes et des femmes moins réels en apparence que des personnages dans une pièce, que les illusions d'un fou, que les tranquilles figures de l'histoire ». Il fait « non point ses hommes et ses femmes moins réels que ses fictions, mais ses fictions plus réelles que des hommes et des femmes ». Son sujet, c'est toujours « la personnalité profonde mais secrète de ses créations, en conflit avec l'idée que d'autres en peuvent avoir, ou avec des conditions sociales qui leur imposent des attitudes irréelles, ou avec leurs propres pensées et paroles qui sont en désaccord avec leur être caché ». Il s'oppose de la sorte à la littérature d'utopie et de dialectique, qui tient l'homme pour connu, met son avenir en théorème, et, sans souci du mystère intérieur, prévoit tout, explique tout avec une certitude agressive. (Cf. le théâtre de Shaw, le roman de Wells.) Qu'est-ce que l'homme ? Où est la personnalité ? Qu'est ce qui reste identique en dépit des réflexes ? En fin de compte, qu'entendez-vous par vérité ?

J.-J. Bernard représente une autre tendance, issue de la précédente et sensible partout. Il ne faut pas dire que le théâtre est l'art de l'inexprimable et de l'inexprimé. Ce serait une sottise. L'objet même du drame est d'exprimer des émotions et des idées. Mais comment ? Pas par des discours *extérieurs* au public, qui ne font que lui « plaquer » la rhétorique et la dialectique de

l'auteur. L'art dramatique est de créer des situations, de suggérer des émotions qui, une fois réalisées, parlent toutes seules, se prolongent dans l'âme du spectateur. Qu'il cesse d'être passif. Le déclenchement d'un monologue intérieur et passionné, voilà ce qu'il faut entendre, suivant M. Palmer, par la théorie du silence. C'est dans cet esprit qu'il analyse le *Printemps des Autres*, *Martine*, *l'Invitation au Voyage* et *l'Âme en peine*.

Dans toute cette partie de son livre, il montre la littérature dramatique de notre temps en réaction contre la tendance utopique à tout exprimer, la verdeur logique, l'esprit de propagande, qui sont au fond, par exemple, du théâtre de Shaw, du roman de Wells. L'œuvre de Lenormand le conduit plus loin. Il y retrouve le thème du *mal actif et gratuit* qui joue un tel rôle dans le roman contemporain.

Pour Shaw, pour Wells, le mal est, avant tout, une erreur, une bêtise, qu'il suffit d'expliquer pour l'anéantir. Donnez encore dix mille ans à l'homme et de justes lois, émancipez son intelligence, et l'évolution créatrice le conduira vers le « toujours à mieux » que proclament telles boîtes de sardines. Un jour, il n'y aura plus de mal, ni de malheur. C'est l'esprit du « progrès ».

Ce n'est pas celui de la sagesse. Même l'Évangile et saint-Paul avouent que le mal existe en soi pour soi, non comme condition du bien, élément d'harmonie, destiné à se résoudre en accord parfait, mais comme force active, autonome et autochtone. Le Diable est vivant.

Iago est Iago. S'il était permis de fouiller un auteur pour lui arracher son secret, on pourrait dire que, pour Lenormand, la justice et l'injustice sont, au même degré, des inventions de l'homme auxquelles l'univers est indifférent.

Comme le disait Paul, « c'est la loi qui fait le péché ». Plus vous essayez d'extraire et d'expliquer, de définir et de défendre, plus vous remuez d'eau trouble.

Les mots font le mal. La pensée humaine sondant l'humanité est néfaste, impie, trompeuse. Ou bien, dans son impertinence, elle nous voile la réalité qu'elle essaie de démasquer. Ou bien elle essaie, consciemment ou non, de l'esquiver.

La littérature romantique est, par définition, à côté.

Dans le *Mangeur de Rêves*, la *Dent Rouge*, *l'Homme et ses*

Fantômes, l'Ombre du Mal, M. Palmer trouve tout cela. Et autre chose encore, savoir que M. Lenormand est, *noteas volens*, un moraliste, car il montre partout des « personnages cherchant dans le mal la source d'un bien plus intense qui, en fin de compte, se trouve n'être qu'une abominable illusion ». Et voilà pour la psychanalyse. Au reste, cette dissection partielle de Lenormand n'est point présentée comme une totale explication.

Jean Sarment est le romantique clairvoyant, sans l'illusion de la perfectibilité. Le romantisme d'après-guerre paraît, en effet, restaurer le héros, mais dire en *aparte* : « Pauvre type. » Le héros sait que sa couronne est une *Couronne de Carton*. Les titres : *Pêcheur d'Ombres, Je suis trop grand pour moi*, caractérisent fort bien ce personnage.

A la conception de la vie comme un processus organisé, donnant libre carrière à l'esprit humain pour s'exprimer dans ses relations sociales, est en train de se substituer une idée de la vie comme *limite* et comme tyrannie, hors de laquelle l'esprit humain est poussé à s'évader en s'émancipant.

Aussi la satire dramatique ne s'attarde pas à vitupérer, ne se prend pas elle-même au sérieux, franchit allègrement les limites du vraisemblable, se double d'une irrépressible fantaisie et n'en est que plus efficace. C'est ainsi que Don Quichotte et Pantagruel apparurent d'abord, aux contemporains de Cervantès et de Rabelais. *Knock* et *Le Trouhadec* ont un peu du même sang. Et il y a, tout de même, un riche fond de réalité classique sous cette satire, en apparence irresponsable.

Enfin, le mystère sexuel. M. John Palmer démontre que la peinture de l'amour en soi, pour soi, n'a fourni que très peu de sujets au théâtre traditionnel. La possession obtenue, le mariage fait, l'amant satisfait ou disparu, la pièce est finie. C'est là qu'elle commence pour maint auteur de nos jours, notamment Vildrac (*Madame Béliard*) et Paul Géraudy. La relation sexuelle n'est plus seulement le moteur, mais le corps même, l'objet et le sujet du drame. La question n'est plus de savoir si l'on s'embrassera, mais ce qu'implique l'embrassade et la suite, et *comment* deux êtres vivront ensemble, ou à part, sous la tunique d'Eros. L'amour est l'étoffe du drame, pas seulement son prétexte. Et, de l'ensemble des œuvres étudiées, M. Palmer retient la conclusion du second acte de *Robert et Marianne* : « L'homme et la femme ne s'aiment pas vraiment... On ne s'aime peut-être jamais. »

Voilà un bien long article. Je n'ai pourtant pas fait justice à toutes les idées de M. Palmer. On peut, sans les épouser, apprécier leur richesse, éprouver leur vigueur. Il a dû frapper fort pour faire entrer dans l'opinion britannique, faussée par de tendancieuses appréciations, une notion plus juste du nouveau théâtre en France. Il y a, en Angleterre, un certain critique qui manque rarement l'occasion d'être injuste pour ce qui est français. Quand il troussera un livre comme celui de M. John Palmer, nous le prendrons au sérieux.

ABEL CHEVALLEY.

LETTRES ITALIENNES

Mario Puccini : *La Vera Colpevole*, éd. Vecchioni, Aquila. — Silvio Trenga : *Io Sono Anteo*, éd. E. Loescher, Rome. — Luigi Bellini : *L'Illusione dell'Amore*, éd. Carra Rome. — Sur la renaissance des mètres classiques dans la poésie italienne. — Lanza Del Vasto : *Conquista di Vento*, éd. Vallechi, Florence. — Massimo Coronaro : *L'Offerta*, éd. Vallechi Florence. — Lionello Fiumi : *Tutto Cuore*, éd. Alpes, Milan.

Le dernier livre de Mario Puccini, un recueil de nouvelles, **La Vera Colpevole**, est dédié à Valéry Larbaud en souvenir d'une excursion faite de compagnie à Recanati, patrie de Leopardi. L'épigraphe, faite de trois vers de la *Ginestra*, explique clairement que cette véritable coupable de la destinée malheureuse des hommes n'est autre que la nature. Et dans la courte dédicace, Mario Puccini tient à déclarer que son livre, *au moins dans l'esprit, est léopardien*. L'influence de Leopardi sur une partie des écrivains de l'Italie d'aujourd'hui, alors que d'autres groupes sont à l'opposé de cet esprit, aurait de quoi surprendre un observateur superficiel. On peut en donner une explication, mais il faut la prendre d'assez loin. C'est pourquoi je l'ajourne.

D'ailleurs le léopardisme actuel est loin d'embrasser tous les termes de son modèle. Le pessimisme, ou plus exactement le scepticisme de Leopardi, était largement cosmologique et métaphysique. Il apparaît aujourd'hui transposé dans la psychologie; et à cet égard, le nouveau recueil de Mario Puccini est caractéristique. Des critiques, commentant l'œuvre de l'auteur de *La Vierge et la mondaine* et de : *Où est le péché est Dieu*, ont rappelé les nouvelles de Poe, de Kipling, de Papini. Ces analogies sont vraies, malgré leur apparente contradiction. Les personnages de Puccini ne sont pas des cérébraux, ils ne raisonnent pas

sur eux-mêmes. Ce sont la plupart du temps des êtres simples à qui la réalité finit par révéler toute l'étendue non de leur infélicité, comme chez Leopardi, mais plutôt de leur insatisfaction. *La Vraie Coupable* peut être considérée comme l'exemple le plus probant de cette révélation qui va se faisant dans ces esprits inquiets au cours d'une analyse serrée et très subtile. Le résultat de ces expériences arrive presque toujours à les déconcerter ; même lorsqu'il s'agit, comme dans le cas de Giovannino Bordiga, de représailles sous forme de farce rustique qui ne réussissent pas.

Le livre de Silvio Trenga, **Io sono Anteo**, est rempli aussi d'une certaine inquiétude léopardienne. Là, elle nous embarrasse plutôt, malgré l'art que l'auteur a mis à l'exprimer. Pendant la guerre, il a fait du service sur les navires qui escortaient les convois à travers la Méditerranée. Il a assisté à des torpillages et à des combats de sous-marins. Mais ces terribles scènes sont un peu trop à l'arrière-plan de son tableau, qui est surtout rempli par des analyses idéologiques où le *caro immaginare* tient une grande place. Nous voudrions apprendre autre chose. Il y a un tout petit nombre d'hommes chez qui la pensée est plus intéressante que l'action ; pour la grande masse au contraire, c'est l'action qui vaut le plus, et il est des époques de l'histoire où, pour tout le monde, seule compte l'action. Ici, quelle action il y avait à montrer ! Des centaines de millions d'hommes s'intéresseront aux moindres péripéties de ce grand drame, Silvio Trenga en a vu de ses yeux de particulièrement émouvantes, et il a négligé d'être objectif. Ce défaut ne lui est point particulier. De tous les livres qui ont été écrits sur la guerre, sauf les techniques, je n'en connais qu'un qui soit entièrement objectif : la *Retraite du Frioul*, de Soffici ; et c'est un document d'une grandeur terrible. Malgré cette réserve, *Io sono Anteo* contient des pages fort attachantes.

La même vague mélancolique imprègne le roman de Luigi Bellini : **L'Illusione dell'Amore**. C'est une sorte de frise où court une théorie de jeunes femmes modernes, de toutes conditions, de tous les genres, depuis la jeune fille à marier jusqu'à la demi courtisane. C'est assez léger, assez mousseux. Ces aventures ne sont pas trop appuyées, et c'est ce qu'il faut pour que nous ressentions le plaisir qu'elles peuvent donner, celui que l'on

éprouve à respirer un parfum plus subtil que capiteux et plus fin que recherché.

La renaissance des mètres classiques dans la poésie italienne, surtout de l'endécasyllabe, continue à faire couler beaucoup d'encre. Il est certain que *Pane e Vino* de Papini et l'*Elegia dell' Ambra* de Soffici sont des événements littéraires de premier ordre. Aussi la critique disserte-t-elle à perte de vue sur les endécasyllabes de Parini, de Foscolo, de Leopardi, sur les mètres de Carducci. Nous ne voyons guère, en France, qu'une discussion d'un caractère aussi actuel pût s'établir à propos du vers de Corneille, de Racine ou de Chénier. La prosodie italienne, plus souple et plus riche que la française, a pu se développer sans s'écarter de la tradition, en enrichissant même continuellement cette tradition. Cependant, il faut se garder de conclure trop facilement d'une parenté dans les formes à une identité d'esprit entre les classiques de l'endécasyllabe *sciolti* et leurs continuateurs d'aujourd'hui. Cette confusion a été faite pour l'*Ambra* de Soffici. Elle a eu les honneurs d'une critique de Mussolini en personne, publiée dans le *Tevere*, et dont voici la première phrase : « Élégie pathétique et cependant de forte substance, un peu foscolienne et énormément (*moltissimo*) léopardiennne. » Et à la suite de Mussolini, une grande partie de la critique a appuyé sur des ressemblances d'inspiration, qu'elle s'évertuait à trouver entre les chants de Leopardi et l'élégie de Soffici. Il me semble toutefois que le *moltissimo* de Mussolini dit au moins un superlatif de trop, sinon deux. Personne moins que Soffici n'est éloigné de l'incertitude léopardiennne. Aussi bien dans son art que dans sa vie, il a toujours su ce qu'il faisait et où il allait.

La nostalgie de la jeunesse qui colore son *Ambra* a elle-même pour fruit de solennelles affirmations philosophiques. De même qu'un parallèle entre la Silvia ou la Nerina de Leopardi et l'Elisa de Soffici ne peut être qu'artificiel. Entre les amours du premier et ceux du second, il y a à tout le moins cette petite différence pour laquelle un bon prédicateur anglais remerciait le Seigneur avec tant de reconnaissance. Elle est de première importance.

Cependant, tous les poètes italiens ne vont point aux vers de coupe classique. Ils s'en faut. M. Lanza Del Vasto, dans ses **Conquiste di Vento** luxueusement présentées, fait montre d'un très souple éclectisme. S'il tend parfois aux formes traditionnelles,

il se meut plus volontiers dans le faire libéré des épigones du futurisme. Dans la *Fontaine Nocturne*, on perçoit un écho de Palazzeschi. L'auteur lui a dédié une autre pièce, *Gli anelanti*, où l'on imagine des impressions de noctambulisme florentin communes aux deux poètes. Il n'est pas jusqu'à la large fluidité de la forme d'Annunzio dont il ne soit possible de retrouver des traces chez Lanza del Vasto. Dans *Le Miroir*, il a traité avec un rare bonheur de rythme le vers martellien, notre alexandrin adapté à la prosodie italienne. Enfin plusieurs pièces, telles que la *Tête de Mort*, sont d'une belle venue, d'une inspiration aussi sévère de style que de pensée. Dans une dissertation d'esthétique qui termine le volume, *Examen de conscience*, Lanza Del Vasto explique les raisons qui l'ont guidé dans le choix de ses rythmes. Les idées sont intéressantes et se relient à tout le mouvement critique qui se fait aujourd'hui en Italie sur les formes de la poésie.

Si nous voulions rappeler un nom à propos de **l'Offerta**, recueil de Massimo Coronaro, peut-être faudrait-il citer Marradi. L'auteur, lauréat du concours de poésie organisé à Florence en 1924 par les Amis du Livre, n'avait pas à rentrer dans la poésie traditionnelle parce qu'il n'en est jamais sorti. Les pièces élégantes et soigneusement limées, qui auraient pu être les contemporaines des *Rime Nuove* de Carducci, ne paraissent point démodées, tant s'en faut. Elles participent à la faveur dont jouit le nouveau classique. Elles en sont dignes, et même de quelque chose de plus.

Lionello Fiumi, lui, reste dans le vers libre. Le quittera-t-il dans ses recueils ultérieurs ? Il y paraît si à l'aise dans son dernier recueil, **Tutto Cuore**, qu'il est permis d'en douter. En veine de rapprochements, après avoir rappelé Léopardi, d'Annunzio et Marradi, nommerions-nous Aleardi après avoir lu *Tutto Cuore* ? Ce serait faux et injuste. Si cette suite de poésies chante les épisodes idéalisés d'un amour adultère, elle a du nerf, de la sensibilité, et elle est toute colorée d'une sensualité qui ne cherche pas l'effet. La *Maison ignorée*, parmi tant d'autres, est construite sur une émotion sincère qui dédaigne tout vain artifice littéraire. La critique a déjà noté comment l'art de Lionello Fiumi, à chaque nouveau recueil, allait s'épurant d'une couleur trop extérieure. Dans *Tutto Cuore*, il n'en reste plus du

tout. L'inspiration est directe et ne cherche pas à s'orner de détails qui en affaibliraient l'accent. Cette simplicité voulue arrive à une grande intensité d'expression, et la pièce intitulée *Testament* est, à cet égard, une très belle chose, une pièce qui figurerait avec honneur dans une anthologie de poésies amoureuses. N'est ce point encore là une sorte de classicisme ?

PAUL GUITON.

LETTRES ESPAGNOLES

Francisco Madrid : *Sangre en Atarazanas*, Lopez, Barcelone ; Beltran, Madrid. — Les chroniques de E. Gimenez Caballero. — Julio Alvarez del Vallo : *La Nueva Rusia*, Espasa-Calpe. — Soledades de Gongora, editadas por Damaso Alonso, « Revista de Occidente ». — G. Marañon : *Tres Ensayos sobre la vida sexual*, Biblioteca Nueva. — Oliveira Martins : *Historia de la Civilizacion Iberica*, Mundo Latino. — Memento.

Le journalisme espagnol compte à l'heure actuelle une belle équipe de jeunes gens cultivés, vifs, ouverts à toutes les idées et à tous les spectacles.

Francisco Madrid, l'un des plus jeunes d'entre eux, vient de publier, sur la vie des bas quartiers de Barcelone, **Sangre en Atarazanas**, un de ces livres sans littérature où la littérature espagnole excelle. Ici, en effet, plus près de Baroja que de Carco, on goûte le plaisir d'échapper à une sorte d'étroite politesse du style et de la langue et de se lancer à l'aventure, parmi les choses vues et les choses palpables, en compagnie d'un camarade sans prétentions, qui écrit comme les mots lui viennent et qu'enivre seulement l'amour de la vie. Et voilà que son livre est l'un des plus dramatiques qui soient et qu'on n'en peut abandonner la lecture. Il s'ouvre sur un pathétique impromptu que bien des conteurs et bien des romanciers envieraient à Francisco Madrid. Rien de plus rapide, et de plus réussi que le raccourci de ces premières pages : ce meurtre, dans le silence et la solitude d'un coin de rue, et la disparition brusque des deux assassins, engloutis aussitôt dans le mystère de l'énorme capitale et dans cette confusion romanesque où se mêlent policiers et anarchistes, mouchards et agents provocateurs. Tout le reste du livre est d'ailleurs à l'avenant, vivant, pittoresque, mouvementé. Une inlassable curiosité nous présente, sans longueur aucune, sans artifice d'aucune sorte, les personnages et les lieux les plus extraordinaires. Dans ces genres, si excitants pour l'esprit, que

sont le reportage et le feuilleton, Francisco Madrid peut se créer une place de premier ordre. Il a toutes les qualités requises pour cela : la passion, la concision, la sincérité, la loyauté.

§

E. Gimenez Caballero, l'un des fondateurs-directeurs de la *Gaceta Literaria*, inaugure avec ses *Carteles* (Espasa-Calpe) une nouvelle présentation de la chronique littéraire : la chronique-affiche. Les schémas et les graphiques aux couleurs éclatantes et d'une éblouissante volubilité de lignes par lesquels il résume tel dernier livre paru ou tel problème intellectuel à la mode sont infiniment divertissants.

Par ailleurs, E. Gimenez Caballero est l'un de ces charmants et vigoureux esprits qui ont le plus contribué à faire remonter, dans les préoccupations de la jeunesse actuelle, les valeurs populaires. Avec une sorte de franche allégresse, Gimenez Caballero chante la louange des courses de taureaux, des castagnettes et de la Vierge, voire des Assomptions de Murillo, bref de toute cette Espagne pittoresque que les générations précédentes avaient voulu oublier et faire oublier au monde, mais qu'une jeune Espagne bien européenne peut à présent intégrer en toute liberté. Ces goûts et ces modes suivent d'ailleurs un rythme éternel qui n'étonnera aucun spectateur objectif.

§

Julio Alvarez del Vayo, un des meilleurs grands reporters espagnols, a publié, il n'y a guère de temps, un excellent panorama de la Russie bolchévique. Tout est clair, bien composé, impartialement vu dans ce vaste tableau qui embrasse des événements si confus, dans lesquels il semblait qu'on ne pourrait jamais introduire quelque netteté. Les chapitres de ce livre sont bien ordonnés, aucun des aspects de la question n'est oublié, tout se range ici avec cette simplicité apparente qui est souvent un signe de profondeur. Les portraits des différents acteurs du drame révolutionnaire sont dessinés à grands traits précis. Les événements sont résumés en raccourcis complets et qui satisfont la curiosité la plus chatouilleuse.

§

La jeune Espagne s'apprête à fêter comme il convient le tricentenaire de Gongora et, en somme, sa résurrection. Aussi voit-

on sortir d'un peu partout des éditions de ces poèmes si longtemps oubliés sous la même poussière dédaigneuse qui déroba à la compréhension publique les toiles les plus glorieuses du Greco.

Damaso Alonso vient de donner à la « Revista de Occidente » une excellente édition des **Solitudes**. La préface dont il a fait précéder ces chants immortels (le plus grouillant album de formes que le baroque ait jamais fourni) condense en une série d'essais brefs et parfaits les différents motifs qu'un esprit bien né peut avoir d'aimer et d'admirer un art aussi singulier. Enfin Damaso Alonso, digne successeur des exégètes du xvii^e siècle, a fait suivre le texte gongoresque d'une traduction en prose, guide précieux qui fait penser également aux interprétations que M. Thibaudet donna, chez nous, de certains poèmes de Mallarmé.

C'est grâce à des travaux de cette ferveur et de cette délicatesse que les inventions du cygne de Cordoue s'inscrivent dans notre mémoire et viennent enrichir de leur multiplicité, de leur noblesse, de leur magnifique subtilité, nos ressources spirituelles. Quelque chose s'ajoute aux images que nous nous formions de la beauté. L'esprit qui a longtemps médité l'architecture des *Solitudes*, qui a considéré leurs lumières, leurs couleurs, leur étonnant dynamisme, se trouve fortifié et rénové comme après un voyage à l'Acropole ou à la Chapelle Sixtine. Il y a là pour le goût et l'imagination une nourriture puissante d'une saveur toute nouvelle.

§

C'est une des figures les plus attachantes du monde intellectuel madrilène que celle du Dr G. Marañon, auteur de diverses études sur le problème des glandes à sécrétion interne et qui, par ses études de la vie sexuelle, a collaboré à cette sorte de travail en commun par lequel divers esprits — entre autres Perez de Ayala — tentent de dégager la figure de Don Juan et la signification profonde de ce mythe national. La parution de la seconde édition des **Trois Essais de la vie sexuelle** est un succès assez extraordinaire — étant donné l'indifférence générale du public espagnol envers ce genre d'ouvrages — pour qu'on le note avec plaisir. C'est par des livres de cette sorte et grâce à l'action d'hommes aussi généreux et aussi lucides que le Dr Gregorio Marañon que la vie sociale espagnole sortira un jour de cette ornière de routine et de vulgarité où elle se traîne. J'ai souvent marqué l'opposition étrange qui sépare l'indépendance et la vi-

gueur de l'individualisme espagnol de cet aspect pédestre et provincial qu'affectent les mœurs générales de ce pays contradictoire. Je n'ai jamais pensé que l'élite puisse gagner quelque chose à se trop européeniser ; mais pour ce qui est de la masse espagnole, une sorte de réforme morale est à souhaiter, à quoi les enseignements d'un Dr Marañón peuvent être un excellent entraînement.

§

José Albiñana Mompo a traduit pour la maison d'éditions *Mundo Latino* l'admirable **Histoire de la Civilisation ibérique**, d'Oliveira Martins, le grand écrivain portugais. C'est là une des plus belles synthèses que l'on ait jamais faite du génie péninsulaire, et qui s'accroît de cet intérêt que l'apport lusitanien, dans la formation de ce génie, n'est pas négligé ainsi qu'il arrive trop souvent. L'Espagne se devait de posséder dans sa langue ce monument élevé par la nation-sœur à la gloire de leur pensée et de leur histoire communes.

MÉMENTO. — Jorge Guillen a fondé à Murcie un bulletin poétique, *Verso y Prosa*, qui est, selon l'expression consacrée, d'une très haute tenue littéraire. On y trouve les noms des meilleurs jeunes poètes : Chabas, Gerardo Diego et le même Jorge Guillen. Un des derniers numéros était consacré en grande partie à ce curieux peintre anglais conquis par l'Espagne à la façon d'un Anglais de Gobineau : il s'appelle Cristobal Hall.

JEAN CASSOU

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

- | | |
|---|---|
| Georges Lecomte : <i>Raffaëlli</i> . Avec 40 pl. h. t. en héliogravure; Rieder. 16 50 | <i>nisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile</i> . Tome II : <i>Du XIII^e au XIX^e siècle</i> . Avec de nombr. illustr.; Picard. « » |
| Georges Marçais : <i>Manuel d'art musulman. L'architecture</i> . Tu- | |

Ethnographie, Folklore

- | | |
|---|--|
| L'Escoutaire : <i>Saint Guilhem le désert, guide. Les gorges de l'Erau, le village, les environs. Histoire, curiosités, légendes, folklore</i> . Avec 27 croquis de l'auteur; Impr. Montane, Montpellier. « » | A. C. Haddon : <i>Les races humaines et leur répartition géographique</i> , édit. corrigée et augmentée par l'auteur, traduite par A. van Gennep. Avec 12 pl. h. t.; Alcan. 30 » |
|---|--|

Histoire

- Raymond Recouly : *La troisième république*; Hachette. 20 » 27, 28, 29 juillet 1830. (Coll. *Récits d'autrefois*); Hachette. 6 »
 Paul Reynaud : *Les trois glorieuses*,

Linguistique

- Et. Le Gal : *Ne confondez pas...*, étude de paronymes. Préface de L. Clédat; Delagrave. 9 »

Littérature

- Anciens poèmes chinois d'auteurs inconnus*, traduits par Tsen Tsomming; Leroux. 20 » René Herval : *Le dernier roman de Byron*; Peyronnet. 4 »
 Georges Barbarin : *Le livre de l'eau*; Flammarion. 12 » Francis Jammes : *Lavigerie* (Coll. *Les grands cœurs*); Flammarion. 12 »
 Léon Deffoux : *J.-K. Huysmans sous divers aspects*, notes, textes oubliés, références et bibliographie. Avec 4 lithographies d'Odilon Redon; Crès. » Kou-Houng-Wing : *L'esprit du peuple chinois*, traduit de l'anglais par P. Rival. Préface de Guglielmo Ferrero; Stock. 12 »
 Ernest Delahaye : *Les Illuminations et Une Saison en enfer de Rimbaud*; Messein. 10 » Prince de Ligne, 1735-1814 : *La douceur de vivre*. Introduction de Raymond Recouly; Edit. de France. 30 »
 Divers : *Poèmes et proses à dire*, recueillis par J. Dubois; Stock. » Henri Malo : *La duchesse d'Abrantès au temps des amours*. Avec 5 portraits; Emile-Paul. 12 »
 René Fernandat : *Paul Valéry*, essai. Portrait par Daniel Némoz. Dessins de Jos Julien; Le Pigeonnier, Saint-Félicien-en-Vivaraire, et Maison du Livre, Paris. » André Maurois : *La vie de Disraëli*. (Coll. *Vies des hommes illustres*, n° 8); Nouv. Revue franç. 12 »
 Maurice de Fleury : *Le médecin*. (Coll. *Les caractères de ce temps*); Hachette. 6 » Péchon de Ruby : *La vie généreuse des mercelots, gueux et boesmiens*, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, mis en lumière par M. Péchon de Ruby, gentilhomme breton, ayant été avec eux en ses jeunes ans, où il a exercé ce beau métier. Plus a esté adiousté un Dictionnaire en langage blesquien, avec l'explication en vulgaire. Introduction par Maurice Chevalley; Stendhal et C^{ie} (Rasmussen). »
 Paul Fort et Louis Mandin : *Histoire de la poésie française depuis 1850*; Flammarion. » Charles Péguy : *Lettres et entretiens*. Cahiers de la Quinzaine, 18^e série, n° 1; Artisan du Livre. »
 Edmond de Goncourt : *Mademoiselle Clairon*, d'après ses correspondances et les rapports de police du temps. Edit. définitive publiée sous la direction de l'Académie Goncourt; Flammarion et Fasquelle. 13 » Jacques Rivière : *Quelques progrès dans l'étude du cœur humain*. (Cahiers d'Occident n° 4); Libr. de France. »
 Remy de Gourmont : *Promenades littéraires, VII^e série. (Les enquêtes littéraires en 1905. Sur l'art nouveau en 1912. Deux préfaces. Copeaux. Les critiques du jour. Nouvelle suite d'Epilogues, 1895-1904)*; Mercure de France. 12 » J.-H. Rosny aîné : *Mémoires de la vie littéraire : L'Académie Goncourt. Les Salons. Quelques éditeurs*; Edit. Crès. 12 »
 André Hallays : *Les solitaires de Port-Royal*. Avec 3 grav. h. t.; Plon. 9 » Jean Rostand : *Le mariage*, notes et maximes; Hachette. 5 »
 Fernand Hayward : *Le dernier siècle de la Rome pontificale, I : Clément XIV, Pie VI, Pie VII, 1769-1814*. Avec 8 illust. h. t.; Payot. 15 » Alphonse Séché et Jules Bertaut : *La passion romantique. (Antony-Marion Delorme. Chatterton)*; Fasquelle. 12 »

- Léon Treich : *L'esprit de Pierre Véron*. (Coll. d'Anas, n° 24);
Nouv. Revue franç. 6 »
Drame de la Solitude); Renaissance du Livre. 10 »
Docteur Paul Voivenel : *Les belles-mères tragiques*. (De Phèdre au
Richard Johnson Walker : *Les catalogues varroniens*; Ficker. « »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- B. Cloche : *Révolution et nouveautés de la Grande Guerre*. Lettre-préface de M. Joseph Bédier; Berger-Levrault. 10 »

Philosophie

- Xéna Atanassievitch : *L'atomisme d'Épicure*; Presses universitaires. « »
de l'induction. Préface de M. André Lalande; Alcan. 12 »
Emile Boutroux : *Des vérités éternelles chez Descartes*. Thèse latine traduite par M. Ganguilhem. Préface de M. Léon Brunschvicg; Alcan. 12 »
Djémil Saliba : *Étude sur la métaphysique d'Avicenne*; Presses universitaires. « »
Ernest Seillière : *Morales et religions nouvelles en Allemagne*. Le Néo-romantisme au delà du Rhin; Payot. 25 »
Maurice Dorolle : *Les problèmes*

Poésie

- François Coppée : *Vers d'amour et de tendresse*, publiés avec une préface par Jean Monval; Lemerre. « »
Fagus : *Le Sacre des Innocents*; Bernouard. « »
Pierre Guédy : *Le jardin sans clef*; Messein. 12 »
Fernand Laplaud : *Le carnaval des heures*. Préface de Valentin Bresle; Mercure de Flandre, Lille. « »
Louis Mandin : *La caresse de Jouvence*; Messein (Coll. La Phalange). 10 »
Pierre Menanteau : *Ce joli temps de demoiselle*; chez l'auteur, 54, rue Théophraste-Renaudot, Poitiers. « »
Félix Rose : *L'amour vainqueur*; Figuière. 10 »
Gabriel Tallet : *Au seuil de ma maison*; Edit. Radot. « »
Léon Uhl : *Odyll*. Avec une présentation de Paul Fort; Figuière. 10 »

Politique

- Général G. Becker : *L'Alsace-Lorraine*. Réassimilation. Réintégration. Défauts; Berger-Levrault. 3 »
André Duboscq : *Le problème du Pacifique*; Delagrave. 7 »
Casimir Swogorzewski : *La Pologne restaurée*. Préface de M. Auguste Gauvain. Avec 22 portraits et 10 cartes; Gebethner et Wolff. « »
André Tardieu : *Devant l'obstacle*. *L'Amérique et nous*; Emile-Paul. 15 »
La Catalogne rebelle, tout le procès des conjurés catalans, précédé d'une notice sur la Catalogne et son mouvement national et suivi de quelques documents officiels; Agence mondiale de librairie. 18 »

Questions médicales

- Divers : *L'examen médical en vue du mariage*; Flammarion. 12 »
d'Henri Martin; Impr. Chastanier, Nîmes. « »
Docteur E. Granon : *L'enseignement clinique à la Faculté de Montpellier*. Préface de M. Paul Delmas. Bois gravés primitifs
Dr E. Minkowski : *La Schizophrénie*, psychopathologie des schizoïdes et des schizophrènes; Payot. 20 »

Questions religieuses

- James George Frazer : *Les dieux du ciel*, traduit de l'anglais par Pierre Sayn; Libr. de France. 18 »

Roman

- Guillaume Apollinaire : *Le poète assassiné*, nouvelle édition; Le Sans Pareil. 12 »
- Bernard Audry : *La danse sur la cime*; La Lutèce. 12 50
- Henry Cléry : *Nailé Hanoum, capitaine turque*. (Coll. Les chefs-d'œuvre du roman feuilleton); Nouv. Revue franç. 8 »
- Divers : *Les conteurs du vieux-logis*; Messageries Hachette. « »
- Francis Gérard : *Les dragons de vertu*; Kra. « »
- Pierre Girard : *Connaissez mieux le cœur des femmes*; Kra. 13 50
- Julien Green : *Le voyageur sur la terre*. Avec un portrait de l'auteur par Jean Cocteau, gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. « »
- Gyp : *Madame Guérande*; Flammarion. 12 »
- Eugène Jollière : *Un chaste*; Lemerre. « »
- Hélène Lemery : *Bérangère ou la Symphonie amoureuse*; Albin Michel. 12 »
- René Maran : *Djouma, chien de brousse*; Albin-Michel. 12 »
- Jean Marquet : *La jaune et le blanc*, roman de mœurs indochinoises; Monde moderne. « »
- Jean Mauclère : *La fille du Haff*; Dunod. « »
- Martin Maurice : *Nuit et jour*; Nouv. Revue franç. 12 »
- Marcel Millet et Paul Pitch : *Le centurion du Mont Pezou*; Cahiers Hbres. 9 »
- J. Munoz-Escamez et A. Munoz-Perez : *Le roi de la Sierra et le tempranillo*, édition française par Gaston Danville; Payot. 15 »
- Georges Poulet : *Autour d'une femme sous les tropiques*; Albin-Michel. 12 »
- André Ranson : *Esther Matalon*; Figuière. 12 »
- Noëlle Roger : *Le livre qui fait mourir*; Calmann-Lévy. 9 »
- Ida R. Sée : *Le miracle de l'eau*; Figuière. 9 50
- George Soulié de Morant : *Ce qui ne s'avoue pas, même à Shanghai, ville des plaisirs*; Flammarion. 12 »
- James Stephens : *Mary Semblant*, traduit de l'anglais par Abel Chevalley. Préface inédite de l'auteur; Rieder. 12 »
- Antoine Zary : *Gorka la bien-aimée*; Edit. Radot. 10 »

Sciences

- Havelock Ellis : *L'éducation sexuelle (Etudes de psychologie sexuelle, VII)*, édition française revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. van Gennep; Mercure de France. 18 »

Théâtre

- Jean-Jacques Bernard : *Théâtre. (Le Secret d'Arvers. Denise Murette. L'âme en peine)*; Albin-Michel. 12 »
- Remy Montalée : *Théâtre en un acte. (Les fous. Le châttiment. La demande. L'éternelle comédie. En collaboration. L'illustre Gaudissart (d'après Balzac)*; Figuière. 12 »

Varia

- William Savage : *Manuel de langue anglaise. Grammaire et prononciation*; Payot. 20 »

Voyages

- Maurice Wullens : *Paris, Moscou, Tiflis*. Préface de Henri Guilbeaux; Les Humbles. 10 »

MERCURE.

ÉCHOS

Le vingtième anniversaire de la mort de J.-K. Huysmans. — L'inauguration du monument Léon Cladel. — Mort de Marc Lafargue. — Prix littéraires.

— A propos de la publication de lettres de Paul Gauguin. — Sur un article attribué à Buloz. — Une réplique de M. André Rouveyre. — Une ballade inédite de Jules de Marthold. — De la variété des comptes rendus. — Le Sottisier universel. — Publications du Mercure de France.

Le vingtième anniversaire de la mort de J.-K. Huysmans. — La seconde semaine de mai fut une « Semaine de J.-K. Huysmans » : les amis de l'écrivain et la municipalité parisienne célébrèrent dignement le vingtième anniversaire de sa mort.

Le samedi 12, c'est-à-dire le jour même de cet anniversaire, une messe fut dite en l'église Saint-Séverin, par M. l'abbé Mugnier, en présence de la famille, des membres de la Société J.-K. Huysmans et d'un grand nombre d'admirateurs connus et inconnus. M. l'abbé Henri Bremond donna l'absoute.

Après la cérémonie, les assistants se rendirent au cimetière Montparnasse où se trouve, dans la deuxième division, sa tombe. Une couronne de roses et de lilas y avaient été déposée et des anémones recouvraient la dalle de granit. L'abbé Bremond et l'abbé Mugnier s'agenouillèrent et récitèrent le *De Profandis*. Aucune autre parole que cette prière des morts ne fut prononcée.

Le soir, un dîner, suivi d'une assemblée générale, réunit, sous la présidence de Lucien Descaves, membres fondateurs et membres adhérents de la Société.

Réglementairement, précisa le Président, cette assemblée aurait dû précéder le dîner. Mais si nous étions formalistes, nous serions premièrement les amis de Huysmans fonctionnaire, tandis que nous sommes d'abord les amis de sa pensée, de son cœur et de son œuvre, étrangère à la paperasserie...

Il rappela ensuite l'objet de la Société, montra que la vie et l'œuvre de Huysmans font l'objet d'études et de thèses incessantes en France et à l'étranger. « Nous envisageons, dit-il, le moment où un *Bulletin* s'imposera à notre société. »

Le dimanche 15 mai, à 10 heures, une plaque commémorative fut inaugurée, 31, rue Saint-Placide. Elle porte, gravée en lettres de vermillon sur marbre blanc, l'inscription suivante :

J.-K. HUYSMANS
LITTÉRATEUR FRANÇAIS
NÉ A PARIS EN 1848
EST MORT DANS CETTE MAISON
LE 12 MAI 1907

M. Lucien Descaves, prenant la parole au nom de la Société Huysmans, remercia la municipalité parisienne qui n'a pas voulu honorer seulement le romancier et l'autobiographe de sa conversion, mais aussi l'un des historiens pittoresques de la Cité, un de ceux qui connaissent le mieux Paris et qui en a tracé des croquis inoubliables.

Huysmans n'habita cette maison, au cinquième, que du mois d'avril 1904 au mois de mai 1907. C'est peu, c'est assez si l'on considère que l'écrivain y souffrit le martyre. Un mal affreux lui avait sauté à la gorge et le dévorait. Je l'ai vu, là-haut, mourir en détail avec une résignation admirable. Il ne se plaignait pas. Il souriait à nos paroles d'espoir. Il ne répétait plus, comme dans sa jeunesse, le mot de Schopenhauer : « Pour les gens sans le sou, le mieux n'existe pas, seul le pire arrive ». Ce pire était arrivé. Il se soumettait au destin. Et peut-être n'évoquait-il plus Schopenhauer le désenchanté, parce qu'il comprenait que les pauvres et les riches sont égaux devant l'inexorable : la maladie incurable et la mort. Quand il sentit que son heure suprême était venue, il dicta lui-même son faire-part de décès, alluma sa dernière cigarette et s'éteignit avec elle...

Nous n'avons pas voulu que l'inscription placée sur cette maison fût rehaussée d'or. Elle est toute simple comme lui. Il haïssait la tenue de cérémonie. Il cherchait dans la rue à passer inaperçu. Aussi bien, pour le découvrir à la hauteur où nous l'avons mis, il faut lever la tête. Nous n'en demandons pas aux hommes davantage.

M. Pierre Godin, président du Conseil municipal, commentant une phrase dans laquelle Huysmans déclare qu'il y aurait un petit volume à écrire sur chacun des arrondissements de Paris, s'exprima ainsi :

Si le projet ne fut pas strictement exécuté, la promesse ne fut pas reniée, et rares sont les ouvrages où ne se décèle point quelque trace du dessein de jeunesse...

Dans son existence de fonctionnaire ponctuel, c'est la Ville qui tient lieu de foyer. La recherche décevante du restaurant supportable, les péripéties de la lutte avec les innombrables difficultés matérielles dressées devant le vieux garçon, tous ces détails d'une vie étroitement mêlée par le destin à la vie collective prennent sous sa plume l'accent d'une émouvante confession où, par instant, s'exprime l'âme de l'immense agglomération.

Au-dessus du simple sujet des scènes vécues d'« En ménage » et des « Croquis parisiens », si profondément véridiques et humaines, c'est, en effet, l'image de Paris qui, peu à peu, se dégage et s'offre tout entière au lecteur.

L'exactitude, la science du naturaliste ne sont point seulement rehaussées par la truculence du visionnaire. Sans se démentir un instant, elles atteignent au symbolisme par l'enthousiasme et l'amour.

De cet enthousiasme et de cet amour notre Cité a été pour une forte part l'inspiratrice et la bénéficiaire.

M. Paul Bouju, préfet de la Seine, parla de Huysmans, « fonctionnaire ponctuel et pessimiste intégral ». Mais, ajouta-t-il, que les esprits malicieux ne s'avisent pas d'établir une relation de cause à effet entre ces deux constatations :

La vie de bureau n'incline pas forcément à la misanthropie : nul n'ignore que beaucoup de joyeux vaudevilles ont été écrits sur du papier à en-tête officiel, et, pour rester dans le domaine de la pure littérature, l'histoire de l'Hôtel de Ville ou des Ministères rappelle qu'on peut, malgré des occupations adminis-

tratives, rester étincelant et corrosif, comme Rochefort, élégiaque comme Sainmain ou olympien comme Léon Dierx. Il me serait facile d'allonger ce palmarès rétrospectif, si je voulais citer les brillants écrivains qui, à l'Hôtel de Ville même, continuent aujourd'hui la tradition de leurs illustres devanciers.

M. Paul Bouju termina son discours en comparant l'œuvre de J.-K. Huysmans, avant et après la conversion, à un diptyque dont l'antithèse rappelle celle du quartier de Saint-Séverin aux laideurs pittoresques qui entourent un des sanctuaires les plus vénérés de Paris.

C'était bien là qu'il convenait à ses intimes de lui rendre un premier hommage conforme aux souhaits de son cœur apaisé avant l'hommage que lui décerna la ville de Paris.

§

L'inauguration du monument Léon Cladel. — Le monument élevé à Léon Cladel, dans les jardins du Luxembourg, a été inauguré le samedi 21 mai, à 15 heures, sous la présidence de M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique.

M. Paul Doumer, président du Sénat, et un grand nombre de sénateurs et de députés, parmi lesquels toute la représentation parlementaire du Tarn-et-Garonne et des départements voisins, assistaient à la cérémonie.

Une foule nombreuse se pressait dans les allées voisines, foule en grande partie composée d'étudiants qui saluaient d'applaudissements la péroraison des discours.

Le monument en bronze a pour auteur l'un des enfants du romancier, M. Marius Cladel. C'est un des meilleurs morceaux de statuaire du jardin. Il a été érigé de la façon la plus heureuse, sur l'un des parterres bordant l'aile orientale du Palais, la face tournée vers le rond-point du Jardin.

L'écrivain, coiffé de son feutre, est assis sur un banc rustique, le corps un peu penché en avant, la main droite appuyée sur le genou ; un de ses chiens se presse contre lui. Un manteau jeté sur les épaules dessine une ferme draperie fort bien adaptée à l'ensemble.

Sur la face du piédestal cette simple inscription :

LÉON CLADEL
1835-1892

Sur le côté droit, quatre titres choisis parmi les trente volumes de Cladel :

LE BOUSCASSIÉ
LES VA-NU-PIEDS
CELUI DE LA CROIX AUX BŒUFS
OMPDRAILLES, LE TOMBEAU DES LUTTEURS

M. Edouard Herriot, prenant la parole le premier, a souhaité qu'une édition des œuvres complètes de Léon Cladel nous soit donnée : « Une édition complète et une anthologie. L'hommage qui convient le mieux à son génie était sans doute celui de ses enfants. »

M. Louis Cabanes, président de la Société Ingres, au nom de cette association qui groupe à Paris les Tarn-et-Garonnais, et M. Charles Capéran, maire de Montauban, ont exprimé la gratitude de la ville natale de Cladel aux organisateurs de la cérémonie.

M. J.-H. Rosny aîné, dont le discours a été lu par M. Benoît-Lévy, a tracé du romancier quercinois le portrait suivant :

C'était un grand écrivain, un génie libre et ardent ; riche d'imagination, plein de visions magnifiques, charmant pour les jeunes, fraternel pour les déshérités et qui fut loin d'avoir la belle récompense qu'il méritait.

M. Pierre Benoît, vice-président de la Société des Gens de Lettres, tout heureux de placer, comme dans ses romans, une phrase sévère sur Gambetta, s'est réjoui de constater que la cérémonie en l'honneur de Léon Cladel, écrivain de gauche, n'était pourtant pas l'œuvre d'un parti.

M. Léon Riotor, conseiller municipal, a pris le dernier la parole pour apporter au romancier l'hommage de la Ville de Paris.

Des fillettes de l'Orphelinat des Arts déposèrent des gerbes de fleurs au pied du monument. A 16 h. 45, la cérémonie, qui avait été favorisée par le soleil, était terminée. Un banquet organisé par la Société Ingres réunit, le soir, les principaux artisans du bel hommage rendu à Léon Cladel. — L. DX.

§

Mort de Marc Lafargue. — Un poète de valeur, Marc Lafargue vient de mourir. Il était né à Toulouse le 20 mai 1876. Encore collégien, il avait débuté à Toulouse en 1892 par des vers donnés à une petite revue toulousaine, les *Essais de Jeunes*, que dirigeait Emmanuel Delbousquet. Lafargue se mêla au mouvement naturiste, dont on parla vers la fin du siècle dernier. Il fit partie, avec MM. Magre et Viallis, du groupe qui fonda (à Toulouse toujours) la revue *l'Effort* (1896). Il fit des chroniques sur les poètes et la poésie (notamment aux *Marges* en 1911). Il batailla pour la clarté, la netteté, l'harmonie classique. Son talent, comme sa naissance occitane, le classait dans la tradition gréco-latine.

Son principal recueil, *l'Age d'Or* (268 pages) a paru en 1903 aux éditions du *Mercury*. A citer en outre la *Belle Journée* (30 pages à la Librairie de France, 1923). — L. M.

§

Prix littéraires. — « Le grand prix littéraire des industries de luxe », fondé par les journaux « Eve » et le « Grand négoce » et dont

le montant est de 30.000 francs, a été attribué, pour la première fois, à M. Gabriel Reuillard pour son roman *L'Homme nu*.

§

A propos de la publication de lettres de Paul Gauguin.

16 mai.

Mon cher Directeur,

M^{me} Charles Morice proteste contre les accusations portées par Paul Gauguin contre Charles Morice. Comme je me suis abstenu de toute appréciation personnelle et que je me suis borné à reproduire plusieurs lettres du grand peintre, je n'ai rien à répondre à M^{me} Charles Morice... Libre à elle, si elle le veut, de convaincre — par l'intermédiaire d'une table tournante — l'âme de Gauguin que son ancien collaborateur de *Noa-Noa* a toujours agi correctement à son égard !

Mais M^{me} Morice m'accuse assez singulièrement d'avoir plagié son mari... Le titre de mon roman : *C'était le soir des dieux*, aurait été selon elle inspiré par le vers suivant de Morice :

C'est l'heure des dieux, c'est soir des dieux, c'est soir...

M^{me} Morice ignore sans doute que les admirateurs de *Noa-Noa*, quand ils lisent l'œuvre de Gauguin, se gardent bien de mettre le nez dans les vers prétentieux de Morice.

Elle ignore aussi que la phrase : « C'était le soir des dieux », est le commencement d'une prière tahitienne, que l'on trouve dans tous les ouvrages de folk-lore polynésien et notamment dans les *Voyages aux îles du grand Océan* de Moerenhout.

Elle est ainsi conçue : « Sauvez-moi ! Sauvez-moi ! C'est le soir des dieux. Veillez près de moi, ô mon Dieu, près de moi, ô mon Seigneur. Gardez-moi des enchantements, de la mort subite, de maudire et d'être maudit, des secrètes menées et des querelles pour les limites des terres, etc. . . »

Victor Ségalen, dans ces admirables *Immémoriaux*, cita aussi cette prière et Charles Morice — à qui elle n'appartient par conséquent nullement, — n'a eu qu'une originalité, celle de la travestir en charabia :

« C'est soir des dieux ».

Je vous prie de croire, etc.

JEAN DORSENNE.

§

Sur un article attribué à Buloz.

10 mai 1927.

Monsieur le rédacteur en chef,

Bien que j'aie peu de goût pour ce genre de polémique, je ne puis laisser passer, sans la relever, la réponse que M. Boyer d'Agen a cru devoir faire à ma lettre du 10 avril dernier.

De quoi s'agit-il donc ? de savoir si François Buloz a, oui ou non,

signé (pour tromper son public) un article qu'il n'a pas rédigé : Il y a de quoi rire.

Jamais le Fondateur de la *Revue des Deux Mondes* n'a visé à l'homme de lettres, s'il l'eût voulu, je pense qu'il eût pu se servir de sa revue pour publier des travaux à sa guise ? Mais il n'eut jamais pareille ambition.

Or, sur la demande d'un jeune homme fort inconnu (il faut avouer qu'il l'est demeuré) un M. Viale Prela (?), François Buloz, en se servant des confidences du dit jeune homme, publia en 1858 un récit d'aventures, dans la *Revue des Deux Mondes*, qu'il signa de son nom à lui, François Buloz. Il fit d'ailleurs précéder ce récit d'une préface dans laquelle il avertit le public que d'accord avec le héros, « en s'aidant de ses confidences », il a pu rassembler ces quelques pages, qu'il signe à la place de l'autre, il « se substitue donc au véritable héros de cette aventure ».

Mr Boyer d'Agen a cru trouver dans une phrase des armoires de Viale Prela (le jeune homme inconnu) un démenti à la préface de François Buloz ! Le jeune homme n'a-t-il pas écrit en effet : M. François Buloz sur notre prière voulut bien consentir à signer *notre* travail. Nous saisissons cette occasion pour l'en remercier... *notre* travail ? C'est donc le jeune homme qui l'a rédigé et non François Buloz... Victoire ! Voici enfin l'autocrate de la *Revue* en défaut. Il s'est attribué un article qu'il n'a pas écrit, il a voulu tromper ses lecteurs, sa famille, postérité!... et M. Boyer d'Agen de s'écrier :

Qui trompe-t-on ici ?

Encore une fois tout cela est d'un comique achevé.

Où le jeune homme est véritablement l'auteur de : *Scène de la vie romaine*... ou il ne l'est pas. S'il en est véritablement l'auteur, pourquoi diable n'a-t-il pas empêché François Buloz d'écrire sa préface ? S'il n'en est pas l'auteur, la phrase des mémoires ne signifie rien.

Pour ma part, je n'ai aucune raison de douter de François Buloz, et de le soupçonner de ce ridicule « larcin » littéraire. Je connais sa vie depuis A jusqu'à Z, rien dans cette vie ne s'écarte du tableau que j'en ai fait jadis, qui du reste n'a jamais visé au panégyrique, je ne vois donc pas pourquoi j'accorderais plus de foi à la parole de M. Viale Prela, totalement inconnu, qu'à celle de François Buloz.

Les révélations sensationnelles de M. Boyer d'Agen n'ont vraiment aucun intérêt. Il serait fâcheux qu'une vie loyale, qui s'est écoulée au grand jour, ne réponde pas d'un François Buloz, et qu'on lui opposât l'obscurité d'un petit personnage inconnu, qui n'est exhumé aujourd'hui que parce que Buloz, un jour, s'est occupé de lui !

Pour chercher une querelle aussi mesquine à la mémoire du Fondateur de la *Revue*, il faut être totalement dépourvu de tout sens du ridi-

cule. Mr Boyer d'Agen comprendra t-il cette conclusion inspirée par une *franchise toute française* ?

Croyez, Monsieur le rédacteur en chef, à mes sentiments distingués.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

Paris, le 16 mai 1927.

Mon cher Directeur,

Vous voulez bien me communiquer la nouvelle lettre de M^{me} Pailleron. Que de mots, pour nous expliquer que *rédiger* ne veut pas dire *écrire*, dans le vocabulaire particulier de M^{me} Pailleron ! C'est elle, et pas un autre, qui a écrit sur Buloz, dans sa *Revue* du 1^{er} février : « Nous ne connaissons de lui qu'un article, *Scènes de la vie romaine, le Château de Saint-Ange* ; encore dut-il le *rédiger* dans une heure d'embarras, pour corser son sommaire indigent. »

Aujourd'hui, sa nouvelle lettre nous confesse que le nom de Viale-Préla, étant trop modeste pour la *Revue des Deux Mondes*, François Buloz le remplaça par le sien plus autorisé. Nous la remercions de cette confiance et, sans avoir la cruauté de la commenter avec la fable du geai qui s'est paré des plumes du paon, nous continuerons à écrire que Buloz n'a pas fait l'article qu'il a pourtant signé.

M^{me} Pailleron ne répondant pas à la question posée, nous ne répondrons non plus à ses réponses. D'autres questions plus graves vont, d'ailleurs, me permettre de solliciter encore et plus sérieusement l'attention des lecteurs du *Mercure*.

Recevez, etc...

BOYER D'AGEN.

§

Une réplique de M. André Rouveyre.

19 mai 1927.

Mon cher Directeur,

Je suis tout à fait d'accord avec M. H.-R. Lenormand :

Mon article sur M. de Curel, qui a servi de principal prétexte à M. Lenormand pour écrire son article *Les ennemis du théâtre*, est de FÉVRIER 1926.

L'expression de l'« admiration » de M. Lenormand m'a été manifestée (sur un exemplaire de son panégyrique par M. Daniel Rops) vers SEPTEMBRE 1926.

Mon compte rendu de son *Amour Magicien* est de JANVIER 1927.

Son « bouleversement », ses vociférations et ses menaces, sont de FÉVRIER 1927.

C'est « trop simple », en effet.

Je vous prie d'agréer, etc.

ANDRÉ ROUYEYRE.

§

Une Ballade inédite de Jules de Marthold. — Jules de Marthold vient de s'éteindre. Octogénaire, il était notre doyen et était

aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient. Jusqu'au bout, il avait conservé l'amour des lettres et les trésors d'indulgence qu'il réservait à ses jeunes confrères. Rien de ce qui touchait la littérature ne lui demeurerait étranger. Je ne puis mieux saluer la mort de ce grand honnête homme qu'en publiant cette ballade restée inédite, que je retrouve dans mes papiers :

BALLADE POUR VENGER HOMÈRE DE ZOÏLE.

Hélas ! hélas ! William Shakspeare,
Génie en paix jamais ne dort !
Est-il sous les cieux rien de pire ?
Père d'Hamlet, quel triste sort,
Profanant ta tête de mort,
De « n'être pas » on te soupçonne,
Sur ta gloire un ver rampe et mord :
Tes Œuvres ne sont de personne.

On te dispute ton empire,
T'attaquant à tribord, bâbord,
Et dans la nuit plus d'un conspire,
Mais ces gens ne sont pas d'accord :
Bacon, dit l'un, qui se croit fort,
Un autre autrement t'écussonne...
Toi, reste boucher de Stratford,
Tes Œuvres ne sont de personne.

Vaine besogne de vampire,
Rappelant ceux du Périgord,
Déterreurs que la truffe inspire,
Ils compulsent, d'esprit retord,
Tous les vieux parchemins d'Oxford,
Criant, — tout poète en frissonne ! —
A tort à travers, sans remord,
Tes Œuvres ne sont de personne.

ENVOI

Prince, reste le divin lord
Et qu'aux échos ton grand nom sonne ;
Quant aux bouquins suant l'effort,
Ces œuvres ne sont de personne.

Cette ballade, datée du samedi 9 novembre 1912, est la réponse du poète au bouquin, suant l'effort, du critique belge Célestin Demblon, tendant à attribuer à lord Rutland l'œuvre de Shakespeare. Mort le critique, mort Carrington son éditeur, mort à son tour le brave Marthold. Les lecteurs du *Mercury*, sans parler des travaux de M. Abel Lefranc, par les articles du général Cartier (1) connaissent suffisamment

(1) Cf. *Mercury de France* 1^{er} décembre 1911 ; 15 février, 1^{er} septembre, 15 septembre 1912 ; 1^{er} février, 15 avril, 1^{er} juillet 1913.

le mystère Bacon-Shakespeare, pour que cet inédit puisse les amuser, sans froisser personne. — P. D.

§

De la variété des comptes rendus. — Sur le voyage du Président de la République en Angleterre, on lit dans *Le Petit Parisien*, du 17 mai :

Voici le train présidentiel qui arrive et stoppe. M. Doumergue en descend. Le roi va au-devant de lui et lui serre la main,

— Avez-vous fait bon voyage, Monsieur le Président ?

— Excellent, sire, une mer parfaitement calme. Je suis ravi.

Et, dans *L'Intransigeant* du même jour :

La mer, dimanche, entre Calais et Douvres, fut très sévère pour les passagers. Vent debout, pluie, paquets d'eau, froid aigre.

— Est-ce que Monsieur Doumergue a le mal de mer ? demandèrent les marins du bateau.

§

Le Sottisier universel.

Un box où l'on a mis à mort un éléphant qu'on ne parvenait pas à tuer. — GASTON CHÉRAU, *L'Illustration*, 14 mai.

La Bourse de Berlin a été aujourd'hui le théâtre d'un effondrement des cours tel qu'on n'en avait pas vu depuis trente ans. Certaines valeurs, comme la Glanzstoff, d'Elberfeld, ont perdu 150 o/o. Les titres qui ont perdu 60, 80 ou 100 o/o se comptent par douzaines. — *Le Journal*, 14 mai.

Quand Verlaine conseillait : « De la douceur, encore de la douceur toujours de la douceur », il rimait en français. Un poète allemand aurait écrit : « De la puissance, encore de la puissance, toujours de la puissance ». — *Le Petit Journal*, 24 avril.

La manie de tout personnage ayant quelque argent liquide de lancer ou de subventionner des journaux est une maladie nationale. Dans les pays anglo-saxons elle ne sévit pas si fortement sans doute parce que les gens riches ne voient pas qu'il y ait grand avantage à dépenser des millions pour recevoir quelques billets gratuits de chemins de fer ou quelques entrées aux Folies-Bergère. — *L'Activité française et étrangère*, mai.

MM. Uhry et Théo-Bretin furent ainsi priés d'aller initier aux beautés du socialisme les habitants de La Guillottière, petit hameau proche de Lyon. — *Candide*, 28 avril.

M^{me} Maurice Martin du Gard et notre confrère, directeur des *Nouvelles celtiques*, sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils, Jean-Paul. — *Journal des Débats*, 8 mai.

Cécile Sorel sera accompagnée d'artistes dignes de son talent et sur lesquels il nous sera loisible, ces jours-ci, de nous étendre. — *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, 3 mai.

Aller de Constantinople à Marseille, passer devant Mytilène et le cap Mata-

pan, en évitant le fameux écueil de Scylla... — PIERRE KRASSNOFF, *Comprendre c'est pardonner*, éd. Payot, p. 233.

Vingt jours en plein océan, et puis, Rio de Janeiro... Il descendit à terre le soir... Les palmiers du boulevard, brillamment éclairés, projetaient des ombres fantastiques. Les accents vifs et mélodieux de la langue espagnole résonnaient dans les rues. — PIERRE KRASSNOFF, *Comprendre c'est pardonner*, éd. Payot, p. 236.

Les îles Falkland au nord de l'Angleterre. — *Almanach National pour 1927*, 8 janvier.

Les hommes faibles hurlent avec les loups, braient avec les moutons. — BOISTE, d'après l'*Almanach National pour 1927*, 31 janvier.

Comme ce Stendhal auquel il ressemble par son égoïsme et par son culte de l'énergie, il [Gobineau] repose en terre italienne. — *Le Comte Arthur de Gobineau*, par MAURICE LANGE ; Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1924, Fascicule 22, page 262.

Et puis, il y a les tribunaux comiques : voyez Courteline. — P. S., *Le Temps*, 2 mai.

§

Publications du « Mercure de France » :

PROMENADES LITTÉRAIRES, VII^e série, par Remy de Gourmont (*Les Enquêtes littéraires en 1905. Sur l'Art nouveau en 1912. Deux Préfaces. Copeaux. Les Critiques du jour. Nouvelle suite d'Épilogues, 1895-1904*). Vol. in-16, 12 fr. Il a été tiré : 99 ex. sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 99, à 60 fr., et 275 ex. sur Vélín pur fil Lafuma, numérotés de 100 à 374, à 35 fr.

ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE SEXUELLE. VII, L'ÉDUCATION SEXUELLE, par Havelock Ellis. Edition française revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. van Gennep. Vol. in-8, 18 fr.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.